PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT

RAPPORT FINANCIER ET ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS de l'exercice terminé le 31 décembre 1987 et RAPPORT DU COMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : QUARANTE-TROISIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 5A (A/43/5/Add.1)

NATIONS UNIES

New York, 1988

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

[Original : anglais]
[15 septembre 1988]

TABLE DES MATIERES

		Pages
SIGLES		viii
LETTRES D'ENVOI		x
I.	RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1987	1
II.	RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	23
III.	OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	82
IV.	CERTIFICATION DES ETATS FINANCIERS	83
V.	ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1987	85
	PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT	86
	Etat I — Etat des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987	86
	Etat II — Bilan au 31 décembre 1987	88
	Etat III — Etat des variations de la situation financière pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987	90
	Etat IV — Fonds subsidiaires et ressources générales : tableau récapitulatif des mouvements de fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987	91
	Etat V — Programme des Nations Unies pour le développement en tant qu'agence d'exécution de ses propres projets - Etat des fonds au 31 décembre 1987	92
	PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD - Etat des fonds au 31 décembre 1987	93
	Etat VI — Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux	93
	Etat VII — Fonds d'équipement des Nations Unies	94
	Etat VIII — Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles	96
	Etat IX — Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne	97
	Etat X — Programme des Volontaires des Nations Unies	99

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

TABLE DES MATIERES (suite)

		Pages
Etat XI	Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	100
Etat XII	Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral	102
Etat XIII	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'édification de la nation namibienne du Fonds des Nations Unies pour la Namibie	104
Etat XIV	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	106
Etat XV	Compte de l'énergie du PNUD	108
Etat XVI	Fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur - Programme initial de lutte contre les invalidités évitables	110
Etat XVII	Fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur - Fonds d'affectation spéciale pour la formation en URSS de spécialistes des pays en développement	111
Etat XVIII	Fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur - Contribution spéciale des Pays-Bas en faveur des pays les moins avancés	113
Etat XIX	Fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur - Fonds d'affectation spéciale du PNUD en faveur des pays en développement victimes de la famine et de la malnutrition	114
Etat XX	Fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur - Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération économique et technique entre pays en développement	115
Etat XXI	Fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur - Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance aux projets de développement des infrastructures dans les zones d'accueil des réfugiés en Afrique	116
Etat XXII	Fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur - Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour lutter contre la faim et la pauvreté en Afrique	117
Etat XXIII	Fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur - Contribution de la Norvège au Centre angolais de formation pétrolière à Sumbe	118

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Pages

Etat XXIV Fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur pour l'assistance aux projets de la Banque mondiale 119

Etat XXV Autres fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur 120

Etat XXVI Autres fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD 128

Etat XXVII Fonds d'affectation ponctuelle constitués par l'Administrateur - Etat au 31 décembre 1987 des recettes et des dépenses 130

Liste des tableaux

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT 138

1. Première partie. Etat des contributions volontaires annoncées au 31 décembre 1987 138

Deuxième partie. Etat au 31 décembre 1987 des contributions volontaires au Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés 143

2. Etat au 31 décembre 1987 des contributions des gouvernements et d'autres contribuants au titre de la participation aux coûts 144

3. Etat au 31 décembre 1987 des contributions de contrepartie en espèces des gouvernements et d'autres contribuants 147

4. Recettes accessoires et dépenses diverses de l'exercice terminé le 31 décembre 1987 148

5. Dépenses de 1987 par agence d'exécution 149

6. Coûts des services administratifs et d'appui aux programmes pour l'exercice biennal 1986-1987 150

6.1 Dépenses imputées au titre des activités de base du PNUD réparties par grandes catégories pour l'exercice biennal 1986-1987 151

7. Recettes et dépenses extra-budgétaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987 152

8. Dépenses afférentes au financement intérimaire des services d'experts, aux congés de maladie de longue durée et au versement d'indemnités pour l'année terminée le 31 décembre 1987 153

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Pages

9. Etat des ressources bilatérales et autres reçues dans le cadre des accords de fourniture de services de gestion au 31 décembre 1987 154

10. Placements au 31 décembre 1987 155

11. Réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction : situation au 31 décembre 1987 165

11.1 Placements de la réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction au 31 décembre 1987 166

11.2 Travaux de construtions exécutés pour le compte du PNUD financés par la réserve pour l'octroi de prêts à la construction aux gouvernements au 31 décembre 1987 167

12. Programme de formation d'administrateurs auxiliaires : état des fonds au 31 décembre 1987 168

13. Bureau de l'exécution des projets - Exécution des programmes et dépenses d'appui aux programmes : compte des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987 169

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD 172

14. Première partie. Etat au 31 décembre 1987 des contributions volontaires annoncées 172

Deuxième partie. Etat au 31 décembre 1987 des contributions aux fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur 183

15. Première partie. Etat au 31 décembre 1987 des contributions des gouvernements et d'autres contribuants au titre de la participation aux coûts 191

Deuxième partie. Etat au 31 décembre 1987 des contributions des gouvernements et d'autres contribuants au titre de la participation aux coûts (contributions à des fonds d'affectation spéciale créés par l'Administrateur) 192

16. Etat au 31 décembre 1987 des contributions aux fonds d'affectation ponctuelle constitués par l'Administrateur 193

17. Première partie. Etat au 31 décembre 1987 des contributions servant à financer les activités extra-budgétaires 197

Deuxième partie. Etat au 31 décembre 1987 des contributions servant à financer les activités extra-budgétaires des fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur ... 197

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

TABLE DES MATIERES (suite)

		Pages
18.	Placements au 31 décembre 1987	198
19.	Crédits ouverts et dépenses pour l'exercice biennal 1986-1987	206
NOTES EXPLICATIVES DES ETATS FINANCIERS		208

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

SIGLES

ACDI Agence canadienne pour le développement international

AIEA Agence internationale de l'énergie atomique

BAsD Banque asiatique de développement

BID Banque interaméricaine de développement

BNUS Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne

CCI Centre (CNUCED/GATT) du commerce international

CEA Commission économique pour l'Afrique

CEE Commission économique pour l'Europe

CEPALC Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

CESAO Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

CESAP Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

CNUCED Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

CNUEH Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)

FADES Fonds arabe de développement économique et social

FAO Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FENU Fonds d'équipement des Nations Unies

FIDA Fonds international de développement agricole

FNUAP Fonds des Nations Unies pour la population

HCR Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

IDA Association internationale de développement

OACI Organisation de l'aviation civile internationale

OIT Organisation internationale du Travail

OMI Organisation maritime internationale

OMM Organisation météorologique mondiale

OMPI Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

OMS Organisation mondiale de la santé

OMT Organisation mondiale du tourisme

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ONUDI Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

PAM Programme alimentaire mondial

PNUD Programme des Nations Unies pour le développement

PNUE Programme des Nations Unies pour l'environnement

UIT Union internationale des télécommunications

Unesco Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

UNIFEM Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

UPU Union postale universelle

USAID United States Agency for International Development

VNU Volontaires des Nations Unies

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Le 29 avril 1988

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 16.1 du règlement financier, j'ai l'honneur de vous soumettre les états financiers du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987, que j'approuve par la présente lettre.

Des copies de ces états financiers sont également communiquées au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

L'Administrateur du Programme des
Nations Unies pour le développement,

(Signé) William H. Draper III

Monsieur le Président du Comité
des commissaires aux comptes
Organisation des Nations Unies
New York

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Le 23 juin 1988

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint les états financiers du Programme des Nations Unies pour le développement soumis par l'Administrateur du Programme pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987. Ces états financiers ont été examinés par le Comité des commissaires aux comptes, dont l'opinion est jointe.

Je vous présente en outre le rapport du Comité sur les comptes du Programme pour l'exercice en question.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Premier Président de la Cour des compte de France,

Président du Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) André CHANDERNAGOR

Monsieur le Président de
l'Assemblée générale
des Nations Unies
New York, N. Y.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

I. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1987

1. L'Administrateur a l'honneur de présenter ci-après son rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987 ainsi que les états financiers vérifiés du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987 et le rapport du Comité des commissaires aux comptes. Ces rapports et comptes sont présentés conformément au règlement financier du PNUD. Les états financiers se composent de 27 états et 19 tableaux, auxquels sont jointes des notes qui font partie intégrante des états financiers, et portent sur tous les fonds dont la responsabilité a été confiée à l'Administrateur.

2. Dans les états financiers du PNUD, les chiffres ont été calculés en tenant compte des données relatives aux dépenses, fournies par les agences d'exécution. Dans la mesure du possible, ces données proviennent des états financiers vérifiés de ces agences ou, lorsque ceux-ci ne sont pas disponibles à la date de clôture des comptes du PNUD en fin d'exercice, elles sont tirées des états présentés par les organisations pour vérification ou des états intérimaires non vérifiés des agences.

3. A la date d'établissement des présents états financiers, les informations communiquées par les agences d'exécution étaient les suivantes :

a) Les agences ci-après avaient communiqué des états financiers certifiés :

Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)
Banque asiatique de développement (BAsD)
Banque mondiale
Fonds arabe de développement économique et social (FADES)
Organisation mondiale du tourisme (OMT)

b) Les agences ci-après avaient communiqué des états financiers avant vérification :

Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)
Organisation maritime internationale (OMI)
Organisation météorologique mondiale (OMM)
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)
Union internationale des télécommunications (UIT)

c) Pour les agences d'exécution ci-après, les états financiers du PNUD reprennent les renseignements pour la période de 12 mois terminée le 31 décembre 1987 qui figurent dans les états financiers des agences pour l'exercice biennal 1986-1987 tels qu'ils sont présentés pour vérification :

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)
Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)
Commission économique pour l'Afrique (CEA)
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)
Commission économique pour l'Europe (CEE)
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
Organisation des Nations Unies
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco)
Organisation internationale du travail (OIT)
Organisation mondiale de la santé (OMS)

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

d) Les ajustements aux dépenses relatives aux projets et aux dépenses d'appui aux programmes des exercices précédents sont indiqués dans la note 10 aux états financiers.

Changements apportés en 1987 aux principes et pratiques comptables

Règlement financier et règles de gestion financière

4. Les états financiers pour 1987 ont été établis conformément au règlement financier du PNUD approuvé par le Conseil d'administration à ses vingt-huitième 1/ et trente-deuxième 2/ sessions.

5. En application de l'alinéa a) de l'article 14.1 du règlement financier, l'Administrateur a arrêté des règles révisées de gestion financière qui ont pris effet au 1er janvier 1985.

Principes comptables

6. Les grands principes comptables appliqués dans l'établissement des états financiers pour 1987 sont récapitulés dans la note 1 aux états financiers. Ces principes sont, à quelques différences près, les mêmes qu'en 1986. Les différences en question sont les suivantes :

a) La note 1 b) a été modifiée de manière à indiquer que les dépenses afférentes aux droits des fonctionnaires sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse;

b) La note 1 c) a été modifiée de manière à indiquer que l'actif, le passif et les transactions en monnaies autres que le dollar des Etats-Unis sont comptabilisés au taux de change opérationnel de l'ONU;

c) La note 1 d) a été modifiée de manière à indiquer le changement de politique en matière d'amortissement des dépenses liées aux travaux de transformation du bâtiment situé au 304 East 45th Street (bâtiment FF);

d) La note 1 e) a été ajoutée pour définir les engagements de prêt au titre de la Réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction.

Présentation des comptes

7. La présentation des comptes de 1987 est essentiellement la même que celle qui a été adoptée pour les exercices antérieurs. Toutefois, les modifications suivantes ont été apportées :

a) Dans l'état I, les ajustements aux dépenses d'exercices précédents ont été indiqués avec les dépenses relatives aux programmes et les ajustements aux dépenses d'appui aux programmes d'exercices antérieurs ont été indiqués avec les dépenses d'appui aux programmes, rubrique qui a été élargie pour donner le détail des paiements effectués par le PNUD au titre des dépenses d'appui;

1/ Documents officiels du Conseil économique et social, 1981, Supplément No 11 (E/1981/61/Rev.1), décision 81/28.

2/ Ibid., 1985, Supplément No 11 (E/1985/32), décision 85/38.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

b) Dans l'état II, la rubrique relative à l'actif de la Réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction a été élargie de manière à donner le détail des engagements de prêt au titre des accords de prêts signés avec divers gouvernements, du plan de location d'appareils ménagers ainsi que des activités de construction en cours pour le compte du PNUD;

c) L'état XXV intitulé "Autres fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur" a été élargi. Y sont également indiqués les fonds d'affectation spéciale suivants :

i) Plan cadre de Nicosie : phase d'exécution;

ii) Fonds d'affectation spéciale Finlande/PNUD pour la construction d'une école agro-vétérinaire à Rushashi (Rwanda);

iii) Fonds d'affectation spéciale pour l'aide d'urgence à la République populaire du Mozambique;

iv) Fonds d'affectation spéciale de la Finlande pour les activités d'analyse et de programmation nationales de la coopération technique (NATCAP);

v) Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour le Service de promotion et de développement des investissements en l'Afrique;

vi) Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour appuyer le projet intitulé "Développement des ressources en eaux souterraines au Mali";

vii) Fonds d'affectation spéciale des Pays-Bas pour le Programme d'action spéciale pour l'administration et la gestion (SAPAM);

viii) Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la participation de fonctionnaires des pays en développement aux travaux du Groupe de travail du Comité plénier;

ix) Fonds d'affectation spéciale pour les programmes d'assistance économique spéciale;

x) Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour le programme de mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages au Bangladesh;

d) Le tableau 4 intitulé "Recettes accessoires et dépenses diverses" a été élargi de manière à indiquer sur une ligne séparée les sommes diverses passées par pertes et profits sous la rubrique "Recettes (dépenses) diverses (montant net)";

e) Le tableau 6.1 a été élargi pour donner le détail des dépenses de 1986 et de 1987;

f) Les placements, les placements de la Réserve opérationnelle et les placements de la Réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction précédemment indiqués séparément ont été regroupés dans le tableau 10;

g) Le tableau 11 intitulé "Placements de la réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction" récapitule les activités de la réserve et les engagements de prêt non réglés relatifs à ces activités;

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

h) Le détail des prêts de la réserve pour l'octroi aux gouvernements des prêts à la construction figure dans le tableau 11.1;

i) Le détail des activités de construction financées par le PNUD sur la réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction figure dans le tableau 11.2;

j) Le tableau 13 intitulé "Exécution des programmes et de dépenses d'appui aux programmes : compte des recettes et des dépenses" du Bureau de l'exécution des projets a été élargi et comprend les dépenses d'appui aux programmes et les dépenses d'administration, ainsi que les ajustements des dépenses d'appui aux programmes relatives aux projets financés sur les chiffres indicatifs de planification et l'excédent des recettes sur les dépenses;

k) Les dépenses d'administration et les dépenses d'appui au programme du Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement ont été regroupées dans le tableau 19 avec les autres fonds d'affectation spéciale.

Etat combiné des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987

8. Le tableau ci-après représente un état combiné des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987; il porte sur le Compte du PNUD, les fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD et le Programme de formation d'administrateurs auxiliaires. Ce tableau présente, pour l'exercice considéré, une vue d'ensemble des activités financières de tous les fonds dont l'Administrateur est responsable. Le solde de chaque fonds au 31 décembre 1987 correspond à la valeur comptable des actifs nets de chacun d'eux à cette date, compte non tenu des réserves intégralement financées.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 1

État combiné des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987

(En millions de dollars des États-Unis)

	Solde ajusté au 1er janvier 1987	Recettes en 1987	Dépenses en 1987	Solde au 31 décembre 1987
Origine des fonds				
Compte du PNUD				
Contributions volontaires et autres recettes	313,7	1 033,5	814,3	532,9
Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	30,2	14,5	7,7	37,0
Contributions des gouvernements au titre de la participation aux coûts	98,1	118,0	85,3	130,8
Contributions de contrepartie en espèces	5,7	14,1	9,7	10,1
Activités extra-budgétaires	13,4	16,2	16,7	12,9
Total partiel (état IV)	461,1	1 196,3	933,7	723,7
Fonds d'affectation spéciale				
Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux (état VI)	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonds d'équipement des Nations Unies (état VII)	95,8	44,1	39,9 a/	100,0
Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles (état VIII)	8,6	6,1	6,0	8,7
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne (état IX)	23,0	18,3	17,4	23,9
Programme des Volontaires des Nations Unies (état X)	3,0	2,6	2,7	2,9
Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement (état XI)	5,1	1,2	3,0	3,3
Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral (état XII)	0,3	0,0	0,1	0,2
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'édification de la nation namibienne du Fonds pour la Namibie (état XIII)	1,4	2,0	1,3	2,1
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (état XIV)	12,2	6,2	6,3	12,1
Compte de l'énergie du PNUD (état XV)	2,5	6,3	3,1	5,7
Fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur (états XVI à XXIV)	31,0	7,4	11,2	27,2
Autres fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD (états XXV et XXVI)	3,3	8,3	2,9	8,7
Fonds d'affectation ponctuelle constitués par l'Administrateur (état XXVII)	9,5	11,3	20,8	0,0
	195,7	113,8	114,7	194,8
Programme de formation d'administrateurs auxiliaires (tableau 12)	6,1	8,9	11,2	3,8
Total	662,9	1 319,0	1 059,6	922,3

a/ Dont un virement de 5,2 millions de dollars à la réserve opérationnelle du Fonds d'équipement des Nations Unies.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Compte du PNUD

9. Comme l'indique l'état des recettes et des dépenses (état I), le total des recettes pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987 s'est élevé à 1 196,3 millions de dollars, le total des dépenses à 935,9 millions de dollars et la portion visant à réduire la valeur comptable des sommes à recevoir et des charges payées d'avance à 1,5 million de dollars. Par conséquent, l'excédent des recettes sur les dépenses et la portion visant à réduire la valeur comptable des sommes à recevoir et des charges payées d'avance se sont élevés à 262,6 millions de dollars.

10. Il ressort de l'état IV que cet excédent des recettes sur les dépenses de 261,9 millions de dollars est attribuable à :

a) Un excédent de 218,5 millions de dollars pour les ressources générales du PNUD;

b) Un excédent de 6,7 millions de dollars pour le Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés;

c) Un excédent de 32,6 millions de dollars pour les contributions de participation aux coûts;

d) Un excédent de 4,5 millions de dollars pour les contributions de contrepartie en espèces;

e) Un déficit de 0,4 million de dollars pour les activités extra-budgétaires.

11. Le montant global des dépenses a augmenté de 24,7 millions de dollars par rapport à 1986 (état I), tandis que le total des recettes s'est accru de 139,9 millions de dollars. L'état III, où l'on trouvera des détails sur l'évolution de la situation financière pendant l'exercice, indique que les avoirs du PNUD (liquidités et placements) sont passés de 736,4 millions de dollars au début de l'exercice à 927,4 millions de dollars au 31 décembre 1987.

Contributions des gouvernements

12. Au 31 décembre 1987, le montant des arriérés de contributions des gouvernements pour 1987 et des exercices antérieurs s'élevait à 67,9 millions de dollars, comme il est indiqué dans la note de l'état II, soit une diminution nette de 16 millions de dollars par rapport à la position au 31 décembre 1986, date à laquelle ces arriérés se chiffraient à 83,9 millions de dollars; cette situation est attribuable principalement à une diminution des contributions volontaires non acquittées, dont le montant est passé de 40 millions de dollars à la fin de 1986 à 19,9 millions de dollars à la fin de 1987 ainsi qu'à une diminution des contributions de contrepartie en espèces non acquittées, dont le montant est passé de 8,3 millions de dollars à 5,5 millions de dollars. La note 6 aux états financiers donne une ventilation des arriérés au 31 décembre 1987 par type de contribution et par exercice.

Activités extra-budgétaires

13. En 1987, les dépenses extra-budgétaires se sont élevées à 16,7 millions de dollars (tableau 7), tandis que les recettes extra-budgétaires ont atteint 16,2 millions de dollars. Le solde inutilisé des fonds prévus à ce titre se chiffrait à 12,9 millions de dollars au 31 décembre 1987.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Ressources spéciales du Programme

14. Les dépenses des agences d'exécution pour des projets financés par les ressources spéciales du Programme en 1987 se sont élevées à 11,1 millions de dollars, comme l'indique le tableau 5. La note 2 aux états financiers indique que l'utilisation totale des ressources spéciales du Programme au cours du quatrième cycle de programmation.

15. A sa trente-troisième session, le Conseil d'administration a autorisé le report du troisième au quatrième cycle de programmation des fonds non alloués au titre des ressources spéciales du Programme ainsi que de ceux alloués mais non budgétisés au 31 décembre 1986 3/. Par conséquent, le report de 21 millions de dollars sera ajouté au niveau autorisé de 76,4 millions de dollars.

16. A sa trente-deuxième session, le Conseil d'administration a approuvé l'affectation de 1 million de dollars à l'établissement d'un mécanisme pour l'élaboration des projets afin d'améliorer la qualité et l'efficacité des programmes et projets financés par le PNUD 4/. A sa trente-quatrième session, le Conseil d'administration a approuvé l'allocation à un mécanisme d'un montant additionnel de 1 million de dollars, financé au titre du quatrième cycle, au moyen des ressources spéciales du Programme pour l'élaboration des programmes 5/. La situation de ce mécanisme au 31 décembre 1987 indique qu'il y a eu des engagements représentant 590 000 dollars pour 134 projets au total. Les dépenses totales relatives au mécanisme en 1987 se sont élevées à 938 010 dollars.

Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés

17. Comme l'indique le tableau 5, les dépenses engagées en 1987 par prélèvement sur le Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés se sont élevées à 7,8 millions de dollars. Les contributions reçues par le Fonds pendant l'exercice se sont montées à 14,5 millions de dollars au total (voir détail au tableau 1). L'excédent des recettes sur les dépenses durant l'exercice a donc atteint 6,7 millions de dollars, laissant un solde inutilisé de 36,9 millions de dollars au 31 décembre 1987 (voir état IV).

Budget biennal du PNUD

18. A sa trente-troisième session, en juin 1986, le Conseil d'administration a approuvé l'ouverture de crédits d'un montant brut de 334 199 500 dollars, moins 50 703 600 dollars de prévisions de recettes, soit des crédits d'un montant net de 283 495 900 dollars, pour financer le budget des services administratifs et des services d'appui aux programmes à la charge du PNUD et des fonds qu'il gère pour l'exercice biennal 1986-1987 6/.

3/ Ibid., 1986, Supplément No 9 (E/1986/29), décision 86/30.

4/ Ibid., 1985, Supplément No 11 (E/1985/32), décision 85/4.

5/ Ibid., 1987, Supplément No 12 (E/1987/25), décision 87/6 et 87/25.

6/ Ibid., 1986, Supplément No 9 (E/1986/29), décision 86/43.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

19. Le montant brut des crédits approuvés se décomposait comme suit :

a) 320 735 900 dollars (270 032 300 dollars nets), imputables sur les ressources du PNUD;

b) 6 195 500 dollars pour le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), imputables sur les ressources de ce fonds;

c) 3 034 200 dollars pour le Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles, imputables sur les ressources de ce fonds;

d) 4 232 900 dollars pour le Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne (BNUS), imputables sur les ressources de ce bureau.

20. A sa trente-quatrième session, en juin 1987, le Conseil d'administration a approuvé les prévisions budgétaires révisées présentées par l'Administrateur pour l'exercice biennal 1986-1987, d'un montant brut de 338 966 200 dollars, ce qui, après déduction de 54 445 800 dollars de prévisions de recettes, donne un montant net de 284 520 400 dollars 7/. Ces prévisions révisées représentent une augmentation de 4 766 700 dollars par rapport aux crédits bruts initialement ouverts de 1 024 500 par rapport aux crédits nets.

21. A la même session de juin 1987 7/, le Conseil d'administration a approuvé l'ouverture d'un crédit de 2 288 600 dollars à prélever sur les ressources du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme et l'ouverture d'un crédit de 2 439 200 dollars à prélever sur le Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement, afin de financer leur budget pour 1986-1987.

22. Des détails sur le montant brut des dépenses effectuées pendant l'exercice terminé le 31 décembre 1987 par rapport aux crédits bruts et nets pour l'exercice biennal 1986-1987 figurent au tableau 6 (pour les dépenses financées à l'aide des ressources du PNUD) et au tableau 19 (pour les dépenses financées à l'aide des ressources du FENU, du Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles, du BNUS, du Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement et d'UNIFEM).

23. Le tableau 2 ci-après, indique, pour chaque ligne de crédits, le montant initial brut des crédits ouverts, le montant estimatif initial des recettes, le montant initial net des crédits ouverts, l'augmentation (diminution) par rapport au montant initial des crédits nets, le montant révisé net définitif des crédits ouverts et le montant net des dépenses effectives pour l'exercice 1986-1987.

Bureau de l'exécution des projets

24. A sa trente-troisième session, en juin 1986, le Conseil d'administration a pris note du report sur l'exercice 1986-1987 d'un montant de 900 000 dollars représentant les recettes de 1984-1985 au titre du remboursement des dépenses d'appui au Bureau 8/.

7/ Ibid., 1987, Supplément No 12 (E/1987/25), décision 87/44.

8/ Voir note 6.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

25. Des projets exécutés en 1986 et 1987 par le Bureau de l'exécution des projets pour le PNUD, les fonds d'affectation spéciale se sont montés à 96,8 millions de dollars et 104,6 millions de dollars respectivement, les accords relatifs à des services de gestion représentant 29,0 millions de dollars et 50,6 millions de dollars respectivement. Les recettes du Bureau de l'exécution des projets au titre du remboursement des dépenses d'appui se sont montées, pour ces projets, à 10 millions de dollars en 1986 et à 12 millions de dollars en 1987, le montant total des dépenses d'appui atteignant 8,6 millions de dollars et 10,4 millions de dollars respectivement. Le montant des dépenses est donc resté dans les limites du montant brut des crédits ouverts, soit 20,7 millions de dollars, tandis que 2,2 millions de dollars des recettes en remboursement des dépenses d'appui ont été reportés à l'exercice 1988-1989, ce qui représente le maximum de report autorisé par le Conseil d'administration à sa trentième session, en juin 1983.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 2

Crédits ouverts et dépenses pour l'exercice biennal 1986-1987

(En dollars des Etats-Unis)

	Montant initial brut des crédits ouverts	Montant estimatif initial des recettes	Montant initial net des crédits ouverts	Augmentation (diminution) du montant initial net des crédits ouverts	Montant révisé net des crédits ouverts	Montant net des dépenses effectives
Ressources du PNUD						
i) Activités de base du PNUD	288 127 700	30 557 500	257 570 200	157 400	257 727 600	242 571 525
ii) Bureau de l'exécution des projets	16 945 800	16 945 800	-	-	- a/	- b/
iii) Groupe des services d'achat interorganisations	2 166 700	2 166 700	-	-	- c/	- d/
iv) Programme des Volontaires des Nations Unies	7 308 900	-	7 308 900	1 371 000	8 679 900	8 645 094
v) Entreprise commune PNUD (BNUS)/PNUE (appui institutionnel)	2 067 200	1 033 600	1 033 600	(33 600)	1 000 000	925 515
vi) Système d'orientation pour l'information (coopération technique entre pays en développement)	739 600	-	739 600	(10 200)	729 400	729 139
vii) Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale	900 000	-	900 000	-	900 000	900 000
viii) Développement de la région Afrique	2 480 000	-	2 480 000	(727 500)	1 752 500	1 752 527
	320 735 900	50 703 600	270 032 300	757 100	270 789 400	255 523 800
Ressources du FENU						
FENU	6 196 500	-	6 196 500	112 600	6 309 100	5 929 859
Ressources du Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles						
Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploitation des ressources naturelles	3 034 200	-	3 034 200	42 400	3 076 600	2 779 613
Ressources du BNUS						
BNUS	4 232 900	-	4 232 900	112 400	4 345 300	4 072 546
Ressources d'UNIFEM						
UNIFEM	-	-	-	2 288 600	2 288 600	2 169 020
Ressources du Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement						
Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	-	-	-	2 439 200	2 439 200	1 437 508
	334 199 500	50 703 600	283 495 900	5 752 300	289 248 200	271 912 346

a/ Le montant initial brut des crédits ouverts et le montant estimatif initial des recettes ont été révisés à 20 675 700 dollars.

b/ Le montant brut des dépenses effectives et les recettes perçues ont atteint 18 990 651 dollars.

c/ Le montant initial brut des crédits ouverts et le montant estimatif initial des recettes ont été révisés à 2 512 600 dollars.

d/ Le montant brut des dépenses effectives et les recettes perçues ont atteint 2 395 741 dollars.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Construction et amélioration de l'équipement des immeubles d'habitations et de bureaux appartenant au PNUD

26. Le PNUD a encouru des dépenses de construction et d'amélioration de l'équipement d'un montant total de 3,8 millions de dollars concernant les logements et les locaux des bureaux extérieurs. Ces dépenses peuvent être ventilées comme suit :

	Dépenses encourues (en dollars E.-U.)	Exercices
Immeubles de bureaux		
Népal	1 351 195	1985-1987
Somalie (terrains et bâtiments)	96 300	1970
	1 447 495	
Immeubles d'habitations		
Brésil (terrains et bâtiments)	109 507	1972
Guinée	1 065 375	1978-1985
Somalie a/ (terrains et bâtiments)	44 758	1981-1986
Soudan - Juba	1 096 500	1973-1978
Tchad (terrains et bâtiments)	67 290	1983
	2 383 430	
Total	3 830 925	

a/ Bâtiments acquis par l'Organisation pendant la tutelle exercée par l'ONU sur la Somalie et dont la propriété a été transférée au PNUD en 1954. La somme de 44 758 dollars correspond aux gros travaux de réparations effectués entre 1981 et 1986.

27. En 1969, le PNUD a passé un accord avec le Gouvernement gabonais en vue de la location d'un terrain et de logements d'habitation sis sur ce terrain pour une période de 10 ans. Ce gouvernement a demandé officiellement au PNUD de libérer ce terrain et ces logements, à compter de septembre 1979, de sorte qu'il n'en est plus fait mention dans le présent rapport.

Matériel durable

28. Le matériel durable au siège du PNUD est inscrit à l'inventaire pour une valeur cumulée de 6,6 millions au prix coûtant au 31 décembre 1987. Conformément aux pratiques comptables du PNUD, le matériel durable est imputé aux crédits de l'exercice en cours, et ne figure donc pas à l'état II.

Biens passés par profits et pertes, versements à titre gracieux et inscription de pertes de numéraire et d'effets à recevoir au compte des profits et pertes

29. Au cours de l'exercice 1987, le PNUD a inscrit des pertes de biens non consomptibles représentant une valeur de 160 136 dollars au compte des profits et pertes, conformément à l'article 14.4 du règlement financier du PNUD.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

L'inscription des pertes de biens au compte des profits et pertes est examinée par le Comité de contrôle du matériel du siège du PNUD et approuvée ensuite par l'Administrateur assistant chargé du Bureau de l'administration et des finances.

30. Il n'y a pas eu de versement à titre gracieux en 1987.

31. Des inscriptions, au compte des profits et pertes, de pertes de numéraire et d'effets à recevoir d'un montant de 1 117 314 dollars ont été approuvées conformément à l'article 14.4 du règlement financier et à la règle de gestion financière 114.15 du PNUD. Le détail de tous les montants ainsi inscrits au compte des profits et pertes a été communiqué au Comité des commissaires aux comptes.

Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD

32. La situation au 31 décembre 1987 des fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD est indiquée dans les états VI à XXVII. Les crédits ouverts dans le budget et les dépenses de l'exercice biennal pour 1986-1987 en ce qui concerne le Fonds d'équipement des Nations Unies, le Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne, le Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme sont indiqués dans le tableau 19. Des renseignements détaillés sur les contributions annoncées à tous les fonds d'affectation spéciale figurent dans les tableaux 14, 15, 16 et 17, tandis que des renseignements sur les placements effectués pour le compte de tous ces fonds sont donnés au tableau 18. La situation financière au 31 décembre 1987 du programme de formation d'administrateurs auxiliaires est indiquée dans le tableau 12.

Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux

33. Ce fonds d'affectation spéciale a été créé comme suite à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux conformément aux résolutions 1514 (XV) du 14 décembre 1960 et 3118 (XXVIII) du 12 décembre 1973 de l'Assemblée générale, pour financer des projets d'assistance humanitaire en faveur de mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine.

34. Comme il est indiqué dans l'état VI, les recettes du Fonds se sont élevées à 56 dollars et ses dépenses ont été nulles. A la fin de 1987, le solde du Fonds était de 836 dollars, dont un montant nul pour des allocations inutilisées. En 1988 on proposera au Conseil d'administration de recommander à l'Assemblée générale la dissolution de ce fonds d'affectation spéciale.

Fonds d'équipement des Nations Unies

35. L'Assemblée générale a créé le Fonds d'équipement des Nations Unies par sa résolution 2186 (XXI) du 13 décembre 1966 et en a confié la gestion à l'Administrateur du PNUD et au Conseil d'administration, par sa résolution 2321 (XXII) du 15 décembre 1967. Le Fonds finance des projets qui profitent directement et immédiatement aux classes défavorisées dans les pays en développement les moins avancés.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

36. Comme l'indique l'état VII, les recettes totales du Fonds en 1987 se sont élevées à 44,1 millions de dollars et ses dépenses à 34,7 millions de dollars. A sa vingt-sixième session, le Conseil d'administration a décidé que le Fonds constituerait et maintiendrait une réserve opérationnelle représentant au moins 20 % des engagements du Fonds au titre des projets 9/. Au 31 décembre 1987, le solde de la réserve opérationnelle s'élevait à 33 millions de dollars, compte tenu d'une réserve de garantie égale à 20 % du montant total du passif éventuel correspondant aux garanties données par le Fonds au titre de prêts bancaires consentis par les gouvernements. A la fin de l'exercice 1987, le solde du Fonds d'équipement atteignait 100 millions de dollars, abstraction faite de la réserve opérationnelle.

37. Au 31 décembre 1987, le montant des allocations inutilisées se chiffrait à 165,1 millions de dollars, soit 65,1 millions de dollars de plus que le solde des fonds inutilisés disponibles à cette date, ce qui correspond à la décision, prise par le Conseil d'administration à sa vingt-neuvième session, de poursuivre l'application du système de financement partiel 10/, et à la décision prise à sa trente-quatrième session de modifier la formule de calcul du plafond des engagements 11/.

38. Conformément à l'article 5.1 du règlement financier, l'Administrateur a constitué en 1987 un fonds d'affectation ponctuelle du FENU relatif aux petits barrages en terre. Le donateur pour ce fonds d'affectation ponctuelle est le Gouvernement norvégien. L'état XXVII présente la situation de tous les fonds d'affectation ponctuelle.

Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles

39. L'Assemblée générale a créé ce fonds d'affectation spéciale par sa résolution 3167 (XXVIII) du 17 décembre 1973, reconnaissant qu'il fallait élargir et intensifier les activités des organismes des Nations Unies pour répondre à la nécessité d'explorer les ressources naturelles des pays en développement et

d'accélérer ainsi le développement économique de ces pays. Les gouvernements aidés par ce fonds s'engagent à le réalimenter lorsque les projets qu'il a financés aboutissent à une production commerciale.

40. En 1986, un accord a été conclu entre le Fonds et le Gouvernement saint-lucien au sujet de services de gestion qui seraient fournis par le Fonds et financés par l'Agency for International Development des Etats-Unis. Le solde de ce compte au 31 décembre 1987 était de 637 145 dollars.

41. Comme l'indique l'état VIII, le montant total des recettes du Fonds en 1987 s'est élevé à 6,1 millions de dollars et les dépenses à 6 millions de dollars. A la fin de 1987, le solde du Fonds était de 8,7 millions de dollars.

9/ Ibid., 1979, Supplément No 10 (E/1979/40), décision 79/21, par. 4.

10/ Ibid., 1982, Supplément No 6 (E/1982/16/Rev.1), décision 82/22, par. 6.

11/ Ibid., 1987, Supplément No 12 (E/1987/25), décision 87/37, par. 3.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne

42. Ce fonds d'affectation spéciale a été créé en vertu de la résolution 3253 (XXIX) de l'Assemblée générale, en date du 4 décembre 1974, et de la résolution 1918 (LVIII) du Conseil économique et social, en date du 9 mai 1975. En octobre 1976, le Secrétaire général a délégué à l'Administrateur du PNUD l'entière responsabilité de la gestion, du contrôle et du fonctionnement du Fonds, y compris l'administration et la direction du Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne au siège et sur le terrain. Le BNUS est le principal organe de liaison de l'ONU avec le Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS); en consultation avec le CILSS et les gouvernements intéressés, il choisit et exécute des projets prioritaires compris dans le programme de redressement et de relèvement à moyen et à long terme du CILSS dans les pays du Sahel frappés par la sécheresse.

43. Comme l'indique l'état IX, les recettes totales du Fonds en 1987 se sont élevées à 18,3 millions de dollars et les dépenses à 17,4 millions de dollars. A la fin de 1987, les allocations inutilisées se chiffraient à 33,3 millions de dollars, soit 9,4 millions de dollars de plus que le solde inutilisé des fonds disponibles à cette date, qui était de 23,9 millions de dollars. Ce dépassement s'explique du fait qu'on a tenu compte des arriérés de contributions des gouvernements au titre de la participation aux coûts pour l'exercice en cours et pour des exercices antérieurs, qui s'élevaient à 22,8 millions de dollars. Comme l'article 5.1 du règlement financier l'y autorise, l'Administrateur du PNUD a établi en 1987 les fonds d'affectation ponctuelle du BNUS suivants : projet pilote de développement de l'agroforesterie à Dosso (Niger), promotion et production de cuisinières à bois améliorées (phase II), création de parcelles familiales boisées dans les provinces de Boulkiemde et Sanguie. C'est le Gouvernement suédois qui finance ces fonds d'affectation ponctuelle.

44. L'état XXVII présente la situation de tous les fonds d'affectation ponctuelle.

Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne (BNUS) - Plan d'action pour lutter contre la désertification

45. Le Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne est chargé d'aider, au nom du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), les pays de la région soudano-sahélienne à mettre en oeuvre le Plan d'action pour lutter contre la désertification. Il s'agit d'une entreprise commune du PNUD et du PNUE, les deux institutions contribuant à part égale aux activités d'appui aux programmes (appui opérationnel) et d'appui administratif (appui institutionnel). Le détail des contributions reçues et des dépenses effectuées au titre de l'entreprise commune PNUD/PNUE figure dans la note 19 b) aux états financiers. Les données relatives aux opérations de l'entreprise commune PNUD/PNUE (appui institutionnel) pour l'exercice biennal 1986-1987 figurent au tableau 6.

Volontaires des Nations Unies

46. L'Assemblée générale a créé ce programme par sa résolution 2659 (XXV) du 7 décembre 1970. Comme l'indique l'état X, les recettes totales du programme des Volontaires des Nations Unies en 1987 se sont chiffrées à 2,6 millions de dollars et les dépenses à 2,7 millions de dollars. A la fin de 1987, le solde du programme était de 2,9 millions de dollars.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

47. A sa trente-troisième session, le Conseil d'administration a approuvé une allocation exceptionnelle de 791 630 dollars à imputer sur les ressources au titre des dépenses d'appui du PNUD et à considérer comme recettes extra-budgétaires du programme des Volontaires des Nations Unies afin de permettre un renforcement immédiat de sa capacité administrative. Cette allocation portait sur la période allant du 1er septembre 1986 au 31 décembre 1987 12/. Par conséquent, un montant de 593 724 dollars a été crédité comme recette extra-budgétaire du programme des Volontaires des Nations Unies en 1987.

48. L'état XXVII présente la situation de tous les fonds d'affectation ponctuelle.

Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement

49. Par sa résolution 34/218 du 19 décembre 1979, l'Assemblée générale avait décidé d'établir un Système de financement des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement, afin de financer des activités devant renforcer les capacités scientifiques et techniques endogènes des pays en développement, et de faire de ce système de financement un instrument pour mobiliser, coordonner, acheminer et débourser les ressources financières y afférentes. Par la même résolution, l'Assemblée avait également décidé de créer un Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement en attendant que soient mis en place les arrangements à long terme du Système de financement. Le Fonds intérimaire a été créé pour une période de deux ans prenant fin le 31 décembre 1981 et la gestion en a été confiée au PNUD.

50. A sa vingt-huitième session, le Conseil d'administration a autorisé l'Administrateur à prendre les mesures voulues pour assurer une transition harmonieuse entre le Fonds intérimaire (devant cesser d'exister le 31 décembre 1981) et le Système de financement, qui devait entrer en vigueur le 1er janvier 1982 13/. Par sa résolution 36/183 du 17 décembre 1981, l'Assemblée générale a décidé que 1982 serait l'année de transition au cours de laquelle des arrangements institutionnels devraient être pris en tenant compte notamment de l'ampleur des ressources financières et de la nature des activités du Système de financement. Par la même résolution, l'Assemblée générale a également décidé que les dispositions générales de fonctionnement du Fonds intérimaire, notamment celles qui concernent l'obtention de ressources, l'organisation et la gestion, ainsi que les procédures énoncées dans l'annexe à la résolution 34/218, s'appliqueraient et seraient transférées au Système de financement pendant la période de transition.

51. En 1980, une réserve du Programme a été créée en prélevant de la réserve générale un montant égal à 2 % des contributions reçues; cette décision a été prise conformément aux procédures de fonctionnement prévues pour ce fonds dans la résolution 34/218.

12/ Ibid., 1986, Supplément No 9, (E/1986/29), décision 86/43, par. 4.

13/ Ibid., 1981, Supplément No 11 (E/1981/61/Rev.1), décision 81/9.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

52. Cette réserve du Programme devait être utilisée par l'Administrateur, comme il l'entend, à des fins compatibles avec le Programme d'action de Vienne pour la science et la technique au service du développement 14/ ainsi qu'avec les principes directeurs arrêtés par l'Assemblée générale et par le Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement; elle vise à permettre au Système de financement d'opérer avec la souplesse et la capacité d'innovation requises et de jouer un rôle de catalyseur.

53. Se fondant sur les recommandations présentées à l'Assemblée générale par le Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement 15/, le Conseil d'administration, à sa trente-troisième session, a décidé de créer, à compter du 1er janvier 1987, un mécanisme qui prendrait la forme d'un fonds d'affectation spéciale pour la science et la technique au service du développement, étant entendu que si la décision de l'Assemblée générale devait différer sensiblement de celle du Comité, l'Administrateur consulterait à nouveau le Conseil d'administration à sa session de février 1987 16/.

54. Par sa résolution 41/183 du 8 décembre 1986, l'Assemblée générale a décidé de mettre fin le 31 décembre 1986 aux activités du Système de financement des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement et de transférer ses fonctions opérationnelles et ses ressources à un mécanisme dénommé "Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement", qui prendrait la forme d'un fonds d'affectation spéciale relevant du PNUD.

55. Comme l'indique l'état XI, les recettes totales du Fonds en 1987 se sont élevées à 1,2 million de dollars et les dépenses à 3 millions de dollars. Après le transfert de 43 551 dollars de la réserve du Programme que l'on ne jugeait plus nécessaire, le Fonds disposait d'un solde de 3,3 millions de dollars à la fin de 1987. Le montant des allocations inutilisées était de 2,1 millions de dollars.

56. L'état XXVII présente la situation de tous les fonds d'affectation ponctuelle.

Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral

57. Ce fonds a été créé par l'Assemblée générale à sa trentième session en vue d'aider les pays en développement sans littoral à réduire leurs dépenses supplémentaires de transport et de transit. A sa trente et unième session, par sa résolution 31/177 du 21 décembre 1976, l'Assemblée générale a approuvé le statut du Fonds et prié le PNUD, agissant en collaboration étroite avec le secrétariat de la CNUCED, de se charger de la gestion du Fonds à titre provisoire. Comme l'indique l'état XII, le Fonds a eu en 1987 des recettes totales de 24 789 dollars et des dépenses de 145 477 dollars. A la fin de 1987, le solde du Fonds s'élevait à 207 573 dollars dont 190 736 dollars d'allocations inutilisées.

14/ Voir Rapport de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement, Vienne, 20-31 août 1979 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.79.I.21 et rectificatifs), chap. VII.

15/ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante et unième session, Supplément No 37 [A/41/37, sect. II, résolution 6 (VIII)].

16/ Documents officiels du Conseil économique et social, 1986, Supplément No 9 (E/1986/29), décision 86/38.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

58. A sa quarantième session, l'Assemblée générale, par sa décision 40/448 A du 17 décembre 1985 basée sur la décision 85/32 du Conseil d'administration, a prié le Secrétaire général de prendre des mesures en vue de liquider ce fonds spécial au 31 décembre 1986 et de transférer tous les fonds non engagés aux ressources générales du PNUD. C'est ainsi qu'un montant de 16 837 dollars sera transféré aux ressources générales du PNUD en 1988.

Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'édification de la nation namibienne du Fonds pour la Namibie

59. Par sa résolution 31/153 du 20 décembre 1976, l'Assemblée générale a décidé d'entreprendre, pour aider à l'édification de la nation namibienne, un programme complet d'assistance dans le cadre du système des Nations Unies. L'Assemblée a également demandé au Conseil des Nations Unies pour la Namibie d'élaborer, en consultation avec la South West Africa People's Organization, les directives et orientations nécessaires à ce programme et de diriger et coordonner l'exécution du Programme.

60. Le Conseil des Nations Unies pour la Namibie a chargé le Bureau du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie de coordonner les projets en faveur de l'édification de la nation namibienne, sous la direction du Comité du Fonds des Nations Unies pour la Namibie. Le Conseil a en outre prié le Commissaire des Nations Unies pour la Namibie, dans le cadre de ses responsabilités administratives et de direction, de conclure avec le PNUD, après consultations, des arrangements administratifs en vue d'appliquer le Programme d'édification de la nation namibienne, arrangements prévoyant notamment que tous les fonds décaissés au titre de projets pour ce programme passeraient par l'intermédiaire du PNUD. L'Administrateur du PNUD et le Commissaire des Nations Unies pour la Namibie sont donc convenus que la gestion du Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'édification de la nation namibienne du Fonds pour la Namibie devrait être confiée à l'Administrateur.

61. Comme l'indique l'état XIII, les recettes totales de ce fonds se sont chiffrées à 2 millions de dollars en 1987, et les dépenses à 1,3 million de dollars. A la fin de 1987, le solde du Fonds s'élevait, après virement du revenu des placements à l'Organisation des Nations Unies (143 308 dollars au total), à 2,1 millions de dollars. Le solde des allocations inutilisées se chiffrait à 2,1 millions de dollars.

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

62. A sa trentième session tenue en 1975, l'Assemblée générale avait décidé que les activités du Fonds de contributions volontaires pour l'Année internationale de la femme seraient prolongées pour la durée de la Décennie des Nations Unies pour la femme (1976-1985). Conformément à cette décision, les ressources du Fonds ont été virées au Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme, que l'Assemblée a créé par sa résolution 31/133 du 16 décembre 1976. Les ressources de ce fonds devaient permettre de renforcer les activités visant à réaliser les objectifs de la Décennie des Nations Unies pour la femme, la priorité étant accordée aux programmes et projets exécutés à cet effet dans les pays en développement les moins avancés, sans littoral ou insulaires.

63. En juin 1980, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et l'Administrateur du PNUD ont créé, par un mémorandum d'accord, un fonds d'affectation spéciale supplémentaire intitulé "Fonds d'affectation spéciale du

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

PNUD pour les projets financés par le Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme", l'Administrateur du PNUD étant chargé de son administration et de sa gestion.

64. A sa trente-neuvième session, l'Assemblée générale a décidé, par sa résolution 39/125 du 14 décembre 1984, de liquider le Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme mais d'en poursuivre les activités en créant le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, qui serait administré par le PNUD (A/39/702). A sa trente-deuxième session, en juin 1985, le Conseil d'administration a pris note des dispositions prises par l'Administrateur pour assumer la responsabilité du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme à compter du 1er juillet 1985 17/.

65. Comme l'indique l'état XIV, les recettes totales de ce fonds se sont chiffrées à 6,2 millions de dollars en 1987, et les dépenses à 6,3 millions de dollars. A la fin de 1987, le solde du Fonds s'élevait à 12,1 millions de dollars, les allocations inutilisées représentant 6,9 millions de dollars.

66. L'état XXVII présente la situation de tous les fonds d'affectation ponctuelle.

Compte de l'énergie du PNUD

67. A sa vingt-septième session, le Conseil d'administration avait autorisé l'Administrateur, à titre intérimaire, à rechercher et accepter des contributions volontaires pour entreprendre des projets visant à contribuer à satisfaire les besoins urgents en assistance des pays en développement, en particulier les plus pauvres d'entre eux, dans le secteur de l'énergie, sans préjudice des arrangements futurs qui pourraient résulter de l'examen du fonctionnement du Fonds autorenouvelable pour l'exploration des ressources naturelles, examen prévu par le Conseil économique et social dans sa résolution 1979/65, ou de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, tenue à Nairobi en 1981 18/.

68. Comme l'indique l'état XV, le total des recettes s'est élevé en 1987 à 6,3 millions de dollars et celui des dépenses à 3,1 millions de dollars. A la fin de 1987, le solde du Fonds s'établissait à 5,7 millions de dollars, les allocations inutilisées se montant à 4,8 millions de dollars.

Fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur

69. Les fonds ci-après ont été constitués par l'Administrateur en 1987 :

Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour le programme de mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages au Bangladesh

Plan-cadre de Nicosie : phase d'exécution

Fonds d'affectation spéciale Finlande/PNUD pour la construction d'une école agro-vétérinaire à Rushashi (Rwanda)

17/ Documents officiels du Conseil économique et social, 1985, Supplément No 11 (E/1985/32), décision 85/35.

18/ Ibid., 1980, Supplément No 12 (E/1980/42/Rev.1), décision 80/27.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Fonds d'affectation spéciale pour l'aide d'urgence à la République populaire du Mozambique

Fonds d'affectation spéciale de la Finlande pour les activités d'analyse et de programmation nationales de la coopération technique (NATCAP)

Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour appuyer le projet intitulé "Développement des ressources en eaux souterraines au Mali"

Fonds d'affectation spéciale des Pays-Bas pour le Programme d'action spécial pour l'administration et la gestion (SAPAM)

Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la participation de fonctionnaires de pays en développement aux travaux du Groupe de travail du Comité plénier

Fonds d'affectation spéciale pour les programmes d'assistance économique spéciale

Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour le Service de promotion et de développement des investissements de l'Afrique

Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la réception des paiements d'utilisateurs du Service de promotion et de développement des investissements de l'Afrique

Fonds d'affectation spéciale pour la formation en URSS de spécialistes des pays en développement

70. L'Administrateur a créé ce fonds d'affectation spéciale en septembre 1982 pour financer les activités de formation en URSS de spécialistes de pays en développement. Comme l'indique l'état XVII, le montant total des recettes s'est élevé en 1987 à 2,9 millions de dollars et celui des dépenses à 2,1 millions. A la fin de 1987, le solde du Fonds était de 2,3 millions de dollars, dont 0,9 million de dollars d'allocations inutilisées.

Fonds d'affectation spéciale pour la contribution spéciale des Pays-Bas en faveur des pays le moins avancés

71. L'Administrateur a créé ce fonds le 5 décembre 1983 en vue de renforcer l'efficacité des tables rondes sur les pays les moins avancés, de mobiliser des ressources supplémentaires pour le développement afin d'exécuter les projets et programmes identifiés lors des tables rondes et de contribuer à la réalisation des objectifs de développement qui figurent dans les programmes des pays les moins avancés mais pour lesquels le PNUD n'a pas les ressources nécessaires.

72. Comme l'indique l'état XVIII, les recettes totales se sont chiffrées à 254 849 dollars pour 1987 et les dépenses à 626 919 dollars. A la fin de 1987, le solde du Fonds était de 3 millions de dollars, le montant des allocations inutilisées s'élevant à 1,8 million de dollars.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Fonds d'affectation spéciale du PNUD en faveur des pays en développement victimes de la famine et de la malnutrition

73. A l'alinéa a) du paragraphe 1 de sa résolution 38/201 du 20 décembre 1983, l'Assemblée générale avait décidé de liquider le Fonds d'affectation spéciale pour l'Opération d'urgence des Nations Unies et d'allouer 70 % du reliquat au PNUD; ces fonds devaient servir à financer des projets qu'il est urgent de mettre en oeuvre, principalement dans les secteurs alimentaire et agricole, dans les pays victimes de la famine et de la malnutrition causées notamment par une sécheresse grave ou persistante; une attention particulière devait être accordée aux pays africains. L'Administrateur a créé ce fonds le 20 décembre 1983.

74. Comme l'indique l'état XIX, le total des recettes s'est élevé en 1987 à 1,4 million de dollars et celui des dépenses à 3,8 millions de dollars. A la fin de 1987, le solde du Fonds s'établissait à 8,7 millions de dollars, dont 5,3 millions de dollars d'allocations inutilisées.

Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération économique et technique entre pays en développement

75. A l'alinéa c) du paragraphe 1 de sa résolution 38/201, l'Assemblée générale a décidé de transférer au PNUD 12 % du reliquat du Fonds d'affectation spéciale pour l'Opération d'urgence des Nations Unies afin de promouvoir la coopération économique et technique entre pays en développement, en fonction des priorités fixées par ces pays. Depuis que l'Administrateur a créé ce fonds, le 31 décembre 1983, il a entamé des consultations avec les pays en développement par l'intermédiaire du Groupe des 77.

76. Comme l'indique l'état XX, le total des recettes s'est élevé en 1987 à 479 354 dollars et celui des dépenses à 529 831 dollars. A la fin de 1987, le solde du Fonds s'établissait à 6,4 millions de dollars, dont 0.9 million de dollars d'allocations inutilisées.

Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance à des projets de développement des infrastructure dans les zones d'accueil des réfugiés en Afrique

77. L'Administrateur a créé ce fonds le 30 octobre 1984 afin de financer des projets de développement des infrastructures dans les zones d'accueil des réfugiés, comme suite aux dispositions pertinentes de la résolution 37/197 de l'Assemblée générale, en date du 18 décembre 1982, et de la Déclaration et du Programme d'action de la deuxième Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique (A/39/402, annexe). Au paragraphe 5 de sa résolution 37/197, l'Assemblée générale avait prié le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en étroite coopération avec le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine et le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, de convoquer en 1984 une deuxième conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique, qui serait chargée notamment "d'examiner les conséquences subies par l'économie des pays africains concernés et de leur fournir l'aide requise pour renforcer leur infrastructure sociale et économique de manière qu'ils puissent assumer la charge d'un grand nombre de réfugiés et de rapatriés". Il est dit, au paragraphe 11 de la partie II de la Déclaration et du Programme d'action de cette conférence (A/39/402, annexe), que "le PNUD pourrait être prié, en raison de son rôle central de coordination dans le système des Nations Unies pour le développement et de ses liens étroits avec les communautés donatrices, de jouer

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

aussitôt que possible un rôle de premier plan dans la coordination, l'exécution et le contrôle des projets de développement des infrastructures dans les zones d'accueil des réfugiés, en association étroite avec ses partenaires et les autres donateurs".

78. Comme l'indique l'état XXI, le total des recettes s'est élevé en 1987 à 0,5 million de dollars et celui des dépenses à 2,2 millions de dollars. A la fin de 1987, le solde du Fonds s'établissait à 6,2 millions de dollars, dont 2,3 millions de dollars d'allocations inutilisées.

Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour lutter contre la faim et la pauvreté en Afrique

79. Ce fonds a été créé par l'Administrateur le 21 novembre 1984 pour répondre à sa propre préoccupation et à celle de la communauté internationale devant la crise économique et sociale qui touche de nombreux pays d'Afrique, préoccupation qui a trouvé son expression, notamment, dans la résolution 38/199 de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 1983, sur les mesures spéciales pour le développement économique et social de l'Afrique dans les années 80 et dans la décision 84/18 du Conseil d'administration du PNUD, en date du 29 juin 1984, sur la crise économique et sociale en Afrique. Les ressources du Fonds doivent servir à financer des projets d'assistance technique et des projets d'aide à l'investissement pour lutter contre la faim et la pauvreté en Afrique.

80. Comme l'indique l'état XXII, le total des recettes s'est élevé en 1987 à 490 dollars et aucune dépense n'a été encourue. A la fin de 1987, le solde du Fonds était de 43 831 dollars.

81. La situation du fonds d'affectation ponctuelle intitulé "Programme de redressement et de développement Ethiopie-Italie" figure dans l'état XXVII.

Fonds d'affectation spéciale pour la contribution de la Norvège au Centre angolais de formation pétrolière de Sumbe

82. L'Administrateur a créé ce fonds le 19 mars 1984 en vue de faire du Centre angolais de formation pétrolière un centre régional destiné à répondre aux besoins de formation de la main-d'oeuvre des industries pétrolières des pays participant à la Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe. Ce centre permet aux instructeurs d'améliorer leur aptitude à la formation et fournit le matériel pédagogique nécessaire.

83. Comme l'indique l'état XXIII, le total des recettes s'est élevé en 1987 à 1 million de dollars et celui des dépenses à 0,6 million de dollars. A la fin de 1987, le solde du Fonds s'établissait à 0,4 million de dollars dont 0,1 million de dollars d'allocations inutilisées.

Autres fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur

84. Les autres fonds constitués par l'Administrateur sont les suivants :

Programme initial de lutte contre les invalidités évitables (IMPACT) - état XVI

Fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur pour l'assistance à des projets de la Banque mondiale - état XXIV

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Fonds d'affectation spéciale PNUD/ACDI pour le Service de promotion et de développement des investissements des Caraïbes - état XXV

Fonds d'affectation spéciale pour la formation en Bulgarie de spécialistes des pays en développement - état XXV

Fonds d'affectation spéciale du Bureau australien d'aide au développement et du PNUD - état XXV

Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour la mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages au Bangladesh - état XXV

Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour une action touchant certains problèmes de développement - état XXV

Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui aux programmes du Ministère de la planification du Costa Rica - état XXV

Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance au Fonds de coopération technique entre le Pérou et l'Argentine pour la gestion de l'aide alimentaire - état XXV

Fonds d'affectation spéciale PNUD/ACDI pour le programme pakistanais de mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages - état XXV

Fonds d'affectation spéciale PNUD/Fondation Live Aid - état XXV

Fonds d'affectation spéciale PNUD/United Support of Artists for Africa - état XXV

Fonds d'affectation spéciale France/PNUD pour le Programme PNUD/Banque mondiale d'évaluation des ressources énergétiques - état XXV

Plan-cadre de Nicosie : phase d'exécution - état XXV

Fonds d'affectation spéciale Finlande/PNUD pour la construction d'une école agro-vétérinaire à Rushashi - état XXV

Fonds d'affectation spéciale pour l'aide d'urgence à la République populaire du Mozambique - état XXV

Fonds d'affectation spéciale de la Finlande pour les activités d'analyse et de programmation nationales de la coopération technique (NATCAP) - état XXV

Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour le Service de promotion et de développement des investissements de l'Afrique - état XXV

Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour appuyer le projet intitulé "Développement des ressources en eaux souterraines au Mali" - état XXV

Fonds d'affectation spéciale des Pays-Bas pour le Programme d'action spécial pour l'administration et la gestion (SAPAM) - état XXV

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la participation de fonctionnaires de pays en développement aux travaux du Groupe de travail du Comité plénier - état XXV

Fonds d'affectation spéciale pour les programmes d'assistance économique spéciale - état XXV

Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la réception des paiements d'utilisateurs du Service de promotion et de développement des investissements de l'Afrique (aucune activité en 1987)

Autres fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD

85. Les autres fonds d'affectation spéciale ci-après gérés par le PNUD figurent dans l'état XXVI :

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les programmes opérationnels au Lesotho

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'envoi de personnel d'exécution (OPEX) au Swaziland

Programme d'étude des questions de développement (PNUD)

86. En 1987, l'Administrateur a autorisé la liquidation du Fonds d'affectation spéciale pour la formation en Bulgarie de spécialistes des pays en développement. Le solde des fonds non engagés (25 046 dollars) a été transféré aux ressources générales du PNUD.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

II. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Introduction

1. Conformément à la résolution 74 (I) de l'Assemblée générale du 7 décembre 1946 et à l'article XVII du règlement financier du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les comptes du PNUD pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987.

2. Cette vérification a été effectuée conformément à l'article XII du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et à l'annexe dudit règlement financier, et conformément aux normes communes de vérification adoptées par le Groupe des vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Le contrôle s'est déroulé au siège du PNUD à New York, et dans les bureaux extérieurs suivants : Birmanie, Burkina Faso, Chili, Indonésie, Niger, République arabe du Yémen et Thaïlande.

3. Le Comité des commissaires aux comptes a maintenu sa pratique habituelle consistant à rendre compte des résultats des contrôles effectués dans les bureaux extérieurs et au siège en envoyant à l'Administration des notes de gestion contenant des observations détaillées. Il a pu ainsi entretenir un dialogue permanent avec l'Administration. Conformément à l'article 12.9 du règlement financier, le Comité a fait appel aux services de deux cabinets d'experts-comptables pour des missions déterminées.

4. Les sections suivantes traitent de questions qui doivent, selon le Comité, être portées à l'attention de l'Assemblée générale. Toutes nos observations ont fait l'objet d'échanges de vues avec l'Administration, dont les commentaires ont été repris, en tant que de besoin, dans le présent rapport.

Résumé des recommandations

5. Nous recommandons les mesures correctives suivantes, présentées par ordre de priorité :

a) Il faudrait revoir encore les principes, méthodes et contrôles comptables selon les orientations détaillées énoncées dans le rapport et résumées dans l'opinion des commissaires aux comptes, afin d'améliorer l'exactitude des états financiers et leur caractère informatif. Le Comité reprend là une recommandation qui figurait dans son rapport sur 1986 1/, mais il tient à souligner que des améliorations appréciables ont été apportées en 1987;

b) Il faudrait veiller, aux stades de l'approbation et du suivi des projets, à ce que l'augmentation du volume des projets mis en oeuvre ne se fasse pas au détriment de leur qualité ou de leur viabilité, notamment pour ce qui est des projets interrégionaux, régionaux et mondiaux;

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante et unième session, Supplément No 5A (A/41/5/Add.1), sect. II.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

c) Il faudrait attribuer les postes et procéder aux affectations de personnel de manière à assurer une exécution de qualité dans les domaines prioritaires;

d) Il faudrait imposer une discipline budgétaire plus stricte;

e) Il faudrait déterminer avec précision le montant approprié des dépenses d'appui remboursables aux agences d'exécution et l'indiquer clairement dans les rapports afin d'éviter un gonflement progressif de ces dépenses;

f) Les dispositions administratives régissant l'articulation des multiples catégories de ressources et de programmes sont, apparemment, devenues si complexes qu'il faudrait procéder à une étude d'ensemble afin de simplifier et de rationaliser la structure actuelle.

Résumé des conclusions

6. La délimitation entre les dépenses relatives aux programmes, les dépenses d'appui aux programmes et les dépenses de fonctionnement n'est pas clairement reflétée dans l'état I.

7. Les sommes remboursées aux agences d'exécution au titre des dépenses d'appui sont complétées au moyen de divers mécanismes qui ne sont décrits clairement ni dans les états financiers ni dans les procédures de l'organisation.

8. Les relations avec les agences d'exécution pour ce qui touche à la comptabilité et à la vérification des comptes se sont sensiblement améliorées en 1987. Toutefois, la proportion des dépenses relatives aux programmes non vérifiées par rapport à l'ensemble de ces dépenses demeure trop élevée pour ne pas appeler une réserve de notre part.

9. Les critères retenus pour comptabiliser les engagements non réglés demeurent incohérents et discutables, q l'on se réfère aux principes de comptabilité généralement admis ou au règlement financier et aux règles de gestion financières de l'ONU.

10. Aucun justificatif adéquat n'a été fourni au siège à l'appui des dépenses de contrepartie en espèces et des soldes inutilisés; nous n'avons donc pu émettre d'opinion sur ces dépenses.

11. Il est fait mention dans les états financiers de soldes débiteurs, d'un montant de 907 000 dollars, qui représentent des sommes à recevoir des gouvernements, au titre de la participation aux coûts.

12. Les dépenses budgétaires indiquées dans les états financiers sont des montants nets, déduction faite des contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs, dont le montant ne figure pas dans l'état I.

13. Par ailleurs, les engagements non réglés compris dans les dépenses budgétaires indiquées sont surestimés.

14. Les biens durables du PNUD financés au moyen de la réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction apparaissent désormais dans l'état II, à la différence des autres catégories de biens durables qui ne sont pas capitalisées.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

15. Il n'y a toujours pas d'état quelque peu détaillé des biens durables dans les états financiers.

16. La valeur des placements indiquée dans les états financiers est sous-estimée, et une autre évaluation est présentée dans la note 26 de ces états.

17. Les sommes à recevoir et les sommes à payer au 31 décembre 1987 ont fait l'objet de plusieurs redressements à l'issue de la vérification.

18. Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 10 % en 1987 et de 9,4 % par an en moyenne au cours des trois dernières années. Elles représentent une part croissante des dépenses totales, qui dépasse maintenant le seuil de 16 % que l'Administration s'était engagée à respecter.

19. Des dépenses de fonctionnement supplémentaires sont imputées sur les budgets des projets : il s'agit, notamment, de dépenses d'administration, qui sont comptabilisées comme des dépenses d'appui aux programmes et de dépenses afférentes au personnel du siège, qui sont comptabilisées comme des dépenses relatives aux projets.

20. Le système de contrôle budgétaire continue de présenter des lacunes. Il est à signaler, en particulier, qu'à la fin de l'exercice, 20 % des bureaux extérieurs avaient dépassé le montant total des crédits qui leur avaient été attribués.

21. En raison de la marge de manoeuvre accordée à l'Administration, des ressources ont été transférées des bureaux extérieurs vers le siège et, pour plusieurs objets de dépenses, les crédits ouverts ont été dépassés.

22. Les effectifs en place sont nettement inférieurs aux effectifs approuvés, ce qui entraîne automatiquement des économies sur les crédits ouverts.

23. Ces économies automatiques ont été en partie réaffectées au financement du personnel temporaire, rubrique qui a servi à rémunérer les fonctionnaires occupant des postes permanents non inclus dans les tableaux d'effectifs approuvés.

24. Le montant total des contributions a augmenté de 12,2 % en 1987 alors que les dépenses totales relatives aux programmes n'ont augmenté que de 1,6 %. De ce fait, la position de liquidité du Programme a atteint la somme de 1 milliard 87 millions de dollars.

25. L'objectif fixé pour les dépenses au titre des chiffres indicatifs de planification pour 1987 a été respecté, mais en partie aux dépens de l'exécution des programmes financés par les fonds de participation aux coûts, qui a considérablement diminué en 1987.

26. L'exécution continue de poser des problèmes dans les pays où les possibilités de préparation et d'exécution sont faibles.

27. Les projets régionaux souffrent davantage que les projets nationaux des insuffisances caractéristiques de l'exécution des projets. Cela tient en partie à une participation insuffisante du représentant résident principal et des gouvernements concernés.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

28. Un grand nombre de projets régionaux consistent à appuyer des institutions locales ou régionales. Ces projets s'étendent souvent sur des périodes prolongées, même lorsque les institutions bénéficiaires font très peu de progrès sur la voie de l'autonomie.

29. En examinant l'exécution des projets interrégionaux et mondiaux, on constate que les croisements croissants de flux financiers entre organismes des Nations Unies offrent de plus en plus d'occasions d'imputer des dépenses d'appui contestables aux budgets des projets d'aide au développement.

30. Un très grand nombre de projets confiés au Bureau des services d'appui aux projets ne comportent aucun apport technique de quelque type que ce soit de la part du Bureau, qui prélève pourtant les dépenses d'appui habituelles sur le budget de ces projets.

31. Pour l'exécution, le Bureau des services d'appui aux projets fait largement appel à des sous-traitants, ce qui fait que, dans une certaine mesure, les dépenses d'exploitation et le bénéfice de ces derniers sont, de fait, couverts par le budget des dépenses relatives aux programmes.

32. Les accords relatifs aux services de gestion représentent une part croissante des activités du Bureau des services d'appui aux projets (un tiers en 1987), alors que le taux d'exécution des projets financés par le PNUD baisse fortement.

33. La gestion financière de la "sixième section" du Bureau des services d'appui aux projets nous a paru particulièrement contestable.

34. La distinction entre les deux mandats qui régissent les activités du Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne n'est plus opérationnelle. L'accord relatif à l'entreprise commune PNUD/PNUE ne couvre plus les dépenses d'administration engagées dans le cadre du deuxième mandat.

35. La position de liquidité du Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne est extrêmement élevée : elle représente l'équivalent des dépenses de deux exercices au taux actuel.

36. Le rôle du bureau régional du Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne n'a pas été, jusqu'ici, convenablement défini.

37. La position de liquidité du Fonds d'équipement des Nations Unies représente l'équivalent des dépenses de trois exercices au taux actuel, en raison de longs retards dans l'exécution des projets.

38. Le suivi des projets du Fonds d'équipement des Nations Unies nous a paru insuffisant à maints égards; il faudrait, pour l'améliorer, renforcer les effectifs hors siège.

39. Un grand nombre de fonds d'affectation ponctuelle ont enregistré un déficit ces dernières années, en violation du règlement financier et des règles de gestion financière du PNUD.

40. Qu'elles soient exprimées en monnaie locale ou en dollars des Etats-Unis, les dépenses locales des bureaux extérieurs montrent une tendance générale à la hausse.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

41. Les contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs ne sont pas évaluées correctement et l'écart entre leur montant effectif et l'objectif fixé s'est creusé ces dernières années. En conséquence, la part des contributions volontaires qui sert à compenser l'insuffisance de ces recettes s'est accrue.

42. Bien que la priorité absolue ait été donnée à la région africaine, la réaffectation à cette région de fonctionnaires recrutés sur le plan international a été très limitée au cours de l'exercice biennal précédent et, actuellement, aucune disposition n'est prise pour augmenter le nombre des postes alloués à l'Afrique et réduire le taux de vacance de poste, qui est plus élevé que la moyenne dans cette région.

43. Deux conclusions se dégagent de notre examen des programmes et de la gestion des programmes : d'une part, les programmes de pays ne sont pas suffisamment axés sur un nombre limité d'objectifs et, d'autre part, l'appui aux institutions tend à être prolongé indéfiniment.

44. Des cas de fraude présumée mettant en cause de hauts fonctionnaires des bureaux extérieurs ont été portés à l'attention du Comité.

45. Le statut de langue de travail qui est celui du français n'est pas reconnu par la politique de publication du Programme.

Comptes

Distinction comptable entre les dépenses relatives aux programmes, les dépenses d'appui aux programmes et les dépenses d'exploitation

46. Les dépenses indiquées dans l'état I relèvent de trois catégories distinctes : les dépenses relatives aux programmes, les dépenses d'appui aux programmes remboursables aux agences d'exécution et les dépenses d'administration et d'appui aux programmes encourues par le PNUD, ces dernières étant dénommées dépenses de fonctionnement dans le présent rapport. Etant donné que le pourcentage des dépenses de fonctionnement par rapport aux dépenses totales est considéré comme un indicateur clef par le Conseil d'administration et que l'opinion du Comité porte sur la distinction entre ces trois catégories dans l'état I, il y a lieu de faire les observations suivantes.

47. Plusieurs types de dépenses effectuées par le PNUD sont comptabilisées en tant que dépenses relatives aux programmes. Il s'agit notamment des dépenses des bureaux extérieurs imputées aux projets d'appui aux programmes (voir par. 99), du coût des postes du siège imputé aux budgets des projets sans autorisation du Conseil d'administration (voir par. 101) et de dépenses de soutien telles que les frais de voyage et frais connexes du personnel du PNUD qui peuvent aussi être imputées aux budgets de projet. L'Administration a fait valoir que l'activité du PNUD consistant à exécuter des programmes, il est difficile de distinguer nettement entre les dépenses relatives aux programmes et les dépenses de fonctionnement. Nous reconnaissons volontiers que la tâche est ardue, mais estimons néanmoins indispensable d'établir cette distinction si l'on veut que la répartition présentée dans l'état I ait un sens. L'imputation d'une part importante de ces dépenses - qu'il s'agisse de dépenses administratives ou de dépenses d'appui - au budget de projets particuliers est trompeuse du point de vue comptable. Qui plus est, elle amène à verser aux agences d'exécution ou au Bureau des services d'appui aux

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

projets des sommes trop élevées au titre des frais généraux. A notre avis, toutes les dépenses susmentionnées ont été classées à tort comme dépenses relatives aux programmes.

48. Autre facteur préoccupant, les institutions spécialisées sont autorisées à imputer aux budgets des projets des dépenses qui, selon nous, devraient être financées à l'aide des ressources dont elles disposent au titre des dépenses d'appui aux programmes. Comme expliqué dans le Manuel des programmes et des projets, les dépenses d'appui aux programmes ont été instituées pour rembourser aux agences d'exécution les ressources qu'elles consacrent à l'administration technique et autre des projets financés par le PNUD. Toutefois, de nouveaux principes directeurs préconisant "une interprétation plus libérale des règles en vigueur" publiés en 1987 autorisent l'imputation des frais de visite d'appui technique au budget des projets. L'Administration a expliqué qu'on ne pouvait s'attendre à ce que les agences d'exécution fournissent des services aux projets du PNUD en puisant aussi généreusement dans leurs propres ressources qu'elles ont pu le faire dans le passé et que les difficultés financières bien connues que traversent actuellement d'autres organismes des Nations Unies pourraient réduire considérablement leur capacité d'exécuter efficacement des projets financés par le PNUD. C'est là d'ailleurs que réside le problème. A notre avis, lorsqu'elles sont nécessaires pour apporter un soutien suffisant aux projets, ces dépenses d'appui supplémentaires ne devraient pas être comptabilisées comme des dépenses relatives aux programmes ni être à l'origine de trop-perçus au titre des frais généraux. Elles devraient figurer dans l'état I en tant que dépenses d'appui spécifiques qui, dans la mesure où elles sont nécessaires, devraient entraîner une révision du taux de remboursement des frais généraux des agences d'exécution.

49. On trouvera ci-après, aux paragraphes 100 et 102, les vues de l'Administration sur les projets d'appui aux programmes et l'imputation aux budgets des projets du coût des services du personnel du siège. Pour ce qui est des frais de voyage et des dépenses connexes des membres du personnel du PNUD ou de l'agence d'exécution qui sont imputés au budget de projets, l'Administration a fait observer ce qui suit : "Si les remboursements au titre des dépenses d'appui aux programmes visent à financer les services de soutien administratif et d'appui technique général, les missions organisées à des fins précises dans le cadre de projets particuliers peuvent représenter un apport technique distinct et leur coût peut par conséquent être légitimement assimilé à des dépenses imputables aux projets. Ceci s'applique indifféremment aux missions effectuées par le personnel d'une agence d'exécution, par celui du PNUD ou par le personnel spécialement recruté à l'extérieur. Les principes directeurs publiés en 1987 à l'intention des représentants résidents avaient pour but de les encourager à user de leur jugement pour déterminer si une mission effectuée par une agence d'exécution était une simple opération de soutien ou si elle était plutôt organisée pour répondre à un besoin technique particulier dans le cadre du projet. La manière dont cette distinction est abordée dans la pratique a été examinée d'une manière approfondie par le Conseil d'administration du PNUD à sa trente-cinquième session, en juin 1988."

Rapports avec les agences d'exécution pour les questions de comptabilité et de vérification de comptes

50. Dans son rapport de 1986, le Comité soulignait que l'essentiel des dépenses relatives aux programmes indiquées dans l'état I n'ayant pas été vérifiées, son opinion devait être assortie d'une réserve à ce sujet. D'importantes améliorations ont été constatées dans ce domaine en 1987, notamment les suivantes, qui découlent des mesures prises par l'Administration :

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

a) Notre opinion de 1986 était assortie d'une réserve, notamment parce que les soldes des comptes réciproques du PNUD et des agences d'exécution faisaient apparaître des écarts importants (17 402 000 dollars) qui n'avaient pas été expliqués en fin d'année. Grâce aux analyses effectuées en cours d'année et à l'application des instructions et procédures d'inventaire révisées par le PNUD en 1987, ce problème ne s'est pas reproduit dans les comptes de 1987.

b) Les dépenses relatives aux projets exécutés par des gouvernements ont été minutieusement analysées, et une étude approfondie a été effectuée avec l'aide de consultants extérieurs en vue de définir de nouveaux principes directeurs applicables à la comptabilité et à la vérification des comptes de cette catégorie de projets. Sous réserve de l'accord du Conseil d'administration, ces nouvelles dispositions entreront en vigueur au cours du second semestre de 1988.

51. Par ailleurs, le Comité a saisi le Groupe de vérificateurs extérieurs des comptes de cette question en novembre 1987, et des mesures ont été prises pour améliorer la communication avec les vérificateurs extérieurs des comptes des agences d'exécution. Cependant, comme il est expliqué ci-après, il n'a pas été possible de retirer les réserves émises pour 1986 du fait que l'application de ces mesures n'a pas pu être menée à terme dans les limites de la période d'un an que couvre un rapport de vérification. Le Comité a l'intention de poursuivre son action au cours du prochain exercice, avec l'Administration et le Groupe, afin de résoudre les problèmes qui subsistent encore. L'Administration a mentionné qu'à sa trente-cinquième session, en juin 1988, le Conseil d'administration du PNUD avait noté que "l'Administrateur avait pris, ou prenait, les mesures nécessaires relevant de sa compétence pour corriger les situations et les conditions ayant suscité les réserves des commissaires aux comptes", et avait aussi "prié l'Administrateur de porter le problème de l'obtention des comptes annuels vérifiés de toutes les agences d'exécution à l'attention du Groupe de vérificateurs extérieurs des comptes et suggéré que le Conseil économique et social invite les organes directeurs des organisations, dont les comptes ne sont actuellement vérifiés que tous les deux ans, à envisager de fournir au PNUD des comptes annuels vérifiés pour les activités qu'ils financent".

Problèmes comptables

Le critère de la livraison : cas de l'équipement

52. Les engagements non réglés dont font état les agences d'exécution sont comptabilisés conformément aux principes directeurs du PNUD, qui indiquent la règle comptable applicable pour chaque élément de dépense. Le critère retenu pour comptabiliser les engagements non réglés est celui de la livraison et ce, pour tous les éléments de dépense, hormis l'équipement. Pour celui-ci, les principes en vigueur au PNUD stipulent que les engagements non réglés sont égaux au coût des articles pour lesquels des crédits ont été inscrits au budget annuel de projets et pour lesquels des engagements ont été pris avant la fin de l'année. Nos sondages ont montré qu'un grand nombre de commandes d'équipement sont de ce fait assimilées à des dépenses de l'année considérée quand bien même la livraison n'intervient que l'année suivante. Cette pratique du PNUD est contraire aux principes comptables généralement admis. Ceci a été souligné par plusieurs vérificateurs extérieurs des comptes d'agences d'exécution dans leurs rapports de vérification succincts. A notre avis, cette entorse à la règle de la livraison n'est pas justifiée par le caractère particulier des activités du PNUD. Nous estimons en outre que cette pratique empêche une séparation nette entre les exercices financiers et une certaine incohérence en ce sens que l'on n'applique pas le même critère à tous les

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

éléments de dépense. Qui plus est, elle se traduit par l'octroi aux agences d'exécution d'avances exemptes d'intérêt égales aux dépenses d'appui correspondant aux engagements excédentaires indûment comptabilisés au 31 décembre.

53. Ce problème a été soulevé en mars 1988 à une réunion du Comité consultatif pour les questions administratives (CCQA). Plusieurs institutions spécialisées ont indiqué à cette occasion qu'elles n'étaient pas favorables à un changement qui entraînerait une "augmentation du volume de travail sans aucune certitude d'obtenir les résultats attendus". Il est toutefois difficile de comprendre pourquoi il serait plus aisé d'appliquer le critère de la livraison si les apports fournis sont des services de consultants par exemple, plutôt que des véhicules. Quoi qu'il en soit, tout bien considéré, le Comité estime, compte tenu des principes comptables généralement admis et du règlement financier et des règles de gestion financières de l'ONU (voir art. 4.3), que si le critère de la livraison était appliqué, les états financiers donneraient une image plus fidèle des dépenses relatives aux programmes du PNUD. Nos sondages ont d'ailleurs révélé qu'une agence d'exécution utilisait sans grande difficulté le critère de la livraison pour comptabiliser les dépenses d'équipement afférentes à ses propres projets.

54. L'Administration a fait observer ce qui suit :

"Ayant examiné la question en détail à sa trente-cinquième session, le Conseil d'administration est convenu que les procédures en vigueur instituées par le PNUD pour la comptabilisation des engagements non réglés devraient continuer d'être appliquées dans l'attente de l'examen de la question par le groupe de vérificateurs extérieurs des comptes. S'agissant de certaines observations faites par les vérificateurs extérieurs, il convient de souligner ce qui suit :

a) L'équipement n'est pas le seul élément de projet pour lequel les engagements sont comptabilisés sur la base d'un autre critère que celui de la "livraison" : dans le cas des bourses, ils sont constatés à l'émission de la lettre d'agrément et dans le cas des contrats de sous-traitance, ils sont déterminés par le calendrier de paiement convenu avec l'entrepreneur;

b) S'il est plus facile d'appliquer le critère de la livraison aux services de consultants ou à d'autres services analogues qu'à l'achat d'équipement, c'est parce que la période sur laquelle devra s'étendre la prestation des services prévus est toujours précisée dans le contrat, alors que la date exacte de la livraison d'un matériel n'est pas nécessairement connue au moment de la commande;

c) Il n'est pas certain que le règlement financier de l'ONU s'applique en la matière, pour les raisons suivantes :

i) L'article en cause a trait à la période de validité des engagements pris dans le cadre du budget biennal et non dans le cadre des projets d'assistance technique;

ii) Il s'agit d'une disposition de l'ONU et non du PNUD; l'article correspondant du règlement financier du PNUD ne mentionne nullement les 'marchandises livrées et les services rendus'."

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

55. S'agissant de la réponse de l'Administration, nous tenons à préciser que, si nous nous sommes référés au règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU au paragraphe 53, c'était pour appuyer notre point de vue selon lequel un principe comptable généralement admis comme celui de la livraison est applicable dans le contexte des Nations Unies. Pour ce qui est des engagements concernant les bourses, nous tenons à citer l'extrait suivant des instructions du PNUD relatives aux procédures d'inventaire qui limitent les engagements non réglés au "montant de la bourse ... (jusqu'à) la fin des études ou au 31 décembre de l'année en cours, la période la plus courte étant retenue". En ce qui concerne les services de personnel, les instructions prévoient que le "critère qui prévaut est celui de la fourniture effective des services durant l'année en cours".

Présentation des comptes des agences d'exécution dans les états financiers du PNUD

56. Les différents comptes de bilan tenus par les agences d'exécution pour le PNUD (encaisse, sommes à recevoir, sommes à payer) sont regroupés dans l'état II, dans un même poste de l'actif ("Fonds d'exploitation fournis aux autres agences d'exécution") et un même poste du passif ("Fonds d'exploitation payables aux autres agences d'exécution"), à l'exception des engagements non réglés qui font l'objet d'une rubrique distincte. Comme la plupart des agences d'exécution fournissent effectivement, dans la situation des fonds qu'ils adressent au PNUD, une ventilation détaillée des comptes de bilan, nous avons recommandé de la reproduire. L'Administration a souscrit à cette recommandation et s'est engagée à présenter les données en question dans la note 4 des états financiers.

Projets exécutés par les gouvernements

57. Les dépenses relatives aux projets exécutés par les gouvernements indiquées dans l'état I sont établies d'après les états intitulés "Situation des fonds" et les rapports sur l'exécution des projets vérifiés et présentés par les gouvernements concernés. Toutefois, les dispositions en vigueur présentent un certain nombre de lacunes :

a) Avant la clôture de ses comptes, le PNUD n'avait reçu que 497 rapports sur l'exécution des projets (portant sur 68 % des projets en cours en 1987), dont 375 seulement (51 % au total) avaient été approuvés par les gouvernements. Les données sur les dépenses de 1987 relatives aux programmes qui figurent dans l'état I sont donc incomplètes pour ce qui est des projets exécutés par les gouvernements. En outre, elles ne portent pas uniquement sur 1987 dans la mesure où elles comprennent également des dépenses d'exercices antérieurs (dépenses portées dans les rapports sur l'exécution des projets reçus après la clôture des comptes de 1986, qui ont été comptabilisées en 1987). En outre, 102 rapports sur l'exécution de projets en 1986 (soit 18 % du total de l'année en question) n'étaient toujours pas parvenus au moment de la clôture des comptes de 1987.

b) Une partie de ces dépenses représente des dépenses effectuées directement par le siège et les bureaux extérieurs du PNUD ou les organismes coopérateurs. Leur montant au 31 décembre est indiqué dans l'état II à la rubrique "Sommes à recevoir-fonds d'exploitation fournis aux gouvernements", en attendant l'arrivée des rapports correspondants sur l'exécution des projets. Pour réduire le volume des dépenses relatives aux projets exécutés par les gouvernements non comptabilisées au 31 décembre, nous avons recommandé de procéder, sur les états I et II, à un ajustement de 2 769 000 dollars, montant qui a été clairement identifié comme représentant des dépenses encourues par le siège, les bureaux extérieurs et les organismes coopérateurs pour le compte des gouvernements et figurant dans le

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

solde au 31 décembre 1987 des "fonds d'exploitation fournis aux gouvernements". L'Administration n'a pas accepté cet ajustement pour 1987 mais s'est engagée à enregistrer directement ces dépenses à partir de 1988.

c) Le solde des "fonds d'exploitation fournis aux gouvernements" comprend également des avances qui leur ont été versées au titre des dépenses relatives aux programmes pour 1988 et des avances qu'ils ont dépensées mais qui ne peuvent être comptabilisées parce que les rapports sur l'exécution des projets correspondants n'ont pas encore été reçus. Nous ne sommes pas en mesure de dire avec précision de combien sont surévaluées, sur l'état II, les sommes à recevoir au titre des dépenses de 1987 ou d'exercices antérieurs relatives aux programmes.

58. En examinant les engagements non réglés inclus dans les dépenses relatives aux programmes du Bureau des services d'appui aux projets, nous avons constaté que dans plusieurs cas les règles de césure du PNUD n'avaient pas été strictement appliquées. Nous avons donc recommandé de passer une écriture de redressement afin de réduire de 697 000 dollars les dépenses de 1987 relatives aux programmes et les engagements non réglés au 31 décembre. L'Administration a accepté un redressement de 327 000 dollars seulement.

59. L'Administration a fait observer ce qui suit :

> "Les difficultés qu'a le PNUD à obtenir des rapports vérifiés sur les dépenses relatives aux projets exécutés par les gouvernements ont été portées à l'attention du Conseil d'administration à sa trente-cinquième session en juin 1988, en même temps que des propositions de l'Administrateur visant à éliminer la plupart d'entre elles en révisant les procédures comptables. Dans sa décision 88/18, le Conseil d'administration a approuvé les recommandations de l'Administrateur sur ce point, recommandations qui seront appliquées au cours du second semestre de 1988."

Questions de vérification des comptes

Recours aux services des vérificateurs externes des comptes des agences d'exécution

60. Après avoir examiné les rapports de vérification des comptes pour 1986, nous avons rendu visite à trois agences d'exécution en novembre et décembre 1987. La question a été traitée parallèlement par le Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique au cours de sa réunion de novembre 1987. L'examen des deux grandes questions en cause a conduit le Comité à recommander que les certificats de vérification soient publiés et les états financiers présentés par les organismes vérifiés en temps voulu.

61. Les états financiers vérifiés présentés par les agences d'exécution ne sont pas reçus avant la clôture des comptes du PNUD (c'est-à-dire fin avril), ni même avant la publication de l'opinion des vérificateurs externes des comptes du PNUD. C'était la principale raison de la réserve exprimée par le Comité dans son opinion de 1986. La même réserve s'applique aux comptes de 1987. De plus, une autre difficulté résultant de cette procédure est apparue lors de notre visite à l'une des agences d'exécution : un ajustement réduisant de 5 millions de dollars les dépenses relatives aux programmes pour 1985 n'a pas été communiqué avant la clôture des comptes du PNUD pour 1985 ni mentionné en tant qu'ajustement des dépenses relatives aux programmes d'exercices antérieurs en 1986 (état I). Les dépenses de 1986 étant présentées aux fins de comparaison dans l'état I, l'Administration a

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

accepté notre recommandation tendant à rendre compte de cet ajustement dans une note explicative des états financiers (note 10).

62. En 1988, le Comité a demandé aux vérificateurs externes des comptes des agences d'exécution d'accélérer chaque fois que possible la publication de leurs rapports succincts de vérification des attestations conexes. Grâce à l'excellent esprit de collaboration des vérificateurs externes des comptes, le Comité a reçu 23 réponses pour un total de 24 agences; 18 certificats de vérification ou attestations concernant des agences représentant 66 % des dépenses relatives aux programmes en 1987 ont été reçus avant la fin du mois d'avril 1988. Nous estimons qu'une coordination plus poussée entre toutes les parties intéressées (administrations et vérificateurs externes des comptes) permettra à toutes les agences d'exécution de présenter à l'avenir leurs comptes dans les délais impartis.

63. Pour ce qui est des agences d'exécution ayant adopté un exercice financier biennal, l'absence de vérification annuelle, surtout dans le cas de celles qui réalisent des dépenses importantes, a les conséquences suivantes :

i) S'agissant de l'exercice financier qui correspond à la première année de l'exercice biennal des agences intéressées du PNUD, les états I et II du PNUD ne sont pas vérifiés en ce qui concerne ces agences;

ii) Pour ce qui est de l'exercice financier du PNUD qui correspond à la seconde année de l'exercice biennal des agences en question, si l'état II fait effectivement l'objet d'une vérification en ce qui concerne tous les projets exécutés par les agences, l'état I doit être considéré comme non vérifié quant à la portion concernant les agences ayant un exercice biennal, puisque les vérificateurs externes des comptes ne certifient pas la répartition des dépenses relatives aux projets entre les deux années de l'exercice biennal.

Bien que ces cas soient prévus à l'article 17.1 du règlement financier du PNUD, nous sommes d'avis qu'ils devraient être limités aux agences exécutant des projets du PNUD dont les dépenses à charge de ce dernier ne sont pas importantes.

Nous avons recommandé que l'Administration prenne les dispositions nécessaires pour obtenir de toutes les agences d'exécution des états vérifiés annuels des fonds d'exploitation. S'il doit en résulter un surcroît de coûts de vérification, l'imputation de ces coûts devrait être fixée d'un commun accord entre les administrations intéressées. Il convient de noter à cet égard que le PNUD prévoit à l'heure actuelle une augmentation importante des coûts de vérification des projets exécutés par les gouvernements.

64. L'Administration a répondu qu'elle avait

"demandé aux agences d'exécution qui établissent et vérifient leurs comptes selon un cycle biennal (Organisation des Nations Unies, OIT, FAO, Unesco, OMS et ONUDI) de consulter leurs vérificateurs externes des comptes à propos de la faisabilité et des incidences financières de la publication de certificats annuels de vérification des comptes pour les activités financées par le PNUD".

L'Administration a déclaré en outre que

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

"dans leurs réponses, ces agences ne se sont pas montrées favorables à une telle modification des procédures existantes et ont notamment souligné que cette proposition aurait à être examinée par leur propre conseil d'administration, appellerait des modifications de leur règlement financier en vigueur et comporterait d'importantes incidences financières. Ce problème a fait l'objet d'un examen approfondi à la session de juin 1988 du Conseil d'administration du PNUD, qui a demandé que la question soit examinée par le Groupe de vérificateurs externes des comptes et proposé que le Conseil économique et social invite les conseils d'administration des organisations intéressées à se pencher sur la question".

65. A la suite de consultations avec d'autres vérificateurs externes des comptes, il a été convenu que les modalités et la portée de la vérification des états des fonds d'exploitation seraient examinées plus avant à la session de novembre 1988 du Groupe de vérificateurs externes des comptes, et le Secrétaire exécutif du Comité des commissaires aux comptes a expliqué la position prise par le Comité à ce sujet, dans une lettre adressée au Comité consultatif pour les questions administratives, qui examinera la question en septembre prochain.

Vérification des comptes des projets exécutés par les gouvernements

66. Comme l'a noté le Comité dans son rapport de 1986, les dépenses relatives aux projets exécutés par les gouvernements ne sont généralement pas vérifiées : les rapports vérifiés sur l'exécution des projets reçus par le PNUD à la fin du mois d'avril 1988 ne représentaient que 2 % des rapports de 1987 et 7 % de ceux de 1986. Cette situation limite considérablement l'expression de notre opinion et nous renforce dans la réserve déjà exprimée plus haut à propos des projets exécutés par les gouvernements. L'Administration propose maintenant au Conseil d'administration de renforcer les procédures de vérification externe des comptes des projets exécutés par les gouvernements, et nous souscrivons à l'opinion selon laquelle ces vérifications pourraient être organisées par roulement à condition d'être planifiées, contrôlées et exécutées de façon appropriée, conformément aux normes de vérification généralement acceptées. Les propositions de l'Administrateur ont été entérinées par le Conseil d'administration (voir plus haut, par. 59).

Comptabilité des contributions au titre de la participation aux coûts et des contributions de contrepartie en espèces

67. Dans son rapport de 1986, le Comité a noté que les contributions au titre de la participation aux coûts et les contributions de contrepartie en espèces des gouvernements étaient versées au profit de tel ou tel pays ou projet et que l'usage que l'on pouvait en faire était donc limité, alors que les contributions volontaires ne faisaient, de par leur nature, l'objet d'aucune restriction. Le Comité a donc recommandé que les recettes correspondantes soient comptabilisées sur la base des engagements, que le solde non dépensé soit comptabilisé sur une base brute en tant que recette perçue à l'avance et que les soldes négatifs ne soient plus déduits des soldes positifs mais comptabilisés en tant que sommes à recevoir dans l'état II. A la suite de l'examen dont il est rendu compte en détail dans le rapport du Comité pour 1986 1/, l'Administration n'a pas accepté de comptabiliser les contributions reçues sur la base des engagements mais a décidé de faire figurer les soldes négatifs des contributions au titre de la participation aux coûts dans une note relative à l'état II. La note d) révèle que les soldes négatifs, qui sont en fait des sommes à recevoir des gouvernements, atteignaient 907 342 dollars pour un total de 31 projets au 31 décembre 1987.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

68. Nous avons noté que cinq de ces projets présentaient déjà un solde négatif au 31 décembre 1986 et que celui-ci n'avait pas été liquidé depuis malgré les assurances selon lesquelles "dans chaque cas, il a été possible de prendre des mesures dès les premiers mois de 1987 pour liquider les soldes négatifs". Ceci est une nouvelle preuve de ce que les soldes négatifs peuvent représenter des sommes considérables à recevoir à long terme qui, étant donné leur caractère spécifique, devraient être comptabilisées en tant que telles à l'état II et identifiées à la note explicative 9 a) des états financiers. Nous avons également noté qu'en ce qui concerne 23 projets achevés accusant un solde disponible positif (1 million de dollars au total), aucune mesure n'a été prise jusqu'à présent pour affecter les dommes non dépensées en consultation avec le donateur.

69. L'Administration a fait l'observation suivante :

"Après avoir examiné les recommandations faites en 1986 par le Comité en ce qui concerne la base de comptabilisation des contributions au titre de la participation aux coûts et de contributions de contrepartie en espèces à sa trente-cinquième session en juin 1988, le Conseil d'administration a décidé que la base sur laquelle sont actuellement comptabilisées les recettes et les dépenses liées à ces contributions et aux fonds d'affectation spéciale devrait être maintenue en attendant que cette question soit examinée par le Groupe de vérificateurs externes des comptes. Il s'est félicité des mesures prises par l'Administrateur pour que soient divulgués plus complètement dans les états financiers du PNUD les dépassements de crédits touchant des projets financés à l'aide de contributions au titre de la participation aux coûts et de contributions de contrepartie en espèces des gouvernements.

Le PNUD a mené une enquête sur les 31 projets dont les soldes négatifs d'un total de 907 342 dollars n'avaient pas été réglés à la fin de 1987. Au moment de l'établissement du présent rapport, cinq seulement de ces projets présentaient encore un solde négatif, d'un montant total de 102 765 dollars (dont un solde de 90 748 dollars), et le PNUD suit avec les gouvernements intéressés le paiement des montants dus.

S'agissant des projets achevés qui accusent un solde positif, il convient de noter que même si les activités sont achevées, le projet n'est totalement clos sur le plan financier que lorsque toutes les dépenses ont été réglées et que le budget définitif est établi. Une fois les opérations effectuées, tout solde restant est transféré sur un compte distinct et l'on engage alors des consultations avec le donateur pour décider de l'affectation du solde des sommes non dépensées. Nous prendrons les mesures appropriées pour obtenir que des budgets définitifs soient présentés en ce qui concerne ces projets et pour en accélérer la clôture financière afin que des consultations puissent être engagées avec les donateurs à propos de l'affectation de tout solde résiduel."

70. Pour ce qui est des contributions de contrepartie en espèces, notre vérification a fait apparaître les faits suivants :

a) Il n'existe aucune documentation permettant de retracer les dépenses au titre des contributions de contrepartie en espèces pour 1987 (9 484 968 dollars) ou d'étayer le calcul du solde des fonds non dépensés au 31 décembre 1987 (10 146 634 dollars) projet par projet; nous ne sommes donc pas en mesure d'émettre une opinion en ce qui concerne ces montants;

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

b) Pour ce qui est des contributions de contrepartie en espèces versées en monnaie locale, la seule documentation disponible présentant une ventilation par projet était établie en dollars des Etats-Unis; il était donc impossible de la faire concorder avec les chiffres exprimés en monnaie locale;

c) On ne dispose d'aucun état comparatif des recettes et des dépenses à la fin de l'exercice et il n'est donc pas possible de confirmer que les soldes disponibles des différents projets sont tous positifs.

L'Administration a reconnu qu'aucune ventilation des recettes et des dépenses par projet n'était disponible et s'est engagée à s'attaquer au problème de 1988 en mettant sur pied une base de données et une procédure informatisées spécifiques.

Questions diverses concernant l'état I

Engagements non réglés sur les crédits budgétaires

71. Les procédures varient selon que les dépenses sont effectuées au siège, où il est obligatoire de comptabiliser les engagements tout au long de l'exercice, ou dans les bureaux extérieurs, où les engagements ne sont comptabilisés qu'à la fin de l'exercice. Les engagements non réglés des bureaux extérieurs ne sont pas justifiés par des documents au siège et nous n'avons pu vérifier le montant de 2,6 millions de dollars pour 1987. Quant aux engagements non réglés comptabilisés par les unités administratives du siège, nous en avons examiné 17 % (soit 1,3 million de dollars sur 7,4 millions) dont 38 % (0,5 million de dollars) n'étaient étayés par aucune pièce justificative ou avaient été comptabilisés en 1988. L'Administration s'est engagée à examiner le montant des engagements non réglés signalés mais n'a pas ajusté le compte du PNUD en conséquence (voir tableau 6). On retrouve un autre indice de la tendance à engager trop de dépenses dans le montant des "économies" réalisées sur les engagements des exercices précédents : 23 % (2,5 millions de dollars) des engagements de dépenses pour 1986 ont été annulés à la fin de 1987. Cela montre que les dépenses budgétaires de 1986 étaient gonflées et que les "économies" ultérieures ont artificiellement réduit les dépenses de 1987.

Il s'agit là d'un indice supplémentaire du fait que, conformément aux principes de comptabilité généralement acceptés, ainsi qu'au règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU, les engagements de dépenses non réglés ne devraient être comptabilisés qu'en se fondant sur la notion de fourniture des apports qui permet de délimiter précisément les exercices financiers.

72. L'Administration a fait l'observation suivante :

> "Pour ce qui est d'étayer par des pièces justificatives les engagements de dépenses non réglées comptabilisés à la fin de l'exercice avec l'approbation du représentant résident, nous n'avons pas jugé nécessaire de demander de faire envoyer au siège des documents supplémentaires étayant le bien-fondé de la démarche du représentant résident. Compte tenu du principe de la décentralisation des décisions, nous avons jugé approprié de nous fier à la déclaration du représentant résident sur ce point. Nous examinerons cependant cet aspect de nos procédures d'engagement de dépense et de nos contrôles financiers dans le cadre d'un examen global de ces procédures devant être effectué en 1988. Cet examen permettra aussi de réitérer les instructions données aux agents certificateurs du siège en ce qui concerne les critères régissant les engagements de dépenses t la nécessité de les examiner périodiquement."

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Dépenses nettes ou dépenses brutes

73. Les dépenses budgétaires biennales sont actuellement présentées sur une base nette dans l'état I, tandis que ce sont des chiffres bruts qui figurent au tableau 6. Nous estimons, au moins en ce qui concerne les activités de base du PNUD, que les dépenses d'administration devraient être comptabilisées sur une base brute sans que les recettes connexes ne viennent en déduction des dépenses globales. A cet effet, nous avons recommandé que les contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs soient pleinement reflétées dans l'état I (ce qui impliquerait aussi que, dans l'état I, les virements ne seraient pas déduits des contributions volontaires). Il en résulterait une augmentation de 14 943 311 dollars des recettes et des dépenses pour 1987 (28 503 420 dollars pour l'exercice biennal 1986-1987) et cela fournirait une mesure plus exacte des dépenses d'administration effectives, toutes sources de financement confondues.

74. L'Administration a fait le commentaire suivant :

> "Nous estimons qu'il convient de faire figurer cette information dans les états financiers et que cela est pleinement conforme à l'article 4.9 du Règlement financier du PNUD qui stipule que les contributions en espèces aux dépenses des bureaux extérieurs doivent figurer en tant que recettes dans le budget biennal. La présentation faite à l'état I est également conforme à toutes les autres présentations de données concernant les ressources financières globales faites au Conseil dont les membres se préoccupent avant tout de savoir quel est le montant net des dépenses imputées sur la masse commune des ressources du PNUD dans le cadre du budget biennal. Il convient aussi de noter que, puisque les gouvernements hôtes peuvent s'acquitter de leur obligation de contribuer aux dépenses des bureaux extérieurs, soit en espèces, soit en nature, et puisque les contributions en nature n'apparaissent pas dans les états financiers, ces états ne peuvent jamais rendre compte des 'dépenses effectives' totales des bureaux extérieurs."

Droits du personnel

75. Dorénavant, les droits du personnel, notamment le droit au congé annuel, ne sont plus comptabilisés en fin d'exercice, bien que les montants correspondants soient dus au personnel et devraient être versés en cas de départ, de renvoi ou d'expiration du contrat des intéressés. Nous estimons que ces prestations accumulées devraient être comptabilisées à la fin de l'exercice conformément aux principes de comptabilité généralement acceptés et aux pratiques de comptabilisation suivies par le PNUD. A cet égard, une procédure spécifique devrait être, le cas échéant, mise sur pied afin que le montant pertinent puisse être déterminé à temps pour la clôture des comptes. L'Administration a accepté de mentionner cette exception à la comptabilité d'engagements à la note explicative 1 b) des états financiers. Elle est cependant d'avis que sa pratique actuelle est "pleinement justifiée si on la considère au point de vue du rapport coûts-avantages" et est "conforme à celle d'autres organismes des Nations Unies".

Comptabilisation des intérêts

76. En raison de retards techniques et des délais à respecter, le revenu des placements des contributions au titre de la participation aux coûts, des fonds disponibles dans le cadre d'accords relatifs aux services de gestion et des soldes des fonds d'affectation spéciale dont le PNUD assure la gestion, est comptabilisé à

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

la rubrique "recettes accessoires" (état I). Ultérieurement, au cours de l'exercice suivant, après réception des données concernant les dépenses communiquées par les agences d'exécution et une fois la répartition des contributions au titre de la participation aux coûts achevée, le revenu des placements est ventilé, conformément aux critères définis par la Trésorerie, selon les sources de financement appropriées. Ce délai d'un an dans l'affectation du revenu des placements est une exception à la comptabilisation d'engagements. Par conséquent, la rubrique intitulée "Recettes pour l'exercice" aux états I, XV, XXV et XXVII peut être considérée comme trompeuse puisque les revenus des placements apparaissant dans ces états ont trait aux exercices précédents. Nous considérons que la pratique actuelle, qui constitue une exception au principe de la comptabilisation d'engagements, devrait être reflétée à la note explicative 1 a) des états financiers de 1987, en vue de corriger l'ensemble de la procédure en 1988. L'Administration a répondu qu'elle "examinerait la possibilité d'affecter le revenu des placements sur la base des montants estimatifs provisoires des dépenses ou, si cela n'est pas possible, de divulguer les procédures utilisées dans une note aux états financiers".

Pertes inscrites au compte des profits et pertes

77. Jusqu'à présent, seul le montant total des pertes de numéraires et d'effets à recevoir passé par profits et pertes est indiqué dans le rapport financier de l'Administrateur et des précisions sont fournies au Conseil dans un document distinct. Les montants passés par profits et pertes n'apparaissent pas en tant que tels dans les états financiers puisqu'ils sont déduits des "Recettes accessoires" dont le montant net figure dans l'état I ou inclus dans les dépenses au titre des projets ou du budget biennal. Cependant, eu égard à l'importance du montant de 1987, l'Administration a accepté de faire apparaître les pertes passées par profits et pertes dont le montant est déduit des "Recettes accessoires" dans une ligne distincte du tableau 4 (1,1 million de dollars). Ayant fait passer par profits et pertes cette créance douteuse de 1,1 million de dollars que le Comité avait recommandé d'inscrire dans une provision en 1986, l'Administration a pu contre-passer ladite provision, dont cette créance irrécouvrable constituait le principal élément. Toutefois, une autre provision d'un montant de 1 million de dollars ayant été constituée en 1987 (voir par. 72), le montant contre-passé ne représentait en chiffres nets que 1,4 million de dollars, comme l'indique l'état I. Nous sommes d'avis que ces explications auraient dû être fournies dans les notes explicatives des états financiers, qui ne sont pas totalement explicites à cet égard (voir note 25).

Autres problèmes relatifs à l'état II

Biens durables

78. L'Administration avait refusé d'indiquer la valeur des biens durables dans un tableau accompagnant les états financiers, comme le Comité le lui avait recommandé dans son rapport pour 1986 1/. Toutefois, il avait été convenu que le rapport financier de l'Administrateur pour 1987 indiquerait la valeur de tous les biens, y compris les terrains et les bâtiments, inventoriés au siège. Tout en nous félicitant de la publication de ces renseignements, nous avons noté : a) que du fait de leurs lacunes, les inventaires des bureaux extérieurs ne pouvaient toujours pas être pris en compte; b) que les logiciels achetés ou mis au point par le PNUD n'étaient pas comptabilisés.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

79. L'Administration a fourni l'explication suivante :

"Au moment de l'établissement des états financiers, on n'avait pas de données d'ensemble sur tous les biens durables utilisés à des fins administratives. Depuis, on a obtenu les chiffres ci-après qui donnent avec une approximation suffisante la valeur des biens durables au 31 décembre 1987 :

Matériel durable - bureaux extérieurs	21 589 075
Matériel durable - siège	6 636 639
Logiciels	284 758
	28 510 472

Sont comprises dans les données relatives aux logiciels les achats effectués jusqu'en avril 1988 inclus. Les frais de mise au point par le PNUD des logiciels destinés aux différentes applications informatiques n'ont pas été comptabilisés séparément. Ces logiciels n'ayant de valeur que pour le PNUD, nous ne voyons pas l'utilité d'en calculer le coût à seule fin d'établir un inventaire. Etant donné qu'il est difficile de retenir les mêmes dates de césure pour tous les bureaux extérieurs, l'évaluation de leurs biens durables exigerait un certain nombre d'ajustements. L'Administration pense être en mesure de régulariser la présentation des inventaires dans les états financiers de 1988."

80. Le PNUD a été autorisé, sous condition, à réaliser lui-même des projets de construction financés grâce à la réserve pour l'octroi de prêts à la construction et a présenté les biens durables y afférents dans l'état II ("Travaux en cours - constructions du PNUD") et le tableau 11, faisant là ce qui semble un premier pas vers la capitalisation des valeurs immobilisées. Nous estimons que les notes 1 d) et 1 e) des états financiers auraient dû refléter ce changement d'approche.

81. L'Administration a fourni l'explication suivante : "Les constructions financées à l'aide de la réserve pour l'octroi de prêts à la construction appartiennent à la réserve et une fois terminés seront donc inscrites à la rubrique Placements de la réserve. Il n'est pas prévu de capitaliser les constructions, dont le coût sera, à terme, compensé par les loyers."

82. Une nouvelle procédure comptable ayant été utilisée en 1987, les loyers qui, auparavant, étaient portés aux comptes "Avances à recouvrer localement (ARL)" des bureaux extérieurs ont été entièrement virés au compte des recettes accessoires, sauf dans les cas du Tchad et de la Guinée (soit un montant de 550 000 dollars). L'Administration a expliqué qu'elle devait effectuer une analyse approfondie avant de virer les loyers de ces deux bureaux extérieurs aux recettes accessoires.

83. L'Administration a accepté de constituer une provision de 1 million de dollars en contrepartie du solde débiteur du compte de la flotille de pêche de la FAO et d'indiquer dans la note 8 des états financiers le passif encouru à la suite d'un accident d'avion.

Evaluation des placements

84. Les éléments d'actif libellés en monnaies étrangères (placements et encaisse) sont comptabilisés dans les états financiers (état II) au taux de change fixé pour les opérations de l'ONU du mois de décembre. Toutefois, étant donné que ce taux reflète les conditions du marché à la fin du mois de novembre et au début du mois de décembre et que le dollar s'est rapidement déprécié par rapport aux autres

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

devises en décembre 1987, les éléments d'actif libellés dans ces devises ont été sous-évalués au 31 décembre. L'Administration a accepté d'indiquer le montant de la sous-évaluation (27 millions de dollars) dans la note 26 des états financiers.

85. Dans son rapport de 1986, le Comité signalait qu'à la suite d'un différend entre un gouvernement et le PNUD au sujet du taux de change applicable aux opérations du PNUD, 1 144 000 dollars avaient été imputés au chiffre indicatif de planification (CIP) du pays concerné. En 1987, un montant de 70 890 dollars, représentant le solde des pertes non comptabilisées, a de même été imputé au CIP national. Etant donné que la procédure d'arbitrage engagée devant la Cour internationale de Justice a été suspendue et qu'aucune décision n'a été prise, nous continuons de penser que ces montants n'auraient pas dû être imputés au CIP mais conservés dans un compte d'attente. L'Administration a déclaré que la pratique comptable qu'elle avait suivie précédemment était "également applicable au montant de 70 890 dollars représentant le solde des pertes non encore comptabilisées".

Questions diverses

Présentation des états financiers

86. Suite à des recommandations antérieures du Comité, l'Administration a accepté de prendre les mesures suivantes :

a) Reclasser les différents types de dépenses inscrites dans l'état I par grandes catégories;

b) Inclure dans le tableau 6.1 les montants estimatifs révisés les plus récents ainsi que les dépenses effectives;

c) Regrouper les trois tableaux présentant les placements (ressources générales, réserve opérationnelle et réserve pour l'octroi de prêts à la construction) en un tableau unique pour faire ressortir le fait que tous les placements sont en réalité intimement liés.

87. Nous avons néanmoins recommandé les modifications suivantes :

a) Afin de respecter rigoureusement la subdivision des dépenses en trois grandes catégories à des fins budgétaires, nous avons recommandé de faire figurer les dépenses afférentes au financement intérimaire de services d'experts, aux congés de maladie de longue durée et au versement d'indemnités sur la ligne des "dépenses d'appui aux programmes", qui est la catégorie appropriée dans l'état I;

b) Le compte du Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés devrait être séparé du compte du PNUD, comme c'est déjà le cas pour les autres fonds d'affectation spéciale;

c) Pour bien faire ressortir l'importance du compte du PNUD, nous recommandons à nouveau que tous les états concernant les fonds d'affectation spéciale soient renvoyés en fin de rapport, après l'ensemble des états et tableaux intéressant le PNUD proprement dit;

d) En ce qui concerne les fonds d'affectation spéciale qui ont été complétés par des fonds d'affectation ponctuelle (voir état XXVIII), il faudrait, par souci de cohérence, dresser des états consolidés des recettes et des dépenses comme c'est déjà le cas pour l'actif et le passif.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

88. Conformément aux recommandations formulées antérieurement par le Comité, il reste à publicer des instructions comptables à usage interne décrivant l'objet et les modalités de fonctionnement des différents comptes existants.

89. L'Administration a fait les observations suivantes :

"a) Nous estimons qu'il est préférable de maintenir la pratique suivie les années passées et de faire figurer les dépenses afférentes au financement intérimaire des services d'experts, aux congés de maladie de longue durée et au versement d'indemnités sur une ligne distincte dans l'état I car ce ne sont à proprement parler ni des "dépenses relatives aux programes" ni des "dépenses d'appui aux programmes". Par nature, il s'agit du coût de services d'experts qu'il faudrait normalement imputer au budget des projets, ce qui, en l'occurrence, serait manifestement injuste, car cela reviendrait à l'imputer au CIP de pays qui n'en retirent pourtant aucun avantage;

b) En ce qui concerne le Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés, le fait qu'il soit inclus dans le compte du PNUD, au côté des autres grands programmes, tient à de puissantes raisons historiques qui ont été exposées aux commissaires aux comptes lorsqu'ils ont établi le rapport 1986. Depuis sa création dans les années 70, le Fonds est considéré comme une source de financement supplémentaire pour les CIP des pays les moins avancés et la programmation de ses ressources est depuis lors étroitement intégrée à celle des ressources constituées par les contributions volontaires au PNUD. Le Conseil d'administration lui-même étudie la situation du fonds lorsqu'il examine les ressources générales du PNUD. Tout en reconnaissant qu'il est possible techniquement de considérer ce fonds comme un fonds d'affectation spéciale, l'Administration ne voit pas en quoi il serait avantageux de renoncer à l'intégrer au compte du PNUD, alors que cette pratique a toujours été suivie depuis la création du Fonds et qu'elle permet de donner un tableau clair et complet de sa situation financière;

c) Quant à la recommandation visant à renvoyer les états relatifs aux fonds d'affectation spéciale à la suite des états et tableaux intéressant le PNUD proprement dit, si son intérêt ne nous apparaît pas clairement nous l'étudierons néanmoins plus avant car le nombre de fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD ne cessant d'augmenter, il serait peut-être préférable de leur consacrer une section distincte dans les états financiers;

d) Nous avons l'intention d'appliquer la recommandation visant à consolider les recettes et dépenses des fonds d'affectation ponctuelle avec celles des fonds principaux correspondants, comme cela se fait déjà pour l'actif et le passif.

Fonds d'équipemenent des Nations Unies (FENU) - Etat VII

90. L'Administration a accepté notre recommandation visant à identifier et présenter séparément les dépenses relatives aux projets et les dépenses d'appui aux programmes remboursées aux agences d'exécution, précédemment réunies sous une même rubrique intitulée "dépenses relatives aux projets".

91. Les "sommes à recevoir" au 31 décembre représentent, à concurrence de 421 597 dollars, des bordereaux interservices dont certains concernent des créances datant de plus d'un an. Etant donné les risques de non-recouvrement, nous avons recommandé de prendre des mesures afin de solder plus rapidement les comptes anciens.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

92. Au cours des deux dernières années, les engagements non réglés ont augmenté de façon spectaculaire, atteignant environ 40 % du total des dépenses du FENU en 1987. En vérifiant les engagements non réglés présentés au FENU par le Bureau des services d'appui aux projets, nous avons constaté qu'un montant de 415 000 dollars correspondait en fait à des bons de commande émis en 1988 et, partant, ne pouvait être comptabilisé comme une dépense de 1987. L'Administrationn a accepté de passer une écriture de redressement.

93. Etant donné l'importance du poste équipement dans les dépenses du FENU, le fait de ne pas tenir compte de la notion de livraison effective pour comptabiliser les engagements non réglés a des conséquences plus importantes que pour les autres activités, qu'elles soient de base ou non. En effet, comme le total des dépenses pour le fonds principal et pour les fonds d'affectation ponctuelle s'élève à 44 millions de dollars en 1987, et que, sur 17 millions de dollars d'engagements non réglés, 10 millions concernent des dépenses de l'année 1988, les dépenses de 1987 sont fortement gonflées. Toutefois, étant donné que quelque 8 millions de dollars d'engagements non réglés de 1986 auraient dû être imputés à 1987 si l'on avait retenu le critère de la livraison, l'écart net pour 1987 peut être estimé à 2 millions de dollars, soit 5 % des dépenses. Ce pourcentage est jugé important.

Budget

Tendances budgétaires

94. Pour éviter le risque de mal interpréter les tendances budgétaires, nous sommes convenus avec l'Administration de définir les dépenses de fonctionnement du PNUD comme étant les dépenses inscrites au budget de l'exercice biennal, les dépenses budgétaires couvertes par les contributions des gouvernements aux dépenses des bureaux extérieurs et les dépenses extra-budgétaires liées aux programmes de participation aux coûts. Effectuée sur cette base, la vérification des comptes a fait apparaître une augmentation de la part des ressources du PNUD consacrée aux dépenses de fonctionnement.

95. Ces dépenses ont en effet augmenté de 10,2 % en 1987, alors que l'augmentation du taux d'exécution des programmes a été très limitée (1,6 %). En moyenne, leur taux annuel d'augmentation, qui s'était maintenu à 3,5 % entre 1980 et 1984, s'établit à 9,4 % pour la période 1985-1987. Le graphique 1 fait effectivement apparaître une remontée abrupte de la courbe de ces dépenses. L'Administration a expliqué que cette évolution était dans une large mesure imputable aux fluctuations monétaires. Nous ne pouvons souscrire à ce point de vue car une analyse approfondie des incidences des fluctuations monétaires aboutirait certainement à un schéma complexe montrant que diverses catégories de dépenses sont touchées différemment par les variations des taux de change. On n'a pas étayé concrètement cette analyse, mais on ne saurait considérer que les fluctuations monétaires expliquent le changement de tendance très net évoqué plus haut. L'Administration aura donc bien du mal à stabiliser les dépenses de fonctionnement au cours de l'exercice biennal 1988-1989 comme elle s'est engagée à le faire lorsqu'elle a présenté le budget actuel.

96. Outre une augmentation en valeur absolue, les dépenses de fonctionnement ont aussi progressé par rapport aux ressources du PNUD, comme il ressort du graphique 2 et du tableau y relatif. Depuis 1983, leur part dans le total des dépenses a toujours été de 16 % ou plus (16,5 % en 1987), à l'exception de 1986 où elle était de 15,4 %. Nous convenons volontiers avec l'Administration qu'il serait peut-être difficile de déterminer quel serait le taux le plus judicieux, mais nous tenons

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

GRAPHIQUE 1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU PNUD
(En millions de dollars E.-U.)

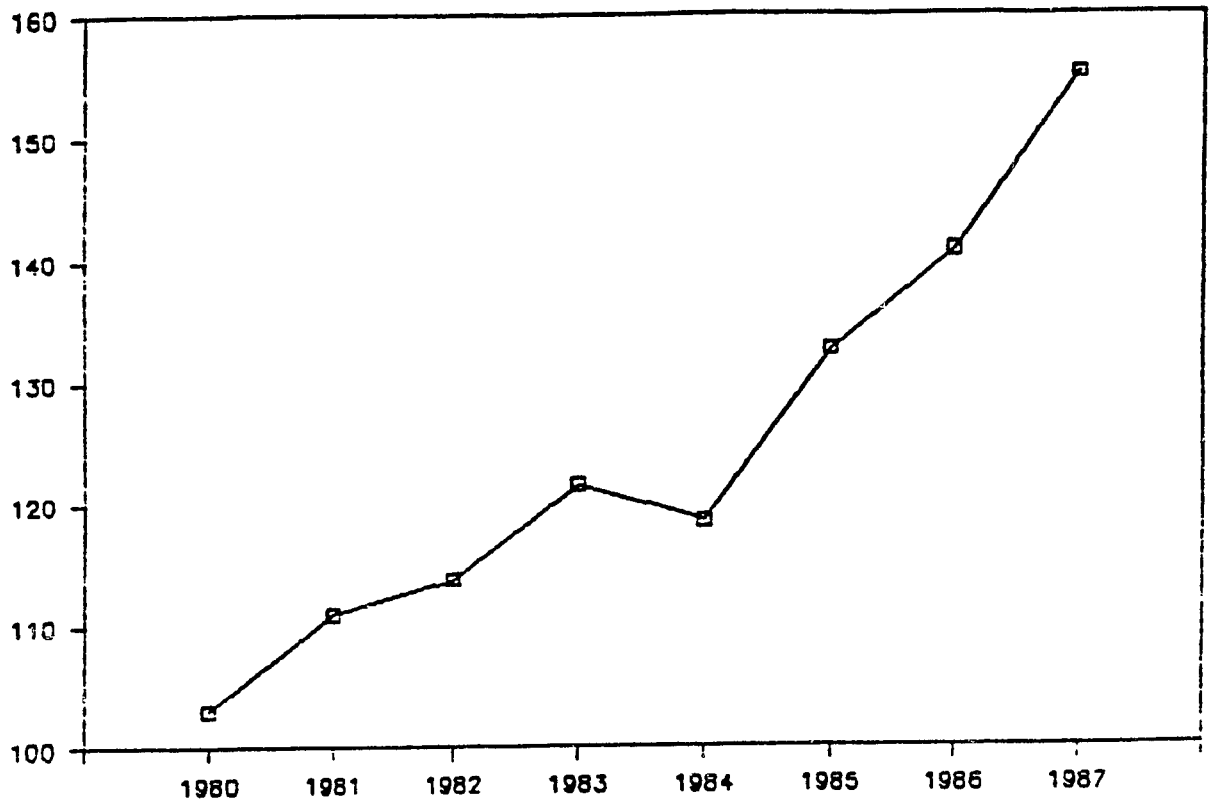

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

GRAPHIQUE 2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET TOTAL DES DEPENSES DU PNUD

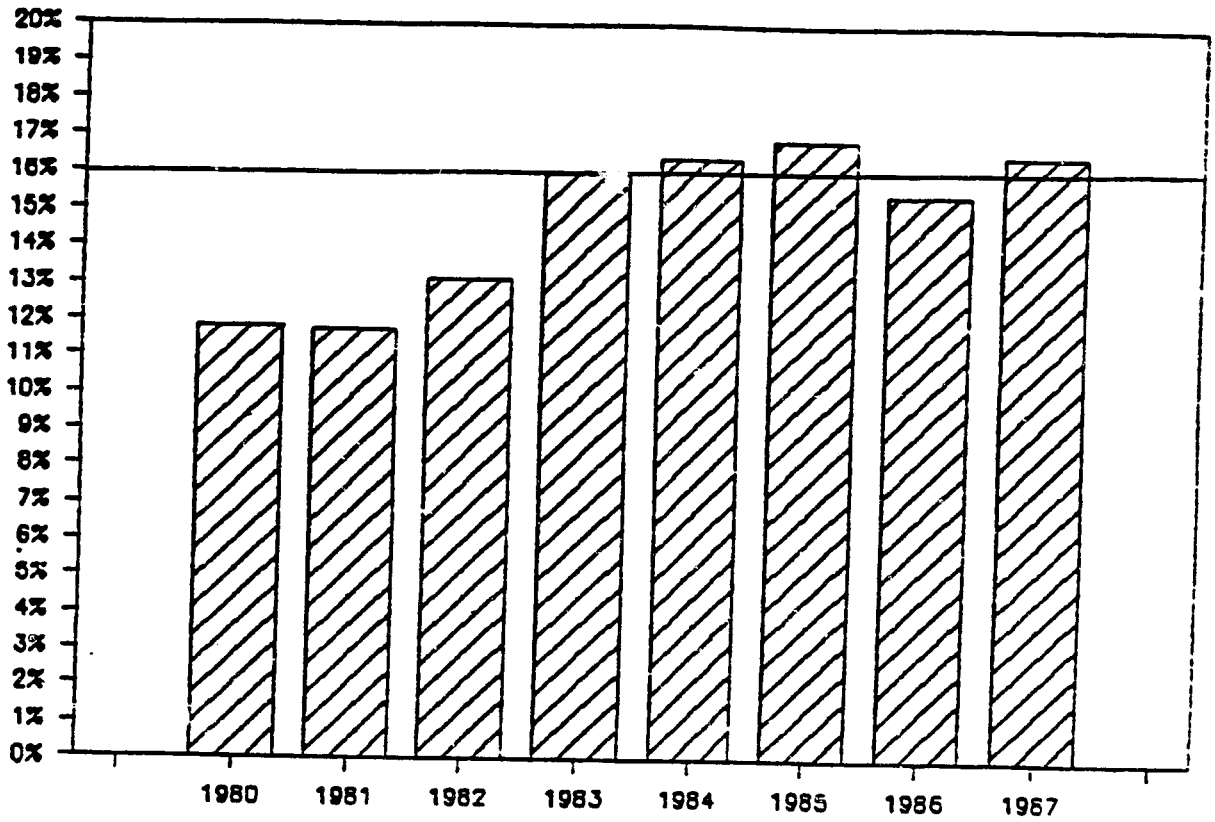

Note : Le présent tableau illustre l'évolution des dépenses de fonctionnement du PNUD, telles qu'elles ont été définies au paragraphe 94, en pourcentage du total des dépenses comme indiqué plus en détail dans le tableau suivant.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Affectation des ressources du PNUD - 1980-1987

(Montants bruts, en millions de dollars des Etats-Unis)

	1980		1981		1982		1983		1984		1985		1986		1987	
	$	%	$	%	$	%	$	$	$	%	$	%	$	%	$	%
Dépenses relatives aux projets a/	678,1	77,4	731,8	77,6	661,8	76,4	559,4	73,7	528,6	73,3	574,2	73,4	689,3	75,2	700,6	74,4
Dépenses d'appui des agences d'exécution b/	94,4	10,8	100,7	10,7	91,3	10,5	78,6	10,3	74,3	10,3	76,2	9,7	86,6	9,4	85,3	9,1
Dépenses de fonctionnement c/	103,1	11,8	110,9	11,7	113,7	13,1	121,4	16,0	118,5	16,4	132,6	16,9	140,8	15,4	155,2	16,5
Total	875,6		943,4		866,8		759,4		721,4		783,0		916,7		941,1	

a/ Y compris les ajustements des dépenses relatives aux programmes des années précédentes.

b/ Y compris les ajustements des dépenses d'appui aux programmes des années précédentes, le financement intérimaire des experts, les coûts relatifs aux congés de maladie prolongés et les versements d'indemnités. Le Bureau des services d'appui aux projets (ex-BEP) et le Groupe des services d'achats interorganisations figurent parmi les agences d'exécution.

c/ Comprennent les dépenses administratives et d'appui aux programmes (montants nets), les dépenses extra-budgétaires liées à la participation aux coûts, les contributions des gouvernements aux dépenses des bureaux extérieurs, les prélèvements sur les contributions volontaires et les divers (par exemple, le produit des ventes de matériel).

Digitized by Dag Hammarskjold Library

aussi à rappeler qu'en réponse aux préoccupations exprimées par le Conseil d'administration à propos de l'évolution des dépenses de fonctionnement, l'Administration s'était elle-même engagée à ne pas dépasser le pourcentage de 16 %.

97. L'Administration a fait les observations suivantes :

"L'Administration admet que les dépenses d'appui aux programmes et les dépenses administratives absorbent un pourcentage croissant des ressources du PNUD et confirme que cette évolution la préoccupe, mais tient aussi à faire observer qu'il n'y a aucun moyen de déterminer a priori quel est le pourcentage approprié pour une organisation unique en son genre comme le PNUD. Les fonctions et mandats du PNUD vont bien au-delà de la simple exécution sur le plan financier des programmes d'assistance technique et couvrent, par exemple, la coordination, les services consultatifs, la coopération avec les ONG, etc. Il n'existe par conséquent aucun lien direct entre son budget et l'utilisation des CIP en tant que telle. En outre, on ne peut établir aucun rapport direct, sur une base annuelle, entre les dépenses budgétaires et les dépenses relatives aux programmes. Enfin, quand on analyse l'augmentation de la part des dépenses de fonctionnement, on se doit aussi de faire la part qui lui revient à la chute du taux d'exécution des programmes enregistrée dans les années 80.

Il importe en outre de souligner que nous ne nous sommes jamais engagés à respecter un pourcentage précis, car le volume des dépenses de fonctionnement doit être évalué en fonction de la charge de travail effective, y compris des éléments qui ne sont pas liés à l'utilisation des CIP. Par ailleurs, la dernière phrase du paragraphe 94 laisse entendre que l'Administrateur s'était engagé à stabiliser les dépenses de fonctionnement au cours de l'exercice 1988-1989; s'il est vrai que nous ferons tout pour que les dépenses restent dans les limites des crédits approuvés par le Conseil pour l'exercice biennal, nous nous réservons toujours le droit de proposer au Conseil un ajustement des crédits si le besoin s'en fait sentir. Les ajustements proposés en faveur de l'Afrique, qui ont été approuvés par le Conseil dans sa décision 88/46, sont un bon exemple à cet égard.

Néanmoins, conformément aux responsabilités qui lui ont été confiées, l'Administrateur est déterminé à ce que le budget du PNUD soit géré avec le plus grand souci d'économie et de rentabilité."

Dépenses de fonctionnement du PNUD imputées aux budgets des projets

98. Les tendances examinées plus haut reposent sur des chiffres qui sont en deçà de la réalité, vu qu'une part des dépenses de fonctionnement est directement imputée aux budgets des projets et n'apparaît pas dans le budget de l'exercice biennal du PNUD. On peut citer, à titre d'exemples, parmi d'autres, le cas des projets d'appui aux programmes et des postes de fonctionnaires du PNUD qui sont imputés au budget de projets.

Projets d'appui aux programmes

99. Les projets précédemment regroupés sous l'appellation de "projets d'appui" font depuis 1984 l'objet de deux nouvelles catégories distinctes, les projets d'appui logistique aux programmes et les projets composites. La création de ces deux nouvelles catégories avait pour but d'introduire une distinction claire entre les dépenses liées aux projets et les dépenses d'ordre administratif. Or, si des

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

directives détaillées ont été publiées en septembre 1984 en ce qui concerne les projets d'appui logistique, rien de tel n'a été fait pour les projets composites. En outre, là où des directives existent, elles n'ont pas été appliquées. En conséquence, la clarification attendue n'a pas eu lieu et de nombreux budgets de projet se voient encore imputer une combinaison de dépenses administratives et de dépenses relatives aux programmes. Suite aux observations formulées dans le rapport du Comité sur les comptes de 1986, l'Administration a procédé à un examen général de l'ensemble des projets d'appui logistique aux programmes et a constaté que 19 projets sur 52 étaient contestables en ce qu'ils couvraient en fait des dépenses à caractère administratif. En conclusion, nous avons recommandé :

i) De publier rapidement des directives strictes régissant les projets composites;

ii) De revoir de façon plus approfondie les projets d'appui logistique pour mettre fin à ceux qui ne sont pas conformes aux directives pertinentes;

iii) De transférer au budget administratif les dépenses administratives imputées aux budgets des projets.

100. L'Administration a fait la réponse suivante :

"L'Administration convient certes que l'application des directives adoptées en 1984 en ce qui concerne les projets d'appui logistique n'a pas été sans poser des problèmes, mais il faut bien voir aussi que ces directives ont contribué à mieux séparer les dépenses relatives aux programmes des dépenses administratives, non seulement sur le plan théorique mais aussi dans la pratique. Le principal problème a résidé dans l'élimination progressive, qui s'est avérée lente, des projets d'appui aux programmes qui étaient en cours d'exécution lorsque les directives ont été adoptées. Suite à l'examen auquel nous avons procédé, des mécanismes sont désormais en place pour veiller à ce que les anciens projets soient éliminés progressivement sur les 6 à 12 mois qui viennent. En outre, conformément à la recommandation des commissaires aux comptes, le projet de directives concernant les projets d'appui logistique, qui remonte à 1984, est actuellement revu une nouvelle fois, l'objectif étant de publier des directives révisées dans les meilleurs délais.

Nous souscrivons entièrement à la dernière recommandation des commissaires aux comptes. Il faut néanmoins noter que cette recommandation ne remet pas en cause l'utilité ou la légitimité des projets d'appui logistique, mais précise que les montants imputés aux budgets des projets qui ne sont pas conformes aux directives devraient être transférés au budget de l'exercice biennal. Il convient aussi de noter que les projets formulés après l'adoption des directives en 1984 ont généralement été formulés et exécutés dans les règles."

Postes du siège imputés aux budgets des projets

101. Les postes de 48 fonctionnaires du siège ont été imputés aux budgets des projets. Dans huit cas, l'imputation avait été approuvée par le Conseil d'administration, lequel, aux dires de l'Administration, était parfaitement au courant de 11 autres. Il reste qu'aucune explication n'a été donnée quant aux 29 postes restants. Nous constatons que ces chiffres ne comprennent pas six postes qui avaient été "régularisés" en 1987, c'est-à-dire transférés au budget administratif. Nous avons recommandé que la totalité des 29 postes susmentionnés soient également inscrits au budget administratif.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

102. L'Administration a expliqué que les postes financés sur des budgets de projets relèvent de trois catégories : a) les postes financés sur des budgets de projets avec l'approbation du Conseil d'administration; b) les postes des groupes d'exécution des projets mis en place lorsque le Conseil d'administration décide de créer des projets mondiaux ou interrégionaux; c) les postes occupés par du personnel d'appui technique spécialisé. L'Administration a aussi fait valoir ce qui suit :

> "Sans doute, le nombre des postes au siège financés sur des budgets de projets peut sembler élevé, mais le PNUD est très conscient de la nécessité de limiter les arrangements de ce type aux cas qui relèvent légitimement de l'une ou l'autre des trois catégories ci-dessus. A cet égard, plusieurs postes imputés aux budgets de projets ont été transférés au budget ordinaire quand on a constaté qu'ils n'étaient pas conformes aux critères arrêtés. L'Administration contrôle de très près la création au siège de postes rattachés aux projets, et de nouvelles procédures de contrôle ont été mises en place pour faire en sorte que seules les trois catégories de postes susmentionnées soient maintenues. Enfin, il est à noter que ces arrangements ont été exposés en détail au Conseil d'administration à sa dernière session et que les membres du Conseil n'ont pas fait d'objection à la pratique actuelle, même s'ils ont insisté sur la nécessité de contrôler très attentivement ce type de postes."

Contrôle budgétaire

Dépassements de crédits

103. Les mesures prises par l'Administration se sont traduites par d'importantes améliorations au siège puisque 2 unités administratives seulement, sur 52, ont dépassé les crédits qui leur étaient attribués en 1987, alors qu'elles étaient 8 dans ce cas en 1986. Il reste que l'on a enregistré encore une fois des dépassements de crédits pour un certain nombre de rubriques qui sont supposées faire l'objet d'un contrôle très étroit de la part des agents certificateurs :

Objet de dépense	Unité administrative	Dépassement (%)
Consultants	Bureau de l'exécution des projets (BEP)/ Bureau des services d'appui aux projets (BSP)	26,3
	Bureau régional pour les Etats arabes et les programmes européens	18,9
Heures supplémentaires	Division de la vérification des comptes et du contrôle de la gestion	51,8
Formation	Division du personnel	5,0
Autres frais de voyage du personnel	Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique	18,7
	Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement	33,7

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Objet de dépense	Unité administrative	Dépassement (%)
	Bureau de l'exécution des projets (BEP)/ Bureau des services d'appui aux projets (BSP)	20,3
	Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne	7,7

104. La situation est bien plus grave au niveau des bureaux extérieurs. Le nombre des bureaux extérieurs qui, en fin d'année, avait dépassé le montant global de leurs crédits a certes diminué par rapport à 1986 (passant de 30 à 23), mais le chiffre de 1987 reste élevé puisqu'il représente 20 % du nombre total de bureaux extérieurs. Le dépassement est inférieur à 5 % pour 12 bureaux, se situe entre 5 % et 15 % pour 10 autres et, dans un cas, atteint 41 %. Si l'on considère les objets de dépense, les dépassements sont encore plus fréquents et plus importants.

Opérations irrégulières

105. Ces dépassements semblent dénoter un certain nombre de déficiences dans l'exécution de la fonction d'agent certificateur (voir la règle de gestion financière 111.3). Nous avons noté, en particulier, que si les services du siège suivent les engagements financiers tout au long de l'année, la plupart des bureaux extérieurs ne comptabilisent pas les dépenses non réglées au cours de l'année. En conséquence, ne disposant que d'un état des attributions de crédits où seuls les décaissements sont enregistrés, les agents certificateurs des bureaux extérieurs ne sont pas en mesure de s'assurer que les dépenses ne dépassent pas les ressources prévues à chaque ligne budgétaire. La règle de gestion financière 114.1, qui stipule que l'agent certificateur doit attester que "des fonds suffisants pour régler la créance actuelle ou prévue sont actuellement disponibles", n'est pas respectée.

106. L'Administration a répondu comme suit :

"a) Nous sommes conscients que, dans un certain nombre de cas précis, des dépassements de crédit ont été enregistrés en 1987 en ce qui concerne plusieurs unités administratives du siège, mais nous prenons de nouvelles mesures pour y remédier. La Section du budget du PNUD a entrepris une vaste campagne d'information sur le thème de la discipline budgétaire, ce qui devrait dorénavant réduire au minimum ce type de problèmes.

Cette campagne s'articule autour des axes suivants :

i) Fournir régulièrement à tous les services des états comparatifs des dépenses et des crédits attribués;

ii) Insister sur le rôle et les fonctions des agents certificateurs;

iii) Publier un Manuel budgétaire du siège, dans l'attente d'un manuel financier plus complet que la Division des finances compte publier en 1989;

iv) Mettre en place un outil micro-informatique de gestion budgétaire conçu pour permettre aux utilisateurs de comparer leurs dépenses aux crédits qui leur ont été attribués; ce système leur permettra aussi

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

de constituer des 'réserves' pour les engagements de dépenses prévisibles; on disposera donc d'un état à jour des dépenses effectives et prévues, rapportées aux crédits attribués;

v) Organiser des sessions officielles de formation; des sessions d'une journée seront organisées au cours du restant de l'année 1988 pour mettre le personnel au courant des principes, politiques et méthodes de gestion financière;

L'Administration est par conséquent d'avis que l'action entreprise et les contrôles supplémentaires mis en place assureront une plus grande discipline budgétaire et réduiront au minimum les dépassements de crédit.

b) S'agissant des bureaux extérieurs, les problèmes y sont d'une tout autre nature qu'au siège et, de ce fait, ne se prêtent pas à des améliorations rapides. L'Administration est consciente des problèmes que posent les dépassements de crédit dans les bureaux extérieurs et s'efforce de le régler de diverses manières, qui, pour l'instant, n'ont pas toutes donné des résultats. Selon la procédure normale, le représentant résident demande une révision des crédits lorsque le besoin s'en fait sentir; la Section du budget du PNUD entretient une correspondance abondante à ce sujet avec les bureaux extérieurs. Lorsqu'on décèle des dépenses excessives, on porte la question à l'attention du représentant résident compétent, auquel on demande non seulement de donner la raison des dépassements mais aussi d'étudier avec l'agent certificateur concerné les règles de gestion financière pertinentes. Des circulaires sont aussi adressées régulièrement aux bureaux extérieurs, pour leur proposer des moyens d'améliorer l'exécution du budget. Les fonctionnaires des services financiers sont priés d'analyser les écarts entre les dépenses de l'année écoulée et les crédits qui ont été attribués et/ou de passer en revue l'état de ces crédits. En outre, les questions budgétaires sont examinées avec les cadres des bureaux extérieurs chaque fois qu'ils viennent au siège et une formation est dispensée au personnel local ainsi qu'aux agents certificateurs et agents ordonnateurs.

Sur un plan plus général, l'organisation s'efforce d'introduire des améliorations dans des domaines tels que la communication, grâce à l'acquisition et à l'installation de matériel moderne. L'informatisation a aussi pris de l'ampleur au cours de l'année écoulée et un nouveau progiciel de comptabilité dit AFOAS (Système comptable automatisé pour les bureaux extérieurs) est actuellement mis en place dans l'ensemble du réseau des bureaux extérieurs. Ce progiciel sera perfectionné en 1989 et comportera alors un module de suivi des engagements de dépenses et un module de contrôle budgétaire. Nous sommes persuadés que ces mesures auront des effets immédiats sur la discipline budgétaire, car le manque apparent de rigueur est souvent le reflet d'un contexte opérationnel difficile, où le sens de la prévision le plus aigu peut être mis en échec par des réalités telles que les fluctuations monétaires ou les augmentations de prix.

Une autre source d'accroissement de la charge de travail réside dans la prolifération des mandats et fonds confiés aux bureaux extérieurs. A cet égard, une importante proposition de renforcement des effectifs en Afrique a été approuvée par le Conseil à sa trente-cinquième session. Etant donné que la majorité des problèmes de contrôle budgétaire concernait les bureaux africains, cette proposition visait notamment le renforcement de la capacité administrative des bureaux extérieurs de la région."

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Politique budgétaire

Transfert de ressources des bureaux extérieurs vers le siège

107. Dans son rapport sur 1986 1/, le Comité avait fait des observations sur la marge de manoeuvre quasi-illimitée donnée à l'Administration pour la gestion du budget : en 1986-1987, 89 % des crédits ouverts (288 millions de dollars sur un total de 325 millions) concernaient une seule ligne de crédit. En la matière, le pouvoir discrétionnaire de l'Administration est censé être limité par des règles de gestion internes, qui interdisent de transférer des ressources des bureaux extérieurs vers le siège ou d'utiliser des crédits ouverts au titre des dépenses de personnel pour financer des frais généraux de fonctionnement. Dans sa réponse aux observations faites par le Comité dans son rapport sur 1986, l'Administration avait expliqué que la notion de transfert s'appliquait aux cas où des ressources avaient manifestement été prélevées sur d'autres chapitres du budget.

108. Durant l'exercice biennal 1986-1987, des ressources ont été transférées des bureaux extérieurs vers le siège, comme le montre le tableau suivant :

Dépenses par rapport aux crédits	1987	Exercice biennal 1986-1987
	(Dollars)	
Dépassements de crédits au siège	+ 3 058 700	+ 1 308 000
Economies dans les bureaux extérieurs	- 7 000 000	- 18 018 500

Il apparaît donc que des fonds ont été transférés des bureaux extérieurs vers le siège, aussi bien en 1987 que durant l'ensemble de l'exercice biennal. L'Administration a fourni l'explication suivante :

> "La possibilité de réaffecter des ressources fait partie intégrante des pouvoirs de gestion de l'Administrateur. Certains contrôles internes doivent être exercés - et le sont effectivement - pour limiter les transferts au cas où l'on estime qu'ils serviront les intérêts de l'ensemble de l'organisation. Ces contrôles sont des outils au service d'une gestion budgétaire intelligente."

Même si l'on peut admettre cette position de principe, elle va à l'encontre des règles de gestion interne rappelées plus haut.

109. L'Administration a ajouté ce qui suit :

> "Le rapport entre les dépenses effectives et les crédits prévus, exprimé en pourcentage, s'établit comme suit :

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

	Siège	Bureaux extérieurs	Total
		(En pourcentage)	
Dépenses de personnel	103,4	90,6	94,9
Frais généraux de fonctionnement	96,1	89,3	92,1
Total	101,3	90,3	94,2

Il est clair d'après ce tableau succinct que la ule réaffectation dont on puisse parler pour l'exercice a consisté à transférer des bureaux extérieurs au siège des crédits ouverts pour couvrir les dépenses de personnel. Les principaux facteurs à l'origine de ce transfert sont les suivants :

a) L'existence au siège d'un certain nombre de postes occupés par des surnuméraires ou du personnel détaché, situation due à l'initiative de l'Administration qui s'efforce ainsi de faire face à des problèmes de personnel particuliers ou à un volume de travail excessif dans certains services du siège;

b) Une politique délibérée de l'Administration qui, en période de croissance zéro, a décidé d'utiliser les ressources affectées au personnel temporaire pour réagir avec souplesse aux augmentations du volume de travail au siège. Son principal objectif était de mener à bien le programme spécial de renforcement temporaire du Bureau régional pour l'Afrique approuvé par l'Administrateur, programme que le Conseil a régularisé par la suite dans sa décision 88/46;

c) Un dépassement important (environ 4 millions de dollars) du montant prévu dans le budget pour le remboursement de l'impôt sur le revenu au siège, écart compensé par des économies sensiblement égales réalisées au même titre dans les bureaux extérieurs. Il s'agit là d'un problème technique de répartition budgétaire entre le siège et les bureaux extérieurs consécutif à la suppression, il y a quelques mois, de l'élément 2 (dépenses communes de personnel hors états de paie). Il a été corrigé lors de la révision en milieu d'exercice des prévisions de dépenses pour l'exercice 1988-1989. Si l'on en fait abstraction, le dépassement au titre des dépenses de personnel du siège est inférieur à 1,4 %."

Transfert de crédits d'une catégorie de dépenses à l'autre

110. Dans son rapport sur 1986, le Comité avait fait des commentaires sur plusieurs cas de dépassements de crédits, notamment dans deux domaines : le traitement électronique de l'information (TED) et le personnel temporaire. Il ressort de notre examen des comptes de l'exercice que pour ces deux rubriques, les dépenses (à l'exclusion des dépenses de personnel pour la première) ont dépassé de 33,5 %

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

et 22,5 % respectivement les montants estimatifs révisés présentés au Conseil d'administration en juin 1987. La question est traitée plus longuement ci-après.

111. An avril 1988, les postes de 62 fonctionnaires du siège étaient financés à l'aide de crédits ouverts pour le personnel temporaire. Sur ces 62 fonctionnaires, 35 étaient en poste depuis au moins six mois, soit plus que la limite fixée pour un engagement à titre temporaire. Certains d'entre eux travaillaient au PNUD depuis plusieurs années et avaient un contrat permanent. L'Administration a fait valoir ce qui suit : "La principale raison qui explique le recours au personnel temporaire est le contrôle très strict exercé sur les tableaux d'effectifs du PNUD, en particulier sur ceux du siège. Nous estimons qu'en période de restrictions budgétaires, l'utilisation de personnel temporaire est, par sa souplesse, la formule appropriée pour faire face à ce type de problème".

112. Il est fait preuve de la même souplesse dans l'évaluation des dépenses de personnel. En comparant les tableaux d'effectifs approuvés et les effectifs réels, nous avons constaté que de nombreux postes de rang élevé n'étaient pas pourvus, alors qu'il y avait plus de titulaires que de postes aux rangs les moins élevés. Autrement dit, les effectifs réels de l'organisation ne correspondaient pas aux tableaux d'effectifs approuvés. Etant donné que les crédits inscrits au budget pour les dépenses de personnel sont calculés en fonction de la classe des postes et non des titulaires et que les postes sont classés à des niveaux plus élevés que les fonctionnaires qui les occupent, l'exécution du budget entraîne automatiquement des économies au titre des postes permanents. Autre biais qui produit automatiquement des économies, le taux de vacances de poste utilisé (1,5 %) est sous-évalué; si l'on appliquait un taux plus proche du taux réel (2,5 à 3 %), les prévisions de dépenses seraient moins élevées. Enfin, un certain nombre de postes de fonctionnaire recruté sur le plan international (10) et d'agent local (51) sont pris en compte dans le budget bien que les bureaux extérieurs dont ils relèvent ne soient pas opérationnels. Les postes de fonctionnaire recruté sur le plan international sont utilisés par d'autres unités administratives. Tous ces décalages entre les tableaux d'effectifs approuvés et les tableaux d'effectifs réels sont une source d'économies automatiques. L'Administration a souligné que les ressources ainsi économisées au titre des postes permanents n'ont jusqu'ici jamais servi à financer des frais généraux de fonctionnement, mais nous avons noté qu'elles avaient donné lieu à des transferts à d'autres catégories de dépenses de personnel telles que celles relatives au personnel temporaire.

113. Nous avons conclu notre examen de l'exécution du budget biennal en recommandant de faire respecter plus rigoureusement la discipline budgétaire, d'inscrire au budget du PNUD les dépenses de fonctionnement et de personnel actuellement imputées aux budgets des projets et de mettre fin au transfert de crédits des bureaux extérieurs vers le siège. Plus important encore, il faudrait chercher plus activement des formules qui permettraient de plafonner les dépenses de fonctionnement et de limiter la part qu'elles représentent dans les dépenses du PNUD, conformément aux positions de principe arrêtées antérieurement.

114. L'Administration a complété ses observations comme indiqué ci-après :

a) S'agissant du traitement électronique de l'information, elle a souligné ce qui suit :

"Les dépenses correspondant à l'achat de mobilier et d'équipement (y compris le matériel de traitement électronique de l'information) ont excédé de 5,4 % le montant des crédits prévus pour l'exercice biennal. C'est le

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

résultat d'une décision réfléchie de l'Administration qui a voulu accélérer le processus d'automatisation des opérations dans toute l'organisation";

b) En ce qui concerne le personnel temporaire, l'Administration a donné l'explication suivante :

"Si l'on exclut le renforcement temporaire du Bureau régional pour l'Afrique, les dépenses du siège au titre du personnel temporaire ont dépassé les crédits prévus de 126 500 dollars, soit de 7 %. Pour l'ensemble de l'organisation, y compris les bureaux extérieurs, il n'y a pas eu de dépassement à ce titre si l'on ne tient pas compte de l'Afrique";

c) Enfin, en ce qui a trait aux prévisions de dépenses relatives au personnel, l'Administration a fait les remarques ci-après :

"Les crédits demandés pour couvrir les dépenses de personnel sont effectivement calculés en fonction de la classe des postes, et la Division du personnal agit sur la base des prévisions ainsi établies et des tableaux d'effectifs approuvés par le Conseil. Pour que chaque poste vacant soit occupé par le fonctionnaire disponible le mieux qualifié, l'Administration est parfois amenée à choisir quelqu'un dont le niveau est supérieur ou inférieur d'une classe à celui du poste à pourvoir. Il peut même arriver exceptionnellement qu'un fonctionnaire soit affecté à un poste supérieur ou inférieur de deux classes ou plus à la sienne. Cette pratique correspond à la marge de manoeuvre normale qu'exige la gestion d'une organisation complexe et ne vise en aucun cas à produire des économies automatiques. D'ailleurs, en règle générale, les économies au titre des dépenses de personnel ne sont pas utilisées pour financer les frais généraux de fonctionnement, bien que l'Administration soit autorisée à le faire. Le taux de vacances de poste de 1,5 % n'est pas non plus une source d'économies automatiques, mais constitue plutôt un moyen de réduire les estimations globales avant de les présenter au Conseil d'administration. L'Administration a pour politique de maintenir le taux de vacance effectif au niveau minimum, car la dotation en personnel est, au mieux, très juste et il faudrait que tous les postes soient pourvus, à supposer que cela soit possible. C'est pour cette raison que les prévisions budgétaires reposent sur l'hypothèse d'une réduction du taux de vacances de poste et que le budget de l'exercice biennal 1988-1989 a été établi sur la base d'un taux de 1,5 %, que nous considérons comme un objectif acceptable bien que le taux réel se situe entre 1,5 et 3 %. En résumé, nous estimons que la manière dont le PNUD établit actuellement le montant estimatif des dépenses de personnel est tout à fait approprié et nous réaffirmons que le PNUD n'a utilisé aucune des économies réalisées au titre des dépenses de personnel pour financer des frais généraux de fonctionnement. Ces économies sont en effet réinjectées dans les ressources générales du PNUD à la fin de chaque exercice biennal";

Gestion des programmes

Taux d'exécution et liquidités

Analyse générale

115. En 1987, les dépenses au titre des programmes se sont élevées au total à 702 millions de dollars, dont 592 millions de dépenses imputables sur les chiffres indicatifs de planification (CIP), 79 millions financés par les contributions de

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

participation aux coûts et les 31 millions restants par des ressources supplémentaires. Il ressort d'une analyse de la répartition de ces dépenses que :

a) Leur total a augmenté de 1,6 % en 1987, et de 5 % si l'on s'en tient aux CIP (592 millions de dollars contre 563 millions);

b) L'objectif des dépenses à imputer sur les CIP en 1987 (590,7 millions de dollars) a donc été atteint, mais comme les dépenses utilisant le produit de la participation aux coûts sont tombées de 90 à 79 millions de dollars et que le montant en est déterminé et réparti après coup par l'Administration, il s'ensuit que le progrès enregistré dans le développement du programme en ce qui concerne les CIP n'a été acquis en partie qu'aux dépens de l'exécution financée par les fonds de participation aux coûts;

c) La part des projets exécutés par les gouvernements est passée de 5,8 % des dépenses totales en 1986 à 9,7 % en 1987 et la part de ceux qu'exécute le Bureau des services d'appui aux projets est passée de 7 à 8 %, tandis que celle qui revient à d'autres agents d'exécution est tombée de 87 à 82 %;

d) Le montant total des contributions a augmenté de 12,2 % (1 025 millions de dollars contre 914 millions).

L'écart entre les contributions reçues et les dépenses décaissées se creuse donc, accroissant de ce fait l'excédent des recettes sur les dépenses et consolidant en dernière analyse le solde des ressources générales ainsi que la position de liquidité. Celle-ci comprend les réserves officiellement constituées ainsi que l'agrégat de plusieurs soldes inutilisés, net des devises non convertibles accumulées. Les changements intervenus dans la position de liquidité de l'organisation sont indiqués dans le tableau ci-après :

(Millions de dollars des Etats-Unis)	31 décembre 1986	31 décembre 1987
Ressources générales	278,9	486,4
Soldes des fonds d'affectation spéciale	185,9	194,5
Contributions inutilisées	147,2	190,8
Réserve opérationnelle	200,0	200,0
Réserve pour prêts à la construction	25,0	25,0
Total	837,0	1 096,7

116. La réévaluation continue des monnaies des principaux pays donateurs par rapport au dollar explique dans une certaine mesure l'augmentation de l'excédent des recettes sur les dépenses. D'après des estimations de la Trésorerie du PNUD, le montant perçu des contributions volontaires a dépassé de 52,3 millions de dollars la valeur des contributions correspondantes annoncées au 31 décembre 1986. Toutefois, comme ces fluctuations monétaires influent aussi sur les dépenses, ce facteur est loin d'expliquer à lui seul l'écart décrit plus haut.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Difficultés d'exécution

117. Au niveau régional, bien que les dépenses engagées au titre des CIP et des contributions de participation aux coûts aient globalement augmenté en 1987 par rapport à 1986, le montant total des dépenses en ce qui concerne les Etats arabes a baissé de 17,2 %, tombant de 67,4 à 55,8 millions de dollars). Cette diminution ne tient ni à une réduction des objectifs de dépenses ni à une baisse des CIP mais plutôt à une accélération insuffisante des projets à entreprendre et, partant, à un taux d'exécution moindre que prévu. Au niveau des programmes de pays, le taux d'exécution a baissé en 1987 dans les pays les moins avancés (parfois pour la deuxième année de suite), ce qui indique que malgré un objectif plus élevé pour les CIP et les dépenses, il reste à résoudre des problèmes plus fondamentaux. Comme le Comité l'indiquait dans son rapport pour 1986 1/, il semble qu'un relèvement du taux d'exécution ait été obtenu essentiellement dans les pays qui ont de meilleures possibilités de préparation et d'exécution. Pour ce qui est de ceux dont les résultats d'exécution sont moins bons (et en excluant les pays touchés par des conflits armés), le problème du relèvement du taux demeure entier. On les trouve souvent parmi les pays les moins avancés et donc, en vertu des nouveaux critères adoptés, parmi ceux dont le CIP doit être relevé d'une proportion supérieure à la moyenne. On peut en trouver la confirmation dans le fait que les dépenses au titre des programmes qui sont financées par le Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés ont fortement baissé en 1987, tombant de 10,3 à 7,7 millions de dollars (-25 %).

118. L'Administration a fait observer que :

"a) La diminution dans l'utilisation des ressources de participation aux coûts a surtout été attribuable en 1987 au fait que c'était la première année du quatrième cycle et qu'on s'était attaché à accélérer la préparation des activités financées par les CIP, ce qui est la responsabilité primordiale du PNUD. Le PNUD a certes quelque latitude pour déterminer la répartition des dépenses entre les CIP et les ressources de participation aux coûts, mais une analyse plus détaillée du schéma des dépenses en 1987 montre que la diminution en ce qui concerne cette dernière tient essentiellement à une réduction dans la participation aux coûts par des tierces parties. Le tableau ci-après donne une comparaison entre 1986 et 1987 :

(En millions de dollars E.-U.)

Dépenses imputées sur les ressources de participation aux coûts	1986	1987
Participation aux coûts (projets)	63,0	65,6
Participation aux coûts (programmes)	6,5	3,4
Participation aux coûts (tierces parties)	20,5	10,1
	90,0	79,1

Sans pouvoir expliquer entièrement cette diminution des ressources de participation aux coûts par des tierces parties, nous supposons qu'elles sont souvent offertes en complément des CIP durant des périodes de contraction de ressources; or tel n'était pas le cas en 1987. En fonction des niveaux budgétaires actuels et du gonflement des programmes prévu pour 1988, la

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

deuxième année du cycle, nous comptons sur une augmentation en 1988 des dépenses financées aussi bien par les CIP que par les ressources de participation aux coûts.

b) En ce qui concerne l'écart entre les recettes et les dépenses, il est exact que, malgré une légère augmentation des dépenses pendant l'année, il s'est creusé en 1987, et ce dans la mesure où le solde inutilisé des ressources générales du PNUD s'est accru d'environ 218 millions de dollars (passant de 314 millions de dollars à fin 1986 à 532 millions à fin 1987). Toutefois, cette augmentation ne tient pas seulement à la valeur accrue, en dollars des Etats-Unis, des contributions volontaires encaissées par rapport aux contributions annoncées au 31 décembre 1986 (soit environ 52,3 millions de dollars), comme l'indiquent les commissaires aux comptes au paragraphe 116 de leur rapport, mais aussi à la forte revalorisation, en dollars des Etats-Unis, des avoirs en monnaies du PNUD durant une année de baisse du dollar au regard des monnaies des principaux autres donateurs. Ces revalorisations, ainsi que d'autres gains au change, ont atteint 92 millions de dollars en 1987. Les recettes d'intérêts, d'un montant approximatif de 70 millions de dollars, ont également contribué à accroître l'excédent des recettes sur les dépenses en 1987.

c) Comme il l'a expliqué au Conseil d'administration en 1987 et 1988, l'Administrateur a formulé une stratégie aux termes de laquelle on aura utilisé en 1991 la totalité des CIP du quatrième cycle ainsi que le reliquat de ceux du troisième cycle. Malgré l'existence de ressources supplémentaires programmables, l'Administrateur n'était autorisé à engager des dépenses que jusqu'à concurrence du niveau initial des CIP approuvé en juin 1985, du moins jusqu'à la décision 88/31 prise par le Conseil le 30 juin 1988. Maintenant qu'une structure révisée des CIP a été adoptée, les objectifs de dépenses seront modifiés de manière à permettre des taux d'exécution plus élevés des programmes pendant le restant du cycle. Toutefois, considérant le délai requis pour accélérer l'exécution, il se peut que l'écart entre les recettes et les dépenses continue de croître pendant un certain temps avant de commencer à diminuer jusqu'au moment où il sera ramené à des proportions normales vers la fin du cycle.

d) Le faible taux d'exécution pour plusieurs pays de la région des Etats arabes en 1987 n'est pas contesté; il tient essentiellement au retard intervenu dans l'examen et l'approbation par le Conseil d'administration de certains programmes de pays et du programme régional pour les Etats arabes. Des mesures ont été prises pour accélérer le processus d'identification, de formulation et d'exécution des projets. On compte relever le taux d'exécution pour cette région en 1988, et à nouveau en 1989 et durant les années suivantes.

e) Les difficultés liées à l'exécution dans divers pays à faible infrastructure, en particulier dans les pays les moins avancés, ne sont pas davantage contestées. Elles sont analysées cas par cas par les bureaux régionaux intéressés pour qu'ils puissent contribuer à résoudre les questions et problèmes spécifiques qui se posent. Par exemple, des missions sont envoyées dans certains de ces pays pour fournir des services d'appui, et une formation locale est prévue pour le personnel employé par le PNUD. En outre, le PNUD a grandement intensifié depuis deux ans la formation du personnel des services extérieurs non seulement en matière de formulation, de contrôle et d'évaluation des projets mais aussi dans le domaine de la gestion des ressources. A mesure que nous irons plus avant dans le cycle, nous nous

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

attacherons davantage aux cas des pays où des difficultés d'exécution persisteraient. Il se peut qu'il faille poursuivre des activités de cette nature en 1989 et en 1990, mais le PNUD doit être à même d'exécuter dans ce groupe de pays un programme de qualité au niveau prévu pour le cycle."

Projets régionaux

119. La conception et l'exécution de nombreux projets régionaux du troisième cycle ont fait l'objet de critiques au cours de l'examen interne qui a eu lieu au PNUD en préparation du quatrième cycle de programmation. Nombre de ces critiques correspondent à nos propres observations :

a) Les projets sont souvent mal conçus et leurs objectifs vagues ou trop ambitieux; on ne s'attache pas assez à savoir s'ils sont réalisables, et on ne fixe pas toujours des objectifs quantitatifs. Consciente de cette situation, l'Administration a répondu que des mesures ont été prises pour améliorer la qualité de la conception des projets. Néanmoins, les projets régionaux en cours, même s'ils font l'objet d'un examen plus rigoureux, souffriront jusqu'à leur terme des vices de conception initiaux;

b) Lorsqu'un projet a partiellement ou même essentiellement pour but de fournir régulièrement à un gouvernement ou à une institution des subventions couvrant les dépenses d'administration de séminaires et de bourses, ou des frais d'exploitation, ou encore du matériel (en particulier des véhicules), il semble douteux que des projets de cette nature soient conformes au mandat du PNUD;

c) Le contrôle des projets laisse à désirer, faute d'une coordination et d'un échange d'informations suffisants entre les bureaux extérieurs, les gouvernements, les agences d'exécution et les experts travaillant sur place. Cet état de choses tient au fait que les difficultés ne sont pas signalées comme il convient ou en temps voulu, ainsi qu'à une évaluation inadéquate. Dans le cas de projets dont l'exécution s'échelonne sur nombre d'années, comme c'est souvent le cas pour des projets régionaux, ces insuffisances sont particulièrement regrettables : les réalisations peuvent être fort médiocres, mais les projets sont souvent prolongés parce qu'il n'y a ni évaluation ni inspection.

Appui institutionnel

120. En fait, un grand nombre de projets régionaux consistent à donner un appui global à des institutions locales ou régionales. Certes, la création ou le renforcement d'institutions est un processus à long terme qui ne va pas sans périodes prolongées d'assistance extérieure, mais encore faudrait-il nettement circonscrire le calendrier de cette assistance et encourager ainsi ces institutions à compter davantage sur elles-mêmes. Or les objectifs de ces projets sont souvent inséparables du développement général des institutions bénéficiaires et on n'y discerne aucun plan de retrait progressif du PNUD ni une délimitation adéquate de l'appui accordé. En conséquence, ces projets, déjà reconduits tout au long des années 70 et dont la nécessité ne s'impose plus comme au début, sont encore prolongés plus souvent qu'il ne faudrait. L'Administration a expliqué qu'elle s'efforçait de transférer l'assistance du PNUD d'un simple appui institutionnel à un financement de projets de développement exécutés dans ces institutions, mais que la transition ne saurait être abrupte. Nous estimons pour notre part qu'il faut particulièrement veiller à éviter toute évolution qui conduirait à proroger l'appui institutionnel.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Défaut de soutien

121. La nécessité de faire en sorte que les activités de soutien soient coordonnées et en prise directe sur les projets et encore plus importante pour des projets régionaux dont plusieurs pays sont les bénéficiaires. Or les bureaux extérieurs concentrent surtout leurs efforts sur des projets nationaux, et même les représentants résidents principaux manquent de renseignements de base et ne surveillent pas d'assez près les projets régionaux. Dans un certain nombre de cas, le représentant résident principal a la responsabilité de projets qui sont pour la plupart exécutés dans d'autres pays que celui où il se trouve.

122. Nous avons noté aussi qu'en général les projets régionaux souffrent d'une participation insuffisante des gouvernements des pays bénéficiaires, notamment en ce qui concerne l'évaluation des besoins, la formulation des projets et, surtout, les contributions financières. Nous estimons, entre autres choses, que ces contributions devraient être accrues pour qu'on soit sûr que tous ceux qui participent aux projets aient un intérêt réel à les voir réussir.

123. S'agissant des projets régionaux, l'Administration a formulé les commentaires ci-après :

"En général, l'Administrateur a pris des mesures en vue de rationaliser davantage le processus de conception/formulation, d'examen et d'exécution des projets... Des évaluations systématiques et approfondies des projets régionaux contribuent de plus en plus à améliorer la conception, l'impact et la rentabilité de projets régionaux en cours qui n'ont peut-être pas fait dans le passé l'objet de la rigueur appliquée à la formulation et à l'examen des projets régionaux financés par les CIP du quatrième cycle. En outre, on a notablement amélioré l'exécution des projets (y compris leur contrôle et le soutien qui leur est accordé), ainsi que la diffusion des résultats obtenus, en préparant et distribuant périodiquement aux représentants résidents, aux gouvernements et aux organismes des Nations Unies des plans de gestion des programmes multinationaux et en intensifiant les activités de formation et d'adéquation des fonctionnaires responsables de projets régionaux dans leurs pays respectifs. L'institution de réunions périodiques entre les représentants résidents et les organismes coordonnateurs et/ou de contrepartie des gouvernements contribue également pour beaucoup à l'efficacité des projets régionaux et éventuellement à leur complémentarité opérationnelle avec des projets nationaux.

Bien qu'il y ait eu des cas de confusion entre les objectifs spécifiques de projets régionaux et le développement général d'institutions régionales, les mesures prises par l'Administrateur au cours des dernières années en ont beaucoup réduit la fréquence, et ces cas se feront encore plus rares à l'avenir, s'ils ne sont pas totalement éliminés; mais dans certaines circonstances particulières ou exceptionnelles, il faudra peut-être plus de temps pour que ce but soit pleinement atteint".

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Programme mondial, programme interrégional et programme en faveur des mouvements de libération nationale

Dépenses d'administration imputées sur les projets

124. Il semble que les dépenses d'administration liées au programme interrégional, au programme mondial et au programme en faveur des mouvements de libération nationale aient été imputées sur les projets et, partant, comptabilisées comme dépenses au titre de ces projets. Ainsi, un poste de la Division des projets mondiaux et interrégionaux, un autre du Bureau d'Afrique pour les projets intéressant des mouvements de libération nationale et cinq postes sur huit d'un bureau local ont été financés par imputation sur les budgets des projets. L'Administration en a convenu et a décidé d'appliquer des mesures correctives. Nous avons toutefois remarqué que dans le dernier cas précité, le projet a été reconduit tel quel en 1987 alors qu'une demande d'imputer les coûts des cinq postes sur le budget d'administration pour 1988-1989 avait été rejetée. Nous réitérons donc notre observation.

Dépenses d'appui contestables

125. Bien que le pourcentage des frais généraux remboursables aux organisations en ce qui concerne leurs dépenses afférentes aux projets soit établi en se fondant sur des moyennes, nous estimons que dans les cas où l'agence "d'exécution" n'intervient pas vraiment ou dans ceux où les dépenses d'appui sont financées par une autre source de fonds, il ne devrait pas y avoir de compensation pour frais généraux. On peut citer à ce propos maints projets interrégionaux comportant des contributions sans restriction pour défrayer le coût d'équipes de spécialistes dans des domaines tels que l'agriculture, l'énergie, la pêche ou le commerce international. Ces équipes se trouvent en général dans des institutions spécialisées des Nations Unies et les paiements correspondants faits à ces organisations produisent en leur faveur un remboursement de leurs dépenses d'appui aux programmes calculé au taux normal. En outre, lorsque ces équipes se voient confier la responsabilité d'exécuter des projets de pays, régionaux ou financés par un fonds d'affectation spéciale, l'institution spécialisée s'adjuge une recette brute supplémentaire en remboursement de frais généraux sur la dépense correspondante, ce qui semble d'autant plus superflu que les dépenses de fonctionnement de l'agence d'exécution sont déjà couvertes par les contributions sans restriction des donateurs mentionnées plus haut. On peut citer encore le cas du projet déjà mentionné prévoyant cinq postes administratifs qui produisent des frais généraux pour le Bureau des services d'appui aux projets, ou encore celui de projets de recherche agricole, étant donné que ces projets sont exécutés dans des centres de recherche et que toutes les activités fonctionnelles et techniques de suivi sont effectuées par la Division des projets mondiaux et interrégionaux. La situation actuelle offre cette caractéristique notable de croisements croissants de flux financiers entre organisations ou unités administratives du système des Nations Unies et qu'il en résulte de plus en plus d'occasions pour un service de prélever sur un autre telles ou telles "charges" ou "rémunérations" contestables. L'Administration n'a pas été de cet avis.

Questions générales concernant les programmes

126. Outre les observations ci-dessus relatives à certaines catégories particulières de projets, nous avons étudié un certain nombre de projets de pays sur place ou sur dossiers durant nos visites aux bureaux extérieurs. Les observations et commentaires s'y rapportant ont été communiqués à l'Administration

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

par lettres séparées en 1988. Sans vouloir les résumer ici, nous jugeons bon de souligner deux conclusions d'ordre général qui méritent d'être examinées plus avant.

127. A la suite de notre évaluation du programme du troisième cycle, dont il devait être tenu compte dans l'élaboration du quatrième, ainsi que de nos observations faites sur le terrain, nous sommes arrivés à la conclusion générale que le programme portait sur un trop grand nombre de secteurs et que les ressources tendaient à être dispersées sur trop de projets. Près des deux tiers des 4 706 projets approuvés lors du troisième cycle étaient d'un coût inférieur à 400 000 dollars. Nous n'entendons pas en conclure que les projets de grande ampleur sont nécessairement plus efficaces, mais cette situation indique clairement, selon nous, que les programmes de pays ne sont pas suffisamment centrés sur les secteurs clés et que les méthodes adoptées pour coordonner les programmes et activités des institutions spécialisées entrant en lice ne sont pas toujours aussi bonnes qu'elles le devraient.

128. Nous avons relevé un nombre substantiel de projets dont les objectifs consistaient à supporter au moins en partie les dépenses d'administration et de fonctionnement d'institutions nationales de contrepartie afin de les aider à mieux jouer leur rôle. En pareils cas, les projets se substituent dans une certaine mesure au budget national. Ils servent souvent alors à appuyer, quand ils ne les créent pas, des institutions dont les gouvernements ne pourraient assurer la survie sans l'apport constant de ressources provenant des budgets des projets. On tient généralement cette façon de faire comme un stade nécessaire mais temporaire sur la voie de l'autonomie. Mais cette phase peut être fort longue et il arrive bien souvent qu'elle n'aboutisse pas et qu'on se trouve fortement encouragé à prolonger ou renouveler le projet initial. Nous avons rencontré dans divers pays plusieurs exemples de projets de cette nature qui, sous des noms différents, avaient servi le même dessein chimérique pendant 15 ans ou plus sans guère progresser vers l'autonomie mais qu'on avait maintenus parce que l'institution soutenue risquait d'aller à sa perte en l'absence d'assistance internationale. Nous voudrions donc recommander qu'on examine particulièrement de près les projets qui comportent un élément d'appui à une institution, afin de déterminer si l'on peut raisonnablement attendre de celle-ci qu'elle subsiste par ses propres moyens.

129. L'Administration a formulé le commentaire suivant :

"a) Le PNUD demeure conscient des effets potentiellement négatifs de 'l'éparpillement' dans les programmes de pays. Il faut se rappeler que le PNUD est tenu par le consensus de satisfaire aux programmes de pays qu'approuve le Conseil d'administration et de les exécuter. Le PNUD se rend compte aussi de l'importance critique de nombreux petits projets de pays et de projets multinationaux pour la mobilisation d'importantes ressources financières complémentaires par le biais de la participation aux coûts et d'accords de cofinancement. En outre, l'Administrateur continue d'appliquer des mesures spécifiques, comme par exemple l'utilisation des NATCAP et des examens à mi-parcours des programmes, en combinaison avec la coordination opérationnelle entre projets ayant des objectifs sectoriels ou des buts de développement communs, et il en résulte d'ores et déjà des projets et des programmes plus rentables. Le PNUD continuera de suivre systématiquement l'impact de ces mesures.

b) Le PNUD est entièrement d'accord avec la recommandation visant à déterminer avec soin si les projets d'ordre institutionnel ont des chances de succès à long terme. La question de leur viabilité après un retrait du

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

financement du PNUD est maintenant examinée avec plus d'attention lors de la formulation de tout projet nouveau, et si elle mérite d'être étudiée au cas par cas, le principe général de la viabilité financière et administrative à long terme est important et continuera de recevoir l'attention qu'il mérite lors de l'examen, des examens tripartites et des évaluations des projets".

Bureau des services d'appui aux projets

Dépenses de fonctionnement

130. Le Conseil d'administration a créé ce bureau (précédemment dénommé Bureau de l'exécution des projets) parce qu'il était convaincu que l'Administration devait disposer d'un mécanisme approprié pour permettre aux gouvernements d'exécuter eux-mêmes des projets. Les dépenses de fonctionnement du Bureau sont passées de 7 millions de dollars en 1985 à 8,9 millions en 1986 et à 11 millions en 1987, le taux d'exécution passant lui-même de 84,9 à 125,8 puis à 155,5 millions d'année en année. Ces dépenses sont équilibrées par des recettes au titre des dépenses d'appui. Le taux de remboursement des frais généraux se situe à 11 % pour les projets financés à l'aide de fonds du PNUD et il varie de 5 à 13 % pour les projets financés par d'autres fonds; il est considéré comme une rémunération de services de gestion.

Recettes au titre des dépenses d'appui au programme

131. Dans le cadre de projets financés par les CIP et les fonds d'affectation spéciale, l'expression "exécution des projets", telle qu'on l'entend communément, ne correspond guère à la contribution du Bureau. A peine un tiers de l'ensemble des projets (en valeur monétaire) confiés au Bureau sont "exécutés" au sens traditionnel du terme. Tel n'est pas le cas de projets d'appui logistique aux programmes, de projets couvrant les coûts de fonctionnaires au siège, ou de projets mondiaux de recherche agricole où le rôle du Bureau est essentiellement limité à la comptabilisation. Le Bureau n'offre aucun apport technique ou fonctionnel puisque ce sont d'autres unités administratives du PNUD (les bureaux extérieurs, les bureaux régionaux, la Division des projets mondiaux et interrégionaux, etc.) qui s'occupent directement de ces projets et de leur contrôle. En tarifant ces dépenses à 11 %, le Bureau fait plus que récupérer les coûts réels (les coûts d'appui aux programmes qu'il s'attribue dans les dépenses pour des projets mondiaux se sont élevés à eux-seuls à 1,3 million de dollars en 1987). Faute de ces recettes, les charges imposées pour d'autres projets devraient être sensiblement relevées pour équilibrer les coûts de fonctionnement du Bureau.

132. A sa trentième session, le Conseil d'administration avait autorisé par sa décision 83/30 de reporter d'un exercice biennal au suivant l'excédent des recettes au titre des dépenses d'appui aux programmes, jusqu'à concurrence de 10 % du montant brut des crédits ouverts pour cet exercice suivant. L'existence même de tels reports (0,9 million de dollars en 1986, 2,2 millions en 1988 - représentant seulement 57 % d'un excédent total de 3,9 millions de dollars des recettes au titre des dépenses d'appui pour l'exercice biennal 1986-1987) tient à cette contradiction structurale entre le taux de remboursement des frais appliqué à tous les projets financés par le PNUD (11 %) et la charge de travail réelle.

133. L'Administration a formulé le commentaire ci-après :

"L'Administration ne pense pas que l'on puisse démontrer que l'ampleur de l'excédent de recettes est liée aux recettes provenant d'une catégorie particulière de projets financés par les CIP. La rémunération des services de

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

gestion est calculée sur la base des dépenses globales d'administration du Bureau et non sur un chiffre net de toute catégorie de recettes. En tout état de cause, l'ampleur de l'excédent est sans grand intérêt pratique puisque le report d'un exercice biennal sur le suivant est limité à 10 % des crédits ouverts pour celui-ci et que le reste de l'excédent est versé aux ressources générales du PNUD. Le fait que d'autres unités administratives du PNUD ont un intérêt fonctionnel ou de politique générale dans des projets dont s'occupe le Bureau ne décharge pas ce dernier de ses responsabilités de contrôle et d'appui. L'Administration admet cependant qu'il serait indiqué dans certains cas de prévoir un renforcement du rôle du Bureau pour qu'il soit à la mesure des tâches qui lui incombent. Le Bureau est prêt à consacrer ses recettes au titre des dépenses d'appui, en consultation avec l'entité de financement ou de programmation, à d'éventuelles missions techniques ou d'appui, ainsi qu'à satisfaire aux exigences d'un projet donné. En 1987, par exemple, le Bureau a dépensé 214 000 dollars de son budget d'administration pour fournir des services techniques à des projets spécifiques, et un montant de 167 000 dollars a été déboursé aux mêmes fins durant les trois premiers mois de 1988".

Dépenses de sous-traitance

134. Le Bureau des services d'appui aux projets s'appuie beaucoup plus que d'autres agences d'exécution sur des sous-traitants pour assurer l'exécution des projets (31 % des projets exécutés en 1985, 40 % en 1986, 48 % en 1987). Comme l'admet l'Administration, il résulte de ces contrats de sous-traitance qu'une partie des dépenses d'un programme correspondent en fait aux dépenses mêmes des sous-traitants, majorées d'une marge bénéficiaire. L'Administration a fait observer que "bon nombre des projets entrepris justifient ce coût supplémentaire". Dans l'ensemble, les services du Bureau sont plus onéreux que ceux des organisations, malgré un taux apparemment inférieur de remboursement des frais généraux. L'Administration fait observer en outre qu'elle ne reconnaît pas "la validité de l'assertion suivant laquelle les services du Bureau seraient plus onéreux que ceux des organisations; le coût des services ne devrait pas être mesuré en fonction d'une norme arbitraire applicable aux tarifs journaliers de consultants; il correspond en dernière analyse à la qualité du résultat et au fait qu'il est obtenu en temps opportun".

Exécution

135. Le taux d'exécution du Bureau a progressé grâce à l'augmentation spectaculaire des accords de services de gestion : 12,4 % de l'activité du Bureau en 1985, 33 % en 1987, alors que le taux baissait dans d'autres catégories d'activités, et particulièrement en ce qui concerne les projets financés par les ressources de base du PNUD et par les fonds d'affectation spéciale. Les taux d'exécution sont sensiblement moins élevés pour ces dernières catégories (70 à 73 %) que pour les services de gestion (82 %). L'Administration a admis que "le pourcentage des projets financés par les ressources de base du PNUD et par les fonds d'affectation spéciale a baissé dans le portefeuille du Bureau", mais elle a souligné que ces projets "ont augmenté sensiblement en valeur absolue et sur une base financière". L'Administration a expliqué en outre que "le taux d'exécution plus élevé en ce qui concerne les services de gestion tient au fait que les budgets sont moins nombreux et plus importants; les dépenses réelles sont donc plus faciles à prévoir".

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

La sixième section

136. En 1984, il avait été décidé de mettre fin au projet régional RAS/81/111 (Formation au développement et planification des communications) et de constituer cette activité productrice de revenus en entité des services extérieurs. Cette entité représente donc un service extérieur du Bureau des services d'appui aux projets (la sixième section) et aide à exécuter, moyennant redevance, des projets du PNUD et d'autres projets. Notre étude sur place de ses activités a conduit aux constatations ci-après :

a) Sur les 31 postes prévus, 12 sont vacants et le taux de vacances de poste est beaucoup plus élevé pour le personnel affecté aux programmes (54 %) que pour le personnel d'appui (28 %). Comme l'Administration ne prévoit aucune augmentation de l'effectif actuel, il conviendrait d'ajuster la dotation en personnel aux besoins réels et de réduire le personnel d'appui;

b) Une part importante des recettes de l'entité provient des rémunérations de consultants pour des projets exécutés par le Bureau. Comme ces rémunérations comprennent les dépenses d'appui revenant à l'entité, il semble extrêmement contestable que le Bureau perçoive en outre un montant brut de 11 % de frais généraux sur ces dépenses, comme c'est actuellement le cas;

c) Les dépenses de fonctionnement, y compris la rémunération de plusieurs fonctionnaires, sont imputées en partie sur un certain nombre de budgets de projets. Cette façon de procéder a pour effet non seulement de réduire les dépenses d'administration apparentes de l'entité, mais aussi de produire des recettes supplémentaires puisque des frais généraux sont perçus sur ces dépenses;

d) Cette méthode très contestable de gestion financière a contribué à accumuler un excédent financier d'un montant d'environ 492 500 dollars, comptabilisé sous sommes à payer dans les livres du PNUD. L'Administration a autorisé l'imputation sur cet excédent des coûts liés à la prochaine réinstallation de l'entité à Manille, mais il faudrait tenir compte des fins que cette réserve "unique" est censée servir. Comme l'entité fait partie du Bureau des services d'appui aux programmes, ces fonds de réserve auraient dû faire retour au Bureau et, en fin de compte, aux ressources générales du PNUD, conformément à la décision 83/30 du Conseil d'administration. L'Administration a admis le bien-fondé de ces observations et a décidé d'appliquer des mesures correctives.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne

Différenciation des deux mandats du Bureau

137. Depuis sa création en 1976, le Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne (BNUS) a vu son mandat élargi pour couvrir à la fois l'application du Plan d'action pour lutter contre la désertification et un plus grand nombre de pays. Il a néanmoins poursuivi ses activités dans le cadre de deux mandats distincts - l'un concernant la sécheresse, l'autre la désertification - qui présentent des différences importantes : pour le premier, le BNUS relève de l'Administrateur et du Conseil d'administration du PNUD, tandis que pour le second, il agit pour le compte du PNUE et relève du Directeur exécutif de cet organisme pour ce qui est des programmes. Or, au fil des ans, cette distinction s'est révélée de plus en plus difficile à respecter. S'il est encore des projets qui peuvent être facilement classés dans l'une de ces deux catégories, d'autres, toujours plus nombreux, pourraient tout aussi bien relever de l'une que de l'autre. C'est pourquoi toute présentation des activités du Bureau par catégorie de mandat doit être examinée avec beaucoup de circonspection. Cela étant posé, il semble que les activités relevant de la lutte contre la sécheresse se soient considérablement ralenties au cours des dernières années. Depuis le début de 1980, en effet, 39 projets seulement, d'un montant total de 42 millions de dollars, ont été approuvés au titre du premier mandat, contre 147 projets, d'un montant total de 73 millions de dollars, au titre du second.

Entreprise commune PNUD/PNUE

138. Au vu des objectifs du second mandat, il avait été initialement décidé que les dépenses d'administration y afférentes seraient financées à parts égales par le PNUD et le PNUE. Or, les dépenses d'administration imputées au PNUE au titre de l'appui institutionnel ne correspondent plus au volume de travail effectif du Bureau; en termes réels, le budget de cette opération commune s'est amenuisé, alors que la portée géographique de la lutte contre la désertification et le nombre de projets relevant de ce mandat n'ont cessé de s'accroître. Ainsi, alors que la part du budget global du Bureau qui est financée conjointement par le PNUD et le PNUE n'est que de 35 %, 65 % de la totalité des projets approuvés, 75 % des projets en cours et 45 % de la valeur totale des projets (66 % de celle des projets en cours) concernent la lutte contre la désertification. L'Administration a admis ceci :

> "Quelle que soit la méthode de calcul utilisée, on peut dire que les activités au titre du second mandat sont 'subventionnées' par le budget ordinaire du BNUS."

Nous avons donc recommandé, s'il se révélait nécessaire de maintenir deux mandats différents, de les délimiter plus clairement et de faire en sorte que le financement des dépenses d'administration soit conforme à la distinction établie. L'Administration a répondu comme suit :

> "Dans les conditions actuelles, nous estimons qu'aussi longtemps que les donateurs qui financent des projets relevant du premier mandat ne verront pas d'objection aux arrangements en vigueur, ceux-ci continueront de servir les intérêts des pays bénéficiaires. L'Administration garde la question à l'étude."

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Position de liquidité

139. La position de trésorerie du Bureau, telle qu'elle ressort du tableau ci-dessous, est telle que les pays pourraient suspendre leurs contributions pendant près de deux années consécutives sans que la capacité du BNUS à poursuivre l'exécution des programmes s'en trouve affectée. Cette situation ne peut s'expliquer uniquement par l'application du principe du financement intégral, puisque le montant des budgets des projets approuvés est demeuré stable. Elle tient plutôt à des décalages chronologiques : les recettes sont encaissées rapidement alors que l'exécution des projets accuse un certain retard.

	1984	1985	1986	1987
	(En millions de dollars E.-U.)			
Encaisse	15,9	19,3	22,7	32,6
Dépenses relatives aux projets	8,3	12,6	13,9	17,2
Projets approuvés	23,8	15,9	22,7	15,7

140. Il faut aussi noter que, ces dernières années, de nombreux fonds d'affectation ponctuelle ont été déficitaires, ce qui est contraire aux règles de gestion financières du PNUD. L'Administration a fourni l'explication suivante :

> "La cause de ce problème est que certains bailleurs de fonds n'ont pas respecté le calendrier de versement convenu avant le lancement des activités prévues dans les projets concernés. Les démarches entreprises depuis lors par le BNUS ont permis de recouvrer la totalité des sommes dues par eux."

Questions administratives

141. La majeure partie des fonctionnaires du BNUS sont en poste à New York mais il existe, dans la zone opérationnelle, un bureau régional dont les attributions ont beaucoup évolué. Lorsque nous nous y sommes rendus en 1988, ce bureau n'était guère plus qu'une base pour un groupe d'experts employés à temps partiel, le contrôle administratif et financier étant directement assuré par le siège. Or, les locaux, les véhicules et les effectifs de ce bureau, qui ont été conçus pour une unité administrative plus importante, sont restés inchangés et sont de loin supérieurs aux besoins actuels. Au début de 1988, il a été décidé de scinder le bureau en deux bureaux sous-régionaux. Nous ne pouvons souscrire à l'affirmation présentée dans un rapport établi par l'Administration selon laquelle le montant total des dépenses de fonctionnement des deux bureaux sous-régionaux sera inférieur au montant des dépenses encourues pour le bureau régional. L'emplacement même du siège du BNUS est d'ailleurs difficile à justifier. Les activités du Bureau se déroulent en effet dans la région soudano-sahélienne; l'exécution des projets serait mieux assurée si elle était contrôlée de plus près et les relations avec les bailleurs de fonds, qui sont des Etats européens et arabes, n'en seraient aussi que meilleures.

142. L'Administration a fait valoir que la création d'un deuxième bureau en Afrique de l'Est s'était faite

> "en application de la résolution 40/221 du 17 décembre 1985, par laquelle l'Assemblée générale a confié au BNUS la charge de prêter assistance aux pays d'Afrique de l'Est victimes de la sécheresse, dans le cadre de l'application, pour le compte du PNUE, du Programme d'action pour lutter contre la désertification. Le BNUS estime que les dépenses de fonctionnement conjuguées

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

des deux bureaux de Djibouti et de Ouagadougou seront moins élevées que celles de l'unique grand bureau régional, par suite de la réaffectation des fonctionnaires recrutés sur le plan international et de la réduction d'autres dépenses de personnel afférentes aux postes permanents."

L'Administration a également fait les commentaires suivants :

"A propos de la remise en question de l'emplacement actuel du siège du BNUS et de l'observation selon laquelle l'exécution des projets pourrait être améliorée si elle était contrôlée de plus près et, éventuellement, si le siège du BNUS se trouvait dans la région soudano-sahélienne, il est à noter que la supervision au jour le jour des projets du BNUS dépend avant tout du bon fonctionnement des bureaux extérieurs du PNUD, lesquels, dans la plupart des cas, sont en mesure de se mettre en rapport plus facilement avec le siège du BNUS à New York. Certaines des fonctions administratives et financières précédemment assumées par le bureau régional de Ouagadougou ont été transférées au siège en 1977 pour faciliter la coopération avec d'autres unités du PNUD (telles que le FENU et le Bureau des services d'appui aux projets) et aussi parce que le BNUS est tributaire des services centraux du PNUD."

Gestion des projets

143. Les retards apportés à l'exécution des projets, certes parfois inévitables, se sont souvent traduits par une modification de la structure des budgets de ces projets. En effet, dans ce cas, le moment venu d'exécuter les activités de fond qui ont été retardées, les ressources budgétaires initialement réservées à cet effet ont été absorbées par les dépenses renouvelables (telles que les dépenses de personnel local) qui, elles, commencent à courir dès le démarrage du projet. On ne saurait donc assimiler les retards à de simples reports, vu qu'ils altèrent la conception initiale des projets.

144. S'il est vrai que le BNUS a une plus grande marge de manoeuvre que le PNUD en ce qui concerne le type de dépenses qu'il est habilité à financer par le biais des projets, nous sommes fermement convaincus qu'il doit désormais s'abstenir d'engager des dépenses telles que celles afférentes au logement de fonctionnaires du pays bénéficiaire et limiter rigoureusement le nombre de véhicules mis à la disposition des organes gouvernementaux.

Fonds d'équipement des Nations Unies

145. Le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) est chargé d'aider les pays les moins avancés à se développer économiquement, et ce, par l'octroi de subventions et de prêts à long terme sans intérêt ou à des conditions de faveur qui viennent compléter d'autres sources d'assistance en matière d'équipement.

Position de liquidité

146. Le tableau ci-après résume la position financière du FENU :

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

	1984	1985	1986	1987
	(En millions de dollars E.-U.)			
Placements (1)	109	124	132	138
Dépenses relatives aux projets (2)	31	27	35	44
(1)/(2)	3,5	4,6	3,8	3,2

A notre avis, une position de liquidité qui représente plus de trois années d'activité (et dégage 10 millions de dollars d'intérêts) sort de toutes les normes reconnues. Après une forte hausse en 1985, le rapport entre l'encaisse et les dépenses a légèrement diminué en 1986 et en 1987. Toutefois, ainsi qu'il ressort du tableau ci-après, l'augmentation des dépenses est due en partie à un gonflement des engagements non réglés en fin d'exercice. On notera que ces engagements ont été comptabilisés sur la base des principes comptables que nous avons déjà contestés plus haut.

	1985	1986	1987	Accroissement pour la période considérée (%)
Dépenses relatives aux projets	27	35	44	+63
Engagements non réglés	7	13	17	+142
Décaissements	20	22	27	+35
Engagements non réglés/dépenses relatives aux projets	26 %	37 %	39 %	+50

L'Administration a convenu que le rapport entre les placements et les dépenses était trop élevé. Elle estime que cela est dû en partie aux conditions de financement requises pour le FENU jusqu'en 1987 et à l'existence d'une réserve opérationnelle.

Gestion des projets

147. Les insuffisances au niveau de l'exécution des projets peuvent se résumer comme suit :

a) Retards : il arrive, par exemple, que du matériel ou des fonds demeurent inutilisés pendant plusieurs années ou que, faute de coordination, des équipements soient livrés une fois terminées les activités d'assistance technique;

b) Equipement : on a constaté, entre autres choses, qu'il n'est pas fait d'inventaire annuel et qu'il n'est pas rendu compte de la gestion des équipements, bien qu'ils représentent souvent plus de 90 % de la contribution du FENU aux projets;

c) Suivi : les lacunes relevées touchent notamment les projets d'octroi de crédits ou de garanties, qui consistent à donner ou à prêter à une institution de crédit locale des fonds qui seront prêtés par elle à de petites entreprises. Bien que nous ayons examiné la plupart de ces projets, dont le montant total avoisine 5 millions de dollars, nous n'avons trouvé aucune indication sur le taux de défaillances. Dans les quelques cas où nous avons pu l'estimer, il s'établissait

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

entre 20 % et 50 %. Dans certains cas, le FENU n'était même pas en mesure de préciser à quoi avaient servi les fonds mis à la disposition des institutions locales.

148. L'Administration a fait savoir qu'elle ne pouvait souscrire entièrement aux observations ci-dessus. A son avis, les remarques faisant état de longs retards sont fondées sur des cas exceptionnels; de plus, des inventaires en bonne et due forme sont toujours établis en fin de projet, au moment du transfert des équipements. L'Administration a également donné la précision suivante :

> "Depuis 1988, le FENU s'est assuré les services d'un conseiller technique en matière de crédit et entend améliorer la conception, l'exécution et le suivi des projets comportant l'octroi de crédits. D'ailleurs, les projets de cette nature font l'objet d'une évaluation thématique dont les résultats contribueront aussi à renforcer la capacité de suivi du FENU."

149. En conclusion, vu l'augmentation rapide des ressources et des dépenses du FENU, il faut suivre de beaucoup plus près l'exécution des projets. L'Administration s'est engagée sur cette voie en envoyant sur place des fonctionnaires du siège qui ont compétence pour les pays intéressés, en organisant des tournées d'inspection et en recrutant des consultants pour des projets donnés. Il semble toutefois souhaitable de mettre en place un système plus stable. Il faudrait sans doute associer plus étroitement le personnel des bureaux extérieurs du PNUD au suivi des projets du FENU et augmenter le budget biennal du Fonds du montant nécessaire pour rémunérer le PNUD en conséquence. L'Administration a pleinement souscrit à ces propositions.

Autres fonds d'affectation spéciale

150. De nombreux fonds d'affectation ponctuelle sont déficitaires depuis quelques années et un fonds d'affectation spéciale l'a été en 1987. A la fin de 1987, le solde négatif cumulé de 10 fonds d'affectation ponctuelle relevant du BNUS, du Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement et du FENU atteignait 10 062 153 dollars. Dans un cas au moins, on a continué de dépenser plus que les recettes tout au long de l'année, alors que le déficit en début d'exercice excédait déjà un million de dollars. Dans d'autres cas, les soldes négatifs en fin d'exercice étaient de loin supérieurs aux contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice en cours et les exercices antérieurs, le BNUS n'ayant pas tenu compte, lors de l'exécution des projets, des calendriers de versement qui avaient été convenus. L'Administration a fait savoir qu'elle jugeait "plus indiqué de prendre en compte le montant total des sommes à recevoir pour un projet donné plutôt que la seule partie relative aux années antérieures et à l'année en cours". Or, cela revient à créer un compte "sommes à recevoir des gouvernements" pour les années ultérieures, point que nous avons examiné plus haut à propos des contributions au titre de la participation aux coûts. En outre, cette méthode est contraire au principe de la comptabilité de caisse, applicable aux recettes du PNUD, et aux règles de gestion financière 105.4 et 104.11. Le problème posé par le déficit du fonds d'affectation spéciale se complique du fait que les deux principaux pays donateurs responsables du manque à recevoir sont précisément ceux qui ont demandé à être crédités de leur part des intérêts acquis sur les soldes inutilisés des fonds d'affectation ponctuelle. Il aurait fallu, pour être logique, demander à ces pays de verser un intérêt sur les contributions annoncées par eux mais non versées afin de compenser les avances de caisse faites par le Bureau pour leur compte. Etant donné qu'il peut être préjudiciable et, au bout du compte, plus onéreux, d'interrompre des activités

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

prévues dans un projet que de les poursuivre, nous recommandons de réexaminer la pertinence des règles 105.4 et 104.11 et, si nécessaire, de les modifier.

151. A propos des soldes négatifs, dont le montant total s'élevait à 10 millions de dollars à la fin de 1987, l'Administration a indiqué qu'au 30 avril 1988, 7,6 millions de dollars avaient été reçus pour cinq projets. Elle a également souligné que "les deux seuls projets dont le solde négatif excédait 1 million de dollars au 31 décembre 1986 enregistraient tous deux un solde positif à la fin de 1987"; en outre, "au 31 décembre 1987, seuls quatre projets avaient un solde négatif supérieur aux contributions annoncées pour l'année en cours et les années antérieures, et le manque à recevoir pour ces projets s'élevait au total à 362 095 dollars". L'Administration a aussi formulé les observations suivantes :

> "Il faut tenir compte du fait que, si un donateur peut parfois tarder à verser les fonds promis pour un projet donné, le PNUD dispose parfois d'importants soldes de contributions reçues de ce même bailleur de fonds pour le financement d'autres activités. En pareil cas, l'Administration juge qu'il n'est dans l'intérêt ni du Programme ni des pays bénéficiaires concernés d'exercer de façon rigide son droit à suspendre les opérations.
>
> Pour ce qui est des contributions annoncées mais non versées aux fonds d'affectation spéciale, des intérêts sont effectivement perçus; en effet, avant de calculer les intérêts à porter au crédit d'un donateur, on déduit les déficits des fonds d'affectation spéciale alimentés par lui du solde non utilisé d'autres fonds d'affectation spéciale gérés pour son compte par le PNUD."

Bureaux extérieurs

152. Le PNUD ayant avant tout vocation à oeuvrer sur le terrain, une grande partie de ses dépenses sont effectuées par le biais de ses bureaux extérieurs. Au cours de l'exercice biennal écoulé, nous nous sommes rendus dans 13 de ces bureaux : 5 en Afrique, 5 en Asie, 2 en Amérique latine et 1 dans les Etats arabes. Sept d'entre eux ont été visités en 1987 ou au début de 1988.

Dépenses des bureaux extérieurs et contributions des gouvernements aux dépenses locales de ces bureaux

Dépenses locales des bureaux extérieurs

153. Les dépenses locales des bureaux extérieurs, exprimées en monnaie locale, ont augmenté en moyenne de 9 % en 1985, de 8 % en 1986 et de 13 % en 1987. Les principaux facteurs de cette augmentation sont les suivants :

a) Les traitements du personnel local sont alignés sur les conditions d'emploi les plus favorables pratiquées par les employeurs locaux. De ce fait, leur taux de progression est généralement élevé, sans que cela soit nécessairement lié à l'évolution du coût de la vie;

b) Nombre de pays où sont situés les bureaux extérieurs connaissent une forte inflation;

c) Les dépenses de fonctionnement (fournitures et communications) ne sont pas suffisamment contrôlées.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

154. Les pays d'accueil sont tenus de contribuer aux dépenses locales des bureaux extérieurs. Depuis 1987, le montant de leurs contributions à ce titre est fonction des dépenses effectives de chaque bureau, avec une exemption de 25 %, 50 % ou 75 % selon les pays concernés. Les gouvernements peuvent s'acquitter de leurs obligations en nature, en espèces ou sous les deux formes.

155. La procédure d'évaluation des contributions en nature gagnerait à être améliorée. En effet, les listes des articles fournis à ce titre par les gouvernements sont incomplètes. Elles reposent sur les annonces faites au début de l'exercice biennal et ne sont pas mises à jour, alors qu'il peut exister des écarts entre les contributions annoncées et les contributions effectivement versées. En outre, le gouvernement hôte n'est pas tenu d'approuver officiellement la valeur attribuée à ces contributions. L'Administration a indiqué que cette évaluation se fait en consultation avec le gouvernement. Il n'en reste pas moins que, puisque la valeur des contributions en nature est déduite du montant total des contributions aux dépenses locales pour calculer la contribution en espèces, il serait préférable qu'elle soit officiellement approuvée par le gouvernement.

156. Les contributions en espèces effectivement encaissées ont représenté respectivement 56 % et 51 % des objectifs fixés pour les exercices 1984-1985 et 1986-1987; le taux le plus bas a été atteint en 1987 (41 %). De 1986 à 1987, les contributions en espèces sont tombées de 10,3 à 8,3 millions de dollars et le nombre des pays ayant tenu leurs engagements a chuté de 36 à 22. Depuis 1985, le mécanisme des "liens comptables" permet au PNUD de prélever sur les contributions volontaires générales ou les contributions volontaires aux projets les sommes dues par les gouvernements au titre de leurs contributions aux dépenses locales des bureaux extérieurs. Par suite de la baisse des paiements en espèces, le montant total des sommes ainsi transférées a presque doublé en 1987 pour atteindre 6,5 millions de dollars, contre 3,4 millions de dollars en 1986. Nous avons donc été surpris de constater que le montant des contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs fixé comme objectif pour 1988 avait été relevé de 20 % par rapport à 1987 (23,4 millions de dollars contre 19,5 millions de dollars). Pour l'exercice biennal 1988-1989, l'objectif a été relevé de 31 % par rapport à 1986-1987 (48,4 millions de dollars contre 36,9 millions de dollars).

157. L'Administration a donné les explications suivantes :

a) Pour ce qui est des contributions en nature,

"lorsqu'un gouvernement ne fournit pas la contribution en nature qui a été convenue, la valeur en est simplement ajoutée au montant de sa contribution en espèces. Pour cette raison, compte tenu des résultats d'ensemble obtenus avec le système adopté pour fixer les contributions des gouvernements aux dépenses locales, l'Administration ne voit aucun motif de modifier la procédure actuelle comme proposé par les commissaires aux comptes.";

b) Pour ce qui est du relèvement de l'objectif fixé et du mécanisme des "liens comptables",

"l'importance de l'augmentation est due au fait que la base de calcul a été modifiée à partir du 1er janvier 1987, en application de la décision 85/16 du Conseil d'administration. Cette réforme ayant eu lieu en milieu d'exercice, les effets ne s'en sont fait pleinement sentir que sur l'exercice considéré. L'inflation est également en partie responsable de cette augmentation."

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

En conséquence,

"l'année 1987 a été marquée par une réforme des méthodes de calcul qui s'est généralement traduite par une forte augmentation des objectifs fixés. Comme cette réforme a coïncidé avec l'aggravation des problèmes économiques d'une grande partie des pays du tiers monde, certains gouvernements ont fait savoir qu'ils ne seraient pas en mesure de respecter les nouveaux objectifs. Conscient de la détérioration des perspectives économiques de maints pays en développement, le Conseil d'administration, à sa trente-cinquième session, a prié l'Administrateur de faire preuve de souplesse dans l'utilisation du mécanisme des 'liens comptables'."

Gestion des bureaux extérieurs

Statut juridique du PNUD

158. Dans six des pays où nous nous sommes rendus, l'accord de base type n'avait toujours pas été signé, en dépit de négociations prolongées entre le gouvernement et le PNUD. Au 1er avril 1988, 24 des 115 bureaux extérieurs étaient actifs dans des pays n'ayant pas formellement approuvé les conditions d'assistance arrêtées par le Conseil d'administration. Un certain nombre de pays ont finalement signé le document, mais en y incluant des réserves qui peuvent porter sur les privilèges et immunités, y compris les privilèges fiscaux, les locaux, les taux de change applicables, les brevets ou les droits d'auteur. L'Administration a indiqué que "cette situation n'avait que des effets minimes sur les opérations du PNUD". Nous avons néanmoins noté que des problèmes de taux de change ou d'exonération fiscale non résolus pouvaient entraîner des frais supplémentaires pour le PNUD.

159. L'Administration a précisé ce qui suit :

"L'accord de base type a été signé par 105 pays; le PNUD dispose de bureaux extérieurs dans 25 des 46 pays qui ne l'ont pas encore signé. Dans ces 46 pays, les activités du PNUD sont régies par les accords d'assistance technique, l'accord du Fonds spécial et les accords relatifs à l'établissement de bureaux. Les négociations se poursuivent et, depuis le 7 octobre 1987, quatre autres pays ont signé l'accord de base type; les négociations avec deux autres pays sont quasiment venues à terme; enfin, des négociations avec sept autres pays sont en cours.

Il est vrai qu'un certain nombre de pays ont émis des réserves quant à certaines dispositions de l'accord de base, ce qui n'a pas de quoi surprendre. Comme son nom l'indique, il s'agit en effet d'un accord de base qui n'est donc pas entièrement applicable ou acceptable dans tous les cas. Etant donné qu'il décrit les conditions dans lesquelles le PNUD fournira son assistance 'dans un esprit de coopération amicale' entre le Programme et le gouvernement du pays bénéficiaire, il va de soi qu'il doit être acceptable pour les deux parties. Le PNUD accepte les modifications demandées par les gouvernements sous réserve qu'elles ne transforment pas substantiellement le fond de l'accord. On ne prétend pas que le PNUD ne rencontre jamais de problèmes mais, en règle générale, ceux-ci sont résolus à la faveur de discussions avec le gouvernement concerné. C'est ainsi qu'on a pu régler des problèmes liés au non-respect des immunités et privilèges et aux arrangements relatifs aux taux de change et aux exonérations fiscales."

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Gestion administrative interne

160. Nous avons noté que la gestion des bureaux extérieurs dans lesquels nous nous sommes rendus variait sensiblement d'un pays à l'autre. De multiples facteurs peuvent expliquer la médiocrité de la gestion, mais l'un des plus importants est le manque de personnel recruté sur le plan international et le taux de rotation élevé de cette catégorie de fonctionnaires. Le Comité a transmis séparément à l'Administration des observations détaillées sur la gestion des bureaux extérieurs, dans des notes de gestion portant sur la mauvaise tenue des registres administratifs - que ce soit ceux des bureaux extérieurs ou des projets (inventaire de l'équipement) - qui traduit une ignorance des dispositions du Manuel d'administration générale ou du Manuel des politiques et procédures, la disproportion entre le nombre de véhicules et l'importance du bureau, la disproportion entre le nombre d'agents de bureau et agents des services généraux et celui des fonctionnaires recrutés sur le plan international, et l'utilisation de fonds destinés aux projets pour rémunérer le personnel local. En ce qui concerne le matériel de traitement électronique de l'information en particulier, le PNUD a récemment lancé un programme d'automatisation ambitieux et coûteux qui, s'il a donné satisfaction dans certains bureaux extérieurs, a posé, dans plusieurs d'entre eux, divers problèmes qui n'avaient pas été résolus au moment de la vérification : fourniture d'équipements ou de logiciels inadaptés aux conditions ou aux besoins locaux, achat sur place de matériel incompatible avec d'autres éléments, manque de formation du personnel, qui est donc incapable d'utiliser le matériel reçu. Nous jugeons nécessaire de mettre au point un plan directeur global définissant les options à long terme en matière d'informatisation ainsi que les mesures à prendre pour utiliser au mieux ce type de ressources. L'Administration a convenu, d'une manière générale, qu'il fallait améliorer la situation et indiqué que des mesures seraient prises à cet effet.

161. L'Administration a aussi fait les commentaires suivants :

"L'Administration estime que l'on ne peut conclure avec certitude qu'il existe une relation entre le taux de rotation du personnel et la qualité de la gestion des bureaux extérieurs. S'il est vrai que le taux de rotation élevé des fonctionnaires recrutés sur le plan international limite d'une certaine manière le contrôle qu'ils devraient exercer, il ne faut pas, à notre avis, en déduire automatiquement que la gestion est 'médiocre'.

Le taux de rotation élevé dont les commissaires aux comptes font état ne se retrouve que dans les lieux d'affectation où les conditions sont particulièrement difficiles et où les affectations sont normalement de courte durée (deux ans). En outre, la détérioration des traitements résultant des problèmes que connaît le système des ajustements a contribué à le faire augmenter ces dernières années. La situation devrait s'améliorer si le système des ajustements gagnait en réactivité et si les déductions étaient supprimées.

Pour ce qui est du programme d'automatisation des bureaux extérieurs, nous convenons qu'il est possible d'en améliorer la planification et l'exécution. En revanche, nous contestons que les logiciels fournis aux bureaux extérieurs soient inadaptés aux conditions et aux besoins locaux. Par ailleurs, le plus souvent, ce n'est pas le manque de formation qui pose problème mais plutôt le fait qu'il n'y a pas suffisamment de matériel pour permettre aux agents de développer leurs aptitudes une fois formés. C'est ce qui explique que dans certains cas, la formation n'ait pas donné de résultats

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

et que certains bureaux extérieurs aient préféré attendre de disposer de davantage de matériel avant de former l'ensemble du personnel."

Personnel des bureaux extérieurs recruté sur le plan international : tableaux d'effectifs approuvés et tableaux d'effectifs réels

Insuffisance des transferts de postes

162. En raison de la situation d'urgence qui prévalait en Afrique, il a fallu augmenter l'appui et l'assistance octroyés à cette région au cours de l'exercice biennal 1986-1987. Dans le rapport présenté au Conseil d'administration du PNUD (DP/1985/16), l'Administration a jugé qu'une action à long terme était nécessaire et a estimé qu'il fallait doter les bureaux extérieurs d'Afrique de 50 postes d'administrateur supplémentaires, dont 16 seraient occupés par des économistes et 14 seraient plus directement liés à la situation d'urgence. Pour ce faire, il avait été décidé, d'une part, d'avoir recours à des fonds extra-budgétaires et, de l'autre, de transférer à cette région un nombre important de postes existants. Or, même si l'on inclut dans cette région le Soudan et la Somalie (qui relèvent en fait du Bureau régional pour les Etats arabes et les programmes européens) et que l'on fait le total des postes inscrits au budget ordinaire ou financés à l'aide de fonds extra-budgétaires, 14 postes supplémentaires seulement ont été affectés à l'Afrique entre 1985 et 1987; d'où la faible progression (de 47 % à 50 %) du pourcentage de postes de fonctionnaire recruté sur le plan international.

163. Pour ce qui est de l'exercice biennal 1988-1989, les bureaux régionaux ont été invités à transférer des postes au sein de leurs régions respectives, le résultat net devant être nul. Il n'y a donc pas eu de transferts d'autres régions vers l'Afrique. En outre, les postes créés pour faire face à la situation d'urgence ont été abolis et les postes financés à l'aide de fonds extra-budgétaires incorporés au budget de base. L'Afrique a donc en fait perdu huit postes. De même, nous avons noté que pour huit des bureaux extérieurs dont le CIP a augmenté de plus de 20 % entre le troisième et le quatrième cycle de programmation, le nombre des postes de fonctionnaire recruté sur le plan international a diminué; or, ces bureaux sont tous situés en Afrique. En outre, le nombre de ces postes est demeuré stationnaire dans 11 autres de ces bureaux, dont six en Afrique. L'Administration a indiqué que la décision de planifier les transferts de postes sur la base d'un résultat nul au sein de chaque région était imputable au fait que le budget des derniers exercices avait été établi sur la base d'une croissance zéro. A son avis, très peu de bureaux extérieurs, voire aucun, ne pouvait se permettre de perdre des effectifs. Toutefois, elle avait l'intention de proposer au Conseil d'administration, en juin 1988, un budget supplémentaire pour les opérations africaines en vue de remédier au manque d'effectifs.

164. L'Administration a présenté les commentaires suivants :

"Les observations des vérificateurs traduisent une certaine méconnaissance de l'évolution de la dotation en effectifs des bureaux extérieurs en Afrique de 1985 à 1988. Pour faire face à l'accroissement du volume de travail au cours de cette période, l'Administration a renforcé les effectifs de la région africaine de diverses manières : elle a procédé à un important transfert de postes dans le cadre du budget de l'exercice biennal 1986-1987, utilisé des fonds extra-budgétaires pour couvrir le coût des postes d'économiste et pris d'autres mesures d'urgence. Considérant, tout comme le Comité, que ces dispositions étaient insuffisantes, le PNUD a proposé au Conseil, en juin 1988, une nouvelle série de mesures destinées à renforcer sa capacité

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

d'action. Les propositions, que le Conseil a approuvées dans sa décision 88/46, prévoyaient une forte augmentation du nombre d'économistes, d'administrateurs recrutés sur le plan international et d'administrateurs recrutés sur le plan national, ainsi que du personnel d'appui recruté sur le plan local. Cela permettra de pallier le manque d'effectifs du PNUD en Afrique, de réduire la proportion d'administrateurs auxiliaires engagés à titre temporaire et d'accroître celle d'administrateurs recrutés sur le plan national."

Insuffisance des effectifs réels

165. Le transfert de postes a été d'autant plus insuffisant que le taux de vacance de postes est plus élevé en Afrique que dans d'autres régions. Au cours des trois dernières années (de 1985 à 1987), seuls 40 fonctionnaires recrutés sur le plan international en poste dans d'autres régions ont été mutés en Afrique, ce qui ne représente que 20 % du nombre total de fonctionnaires recrutés sur le plan international en poste en Afrique. S'il est vrai que des mesures ont été prises pour améliorer les conditions d'emploi dans cette région, le nombre des réaffectations y demeure faible. En mars 1988, la proportion de bureaux régionaux disposant d'au moins un poste vacant était plus élevée en Afrique que dans les autres régions, comme il ressort du tableau ci-dessous :

	Pourcentage
Afrique (y compris la Somalie et le Soudan)	48
Pays arabes	23
Asie	17
Amérique latine	4

Dans les bureaux extérieurs d'Afrique (y compris la Somalie et le Soudan), le nombre de postes vacants s'élevait à 31 en octobre 1987 et à 28 en avril 1988, soit, à cette dernière date, un taux de vacance de 11,3 % contre 5,1 % en Asie et 1,8 % en Amérique latine. Par ailleurs, pour ce qui est des postes financés à l'aide de fonds extra-budgétaires et destinés à renforcer les bureaux extérieurs en Afrique, cinq des 10 postes d'économiste et six des 12 postes créés pour faire face à la situation d'urgence étaient vacants en octobre 1987. L'Administration a expliqué que le taux ne serait plus que de 1,9 % lorsque toutes les nominations et réaffectations prévues auront été effectuées. Toutefois, il semble que cela prendra un certain temps. Le Comité a d'ailleurs noté que le taux de vacance de postes avait toujours été plus élevé en Afrique que dans les autres régions.

166. L'Administration a convenu que ce taux était beaucoup trop élevé, ajoutant qu'elle était déterminée à le réduire dans toute la mesure du possible. Elle a donné la précision suivante :

"tous les postes d'économiste sont désormais pourvus, bien que certains de leurs titulaires n'aient pas encore rejoint leur lieu d'affectation. Pour ce qui est des postes liés à la situation d'urgence, le taux de vacance de 50 % enregistré en octobre 1987 traduit la décision de supprimer progressivement la moitié de ces postes avant la fin de 1987."

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

167. Par ailleurs, si le Comité reconnaît volontiers, comme l'Administration, qu'il faut insister sur la nécessité de recruter des administrateurs sur le plan national afin d'assurer la continuité des opérations et l'autosuffisance des bureaux extérieurs, il a noté que ces postes ne représentaient, en Afrique, que 43,5 % du total des postes d'administrateur recruté sur le plan international, contre 80,3 % dans toutes les autres régions prises ensemble. Le nombre d'administrateurs recrutés sur le plan national travaillant en collaboration avec des fonctionnaires recrutés sur le plan international est donc considérablement moins élevé en Afrique que dans les autres bureaux extérieurs.

168. Par suite du manque d'effectifs réels, le PNUD tend à recruter davantage d'administrateurs auxiliaires à titre temporaire en Afrique que dans d'autres régions. En effet, en Afrique, leur nombre est égal à 50,8 % du nombre de fonctionnaires recrutés sur le plan international, contre 35,3 % en Asie et 33,3 % dans les pays arabes. S'il ne faut pas sous-estimer la contribution de ces administrateurs, il ne faut pas oublier non plus qu'il s'agit de stagiaires qui ne sauraient remplacer des administrateurs confirmés.

Questions diverses

Présomption de fraude

169. Tout en admettant quil puisse y avoir des divergences de vues sur ce qui constitue une "fraude" (nous croyons savoir que, sur notre demande, l'Administration a demandé un avis juridique sur ce point), nous estimons qu'il y a eu, à tout le moins, présomption de fraude dans deux cas qui n'ont pas été signalés au Comité en 1986.

a) Dans le premier cas, les fonctionnaires hors siège en cause (notamment le représentant résident) ont omis d'informer le siège du PNUD d'une modification du taux de change de la monnaie locale par rapport au dollar pratiqué sur le marché, qui aurait été favorable à l'organisation, et qui a eu pour effet d'accroître la valeur des indemnités de poste. Les fonctionnaires de ce bureau ont eu en outre la possibilité d'effectuer, à titre privé, des opérations de change extrêmement avantageuses. L'organisation a été en partie remboursée de la perte qu'elle avait subie, mais aucune mesure disciplinaire n'a été prise contre les fonctionnaires concernés.

b) Dans le second cas, un représentant résident, sans l'approbation préalable du siège, a fait des démarches auprès du Gouvernement en vue d'utiliser des fonds affectés à l'entretien des logements pour faire construire une piscine et un patio dans sa résidence. Le Gouvernement a accédé à cette demande, et le coût de l'opération s'est élevé à 25 000 dollars. L'Administration a indiqué que les règlements et procédures avaient été modifiés de manière à éviter à l'avenir ce type de situation. Tout en estimant pour sa part qu'il n'y avait pas eu de détournement de fonds, elle a cependant expliqué que les bâtiments étaient dans un état d'abandon tel "que les fonds utilisés pour construire la piscine n'auraient pas permis au Gouvernement d'assurer leur entretien". Ce même représentant résident s'octroyait de larges avances au titre des frais de voyage, qu'il omettait de signaler lorsqu'il soumettait ses demandes de remboursement, préférant laisser au Groupe des remboursements de frais de voyage le soin de découvrir la double imputation de ces dépenses. Aucune mesure disciplinaire n'a été prise, ni dans ce cas ni dans l'autre.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

170. L'Administration a en outre fait les observations suivantes :

"Le Bureau des affaires juridiques de l'Organisation des Nations Unies a déterminé qu'il y avait 'fraude présumée' dans le cas où le Chef du Service financier, à l'issue d'un premier examen, conclut à une possibilité de fraude. Cette présomption ne peut être établie qu'après examen, et ne peut reposer sur de simples allégations sans preuve. Il y a donc présomption de fraude lorsque l'anomalie, inexpliquée ou insuffisamment justifiée, suggère à première vue que le détournement de fonds a été délibéré et qu'il ne s'agit pas simplement d'une erreur involontaire.

Dans les deux cas exposés plus haut, les responsables du PNUD ont considéré qu'il n'y avait ni fraude ni présomption de fraude, et ces deux cas n'ont donc pas été signalés comme tels au Comité des commissaires aux comptes de l'ONU. On trouvera ci-après des explications supplémentaires concernant ces deux cas :

a) Taux de change

Le PNUD est fréquemment appelé à résoudre les problèmes que pose l'existence de taux de change multiples dans de nombreux pays. L'Accord de base type en matière d'assistance stipule que le PNUD doit bénéficier du taux de change légal le plus favorable. Dans de nombreux pays, outre le taux officiel, il existe d'autres taux, 'tolérés' par le Gouvernement sans pour autant que celui-ci les déclare 'légaux', ce qui pose un problème délicat lorsqu'il s'agit de savoir si le PNUD et les organisations internationales peuvent bénéficier du taux 'toléré'.

Le taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU dans le pays en question a été fixé sur la base du taux officiel publié par la Banque centrale. Le taux parallèle, plus favorable, pratiqué sur le marché a été établi par l'Association des dirigeants de banque mais n'a jamais été officialisé par la Banque centrale. Il est possible que le bureau du PNUD ait commis une négligence en omettant de communiquer au siège l'existence d'un taux de change parallèle et en ne demandant pas l'approbation du Gouvernement pour l'utiliser. Cela étant, il a été établi qu'il n'y avait ni fraude ni présomption de fraude dans cette affaire. En fait, les vérificateurs intérieurs des comptes du PNUD ont procédé à une enquête approfondie et ont communiqué leurs conclusions aux commissaires aux comptes. Lorsque, par la suite, le siège a approuvé l'application du taux du marché, des démarches ont été faites auprès des banques concernées, qui ont intégralement remboursé les montants correspondant à l'écart entre les taux de change.

Le bureau extérieur du PNUD a bien demandé à sa banque locale d'accorder à certains fonctionnaires le taux le plus faible publié par la Banque centrale pour convertir en dollars des Etats-Unis les fonds qu'ils détenaient en monnaie locale. A aucun moment, les fonds du PNUD n'ont été utilisés dans ces opérations. Nous n'avons recueilli aucun élément prouvant que ces fonctionnaires aient abusé de leur privilège en convertissant leurs dollars des Etats-Unis au taux du marché le plus élevé. Par conséquent, il n'y a eu ni fraude ni présomption de fraude dans cette affaire.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

b) Utilisation de fonds affectés à l'entretien des logements

La résidence du représentant résident a été construite, comme d'autres habitations dans ce lieu d'affectation, moyennant un prêt consenti au Gouvernement pour une période de 15 ans. En vertu de l'accord relatif à ce prêt, les réparations et l'entretien sont entièrement à la charge du Gouvernement.

Le représentant résident a entrepris directement des démarches auprès du Gouvernement en vue de la construction d'une piscine et d'un patio et sa demande a été acceptée. Les fonds utilisés pour la construction de la piscine et du patio ont été prélevés sur les recettes excédentaires provenant des loyers perçus par le Gouvernement.

Les règlements et procédures ont été modifiés de manière à éviter à l'avenir les situations de cette nature. Compte tenu de ces considérations, les responsables du PNUD ont conclu à l'absence de fraude ou de fraude présumée.

En ce qui concerne une éventuelle irrégularité touchant les avances de fonds au titre des frais de voyage que le représentant résident a autorisées pour son propre compte, la question, évoquée à l'alinéa b) du paragraphe 138, est toujours à l'examen et l'Administration n'a encore pris aucune décision quant à la suite à donner."

Cas de fraude qui ont été signalés

171. Le Comité a été informé de 13 cas de fraude en 1987. Dans la plupart de ces cas, la perte subie par l'organisation était insignifiante ou a donné lieu à un remboursement.

172. A la fin de 1986, sept cas de fraude portant sur l'indemnité pour frais d'études et six cas de fraude portant sur les demandes de remboursement au titre de l'impôt sur le revenu restaient en suspens. L'Administration a décidé d'adresser une lettre d'avertissement à tous les fonctionnaires concernés et de suspendre, pour 10 d'entre eux, l'augmentation périodique de traitement visée par la disposition 103.8 du Règlement du personnel. Cette dernière mesure n'a toutefois touché que sept fonctionnaires, les trois autres n'ayant droit à aucune augmentation du fait qu'ils occupaient des postes de rang supérieur. Que cela ait été ou non intentionnel, nous estimons que ces mesures sont extrêmement contestables car elles ont eu pour effet de laisser des fonctionnaires de rang supérieur jouir d'une totale impunité alors que des fonctionnaires de rang moins élevé ont été pénalisés. En outre, le fait de remplacer des mesures disciplinaires par des mesures administratives est également contestable car, dans la plupart de ces cas, la faute a été présumée, sinon établie.

173. L'Administration a fourni les explications suivantes :

"L'Administration ne peut accepter l'observation des commissaires aux comptes selon laquelle les mesures qu'elle a prises en adressant des lettres d'avertissement et en suspendant les augmentations périodiques de traitement étaient 'extrêmement contestables car elles ont eu pour effet de laisser des fonctionnaires de rang supérieur jouir d'une totale impunité alors que des fonctionnaires de rang moins élevé ont été pénalisés'. A cet égard, l'Administration souligne qu'elle a décidé d'adresser des lettres d'avertissement à tous les fonctionnaires qui avaient commis des

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

irrégularités, sans exception. Elle a en outre décidé de suspendre les augmentations périodiques de traitement conformément au Règlement du personnel. Le fait que certains fonctionnaires de rang supérieur avaient atteint le niveau le plus élevé du barème des traitements (ce qui rendait sans effet la suspension des augmentations périodiques) a été dû au hasard, en l'occurence, et non pas à une intention délibérée. De plus, le fait que la suspension de l'augmentation périodique de traitement ait été, dans certains cas, inopérante ne diminue en rien l'effet d'une lettre d'avertissement, versée au dossier administratif du fonctionnaire. L'Administration ne peut donc accepter l'observation des commissaires aux comptes selon laquelle 'le fait de remplacer des mesures disciplinaires par des mesures administratives est une pratique contestable'. En effet, après avoir attentivement examiné les faits pertinents, l'Administration est parvenue à la conclusion que les irrégularités ne justifiaient pas l'application des mesures disciplinaires prévues en cas de faute. Les responsables ont donc eu recours à des mesures administratives qui, à leur avis, étaient appropriées en l'occurrence."

Emploi de langues internationales

174. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a souligné à maintes reprises que le français était une langue de travail de l'Organisation, et ce que cela impliquait dans la pratique (voir notamment la circulaire ST/SGB/212, datée du 24 septembre 1985). Or, nous avons constaté que le nouveau papier utilisé au PNUD ne porte plus l'en-tête libellé en anglais et en français qui figurait sur le papier précédemment utilisé. L'en-tête est désormais libellé soit en anglais, soit en français, ce qui ne transmet plus le même message, tant pour les utilisateurs que pour les destinataires.

175. Nous avons de même constaté que les manuels et autres documents publiés par le PNUD ne sont pas toujours disponibles dans les deux langues. La décision de les traduire est prise cas par cas, et les textes traduits ne paraissent qu'avec d'importants retards. Nous avons pu noter, au cours de nos visites dans les bureaux extérieurs, que, même dans les bureaux d'Afrique et d'Amérique latine, les manuels administratifs d'usage courant ne sont pas toujours disponibles en français et en espagnol. En ce qui concerne les publications, il n'existe plus de publication qui paraisse régulièrement en arabe depuis que le périodique "Le développement en action", qui tirait à 1 300 exemplaires dans cette langue, a été remplacé par "Développement mondial".

176. L'Administration a fait les observations suivantes :

"Le nouveau papier utilisé au PNUD est imprimé en trois langues, à savoir l'anglais, l'espagnol et le français. Pour des raisons d'esthétique, en particulier pour éviter de surcharger l'en-tête, il a été décidé d'adopter trois en-têtes différents correspondant, dans chaque cas, à la langue dans laquelle la lettre est écrite. Cela n'implique aucune discrimination contre l'une quelconque des trois langues. Le fait que le papier soit imprimé exclusivement en français, par exemple, confirme au contraire le fait qu'il s'agit bien d'une langue de travail du PNUD.

Il n'est pas exact que la décision de traduire les manuels internes du PNUD soit prise cas par cas. L'Administration a fermement décidé que tous ses manuels internes seraient publiés, non seulement en anglais, mais également en espagnol et en français. Nous reconnaissons toutefois que la traduction complète de tous les manuels a subi certains retards. Cependant, cette tâche progresse désormais de façon satisfaisante et il est prévu que tous les

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

manuels seront publiés, tant en espagnol qu'en français, avant la fin de l'année. En ce qui concerne les publications, il n'est pas exact non plus qu'il n'existe plus de publication qui paraisse régulièrement en arabe'. Echo de la décennie, publication trimestrielle, Coopération-Sud, qui paraît trois fois par an, et la version illustrée du rapport de l'Administrateur, qui est publiée chaque année, paraissent en arabe, ainsi qu'en anglais, en espagnol et en français. Des versions arabes de certaines plaquettes et brochures sont établies lorsque ces publications intéressent particulièrement un public arabe. Certaines publications paraissent simultanément dans toutes les langues. Dans les autres cas, les traductions paraissent dans des délais raisonnables, selon le contenu de la brochure, de la plaquette ou de la publication périodique.

Le PNUD a récemment révisé sa liste de distribution, qui est maintenant remise à jour et beaucoup plus restreinte. Elle contient 5 200 adresses pour l'Europe et environ 13 000 adresses pour le reste du monde. Sur les deux listes, il y a 900 abonnés qui ont indiqué leur préférence pour l'arabe mais, considérant que l'impression de textes en arabe est particulièrement coûteuse et que la plupart de ces abonnés ont indiqué, comme second choix, soit le français soit l'anglais, nous avons estimé que, sur le plan financier, il ne serait pas rationnel de faire imprimer tous les documents en arabe pour l'instant. Nous continuons à offrir à nos correspondants la possibilité d'indiquer, sur nos formulaires d'abonnement, leur préférence pour la langue arabe et, bien entendu, si la demande s'accroissait suffisamment, il est probable que nous déciderions de publier Développement mondial en arabe."

Observations relatives aux questions traitées dans le rapport de 1986

177. Les modifications introduites en 1987 pour donner suite aux principales recommandations figurant dans le rapport du Comité pour 1986 ont fait l'objet d'observations qui figurent sous les rubriques pertinentes dans le présent rapport. Avant de conclure, nous tenons à rappeler qu'il y a encore des mesures à prendre en ce qui concerne la politique et la stratégie en matière de traitement électronique de l'information (TEI). Le Comité a l'intention de poursuivre l'examen de cette question, de concert avec l'Administration, lors de la prochaine vérification des comptes.

Remerciements

178. Le Comité des commissaires aux comptes tient à remercier l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, ainsi que ses collaborateurs et les membres de leur service, de leur coopération et de leur aide.

Le Premier Président de la Cour
des comptes de France,

(Signé) André CHANDERNAGOR

Le Vérificateur général des comptes du Ghana,

(Signé) R. T. NELSON

Le Président de la Commission de vérification
des comptes des Philippines,

(Signé) Eufemio C. DOMINGO

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

III. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons examiné les états financiers ci-après numérotés de I à XXVII, dûment identifiés, ainsi que les tableaux y relatifs du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987. Nous avons notamment effectué un examen général des méthodes comptables et procédé aux vérifications par sondage des écritures comptables et autres pièces justificatives que nous avons jugées nécessaires en l'occurrence, sauf dans les cas indiqués aux paragraphes 61, 62, 63, 66 et 70 de notre rapport.

Notre opinion est que, à part la présentation des dépenses relatives aux programmes et des dépenses d'appui aux programmes et sous réserve de l'indication appropriée de toutes les catégories de contributions des gouvernements et de dépenses connexes, comme nous l'avons expliqué au paragrahe 73 de notre rapport, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière à la fin de la période considérée et des résultats de l'exercice. Ils ont été dressés conformément aux principes comptables établis, qui ont été appliqués de façon cohérente par rapport à l'exercice précédent, sauf en ce qui concerne les pratiques mentionnées aux paragraphes 76 et 80 de notre rapport.

Nous estimons en outre, ainsi qu'il est indiqué aux paragraphes 52, 71 et 93 de notre rapport, que les pratiques comptables utilisées doivent être conformes aux normes comptables généralement acceptées. Les opérations ont été conformes au règlement financier et aux autorisations de l'organe délibérant sauf en ce qui concerne l'utilisation de fonds budgétaires dépassant les crédits alloués, ainsi qu'il est expliqué aux paragrahes 103 à 105 de notre rapport.

Le Premier Président de la Cour des comptes de France,

(Signé) André CHANDERNAGOR

Le Vérificateur général des comptes du Ghana,

(Signé) R. T. NELSON

Le Président de la Commission de vérification des comptes des Philippines,

(Signé) Eufemio C. DOMINGO

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

IV. CERTIFICATION DES ETATS FINANCIERS

Le 29 avril 1988

Je certifie qu'à ma connaissance et selon les informations dont je dispose, toutes les opérations ont été comptabilisées et sont dûment inscrites dans les états financiers présentés en annexe, numérotés de I à XXVII, et dans les tableaux justificatifs, numérotés de 1 à 19.

Le Directeur de la Division des finances,

(Signé) M. Douglas STAFFORD

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

V. ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1987

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT I

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Etat des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

1986			1987
	RECETTES		
	Contributions des gouvernements et d'autres contribuants		
788 708 430	Contributions volontaires	(Tableau 1)	887 118 996
(3 384 517)	A déduire : Virements au titre de la contribution des gouvernements au dépenses locales des bureaux extérieurs	[Note 1 a)]	(6 454 336)
785 323 913			880 664 660
12 001 289	Contributions volontaires au Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	(Tableau 1)	14 473 786
108 881 246	Contributions au titre de la participation aux coûts	(Tableau 2)	117 990 427
7 335 199	Contributions de contrepartie en espèces pour les projets	(Tableau 3)	14 157 116
913 541 647			1 027 285 989
92 256	A déduire : Ajustements de change sur les contributions reçues		2 339 468
913 633 905			1 204 946 521
14 710 370	Recettes extra-budgétaires du PNUD	(Tableau 7)	16 232 251
128 150	Contributions des gouvernements aux dépenses des conseillers principaux hors siège pour le développement industriel	[Note 14 a)]	27 604
278	Dons		225
127 936 334	Recettes accessoires (montant net)	(Tableau 4)	155 115 997
142 775 132			171 376 077
1 056 409 037	TOTAL DES RECETTES		1 196 322 598
	DEPENSES		
	Dépenses relatives aux programmes, imputées sur		
562 885 896	Les chiffres indicatifs de planification	(Tableau 5)	590 429 179
647 646	Les compléments aux chiffres indicatifs de planification	(Tableau 5)	1 040 626
13 851 087	Les ressources spéciales du Programme	(Tableau 5)	11 104 876
3 888 270	Les Services industriels spéciaux	(Tableau 5)	2 829 502
10 324 172	Le Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	(Tableau 5)	7 755 115
90 137 409	Les contributions au titre de la participation aux coûts	(Tableau 5)	79 162 910
7 495 779	Les contributions de contrepartie en espèces	(Tableau 5)	9 484 968
689 230 259			701 807 176
80 301	Ajustement des dépenses relatives aux programmes d'exercices antérieurs (montant net)	[Note 10 a)]	(1 472 916)
689 310 560			700 334 260

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT I (suite)

1986			1987
	Dépenses d'appui aux programmes		
4 828 169	Bureau de l'exécution des projets		5 119 601
77 197 429	Autres agences d'exécution		71 899 903
1 072 413	Groupe des services d'achats interorganisations		1 323 328
562 711	Divers		1 566 187
83 660 722		(Tableau 5)	79 909 020
2 961 866	Dépenses d'appui sectoriel du PNUD	[(Note 14 b)]	3 797 009
86 622 588			83 706 029
(375 289)	Ajustement des dépenses d'appui aux programmes d'exercices antérieurs (montant net)	[(Note 10 b)]	549 810
86 247 299			84 255 839
577 250	Financement intérimaire de services d'experts et de congés de maladie de longue durée et paiement des indemnités	(Tableau 8)	1 005 471
121 905 074	Dépenses du PNUD inscrites au budget de l'exercice biennal (montant net)	(Tableau 6)	133 618 726
13 181 627	Dépenses extra-budgétaires du PNUD	(Tableau 7)	16 676 535
911 221 810	TOTAL DES DEPENSES		935 890 831
2 454 680	PROVISION AU TITRE DE LA REDUCTION DE LA VALEUR COMPTABLE DES SOMMES A RECEVOIR ET DES CHARGES PAYEES D'AVANCE	(Note 25)	(1 454 680)
142 732 547	EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES	(Etat IV)	261 886 447

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT II

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Bilan au 31 décembre 1987 a/ b/ c/

(En dollars des Etats-Unis)

1986			1987
	ACTIF		
	Encaisse		
1 175 845	Monnaies convertibles		2 082 218
2 113 426	Monnaies non convertibles utilisables		1 194 036
37 664 374	Avoirs en monnaies non convertibles		45 782 505
16 992 196	Encaisse des bureaux extérieurs		13 526 801
57 945 841			62 585 560
1 889 948	Lettres de crédit des gouvernements	(Note 3)	2 718 439
	Placements		
398 275 196	Ressources générales	(Tableau 10)	562 635 126
278 335 812	Programmes subsidiaires	(Tableau 10)	299 485 161
676 611 008			862 120 287
736 446 797	Total, encaisse, lettres de crédit et placements		927 424 286
	Avances et sommes à recevoir		
9 646 666	Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements pour l'exécution des projets du PNUD		12 311 461
39 002 732	Fonds d'exploitation fournis par le PNUD aux autres agences d'exécution	(Note 4)	53 818 484
587 678	Sommes à recevoir des fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	(Note 5)	22 014 336
30 517 625	Autres sommes à recevoir et charges comptabilisées d'avance	[Note 9 a)]	26 905 739
14 416 795	Intérêts échus		20 260 625
94 171 496			135 311 645
	Réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction		
6 807 193	- Prêts	(Tableau 11)	6 151 304
-	- Travaux de construction en cours pour le compte du PNUD	(Tableau 11)	302 961
-	- Plan de location d'appareil ménagers	(Tableau 11)	98 284
18 192 807	- Placements	(Tableau 10)	18 447 451
25 000 000			25 000 000
200 000 000	Placements de la réserve opérationnelle	(Tableau 10)	200 000 000
225 000 000			225 000 000
1 055 618 293			1 287 735 931

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

1986			1987
	PASSIF, RESERVES ET RESSOURCES NON UTILISEES		
	Passif		
-	Fonds d'exploitation dus aux gouvernements		2 833 480
9 084 754	Fonds d'exploitation payables aux autres agences d'exécution	(Note 4)	2 904 215
14 122 170	Chèques non compensés tirés sur des comptes sans solde disponible		17 337 069
68 969 608	Sommes à payer	[Note 9 b)]	77 971 888
167 566 463	Engagements non réglés des agences d'exécution	(Note 4)	157 630 602
85 532 534	Accords relatifs aux services de gestion	(Tableau 9)	49 648 842
1 539 257	Sommes dues à l'ONU		2 304 859
420 081	Sommes dues au Fonds des Nations Unies pour la population		2 070 963
16 137 467	Sommes dues aux fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	(Note 5)	23 263 921
6 125 044	Programme de formation d'administrateurs auxiliaires	(Tableau 12)	3 756 073
369 497 178			339 721 912
	Réserves		
25 000 000	Réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction		25 000 000
200 000 000	Réserve opérationnelle		200 000 000
225 000 000			225 000 000
	Ressources non utilisées		
30 423 368	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	(Etat IV)	36 945 611
97 198 568	Contributions au titre de la participation aux coûts	(Etat IV)	130 782 698 d/
5 664 372	Contributions de contrepartie en espèces	(Etat IV)	10 146 634
13 884 291	Activités extra-budgétaires	(Etat IV)	12 933 092
147 170 599			190 808 035
313 950 516	Solde du compte des ressources générales	(Etat IV)	532 205 984
461 121 115			723 014 019
1 055 618 293			1 287 735 931

a/ Le présent bilan donne une récapitulation de l'actif et du passif du compte des ressources générales ainsi que de tous les autres fonds crédités au compte du PNUD.

b/
antérieurs, d'un montant total de 67 879 111 dollars (83 893 320 dollars pour 1986), n'app
dans l'état ci-dessus, le PNUD ne comptabilisant dans les recettes que les contributions versées en espèces. Voir note 6.

c/ Au 31 décembre 1987, les crédits non utilisés inscrits sur le compte du PNUD s'élevaient à environ 1 261 000 dollars; les engagements prévisionnels à imputer sur ces crédits s'élevaient à environ 243,4 millions de dollars.

d/ Ce montant comprend des soldes débiteurs s'élevant au total à 907 342 dollars pour 31 projets au titre de la participation aux coûts.

Les notes explicatives sont partie intégrantes des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT III

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Etat des variations de la situation financière pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987*

(En dollars des Etats-Unis)

1986			1987
	ORIGINE DES FONDS		
1 056 409 037	Total des recettes pour l'exercice	(Etat I)	1 196 322 598
9 174 925	Diminution des fonds d'exploitation fournis aux agences d'exécution		-
49 856 107	Augmentation du passif		-
-	Augmentation des fonds d'exploitation dus aux gouvernements (montant net)		168 685
-	Contributions de contrepartie en espèces pour l'exercice antérieur remboursées par une agence d'exécution		6 457
-	Provision correspondant à la réduction de la valeur comptable des sommes à recevoir et des charges comptabilisées d'avance		1 454 680
1 115 440 069	Total des fonds fournis		1 197 952 420
	EMPLOI DES FONDS		
911 221 810	Total des dépenses pour l'exercice	(Etat I)	935 890 831
2 454 680	Provision correspondant à la réduction de la valeur comptable des sommes à recevoir et des charges comptabilisées d'avance		-
9 756 935	Augmentation des sommes à recevoir		23 658 602
60 110	Virement au compte "Sommes à payer" de ressources non utilisées provenant de contributions au titre de la participation aux coûts		-
-	Diminution des sommes à payer		26 428 207
-	Augmentation des fonds d'exploitation fournis aux autres agences d'exécution (montant net)		20 997 291
923 493 535	Total des fonds utilisés		1 006 974 931
191 946 534	AUGMENTATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS		190 977 489
544 500 263	Encaisse et placements en début d'exercice		736 446 797
	Augmentation (diminution) de l'encaisse et des placements :		
136 120	Monnaies convertibles		906 373
1 752 679	Monnaies non convertibles utilisables		(919 390)
1 794 271	Avoirs en monnaies non convertibles		8 118 131
7 841 979	Encaisse des bureaux extérieurs		(3 465 395)
(1 455 052)	Lettres de crédit des gouvernements		828 491
181 866 537	Placements		185 509 279
191 946 534			190 977 489
736 446 797	Encaisse et placements en fin d'exercice	(Etat II)	927 424 286

* Non compris les placements des fonds de la réserve opérationnelle et de la réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction.

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Fonds subsidiaires et ressources générales : tableau récapitulatif des mouvements de fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	Contributions au titre de la participation aux coûts	Contributions de contrepartie en espèces	Activités extra-budgétaires	Ressources générales	Total
Solde au 1er janvier 1987	30 423 368	97 198 568	5 664 372	13 884 291	313 950 516	461 121 115
Ajustement du solde en début d'exercice a/	(196 428)	(64 900)	7 457	-	261 328	6 457
Solde ajusté en début d'exercice	30 226 940	97 133 668	5 670 829	13 884 291	314 211 844	461 127 572
Virements entre les ressources b/	-	1 012 853	-	(506 915)	(505 938)	-
	30 226 940	98 146 521	5 670 829	13 377 376	313 705 906	461 127 572
Recettes perçues en 1987	14 473 786	116 000 106 c/	14 157 116	16 232 251	1 033 459 339	1 196 322 598 d/
A déduire : Dépenses en 1987 :						
Dépenses relatives aux programmes	7 755 115	79 162 910	9 484 968	-	603 931 267	700 334 260 d/
Remboursement aux agences d'exécution des dépenses d'appui aux programmes	-	6 201 019 e/	196 343	-	77 858 477	84 255 839 d/
Autres dépenses f/	-	-	-	16 676 535	133 169 517	149 846 052
Total des dépenses	7 755 115	85 363 929	9 681 311	16 676 535	614 959 261	934 436 151
Excédent des recettes sur les dépenses (Excédent des dépenses sur les recettes)	6 718 671	32 636 177	4 475 805	(444 284)	218 500 078	261 886 447 d/
Solde au 31 décembre 1987 (état II)	36 945 611	130 782 698	10 146 634	12 933 092	532 205 984	723 014 019

a/ Ajustements des montants de l'exercice antérieur reflétant les virements entre les ressources et le remboursement par une agence d'exécution d'un montant de 6 457 dollars au titre des contributions de contrepartie en espèces pour l'exercice antérieur.

b/ Y compris a) un ajustement d'intérêts de l'exercice antérieur, soit un montant de 1 020 956 dollars provenant des fonds extra-budgétaires et viré au compte contributions au titre de la participation aux coûts; b) un virement aux fonds extra-budgétaires d'un montant de 523 160 dollars provenant des compléments aux CIP; c) un virement aux fonds extra-budgétaires d'un montant de 8 103 dollars inscrit aux budgets des projets au titre de la participation aux coûts (dépenses d'appui aux programmes); et d) un virement au compte des ressources générales d'un montant de 17 230 dollars provenant des fonds extra-budgétaires, correspondant à une contribution de l'exercice antérieur au titre des dépenses des conseillers principaux hors siège pour le développement industriel.

c/ Y compris un montant de 9 679 dollars résultant de gains de change lors du recouvrement des contributions.

d/ Voir état I.

e/ Y compris un crédit de 134 003 dollars correspondant à des ajustements des dépenses d'appui aux programmes d'exercices antérieurs.

f/ Y compris l'annulation de la provision de 2 454 680 dollars pour 1986 et l'ouverture d'une provision de 1 million de dollars pour 1987 correspondant à la réduction de la valeur comptable des sommes à recevoir et des charges comptabilisées d'avance.

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT V

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Programme des Nations Unies pour le développement en tant qu'agence d'exécution de ses propres projets

Etat des fonds au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

1986			1987
(12 297 074)	Solde en début d'exercice		(17 598 870)
	A ajouter :		
65 951 938	Sorties de caisse, bordereaux inter-services et autres frais (montant net)		78 261 239
291	Recettes accessoires et ajustements de change (montant net)		46 008
234 079	Remboursements divers au PNUD (montant net)		59 774
53 889 134			60 768 151
	A déduire : Dépenses relatives aux programmes		
57 407 291	Exécutés par le Bureau de l'exécution des projets		63 199 440
571 928	Gérés par des services autres que le Bureau de l'exécution des projets	(Note 12)	2 095 510
57 979 219			65 294 950 a/
7 399 530	Exécutés par le programme des Volontaires des Nations Unies		8 453 688 a/
65 370 749			73 748 638
	Dépenses d'appui :		
4 828 169	Bureau de l'exécution des projets	(Note 16)	5 119 601
1 072 413	Groupe des services d'achats interorganisations	(Note 16)	1 323 328
10 767	Dépenses d'appui effectuées par le Bureau de l'exécution des projets pour le compte d'organisations associées (montant net)	[Note 11 a)]	126 022
5 911 349			6 568 951 a/
197 906	Dépenses d'appui au titre des activités extra-budgétaires du programme des Volontaires des Nations Unies	(Note 15)	593 724 a/
6 109 255			7 162 675
71 488 004			80 911 313
17 598 870)	Solde en fin d'exercice		20 143 162
	Engagements non réglés		
(16 996 042)	Bureau de l'exécution des projets		(18 855 184)
(14 250)	Programme des Volontaires des Nations Unies		(15 190)
(588 578)	Projets gérés par des services autres que le bureau de l'exécution des projets		(1 272 788)
(17 598 870)			(20 143 162)

a/ Voir tableau 5, le montant correspondant étant arrondi au millier de dollars le plus proche.

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT VI

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux

Etat des fonds au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

1986			1987
	RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE		
9 525	Revenu des placements		56
	A déduire : Dépenses		
365 903	Dépenses relatives aux projets		-
47 567	Remboursement aux agences d'exécution des dépenses d'appui aux programmes		-
413 470			56
(403 945)	Excédent des recettes sur les dépenses (1986 : excédent des dépenses sur les recettes)		56
	ACTIF		
3 369	Placements	(Tableau 18)	3 425
65 262	Sommes dues par le PNUD		-
68 631			3 425
	PASSIF ET RESSOURCES NON UTILISEES		
-	Sommes dues au PNUD	(Note 5)	2 589
67 851	Engagements non réglés des agences d'exécution		-
67 851			2 589
	Ressources non utilisées		
404 725	Solde au 1er janvier		780
(403 945)	Excédent des recettes sur les dépenses (1986 : excédent des dépenses sur les recettes)		56
780	Solde au 31 décembre a/		836
68 631			3 425

a/ Ce solde se décompose comme suit :

	1986	1987
Allocations inutilisées	225	-
Fonds inutilisés	555	836
	780	836

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT VII

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Fonds d'équipement des Nations Unies

Etat des fonds au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

1986			1987
	RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE		
26 702 911	Contributions volontaires des gouvernements	(Tableau 14)	31 541 727
802 545	Contributions au titre de la participation aux coûts	(Tableau 15)	757 420
27 505 456			32 299 147
18 750	Ajustements de change lors du recouvrement des contributions		(56 669)
27 524 206			32 242 478
10 438 757	Revenu des placements		10 597 116
291 680	Recettes accessoires (montant net)		1 331 633
38 254 643			44 171 227
	A déduire : Dépenses		
25 717 680	Dépenses relatives aux projets	[Note 17 a)]	30 899 244
629 600	Remboursement aux agences d'exécution des dépenses d'appui aux programmes	[Notes 17 b)]	723 604
2 789 307	Dépenses inscrites au budget biennal	(Tableau 19)	3 140 552
29 136 587			34 763 400
9 118 056	Excédent des recettes sur les dépenses		9 407 827
	ACTIF a/		
	Encaisse		
39 557	Monnaies convertibles		63 112
491 275	Monnaies non convertibles utilisables		569 132
303 283	Avoirs en monnaies non convertibles		336 345
834 115			968 589
82 000	Lettres de crédit des gouvernements	(Note 3)	62 527
104 296 451	Placements	(Tableau 18)	105 004 385
1 414 849	Fonds d'exploitation fournis aux organismes coopérateurs		5 732 027
133 482	Sommes dues par le PNUD		-
-	Sommes à recevoir des fonds d'affectation ponctuelle	(Etats XXVII)	5 873 577
1 484 292	Sommes à recevoir et charges comptabilisées d'avance		1 705 384
3 547 395	Intérêts échus		5 086 062
111 792 584			124 432 551
27 800 000	Placements de la réserve opérationnelle	(Tableau 18)	33 000 000
139 592 584			157 432 551

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT VII (suite)

1986			1987
	PASSIF, RESERVES ET RESSOURCES NON UTILISEES		
245 980	Sommes à payer		437 329
893 435	Fonds d'exploitation dus aux organismes coopérateurs		785 953
12 955 023	Engagements non réglés des organismes coopérateurs		17 261 354 a/ b/
-	Sommes dues au PNUD	(Note 5)	4 886 031
1 253 380	Sommes dues aux fonds d'affectation ponctuelle		-
642 446	Fonds extra-budgétaires pour les dépenses d'appui	[Note 17 c)]	1 051 737
15 990 264			24 422 404
27 800 000	Réserve opérationnelle	[Note 17 d)]	33 000 000
	Ressources non utilisées		
89 484 264	Solde au 1er janvier		95 802 320
9 118 056	Excédent des recettes sur les dépenses		9 407 827
98 602 320			105 210 147
2 800 000	A déduire : Virement à la réserve opérationnelle		5 200 000
95 802 320	Solde au 31 décembre c/		100 010 147
139 592 584			157 432 551

Note : Les contributions dues par les gouvernements au titre de l'exercice en cours et des exercices antérieurs se montent à 2 824 951 dollars (2 469 637 dollars pour 1986). La note 7 donne la répartition de ce montant par année.

a/ Y compris l'actif et le passif des fonds d'affectation ponctuelle énumérés dans l'état XXVII.

b/ Y compris des engagements non réglés d'un montant de 415 870 dollars se rapportant à 1988.

c/ Ce solde se décompose comme suit :

	1986	1987
Allocations inutilisées	139 675 269	165 065 094
Excédent des allocations sur les ressources [Note 17 e)]	(43 872 949)	(65 054 947)
	95 802 320	100 010 147

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT VIII

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles

Etat des fonds au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

1986			1987
	RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE		
418 373	Contributions volontaires des gouvernements	(Tableau 14)	4 975 592
-	Contributions des gouvernements au titre des activités extra-budgétaires	(Tableau 17)	100 000
1 068 919	Revenu des placements		907 492
106 544	Recettes accessoires (montant net)		73 855
1 593 836			6 056 939
	A déduire : Dépenses		
6 889 305	Dépenses relatives aux projets a/		4 585 584
1 400 721	Dépenses inscrites au budget de l'exercice biennal	(Tableau 19)	1 378 982
-	Activités budgétaires		35 241
8 290 026			5 999 717
(6 696 190)	Excédent des recettes sur les dépenses (1986 : excédent des dépenses sur les recettes)		57 222
	ACTIF		
	Encaisse		
3 910	Monnaies convertibles		7 637
87 812	Encaisse des bureaux extérieurs	[Note 18 a)]	101 937
11 163 000	Placements	(Tableau 18)	12 961 000
312 091	Intérêts échus		201 120
11 566 813			13 271 694
	PASSIF ET RESSOURCES NON UTILISEES		
2 299 172	Sommes à payer	[Note 18 b)]	1 214 976
595 392	Accords relatifs aux services de gestion	[Note 18 c)]	637 145
51 750	Sommes dues au PNUD	(Note 5)	2 741 852
2 946 314			4 593 973
	Ressources non utilisées		
-	Activités extra-budgétaires		64 759
8 620 499	Ressources générales		8 612 962
8 620 499	Solde au 31 décembre b/		8 677 721
11 566 813			13 271 694

Note : Les contributions dues par des gouvernements pour l'exercice en cours et des exercices antérieurs se montent à 55 456 dollars (2 289 589 dollars pour 1986). La note 7 donne la répartition de ce montant par année.

a/ Y compris un montant de 330 521 dollars correspondant aux dépenses préalables aux projets.

b/ Ce solde se décompose comme suit :

	1986	1987
Allocations inutilisées	14 145 804	11 333 106
Ressources extra-budgétaires inutilisées	-	64 759
Excédent des allocations sur les ressources	(5 525 305)	(2 720 144)
	8 620 499	8 677 721

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT IX

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne

Etat des fonds au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

1986			1987
	RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE		
5 413 903	Contributions volontaires des gouvernements	(Tableau 14)	6 818 925
9 309 185	Contributions au titre de la participation aux coûts	(Tableau 15)	9 012 442
1 949 903	Revenu des placements		2 090 191
(37 169)	Recettes (dépenses) accessoires		411 701
16 635 822			18 333 259
	A déduire : Dépenses		
8 239 584	Dépenses relatives aux projets		13 924 001
508 025	Remboursement aux agences d'exécution des dépenses d'appui aux programmes	[Note 19 a)]	1 038 294
1 638 653	Dépenses inscrites au budget biennal	(Tableau 19)	2 433 893
10 386 262			17 396 188
(58 523)	Ajustement des dépenses relatives aux programmes d'exercices antérieurs (montant net)		(70 510)
713	Ajustement des dépenses d'appui aux programmes d'exercices antérieurs (montant net)		2 584
10 328 452			17 469 282
6 307 370	Excédent des recettes sur les dépenses		863 977
	ACTIF*		
20 501	Encaisse		34 794
545	Monnaies convertibles		182
22 668 976	Avoirs en monnaies non convertibles		
	Placements	(Tableau 18)	32 582 000
1 975 144	Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements pour l'exécution des projets		1 277 395
1 525 890	Fonds d'exploitation fournis aux autres agences d'exécution		203 667
82 284	Sommes dues par le PNUD		-
361 626	Sommes dues par le PNUE au titre de l'entreprise commune PNUD/PNUE	[Note 19 b)]	46 370
399 969	Sommes dues au titre de fonds d'affectation ponctuelle		-
340 666	Sommes à recevoir et charges comptabilisées d'avance		13 514
491 216	Intérêts échus		322 176
27 866 817			34 480 958

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

1986			1987
	PASSIF ET RESSOURCES NON UTILISEES*		
			518 828
611 817	Sommes à payer		
	Fonds d'exploitation dus aux gouvernements au titre		488 654
717 618	de l'exécution des projets		32 898
269 843	Fonds d'exploitation dus aux autres agences d'exécution		3 479 088
2 670 495	Engagements non réglés des agences d'exécution	(Note 5)	4 774 101
-	Sommes dues au PNUD	(Etat XXVII)	884 848
-	Sommes dues aux fonds d'affectation ponctuelle	[Note 19 c)]	396 032
555 372	Fonds extra-budgétaires pour les dépenses d'appui		
			10 574 449
4 825 145			
	Ressources non utilisées		23 041 672
16 734 302	Solde au 1er janvier		863 977
6 307 370	Excédent des recettes sur les dépenses		
			23 905 649
23 041 672	Solde au 31 décembre a/		
			34 480 098
27 866 817			

Note : Les contributions dues par des gouvernements pour l'exercice en cours et des exercices antérieurs se montent à 22 942 987 dollars (16 297 137 dollars pour 1986). La note 7 donne la répartition de ce montant par année.

* Y compris l'actif et le passif des fonds d'affectation ponctuelle énumérés dans l'état XXVII.

a/ Ce solde se décompose comme suit :

	1986	1987
Allocations inutilisées	23 812 812	33 301 040
Excédent des allocations sur les ressources	(771 140)	(9 395 391)
	23 041 672	23 905 649

L'excédent des allocations sur les ressources est dû au fait que des allocations pour des exercices ultérieurs ont été effectuées sur la base de contributions à recevoir pour l'exercice en cours ou des exercices antérieurs.

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT X

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Programme des Volontaires des Nations Unies

Etat des fonds au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

1986			1987
	RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE		
1 123 036	Contributions volontaires des gouvernements	(Tableau 14)	1 268 145
176 560	Revenu des placements		166 822
886 190	Recettes accessoires (montant net) a/		1 140 743
2 185 786			2 575 710
2 172 042	A déduire : Dépenses relatives aux projets		2 664 828
13 744	Excédent des dépenses sur les recettes (1986 : excédent des recettes sur les dépenses)		(89 118)
	ACTIF b/		
4 514 524	Placements	(Tableau 18)	2 902 807
5 434	Sommes dues par le HCR		-
-	Sommes dues par le PNUD	(Note 5)	1 476 954
224 732	Sommes à recevoir et charges comptabilisées d'avance		59 201
1 241	Intérêts échus		17 065
4 745 931			4 456 027
	PASSIF ET RESSOURCES NON UTILISEES b/		
311 872	Sommes à payer		450 499
387 228	Projets financés par les gouvernements donateurs	[Note 20 a)]	599 733
-	Projets financés par le HCR	[Note 20 a)]	28 433
463 299	Sommes dues au PNUD		-
410 000	Sommes dues aux fonds d'affectation ponctuelle	(Etat XXVII)	437 774
169 930	Fonds extra-budgétaires pour les dépenses d'appui	[Note 20 b)]	25 104
1 742 329			1 541 543
	Ressources non utilisées		
2 989 858	Solde au 1er janvier		3 003 602
13 744	Excédent des dépenses sur les recettes (1985 : excédent des recettes sur les dépenses)		(89 118)
3 003 602	Solde au 31 décembre c/		2 914 484
4 745 931			4 456 027

Note : Les contributions dues par des gouvernements pour l'exercice en cours et des exercices antérieurs se montent à 478 168 dollars (385 606 dollars pour 1986). La note 7 donne la répartition de ce montant par année.

a/ Y compris un montant de 1 094 457 dollars au titre du remboursement des dépenses extérieures.

b/ Y compris l'actif et le passif des fonds d'affectation ponctuelle énumérés dans l'état XXVII.

c/ Ce solde se décompose comme suit :

	1986	1987
Allocations inutilisées [note 20 c)]	5 983 694	6 470 661
Excédent des allocations sur les ressources	(2 980 092)	(3 556 177)
	3 003 602	2 914 484

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT XI

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement a/

Etat des fonds au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

1986			1987
	RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE		
897 016	Contributions volontaires des gouvernements	(Tableau 14)	907 014
56 000	Contributions au titre de la participation aux coûts	(Tableau 15)	68 129
200 000	Contributions des gouvernements au titre des activités extra-budgétaires		-
389 336	Revenu des placements		225 084
(10 344)	Recettes (dépenses) accessoires		18 975
1 532 608			1 219 202
	A déduire : Dépenses		
1 735 251	Dépenses relatives aux projets		1 841 083
59 988	Remboursement aux agences d'exécution des dépenses d'appui aux programmes		43 738
672 582	Dépenses inscrites au budget biennal	(Tableau 19)	764 926
2 467 821			2 649 747
(33 758)	Ajustement des dépenses relatives aux programmes d'exercices antérieurs (montant net)		328 135
2 434 063			2 977 882
(901 455)	Excédent des dépenses sur les recettes		(1 758 680)
	ACTIF b/		
6 374	Encaisse Monnaies convertibles		7 336
7 420 000	Placements	(Tableau 18)	5 000 000
2 029 010	Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements pour l'exécution des projets		993 223
284 986	Fonds d'exploitation fournis aux autres agences d'exécution		260 811
34 993	Sommes dues par le PNUD		-
165 374	Sommes à recevoir et charges comptabilisées d'avance		170 339
71 132	Intérêts échus		63 256
10 011 869			6 496 965

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

1986			1987
	PASSIF, RESERVES ET RESSOURCES NON UTILISEES		
54 398	Sommes à payer		24 898
61 651	Fonds d'exploitation dus aux gouvernements au titre de l'exécution des projets		63 592
544 525	Fonds d'exploitation dus aux autres agences d'exécution		174 537
1 196 865	Engagements non réglés des agences d'exécution		862 679
-	Sommes dues au PNUD	(Note 5)	1 675 521
2 928 382	Sommes dues aux fonds d'affectation ponctuelle	(Etat XXVII)	331 568
74 535	Fonds extra-budgétaires pour les dépenses d'appui	[Note 21 a)]	13 368
4 860 356			3 146 163
59 247	Réserve du Programme	[Note 21 b)]	-
	Ressources non utilisées		
200 000	Activités extra-budgétaires	[Note 21 c)]	171 665
4 892 266	Ressources générales et contributions au titre de la participation aux coûts	[Note 21 d)]	3 177 137
5 092 266	Solde au 31 décembre c/		3 348 802
10 011 869			6 494 965

Note : Les contributions dues par certains gouvernements pour l'exercice en cours et des exercices antérieurs se montent à 492 765 dollars (681 978 dollars pour 1986). La note 7 donne la répartition de ce montant par année.

a/ Par sa résolution 41/183 du 8 décembre 1986, l'Assemblée générale a mis fin aux activités du Système de financement des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement et transféré ses ressources à un nouveau mécanisme, le Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement, fonds d'affectation spéciale géré par l'Administrateur du PNUD.

b/ Y compris l'actif et le passif des fonds d'affectation ponctuelle énumérés dans l'état XXVII.

c/ Ce solde se décompose comme suit :

	1986	1987
Allocations inutilisées	4 023 478	2 124 631
Fonds inutilisés - activités extra-budgétaires	200 000	171 665
Fonds inutilisés - ressources générales et contributions au titre de la participation aux coûts	868 788	1 052 506
	5 092 266	3 348 802

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT XII

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral

Etat des fonds au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

1986			1987
	RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE		
	Contributions volontaires des gouvernements		-
23 344	Revenu des placements		26 231
36 299	Recettes (dépenses) accessoires		(1 442)
282			
59 925			24 789
	A déduire : Dépenses		
249 590	Dépenses relatives aux projets		135 446
	Remboursement aux agences d'exécution des dépenses d'appui aux programmes		10 031
19 882			
269 472			145 477
	Ajustement des dépenses relatives aux programmes d'exercices antérieurs (montant net)		-
61 594	Ajustement des dépenses d'appui aux programmes d'exercices antérieurs (montant net)		-
6 064			
337 130			145 477
(277 205)	Excédent des dépenses sur les recettes		(120 688)
	ACTIF		
	Encaisse		22 500
4 905	Monnaies convertibles	(Tableau 18)	320 000
430 000	Placements		
	Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements pour l'exécution des projets		58 273
90 844	Fonds d'exploitation fournis aux autres agences d'exécution		9 359
26 208	Sommes dues par le PNUD		-
22 423			
574 380			410 132

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

1986			1987
	PASSIF ET RESSOURCES NON UTILISEES		
2 576	Sommes à payer		-
2 295	Fonds d'exploitation dus aux gouvernements au titre de l'exécution des projets		13 800
85 459	Fonds d'exploitation dus aux autres agences d'exécution		100 304
155 789	Engagements non réglés des agences d'exécution		67 083
-	Sommes dues au PNUD	(Note 5)	21 372
246 119			202 559
	Ressources non utilisées		
657 761	Solde au 1er janvier		328 261
(277 205)	Excédent des dépenses sur les recettes		(120 688)
(52 295)	Virement aux ressources générales du PNUD		-
328 261	Solde au 31 décembre a/		207 573
574 380			410 132

a/ Ce solde se décompose comme suit :

	1986	1987
Allocations inutilisées	328 261	190 736
Fonds inutilisés (Note 22)	-	16 837
	328 261	207 573

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT XIII

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'édification de la nation namibienne du Fonds des Nations Unies pour la Namibie

Etat des fonds au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

1986			1987
	RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE		
421 766	Contributions du Fonds des Nations Unies pour la Namibie (Programme d'édification de la nation namibienne)	(Tableau 14)	1 890 678
143 308	Revenu des placements		153 396
(4 513)	Recettes (dépenses) accessoires		23 115
560 561			2 067 189
	A déduire : Dépenses		
655 272	Dépenses relatives aux projets		1 124 043
44 611	Remboursement aux agences d'exécution des dépenses d'appui aux programmes		102 436
699 883			1 226 479
-	Ajustement des dépenses relatives aux programmes d'exercices antérieurs (montant net)		(33 549)
(3 205)	Ajustement des dépenses d'appui aux programmes d'exercices antérieurs (montant net)		(4 361)
696 678			1 188 569
(128 058)	Virement du revenu des placements à l'Organisation des Nations Unies	(Note 23)	143 308
(264 175)	Excédent des recettes sur les dépenses (1986 : Excédent des dépenses sur les recettes)		735 312
	ACTIF		
1 960	Encaisse Monnaies convertibles		5 881
1 614 000	Placements	(Tableau 18)	2 296 000
204 262	Fonds d'exploitation fournis aux agences d'exécution		440 711
53 772	Sommes dues par le PNUD		-
7 370	Intérêts échus		3 463
1 881 364			2 746 055

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT XIII (suite)

1986			1987
	PASSIF ET RESSOURCES NON UTILISEES		
-	Sommes à payer		143 308
429 873	Fonds d'exploitation dus aux agences d'exécution		313 662
63 100	Engagements non réglés des agences d'exécution		147 527
-	Sommes dues au PNUD	(Note 5)	17 855
492 973			622 352
	Ressources non utilisées		
1 652 566	Solde au 1er janvier		1 388 391
	Excédent des recettes sur les dépenses		
(264 175)	(1986 : excédent des dépenses sur les recettes)		(735 312)
1 388 391	Solde au 31 décembre a/		2 123 703
1 881 364			2 746 055

a/ Ce solde se décompose comme suit :

	1986	1987
Allocations inutilisées	1 490 842	2 079 971
Fonds inutilisés	-	43 732
Excédent des allocations sur les ressources	(102 451)	-
	1 388 391	2 123 703

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT XIV

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

Etat des fonds au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

1986			1987
	RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE		
3 643 121	Contributions volontaires des gouvernements	(Tableau 14)	4 767 993
113 151	Contributions au titre de la participation aux coûts	(Tableau 15)	50 000
198 226	Dons		227 336
738 136	Revenu des placements		815 255
206 295	Recettes accessoires (montant net)		376 887
4 898 929			6 237 471
	A déduire : Dépenses		
4 284 909	Dépenses relatives aux projets		4 960 533
222 383	Remboursement aux agences d'exécution des dépenses d'appui aux programmes		177 136
979 429	Dépenses inscrites au budget biennal	(Tableau 19)	1 189 591
5 486 721			6 327 260
(259 378)	Ajustement des dépenses relatives aux programmes d'exercices antérieurs (montant net)		(29 184)
1 261	Ajustement des dépenses d'appui aux programmes d'exercices antérieurs (montant net)		(1 865)
5 228 604			6 296 211
(329 675)	Excédent des dépenses sur les recettes		(58 740)
	ACTIF*		
4 544	Encaisse		8 914
9 515 500	Monnaies convertibles	(Tableau 18)	13 078 500
2 257 912	Placements		907 686
1 457 968	Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements pour l'exécution des projets		1 270 661
185 552	Fonds d'exploitation fournis aux autres agences d'exécution		-
3 846	Sommes dues par le PNUD		3 846
198 590	Sommes à recevoir et charges comptabilisées d'avance		177 729
13 623 912	Intérêts échus		15 447 336

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

1986			1987
	PASSIF ET RESSOURCES NON UTILISEES*		
117 450	Sommes à payer		290 854
104 251	Fonds d'exploitation dus aux gouvernements au titre de l'exécution des projets		57 928
26 615	Fonds d'exploitation dus à d'autres agences d'exécution		9 641
547 152	Engagements non réglés des agences d'exécution		697 923
-	Sommes dues au PNUD	(Note 5)	1 340 647
582 319	Sommes dues aux fonds d'affectation ponctuelle	(Etat XXVII)	862 958
1 377 787			3 259 951
	Ressources non utilisées		
12 575 800	Solde au 1er janvier		12 246 125
(329 675)	Excédent des dépenses sur les recettes		(58 740)
12 246 125	Solde au 31 décembre a/		12 187 385
13 623 912			15 447 336

Note : Les contributions dues par des gouvernements pour l'exercice en cours et des exercices antérieurs se montent à 602 558 dollars (966 497 dollars pour 1986). La note 7 donne la répartition de ce montant par année.

* Y compris l'actif et le passif des fonds d'affectation ponctuelle énumérés dans l'état XXVII.

** Sur ces fonds utilisés, un montant total de 5,2 millions de dollars a été engagé au titre de projets dans la filière dont les descriptifs n'avaient pas encore été signés au 31 décembre 1987.

a/ Ce solde se décompose comme suit :

	1986	1987
Allocations inutilisées	8 193 642	6 908 350
Fonds inutilisés	4 052 483	5 279 035**
	12 246 125	12 187 385

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT XV

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Compte de l'énergie du PNUD

Etat des fonds au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

1986			1987
	RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE		
38 990	Contributions volontaires des gouvernements	(Tableau 14)	38 553
4 199 539	Contributions au titre de la participation aux coûts	(Tableau 15)	5 945 868
270 729	Revenu des placements a/		243 392
27 210	Recettes accessoires (montant net)		105 596
4 536 468			6 333 409
	A déduire : Dépenses		
6 142 022	Dépenses relatives aux projets		2 892 872
101 084	Remboursement aux agences d'exécution des dépenses d'appui aux programmes		53 236
162 212	Dépenses d'administration et d'appui aux programmes		156 627
6 405 318			3 102 735
-	Ajustement des dépenses relatives aux programmes d'exercices antérieurs (montant net)		(31 896)
(13 420)	Ajustement des dépenses d'appui aux programmes d'exercices antérieurs (montant net)		-
6 391 898	Excédent des recettes sur les dépenses (1986 : excédent des dépenses sur les recettes)		3 070 839
(1 855 430)			3 262 570
	ACTIF		
3 576	Encaisse Monnaies convertibles		11 730
4 828 000	Placements	(Tableau 18)	4 752 000
43 694	Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements pour l'exécution des projets		263 403
35 285	Fonds d'exploitation fournis à d'autres agences d'exécution		98 115
22 416	Sommes dues par le PNUD	(Note 5)	1 841 804
21 224	Intérêts échus		13 187
4 954 195			6 980 239

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

1986		1987
	PASSIF ET RESSOURCES NON UTILISEES	
100	Sommes à payer	4 300
8 638	Fonds d'exploitation dus aux gouvernements au titre de l'exécution des projets	8 608
2 034 918	Fonds d'exploitation dus aux autres agences d'exécution	5 673
438 531	Engagements non réglés des agences d'exécution	1 227 080
2 482 187		1 245 661
	Ressources non utilisées	
4 327 438	Solde au 1er janvier	2 472 008
(1 855 430)	Excédent des recettes sur les dépenses (1986 : excédent des dépenses sur les recettes)	3 262 570
2 472 008	Solde au 31 décembre b/	5 734 578
4 954 195		6 980 239

Note : Le montant total des contributions dues par les gouvernements pour l'exercice en cours et les exercices antérieurs s'élève à 1 945 614 dollars (2 170 715 dollars en 1986). On trouvera à la note 7 une ventilation de cette somme par année.

a/ Y compris un montant de 1 195 dollars provenant du revenu des placements en 1986, crédité en 1987.

b/ Ce solde se décompose comme suit :

	1986	1987
Allocations inutilisées	4 648 330	4 826 148
Fonds inutilisés	-	908 430
Excédent des allocations sur les ressources	(2 176 322)	-
	2 472 008	5 734 578

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT XVI

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur

Programme initial de lutte contre les invalidités évitables

Etat des fonds au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

1986			1987
	RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE		
103 753	Contributions des gouvernements et d'autres contribuants	(Tableau 14)	99 940
137 555	A déduire : Dépenses Dépenses relatives aux projets		63 424
(33 802)	Excédent des recettes sur les dépenses (1986 : Excédent des dépenses sur les recettes)		(36 516)
	ACTIF		
-	Sommes dues par le PNUD	(Note 5)	33 217
3 139	Sommes dues par le fonds d'affectation ponctuelle	(Etat XXVII)	-
3 139			33 217
	PASSIF ET RESSOURCES NON UTILISEES		
96	Fonds d'exploitation dus aux gouvernements pour l'exécution des projets		-
15 909	Engagements non réglés des agences d'exécution		10 841
1 274	Sommes à verser au PNUD		-
17 279			10 841
19 662	Ressources non utilisées Solde au 1er janvier		(14 140)
(33 802)	Excédent des recettes sur les dépenses (1986 : Excédent des dépenses sur les recettes)		36 516
(14 140)	Solde au 31 décembre a/		22 376
3 139			33 217

a/ Ce solde se décompose comme suit :

	1986	1987
Allocations inutilisées	56 947	-
Fonds inutilisés	-	22 376
Excédent des allocations sur les ressources	(71 087)	-
	(14 140)	22 376

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT XVII

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur

Fonds d'affectation spéciale pour la formation en URSS de spécialistes des pays en développement

Etat des fonds au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

1986			1987
	RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE		
1 678 266	Contributions des gouvernements	(Tableau 14)	2 830 491
51 623	Revenu des placements a/		33 566
36 033	Recettes accessoires (montant net)		67 680
1 765 922			2 931 737
	A déduire : Dépenses		
2 193 325	Dépenses relatives aux projets		1 895 662
276 503	Remboursement aux agences d'exécution des dépenses d'appui aux programmes		241 464
2 469 828			2 137 126
73 780	Ajustement des dépenses relatives aux programmes d'exercices antérieurs (montant net)		-
2 543 608			2 137 126
(777 686)	Excédent des recettes sur les dépenses (1986 : excédent des dépenses sur les recettes)		794 611
	ACTIF		
283 366	Fonds d'exploitation fournis aux agences d'exécution		235 247
2 001 920	Sommes dues par le PNUD	(Note 5)	2 935 750
-	Sommes à recevoir et charges comptabilisées d'avance		15 860
2 285 286			3 186 857

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

1986		1987
	PASSIF ET RESSOURCES NON UTILISEES	
4 000	Sommes à payer	18 860
98 690	Fonds d'exploitation dus aux agences d'exécution	437 413
716 858	Engagements non réglés des agences d'exécution	470 235
819 548		926 508
	Ressources non utilisées	
2 243 424	Solde au 1er janvier	1 465 738
(777 686)	Excédent des recettes sur les dépenses (1986 : excédent des dépenses sur les recettes)	794 611
1 465 738	Solde au 31 décembre b/	2 260 349
2 285 286		3 186 857

a/ Représente le revenu provenant des placements en 1986 et crédité en 1987.

b/ Ce solde se décompose comme suit :

	1986	1987
Allocations inutilisées	924 258	933 342
Fonds inutilisés	541 480	1 327 007
	1 465 738	2 260 349

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT XVIII

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur

Contribution spéciale des Pays-Bas en faveur des pays les moins avancés

Etat des fonds au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

1986		1987
	RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE	
418 154	Revenu des placements a)	254 849
	A déduire : Dépenses	
1 692 949	Dépenses relatives aux projets	555 675
188 577	Remboursement aux agences d'exécution des dépenses d'appui aux programmes	71 244
1 881 526		626 919
(1 463 372)	Excédent des dépenses sur les recettes	(372 070)
	ACTIF	
3 976 130	Sommes dues par le PNUD (Note 5)	3 342 307
	PASSIF ET RESSOURCES NON UTILISEES	
612 332	Engagements non réglés des agences d'exécution	350 579
	Ressources non utilisées	
4 827 170	Solde au 1er janvier	3 363 798
(1 463 372)	Excédent des dépenses sur les recettes	(372 070)
3 363 798	Solde au 31 décembre b/	2 991 728
3 976 130		3 342 307

a/ Représente le revenu provenant des placements en 1986 et crédité en 1987.

b/ Ce solde se décompose comme suit :

	1986	1987
Allocations inutilisées	1 795 910	1 819 629
Fonds inutilisés	1 567 888	1 172 099
	3 363 798	2 991 728

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT XIX

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur

Fonds d'affectation spéciale du PNUD en faveur des pays en développement victimes de la famine et de la malnutrition

Etat des fonds au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

1986			1987
	RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE		
-	Virement du reliquat de l'ancien fond d'affectation spéciale des Nations Unies pour les opérations d'urgence		174 778
170 000	Contributions des gouvernements au titre de la participation aux coûts	(Tableau 15)	372 660
1 236 520	Revenu des placements		(16)
(21)	Recettes (dépenses) accessoires		(16)
1 406 499			1 433 357
	A déduire : Dépenses		
8 529 347	Dépenses relatives aux projets		3 765 954
(84 000)	Ajustement des dépenses relatives aux programmes d'exercices antérieurs (montant net)		(793)
8 445 347			3 765 161
(7 038 848)	Excédent des dépenses sur les recettes		(2 331 804)
	ACTIF		
4 475	Encaisse Monnaies convertibles		9 271
10 315 000	Placements	(Tableau 18)	11 433 000
1 824 388	Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements pour l'exécution des projets		1 976 249
1 542 034	Fonds d'exploitation fournis aux autres agences d'exécution		1 187 021
249 089	Intérêts échus		126 618
13 934 986			14 732 159
	PASSIF ET RESSOURCES NON UTILISEES		
26 143	Fonds d'exploitation dus aux gouvernements au titre de l'exécution des projets		84 691
15 172	Fonds d'exploitation dus aux autres agences d'exécution		63 940
2 830 447	Engagements non réglés des agences d'exécution		657 727
51 393	Sommes dues au PNUD	(Note 5)	5 245 774
2 923 155			6 052 132
	Ressources non utilisées		
18 050 679	Solde au 1er janvier		11 011 831
(7 038 848)	Excédent des dépenses sur les recettes		(2 331 804)
11 011 831	Solde au 31 décembre a/		8 680 027
13 934 986			14 732 159

Note : Le montant total des contributions dues par les gouvernements pour les exercices antérieurs s'élève à 30 000 dollars (30 000 dollars en 1986). On trouvera à la note 7 une ventilation de cette somme par année.

a/ Ce solde se décompose comme suit :

	1986	1987
Allocations inutilisées	8 940 950	5 287 575
Fonds inutilisés	2 070 881	3 392 452
	11 011 831	8 680 027

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT XX

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur

Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération économique et technique entre pays en développement

Etat des fonds au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

1986			1987
	RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE		
-	Virement du reliquat de l'ancien fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les opérations d'urgence		29 962
466 082	Revenu des placements		449 407
-	Recettes (dépenses) accessoires		(15)
466 082			479 354
	A déduire : Dépenses		
717 161	Dépenses relatives aux projets		529 831
(251 079)	Excédent des dépenses sur les recettes		(50 477)
	ACTIF		
	Encaisse		
3 743	Monnaies convertibles		6 415
6 483 000	Placements	(Tableau 18)	6 722 000
203 697	Sommes dues par le PNUD	(Note 5)	243 358
71 875	Intérêts échus		85 594
6 762 315			7 057 367
	PASSIF ET RESSOURCES NON UTILISEES		
133 206	Fonds d'exploitation dus aux agences d'exécution		621 831
150 306	Engagements non réglés des agences d'exécution		7 210
283 512			629 041
	Ressources non utilisées		
6 729 882	Solde au 1er janvier		6 478 803
(251 079)	Excédent des dépenses sur les recettes		(50 477)
6 478 803	Solde au 31 décembre a/		6 428 326
6 762 315			7 057 367

a/ Ce solde se décompose comme suit :

	1986	1987
Allocations inutilisées	1 480 151	904 588
Fonds inutilisés	4 998 652	5 523 738
	6 478 803	6 428 326

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT XXI

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur

Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance aux projets de développement des infrastructures dans les zones d'accueil des réfugiés en Afrique

Etat des fonds au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

1986			1987
	RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE		
9 107	Contributions volontaires des gouvernements		-
633 196	Revenu des placements		532 831
642 303			532 831
	A déduire : Dépenses		
235 258	Dépenses relatives aux projets		1 809 983
25 879	Remboursements des dépenses d'appui aux programmes : aux agences d'exécution		207 383
130 334	au PNUD		146 200
391 471			2 163 566
250 832	Excédent des dépenses sur les recettes (1986 : excédent des recettes sur les dépenses)		(1 630 735)
	ACTIF		
7 834 167	Placements	(Tableau 18)	7 834 167
-	Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements pour l'exploitation des projets		81 014
-	Fonds d'exploitation fournis aux autres agences d'exécution		52 456
51 761	Sommes dues par le PNUD		-
79 574	Intérêts échus		80 694
7 965 502			8 048 331
	PASSIF ET RESSOURCES NON UTILISEES		
91 114	Engagements non réglés des agences d'exécution		579 541
-	Sommes dues au PNUD	(Note 5)	1 225 137
91 114			1 804 678
	Ressources non utilisées		
7 623 556	Solde au 1er janvier		7 874 388
250 832	Excédent des dépenses sur les recettes (1986 : excédent des recettes sur les dépenses)		(1 630 735)
7 874 388	Solde au 31 décembre a/		6 243 653
7 965 502			8 048 331

Note : Le montant total des contributions dues par les gouvernements pour l'exercice en cours et les exercices antérieurs s'élève à 4 461 dollars (4 173 dollars en 1986). On trouvera à la note 7 une ventilation de cette somme par année.

a/ Ce solde se décompose comme suit :

	1986	1987
Allocations inutilisées	2 599 794	2 252 974
Fonds inutilisés	5 274 594	3 990 679
	7 874 388	6 243 653

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT XXII

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur

Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour lutter contre la faim et la pauvreté en Afrique

Etat des fonds au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

1986			1987
	RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE		
1 266 592	Contributions des gouvernements destinées à des projets		-
1 022 000	Contributions des gouvernements destinées aux activités extra-budgétaires		
10 301	Dons		-
			490
2 298 893			490
	A déduire : Dépenses		
1 368 000	Dépenses relatives aux projets		-
867 971	Activités extra-budgétaires		-
2 235 971			-
62 922	Excédent des recettes sur les dépenses		490
	ACTIF a/		
5 130 169	Sommes dues par le PNUD	(Note 5)	4 197 582
	PASSIF ET RESSOURCES NON UTILISEES*		
149 570	Sommes à payer		115 483
205 032	Engagements non réglés des agences d'exécution		636 797
4 732 226	Sommes dues aux fonds d'affectation ponctuelle	(Etat XXVII)	3 401 471
5 086 828			4 153 751
	Ressources non utilisées		
487	Activités extra-budgétaires	(Note 24)	487
42 854	Ressources générales		43 344
43 341	Solde au 31 décembre b/		43 831
5 130 169			4 197 582

Note : Le montant total des contributions dues par les gouvernements pour l'exercice en cours et les exercices antérieurs s'élève à 1 022 000 dollars (1986 : 1 022 000 dollars). On trouvera à la note 7 une ventilation de cette somme par année.

a/ Y compris l'actif et le passif des fonds d'affectation ponctuelle énumérés dans l'état XXVII.

b/ Ce solde se décompose comme suit :

	1986	1987
Fonds extra-budgétaires inutilisés	487	487
Fonds inutilisés - ressources générales	42 854	4 344
	43 341	43 831

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT XXIII

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur

Contribution de la Norvège au Centre angolais de formation pétrolière à Sumbe

Etat des fonds au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

1986			1987
	RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE		
927 152	Contributions des gouvernements	(Tableau 14)	1 044 776
17 751	Recettes accessoires (montant net)		-
944 903			1 044 776
	A déduire : Dépenses		
444 692	Dépenses relatives aux projets		98 853
44 470	Remboursement aux agences d'exécution des dépenses d'appui aux programmes		9 885
489 162			108 738
-	Ajustement des dépenses relatives aux programmes d'exercices antérieurs (montant net)		454 545
-	Ajustement des dépenses d'appui aux programmes d'exercices antérieurs (montant net)		45 454
489 162			608 737
455 741	Excédent des recettes sur les dépenses		436 039
	ACTIF		
17 805	Fonds d'exploitation dus aux agences d'exécution		-
338 434	Sommes dues par le PNUD	(Note 5)	667 042
45 454	Sommes à recevoir et charges différées		-
401 693			667 042
	PASSIF ET RESSOURCES NON UTILISEES		
-	Fonds d'exploitation dus aux agences d'exécution		274 002
444 692	Engagements non réglés des agences d'exécution		-
444 692			274 002
	Ressources non utilisées		
(498 740)	Solde au 1er janvier		(42 999)
455 741	Excédent des recettes sur les dépenses		436 039
(42 999)	Solde au 31 décembre a/		393 040
401 693			667 042

a/ Ce solde se décompose comme suit :

	1986	1987
Allocations inutilisées	658 738	50 001
Fonds inutilisés	-	343 039
Excédent des allocations sur les ressources	(701 737)	-
	(42 999)	393 040

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT XXIV

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur pour l'assistance aux projets de la Banque mondiale

Etat des fonds au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

		Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique en Jamaïque	Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique au Panama a/	Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique en Zambie
RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE				
Contributions des gouvernements	(Tableau 14)	-	729 760	-
Revenu des placements remboursé au PNUD		(12 848)	(53 117)	(6 708)
		(12 848)	676 643	(6 708)
A déduire : Dépenses				
Dépenses relatives aux projets		-	1 245 710	-
Remboursement aux agences d'exécution des dépenses d'appui aux programmes		-	99 657	-
		-	1 345 367	-
Excédent des dépenses sur les recettes		(12 848)	668 724	6 708
ACTIF				
Sommes dues par le PNUD	(Note 5)	44 879	218 847	115
PASSIF ET RESSOURCES NON UTILISEES				
Engagements non réglés des agences d'exécution		-	159 378	-
Ressources non utilisées				
Solde au 1er janvier		57 727	728 193	6 823
Excédent des dépenses sur les recettes		(12 848)	(668 724)	(6 708)
Solde au 31 décembre b/		44 879	59 469	115
		44 879	218 847	115

a/ Le montant total des contributions dues par les gouvernements pour l'exercice en cours et les exercices antérieurs s'élève à 297 851 dollars (689 387 dollars en 1986). On trouvera à la note 7 une ventilation de cette somme par année.

b/ Ce solde se décompose comme suit :

	Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique en Jamaïque	Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique au Panama a/	Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique en Zambie
Allocations inutilisées	44 879	458 316	115
Excédent des allocations sur les ressources	-	(398 847)	-
	44 879	59 469	115

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT XXIII

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur

Contribution de la Norvège au Centre angolais de formation pétrolière à Sumbe

Etat des fonds au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

1986			1987
	RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE		
927 152	Contributions des gouvernements	(Tableau 14)	1 044 776
17 751	Recettes accessoires (montant net)		-
944 903			1 044 776
	A déduire : Dépenses		
444 692	Dépenses relatives aux projets		98 853
44 470	Remboursement aux agences d'exécution des dépenses d'appui aux programmes		9 885
489 162			108 738
-	Ajustement des dépenses relatives aux programmes d'exercices antérieurs (montant net)		454 545
-	Ajustement des dépenses d'appui aux programmes d'exercices antérieurs (montant net)		45 454
489 162			608 737
455 741	Excédent des recettes sur les dépenses		436 039
	ACTIF		
17 805	Fonds d'exploitation dus aux agences d'exécution		-
338 434	Sommes dues par le PNUD	(Note 5)	667 042
45 454	Sommes à recevoir et charges différées		-
401 693			667 042
	PASSIF ET RESSOURCES NON UTILISEES		
-	Fonds d'exploitation dus aux agences d'exécution		274 002
444 692	Engagements non réglés des agences d'exécution		-
444 692			274 002
	Ressources non utilisées		
(498 740)	Solde au 1er janvier		(42 999)
455 741	Excédent des recettes sur les dépenses		436 039
(42 999)	Solde au 31 décembre a/		393 040
401 693			667 042

a/ Ce solde se décompose comme suit :

	1986	1987
Allocations inutilisées	658 738	50 001
Fonds inutilisés	-	343 039
Excédent des allocations sur les ressources	(701 737)	-
	(42 999)	393 040

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT XXIV

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur pour l'assistance aux projets de la Banque mondiale

Etat des fonds au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

		Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique en Jamaïque	Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique au Panama a/	Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique en Zambie
RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE				
Contributions des gouvernements	(Tableau 14)	-	729 760	-
Revenu des placements remboursé au PNUD		(12 848)	(53 117)	(6 708)
		(12 848)	676 643	(6 708)
A déduire : Dépenses				
Dépenses relatives aux projets		-	1 245 710	-
Remboursement aux agences d'exécution des dépenses d'appui aux programmes		-	99 657	-
		-	1 345 367	-
Excédent des dépenses sur les recettes		(12 848)	668 724	6 708
ACTIF				
Sommes dues par le PNUD	(Note 5)	44 879	218 847	115
PASSIF ET RESSOURCES NON UTILISEES				
Engagements non réglés des agences d'exécution		-	159 378	-
Ressources non utilisées				
Solde au 1er janvier		57 727	728 193	6 823
Excédent des dépenses sur les recettes		(12 848)	(668 724)	(6 708)
Solde au 31 décembre b/		44 879	59 469	115
		44 879	218 847	115

a/ Le montant total des contributions dues par les gouvernements pour l'exercice en cours et les exercices antérieurs s'élève à 297 851 dollars (689 387 dollars en 1986). On trouvera à la note 7 une ventilation de cette somme par année.

b/ Ce solde se décompose comme suit :

	Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique en Jamaïque	Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique au Panama a/	Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique en Zambie
Allocations inutilisées	44 879	458 316	115
Excédent des allocations sur les ressources	-	(398 847)	-
	44 879	59 469	115

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT XXV

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Autres fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur

Etat des fonds au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

		Fonds d'affectation spéciale pour la formation en Bulgarie de spécialistes des pays en développement	Fonds d'affectation spéciale du Bureau australien d'aide au développement et du PNUD	Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour le programme de mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages a/ (Bangladesh)
RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE				
Contributions des gouvernements	(Tableau 4)	-	-	192 308
Revenu des placements*		612	28 106	-
		612	28 106	192 308
A déduire : Dépenses				
Dépenses relatives aux projets		-	172 698	61 146
Remboursement des dépenses d'appui aux programmes :				
Aux agences d'exécution		-	20 289	7 949
Au PNUD		-	-	611
		-	192 987	69 706
Excédent des recettes sur les dépenses (Excédent des dépenses sur les recettes)		612	(164 881)	122 602
ACTIF				
Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements pour l'exécution de projets		-	48 330	-
Fonds d'exploitation fournis à d'autres agences d'exécution		-	107 434	206 611
Sommes dues par le PNUD	(Note 5)	-	89 278	-
		-	245 042	206 611
PASSIF ET RESSOURCES NON UTILISEES				
Engagements non réglés des agences d'exécution		-	9 224	4 026
Sommes dues au PNUD	(Note 5)	-	-	79 983
		-	9 224	84 009
Ressources non utilisées				
Solde au 1er janvier		24 434	400 699	-
Excécent des recettes sur les dépenses (Excédent des dépenses sur les recettes)		612	(164 881)	122 602
Virement au compte des ressources générales du PNUD		(25 046) b/	-	-
Solde au 31 décembre c/		-	235 818	122 602
		-	245 042	206 611

(Voir notes page suivante)

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

(Notes de l'état XXV)

* Représente les intérêts perçus en 1986 et crédités en 1987.

a/ Le montant total des contributions dues par les gouvernements pour l'exercice en cours s'élève à 1 145 038 dollars. On trouvera à la note 7 une ventilation de cette somme par année.

b/ Le fonds d'affectation spéciale a été liquidé au cours de l'exercice. En accord avec le donateur, le solde inutilisé a été viré au compte des ressources générales du PNUD.

c/ Ce solde se décompose comme suit :

	Fonds d'affectation spéciale pour la formation en Bulgarie de spécialistes des pays en développement	Fonds d'affectation spéciale du Bureau australien d'aide au développement et du PNUD	Fonds d'affectation spéciale ACDI/ PNUD pour le programme de mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages (Bangladesh) a/
Allocations inutilisées	-	168 935	1 384 889
Fonds inutilisés	-	66 883	-
Excédent des allocations sur les ressources	-	-	(1 262 287)
	-	235 818	122 602

L'excédent des allocations sur les ressources est dû au fait que les allocations pour des exercices ultérieurs ont été effectuées sur la base des contributions à recevoir pendant l'exercice en cours.

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

		Fonds d'affectation spéciale PNUD/ACDI pour le Service de promotion et de développement des investissements des Caraïbes	Fonds d'affectation spéciale PNUD/ACDI pour le programme pakistanais de mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages a/	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les paiements des usagers du Service de promotion et de développement des investissements des Caraïbes
RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE				
Contributions des gouvernements et d'autres contribuants	(Tableau 14)	-	-	28 130
Revenu des placements*		11 861	7 574	1 646
		11 861	7 574	29 776
A déduire : Dépenses				
Dépenses relatives aux projets		-	103 460	-
Remboursement des dépenses d'appui aux programmes :				
Aux agences d'exécution		-	13 450	-
Au PNUD		-	1 034	-
		-	117 944	-
Excédent des recettes sur les dépenses (Excédent des dépenses sur les recettes)		11 861	(110 370)	29 776
ACTIF				
Fonds d'exploitation fournis aux agences d'exécution		-	124 940	-
Sommes dues par le PNUD	(Note 5)	191 570	6 540	29 776
		191 570	131 480	29 776
PASSIF ET RESSOURCES NON UTILISEES				
Engagements non réglés des agences d'exécution		-	33 823	-
Ressources non utilisées				
Solde au 1er janvier		179 709	208 027	-
Excédent des recettes sur les dépenses (Excédent des dépenses sur les recettes)		11 861	(110 370)	29 776
Solde au 31 décembre b/		191 570	97 657	29 776
		191 570	131 480	29 776

* Représente les intérêts perçus en 1986, et crédités en 1987.

a/ Le montant total des contributions dues par les gouvernements pour l'exercice en cours s'élève à 914 590 dollars (914 590 dollars en 1986). On trouvera à la note 7 une ventilation de cette somme par année.

b/ Ce solde se décompose comme suit :

Allocations inutilisées	179 709	1 004 673	-
Fonds inutilisés	11 861	-	29 776
Excédent des allocations sur les ressources	-	(907 016)	-
	191 570	97 657	29 776

L'excédent des allocations sur les ressources est dû au fait que les allocations pour des exercices ultérieurs ont été effectuées sur la base des contributions dues pour l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

		Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour une action touchant certains problèmes de développement	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui aux programmes du Ministère de la planification du Costa Rica a/	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance au Fonds de coopération technique entre le Pérou et l'Argentine pour la gestion de l'aide alimentaire
RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE				
Contributions des gouvernements et d'autres contribuants	(Tableau 14)	1 036 051	-	428 028
Revenu des placements*		9 803	33 493	24 517
Recettes (dépenses) accessoires		-	-	(20 045)
		1 045 854	33 493	432 500
A déduire : Dépenses				
Dépenses relatives aux projets		1 131 057	167 164	214 125
Remboursement des dépenses d'appui aux programmes :				
Aux agences d'exécution		56 553	-	-
Au PNUD		-	-	17 121
		1 187 610	167 164	231 246
Excédent des recettes sur les dépenses (Excédent des dépenses sur les recettes)		(141 756)	(133 671)	201 254
ACTIF				
Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements pour l'exécution des projets		-	62 376	82 561
Sommes dues par le PNUD	(Note 5)	14 619	373 611	460 793
		14 619	435 987	543 354
PASSIF ET RESSOURCES NON UTILISEES				
Engagements non réglés des agences d'exécution		37 025	-	-
Ressources non utilisées				
Solde au 1er janvier		119 350	569 658	342 100
Excédent des recettes sur les dépenses (Excédent des dépenses sur les recettes)		(141 756)	(133 671)	201 254
Solde au 31 décembre b/		(22 406) c/	435 987	543 354
		14 619	435 987	543 354

*-Représente les intérêts perçus en 1986, et crédités en 1987.

a/ Le montant total des contributions dues par les gouvernements pour l'exercice en cours et les exercices antérieurs s'élève à 449 052 dollars (449 052 dollars en 1986). On trouvera à la note 7 une ventilation de cette somme par année.

b/ Ce solde se décompose comme suit :

Allocations inutilisées	-	834 616	82 040
Fonds inutilisés (déficit)	(22 406)	-	461 314
Excédent des allocations sur les ressources	-	(398 629) d/	-
	(22 406)	435 987	543 354

c/ 22 037 dollars perçus en 1988.

d/ L'excédent des allocations sur les ressources est dû au fait que les allocations pour des exercices ultérieurs ont été effectuées sur la base de contributions dues pour des exercices antérieurs.

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

		Fonds d'affectation spéciale PNUD/ Live Aid Foundation	Fonds d'affectation spéciale PNUD/ Artistes unis pour l'Afrique	Fonds d'affectation spéciale du Gouvernement français pour le programme PNUD/Banque mondiale d'évaluation du secteur de l'énergie
RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE				
Contributions des gouvernements et d'autres contribuants	(Tableau 14)	-	-	660 066
Revenu des placements*		-	23 544	17 941
		-	23 544	678 007
A déduire : Dépenses				
Dépenses relatives aux projets		10 319	310 432	359 875
Remboursement des dépenses d'appui aux programmes :				
Aux agences d'exécution		826	39 840	32 389
Au PNUD		-	3 001	13 201
Ajustement des dépenses d'appui aux programmes d'exercices antérieurs (montant net)		-	-	33 200
		11 145	353 273	438 665
Excédent des recettes sur les dépenses (Excédent des dépenses sur les recettes)		(11 145)	(329 729)	239 342
ACTIF				
Fonds d'exploitation fournis aux agences d'exécution		-	64 019	107 409
Sommes dues par le PNUD	(Note 5)	30 309	358 220	664 806
		30 309	422 239	772 215
PASSIF ET RESSOURCES NON UTILISEES				
Engagements non réglés des agences d'exécution		-	127 676	389 346
Ressources non utilisées				
Solde au 1er janvier		41 454	624 292	143 527
Excédent des recettes sur les dépenses (Excédent des dépenses sur les recettes)		(11 145)	(329 729)	239 342
Solde au 31 décembre a/		30 309	294 563	382 869
		30 309	422 239	772 215

* Représente les intérêts perçus en 1986, et crédités en 1987.

a/ Ce solde se décompose comme suit :

Allocations inutilisées	30 309	271 019	375 385
Fonds inutilisés	-	23 544	7 484
	30 309	294 563	382 869

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

		Plan-cadre de Nicosie : phase d'exécution a/	Fonds d'affectation spéciale Finlande/PNUD pour la construction d'une école agro-vétérinaire à Rushashi	Fonds d'affectation spéciale pour l'aide d'urgence à la République populaire du Mozambique
RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE				
Contributions des gouvernements et d'autres contribuants	(Tableau 14)	27 322	977 778	590 570
A déduire : Dépenses				
Dépenses relatives aux projets		-	-	-
Remboursement aux agences d'exécution des dépenses d'appui aux programmes		-	-	-
		-	-	-
Excédent des recettes sur les dépenses		27 322	977 778	590 570
ACTIF				
Sommes dues par le PNUD	(Note 5)	27 322	977 778	590 570
PASSIF ET RESSOURCES NON UTILISEES				
Ressources non utilisées				
Solde au 1er janvier		-	-	-
Excédent des recettes sur les dépenses		27 322	977 778	590 570
Solde au 31 décembre b/		27 322	977 778	590 570
		27 322	977 778	590 570

a/ Le montant total des contributions dues par les gouvernements pour l'exercice en cours s'élève à 30 303 dollars. On trouvera à la note 7 une ventilation de cette somme par année.

b/ Ce solde se décompose comme suit :

Allocations inutilisées	109 891	3 973 796	1 040 760
Excédent des allocations sur les ressources	(82 569)	(2 996 018)	(450 190)
	27 322	977 778	590 570

L'excédent des allocations sur les ressources est dû au fait que les allocations pour des exercices ultérieurs ont été effectuées sur la base des contributions à recevoir pour les exercices futurs.

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

		Fonds d'affectation spéciale de la Finlande pour les activités d'analyse et de programmation nationales de la coopération technique	Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour le service de promotion et de développement des investissements de l'Afrique a/	Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour appuyer le projet intitulé "Développement des ressources en eaux souterraines au Mali" b/
RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE				
Contributions des gouvernements et d'autres contribuants	(Tableau 14)	2 149 321	381 679	65 914
A déduire : Dépenses				
Dépenses relatives aux projets		-	-	-
Remboursement aux agences d'exécution des dépenses d'appui aux programmes		-	-	-
		-	-	-
Excédent des recettes sur les dépenses		2 149 321	381 679	65 914
ACTIF				
Sommes dues par le PNUD	(Note 5)	2 149 321	381 679	65 914
PASSIF ET RESSOURCES NON UTILISEES				
Ressources non utilisées				
Solde au 1er janvier		-	-	-
Excédent des recettes sur les dépenses		2 149 321	381 679	65 914
Solde au 31 décembre c/		2 149 321	381 679	65 914
		2 149 321	381 679	65 914

a/ Le montant total des contributions dues par les gouvernements pour l'exercice en cours et les exercices antérieurs s'élève à 381 679 dollars (724 638 en 1985). On trouvera à la note 7 une ventilation de cette somme par année.

b/ Le montant total des contributions dues par les gouvernements pour l'exercice en cours s'élève à 100 378 dollars. On trouvera à la note 7 une ventilation de cette somme par année.

c/ Ce solde se décompose comme suit :

Allocations inutilisées	-	800 000	166 539
Fonds inutilisés	2 149 321	-	-
Excédent des allocations sur les ressources	-	(418 321)	(100 645)
	2 149 321	381 679	65 914

L'excédent des allocations sur les ressources est dû au fait que les allocations pour des exercices ultérieurs ont été effectuées sur la base des contributions dues pour l'exercice en cours et les exercices antérieurs.

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

		Fonds d'affectation spéciale des Pays-Bas pour le Programme d'action spécial pour l'administration et la gestion a/	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la participation de fonctionnaires de pays en développement aux travaux du Groupe de travail du Comité plénier	Fonds d'affectation spéciale pour les programmes d'assistance économique spéciale b/
RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE				
Contributions des gouvernements et d'autres contribuants	(Tableau 14)	1 203 486	25 000	282 355
A déduire : Dépenses				
Dépenses relatives aux projets		-	8 822	5 918
Remboursement au PNUD des dépenses d'appui aux programmes		-	441	-
		-	9 263	5 918
Excédent des recettes sur les dépenses		1 203 486	15 737	276 437
ACTIF				
Sommes dues par le PNUD	(Note 5)	1 203 486	23 837	282 355
PASSIF ET RESSOURCES NON UTILISEES				
Sommes à payer		-	8 100	-
Engagements non réglés des agences d'exécution		-	-	5 918
		-	8 100	5 918
Ressources non utilisées				
Solde au 1er janvier		-	-	-
Excédent des recettes sur les dépenses		1 203 486	15 737	276 437
Solde au 31 décembre c/		1 203 486	15 737	276 437
		1 203 486	23 837	282 355

a/ Le montant total des contributions dues par les gouvernements pour l'exercice en cours s'élève à 133 413 dollars.

b/ Fonds virés de l'ONU en août 1987.

c/ Ce solde se décompose comme suit :

Fonds inutilisés	1 203 486	15 737	276 437

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT XXVI

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Autres fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD

Etat des fonds au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

		Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les programmes opérationnels au Lesotho a/	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'envoi de personnel d'exécution (OPEX) au Swaziland	Programme d'étude des questions de développement (PNUD) b/
RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE				
Contributions volontaires des gouvernements	(Tableau 14)	-	-	22 472
Revenu des placements		9 576	13	17 580
Recettes accessoires (montant net)		10 070	-	-
		19 646	13	40 052
A déduire : Dépenses				
Dépenses relatives aux projets		53 909	-	26 015
Remboursement aux agences d'exécution des dépenses d'appui aux programmes		7 009	-	-
		60 918	-	26 015
Excédent des recettes sur les dépenses (Excédent des dépenses sur les recettes)		(41 272)	13	14 037
ACTIF				
Placements	(Tableau 18)	132 068	4 255	-
Fonds d'exploitation fournis aux agences d'exécution		155 763	-	-
Sommes dues par le PNUD	(Note 5)	113 213	-	227 069
Sommes à recevoir et charges comptabilisées d'avance		-	-	50 000
		401 044	4 255	277 069
PASSIF ET RESSOURCES NON UTILISEES				
Fonds d'exploitation dus aux agences d'exécution		9 920	-	-
Engagements non réglés des agences d'exécution		-	-	7 903
Sommes dues au PNUD	(Note 5)	-	3 474	-
		9 920	3 474	7 903
Ressources non utilisées				
Solde au 1er janvier		432 396	768	255 129
Excédent des recettes sur les dépenses (Excédent des dépenses sur les recettes)		(41 272)	13	14 037
Solde au 31 décembre c/		391 124	781	269 166
		401 044	4 255	277 069

(Voir notes page suivante)

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

(Notes de l'état XXVI)

a/ Le montant total des contributions dues par les gouvernements pour l'exercice en cours et les exercices antérieurs s'élève à 165 289 dollars (144 928 dollars en 1986). On trouvera à la note 7 une ventilation de cette somme par année.

b/ Le montant total des contributions dues par les gouvernements pour l'exercice en cours et les exercices antérieurs s'élève à 60 000 dollars (30 000 dollars en 1986). On trouvera à la note 7 une ventilation de cette somme par année.

c/ Ce solde se décompose comme suit :

	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les programmes opérationnels au Lesotho a/	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'envoi de personnel d'exécution (OPEX) au Swaziland	Programme d'étude des questions de développement (PNUD) b/
Allocations inutilisées	39 079	-	198 417
Fonds inutilisés	352 045	781	70 749
	391 124	781	269 166

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ETAT XXVII

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Fonds d'affectation ponctuelle constitués par l'Administrateur

Etat au 31 décembre 1987 des recettes et des dépenses

(En dollars des Etats-Unis)

Fonds d'affectation spéciale	Solde au 1er janvier 1987	Recettes		Dépenses		Solde au 31 décembre 1987	Allocations inutilisées	Contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice en cours et des exercices antérieurs
		Contributions reçues	Revenu des placements	Dépenses relatives aux projets	Dépenses d'appui aux programmes			
1. FONDS D'EQUIPEMENT DES NATIONS UNIES								
Donateur : Autriche								
Irrigation de rizières dans la province de Tombouctou	(249 926)	85 938	-	-	-	(163 988)	-	315 217
Donateur : Belgique								
Construction d'abattoirs régionaux à Ségou et à Sikasso	62 453	-	3 885	-	-	66 338	-	-
Donateur : Belgique								
Agriculture irriguée dans la plaine de Farfar	710 284	-	44 192	-	45 659	708 817	664 625	-
Donateur : Belgique								
Fonds d'affectation spéciale pour les experts belges	-	135 135	-	36 426	-	98 709	-	-
Donateur : Bischöfliches Hilfswerk Misereor E.V.								
Projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement communautaire au Népal	(69 334)	31 959	-	(53 095)	-	15 720	-	-
Donateur : Italie								
Construction et entretien de routes de desserte prioritaires	15 070	-	961	-	-	16 031	-	-
Donateur : Italie								
Remise en état de réservoirs d'eau en zone rurale	(62 186)	-	4 227	554 215	6 741	(618 915)	120 306	773 000

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Fonds d'affectation spéciale	Solde au 1er janvier 1987	Recettes: Contributions reçues	Recettes: Revenu des placements	Dépenses: Dépenses relatives aux projets	Dépenses: Dépenses d'appui aux programmes	Solde au 31 décembre 1987	Allocations inutilisées	Contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice en cours et des exercices antérieurs
Donateur : Italie								
Centrale hydroélectrique sur la Sor	295 098	-	117 225	7 503 286	607 443	(7 698 406) a/	74 242	8 048 000
Donateur : Norvège								
Production de mobilier scolaire	122 050	-	18 893	(11 727)	(4 140)	156 810	137 921	-
Donateur : Norvège								
Petits barrages en terre	-	1 469 335	-	273 520	72 764	1 123 051	1 123 051	24 102
Donateur : Suisse								
Ponts suspendus - phase II	429 871	-	10 832	9	18 438	422 256	479 424	68 000
	1 253 380	1 722 367	200 215*	8 302 634	746 905	(5 873 577)	2 599 569	9 228 319
		(Tableau 16)				(Etat VII)		(Note 7)
2. FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA SCIENCE ET LA TECHNIQUE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT								
Donateurs : Arabie saoudite, Jordanie, Koweït, Pakistan								
Initiative de bonne volonté	53 545	-	3 500	-	-	57 045	-	-
Donateur : République fédérale d'Allemagne								
Accords relatifs à des contributions à des fins particulières conclus avec la République fédérale d'Allemagne	24 327	-	3 626	-	-	27 953	-	-
Donateur : Italie								
Formulation et conception de projets	29 673	-	1 885	-	-	31 558	-	-

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Fonds d'affectation spéciale	Solde au 1er janvier 1987	Recettes		Dépenses		Solde au 31 décembre 1987	Allocations inutilisées	Contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice en cours et des exercices antérieurs
		Contributions reçues	Revenu des placements	Dépenses relatives aux projets	Dépenses d'appui aux programmes			
Donateur : Italie								
Réseau régional de contrôles non destructifs pour l'Amérique latine et les Caraïbes - phase II	(1 066 299)	1 171 600	-	82 432	6 595	16 274	16 271	-
Donateur : Italie								
Création d'une capacité scientifique et technique nationale dans le domaine de la télédétection des ressources naturelles par interprétation de photos aériennes et par satellite	121 539	-	7 929	67 313	3 747	58 408	37 939	-
Donateur : Italie								
Renforcement de la capacité nationale de prospection minière	30 315	-	5 124	11 550	(20 398)	44 287	17 407	-
Donateur : Italie								
Reconnaissance et exploration des ressources géothermiques	837 897	-	60 906	93 870	3 792	801 141	1 701 949	-
Donateur : Italie								
Utilisation de technologies convenant aux zones rurales - phase II	219 897	-	-	114 898	1 841	103 158	351 221	280 500
Donateur : Italie								
Système pilote d'information technologique (phase de démonstration)	1 932 643	-	72 405	3 127 351	65 000	(1 187 303) b/	922 352	2 110 300
Donateur : Italie								
Création du Centre national de technologie alimentaire de Beijing	370 766	-	29 993	592 757	8 728	(200 726)	1 279 781	-

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Fonds d'affectation spéciale	Solde au 1er janvier 1987	Recettes: Contributions reçues	Recettes: Revenu des placements	Dépenses: Dépenses relatives aux projets	Dépenses: Dépenses d'appui aux programmes	Solde au 31 décembre 1987	Allocations inutilisées	Contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice en cours et des exercices antérieurs
Donateur : Norvège								
Création de l'Institut de Beijing pour le logiciel	56 664	-	3 724	5 404	216	54 768	-	-
Donateur : Norvège								
Programme de formation à la gestion informatisée	29 124	1 096 677	8 297	1 048 920	48 795	36 383	174 179	-
Donateur : Norvège								
Renforcement de la capacité de l'Institut asiatique de technologie en matière d'enseignement de l'informatique et de traitement de l'information	288 291	1 134 000	34 693	860 503	107 859	488 622	1 412 934	-
	2 928 382	3 402 277	232 082*	6 004 998	226 175	331 568	5 914 633	2 390 800
		(Tableau 16)				(Etat XI)		(Note 7)
3. FONDS D'AFFECTATION SPECIALE DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES DANS LA REGION SOUDANO-SAHELIENNE								
Donateur : Canada								
Etablissement d'une cartographie thématique pour les opérations de bonification des terres salines dans la région de Sine-Saloum	-	-	-	27 778	2 222	(30 000) c/	-	30 000
Donateur : Danemark								
Production de briquettes combustibles et promotion de cuisinières améliorées à usage ménager	(145 790)	145 790	-	-	-	-	-	-
Donateur : Danemark								
Utilisation de l'énergie éolienne pour l'électrification	414 849	307 000	-	665 659	53 253	2 937	1 028 557	804 580

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Fonds d'affectation spéciale	Solde au 1er janvier 1987	Recettes		Dépenses		Solde au 31 décembre 1987	Allocations inutilisées	Contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice en cours et des exercices antérieurs
		Contributions reçues	Revenu des placements	Dépenses relatives aux projets	Dépenses d'appui aux programmes			
Donateur : Finlande								
Appui aux institutions nationales et plantation de bois de feu à Dessie	138 305	-	-	138 507	1 244	(1 446)	57	1 503
Donateur : Italie								
Construction, réfection et entretien de routes secondaires - 2e brigade du Niger	(1 442 984)	1 500 000	-	-	-	57 016	-	-
Donateur : Italie								
Construction, réfection et entretien de routes secondaires - 2e brigade du Sénégal	475 516	2 000 000	-	1 539 012	200 072	736 432	506 072	-
Donateur : Italie								
Construction, réfection et entretien de pistes d'aérodromes et de routes secondaires au Cap-Vert (îles de Boa Vista et de Mario)	88 099	-	-	-	-	88 099	-	-
Donateur : Italie								
Inclusion des activités d'élevage dans le projet intitulé "Elaboration de statistiques agricoles"	21 767	-	881	-	-	22 648	-	-
Donateur : Italie								
Installation au Mali de pompes à main sur des forages existants	15 508	-	3 281	-	-	18 789	6 779	-
Donateur : Suède								
Aménagement de pâturages autour de points d'eau permanents	124 962	-	8 846	23 281	2 016	108 511	31 082	-
Donateur : Suède								
Création de parcelles familiales boisées dans la région de Koudougou	16 625	-	-	-	-	16 625	-	-

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Fonds d'affectation spéciale	Solde au 1er janvier 1987	Recettes: Contributions reçues	Recettes: Revenu des placements	Dépenses: Dépenses relatives aux projets	Dépenses: Dépenses d'appui aux programmes	Solde au 31 décembre 1987	Allocations inutilisées	Contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice en cours et des exercices antérieurs
Donateur : Suède								
Création de parcelles familiales boisées dans les provinces de Boulkiemde et de Sanguie d/	(245 874)	631 654	-	479 309	23 965	(117 494) e/	583 918	-
Donateur : Suède								
Promotion et production de cuisinières à bois améliorées								
Phase I	37 394	(37 394) f/	-	-	-	-	-	-
Phase II	90 026	164 003 g/	4 990	276 798	13 839	(31 618) h/	304 696	-
Donateur : Suède								
Amélioration des cuisinières à bois dans le Sahel	10 096	-	1 761	5 896	767	5 194	-	-
Donateur : Suède								
Reboisement dans le sud-est du Niger	1 532	197 965	-	164 367	13 718	21 412	77 175	96 799
Donateur : Suède								
Projet pilote de développement agroforestier à Dosso	-	-	-	10 847	1 410	(12 257)	1 000 630	-
	(399 969)	4 909 018	19 759*	3 331 454	312 506	884 848	3 538 966	932 882
		(Tableau 16)				(Etat IX)		(Note 7)
4. PROGRAMME DES VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES								
Donateur : République de Corée								
Fonds d'affectation spéciale de la République de Corée pour les Volontaires des Nations Unies et la formation	410 000	-	27 774	-	-	437 774	410 000	-
	410 000	-	27 774*	-	-	437 774	410 000	-
						(Etat X)		

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Fonds d'affectation spéciale	Solde au 1er janvier 1987	Recettes: Contributions reçues	Recettes: Revenu des placements	Dépenses: Dépenses relatives aux projets	Dépenses: Dépenses d'appui aux programmes	Solde au 31 décembre 1987	Allocations inutilisées	Contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice en cours et des exercices antérieurs
5. FONDS DE DEVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES POUR LA FEMME								
Donateur : Canada								
Fonds d'affectation spéciale ACDI/UNIFEM pour les femmes et les techniques appropriées du cycle alimentaire en Afrique	362 319	572 519	1 750	245 175	31 873	659 540	1 162 821	-
Donateur : Japon								
Contribution au Centre pour le développement social et les affaires humanitaires	220 000	115 000	25 384	138 908	18 058	203 418	63 034	-
	582 319	687 519	27 134*	384 083	49 931	862 958	1 225 855	-
		(Tableau 16)				(Etat XIV)		
6. PROGRAMME INITIAL DE LUTTE CONTRE LES INVALIDITES EVITABLES (IMPACT)								
Donateur : Fonds provenant de sources privées								
Assistance au Centre de Bamako pour les handicapés physiques (Mali)	(3 139)	-	-	(3 139)	-	-	-	-
	(3 139)	-	-	(3 139)	-	-	-	-
						(Etat XVI)		
7. FONDS D'AFFECTATION SPECIALE DU PNUD POUR LUTTER CONTRE LA FAIM ET LA PAUVRETE EN AFRIQUE								
Donateur : Italie								
Programme italo-éthiopien de redressement et de développement	4 732 226	-	139 915	1 324 929	145 741	3 401 471 i/	3 261 556	-
	4 732 226	-	139 915*	1 324 929	145 741	3 401 471	3 261 556	-
						(Etat XXII)		

(Voir notes page suivante)

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

(Notes de l'état XXVII)

* Représente les intérêts perçus en 1986 et crédités en 1987.

a/ 6 296 000 dollars reçus en 1988.

b/ 2 110 300 dollars reçus en 1988.

c/ 30 000 dollars reçus en 1988.

d/ Précédemment présenté sous la rubrique : Création de parcelles familiales boisées dans la région de Koudougou, phase II.

e/ 166 278 dollars reçus en 1988.

f/ Montant viré à la phase II.

g/ Ce montant comprend la somme de 37 394 dollars virée de la phase I.

h/ 45 897 dollars reçus en 1988.

i/ Non compris un montant de 210 000 dollars d'intérêts perçus, qui a été réparti conformément aux instructions du Gouvernement italien.

Les notes explicatives sont partie intégrante des états financiers.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 1

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Première partie : Etat des contributions volontaires annoncées au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

Donateurs a/	Solde à recevoir au 31 décembre 1986	Contributions supplémentaires et ajustements b/	Contributions annoncées pour 1988 c/			Contributions reçues en 1987	Solde à recevoir au 31 décembre 1987	Composition du solde à recevoir	
			Monnaie locale	Equivalent en dollars des Etats-Unis	Total			Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Afghanistan (dollars E.-U.)	38 182	-	-	35 000	73 182	-	73 182	38 182	35 000
Albanie (nouveaux leks)	6 571	-	46 000	6 571	13 142	6 571	6 571	-	6 571
Algérie (dollars E.-U.)	36 878	500 000	-	500 000	1 036 878	500 000	536 878	36 878	500 000
Allemagne, République fédérale d' (deutsche marks)	63 500 000	6 770 749	130 000 000	78 787 879	149 058 628	70 270 749	78 787 879	-	78 787 879
Angola	-	-	-	2 000	2 000	-	2 000	-	2 000
Antigua-et-Barbuda	99 713	-	-	-	99 713	-	99 713	99 713	-
Arabie saoudite (dollars E.-U.)	-	3 500 000	-	3 500 000	7 000 000	3 500 000	3 500 000	-	3 500 000
Argentine	3 721 116	-	-	-	3 721 116	1 701 533	2 019 583	2 019 583	-
Australie	-	10 714 286	-	-	10 714 286	10 714 286	-	-	-
Autriche (dollars E.-U.)	8 277 000	-	-	9 730 000	18 007 000	8 277 000	9 730 000	-	9 730 000
Bahreïn (dollars E.-U.)	56 000	-	-	56 000	112 000	56 000	56 000	-	56 000
Bangladesh (dollars E.-U.)	514 140	-	-	263 340	777 480	250 800	526 680	263 340	263 340
Barbade	41 251	-	-	-	41 251	41 251	-	-	-
Belgique (francs)	30 785 714	1 755 345	650 000 000	18 731 988	51 273 047	32 541 059	18 731 988	-	18 731 988
Bénin (dollars E.-U.)	547	-	-	1 500	2 047	-	2 047	547	1 500
Bhoutan (dollars E.-U.)	7 530	-	-	7 530	15 060	7 530	7 530	-	7 530
Birmanie (kyats)	134 943	1 088 596	950 000	150 794	1 374 333	1 223 539	150 794	-	150 794
Bolivie (dollars E.-U.)	470 200	-	-	67 200	537 400	67 200	470 200	403 000	67 200
Botswana	19 231	1 853	-	-	21 084	21 084	-	-	-
Brésil (dollars E.-U.)	5 006 788	(1)	-	2 503 394	7 510 181	2 600 000	4 910 181	2 406 787	2 503 394
Bulgarie (leva)	617 886	(37 733)	760 000	580 153	1 160 306	580 153	580 153	-	580 153
Burkina Faso	7 903	1 285	-	2 000	11 188	-	11 188	9 188	2 000
Burundi (francs)	26 808	779	200 000	1 695	29 282	152	29 130	27 435	1 695
Cameroun	471 125	76 579	-	-	547 704	-	547 704	547 704	-
Canada (dollars)	49 782 609	1 776 580	73 500 000	56 106 870	107 666 059	51 559 189	56 106 870	-	56 106 870
Cap-Vert	5 000	-	-	-	5 000	-	5 000	5 000	-
Chili (dollars E.-U.)	900 000	-	-	900 000	1 800 000	450 000	1 350 000	450 000	900 000
Chine (dollars E.-U.)	2 210 000	-	-	2 400 000	4 610 000	2 210 000	2 400 000	-	2 400 000
Chypre	-	250 000	-	-	250 000	250 000	-	-	-
Colombie (dollars E.-U.)	2 422 716	-	-	1 262 000	3 684 716	2 290 782	1 393 934	131 934	1 262 000
Comores	2 000	-	-	-	2 000	-	2 000	2 000	-
Congo	33 435	5 434	-	-	38 869	-	38 869	38 869	-
Costa Rica (dollars E.-U.)	265 255	21 000	-	150 000	436 255	193 593	242 662	92 662	150 000

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 1 (suite)

Donateurs a/	Solde à recevoir au 31 décembre 1986	Contributions supplémentaires et ajustements b/	Contributions annoncées pour 1988 c/ Monnaie locale	Contributions annoncées pour 1988 c/ Equivalent en dollars des Etats-Unis	Contributions annoncées pour 1988 c/ Total	Contributions reçues en 1987	Solde à recevoir au 31 décembre 1987	Composition du solde à recevoir Pour 1987 et des exercices antérieurs	Composition du solde à recevoir Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Côte d'Ivoire	-	32 895	-	-	32 895	32 895	-	-	-
Cuba (pesos)	1 139 774	43 264	985 190	1 274 502	2 457 540	1 183 038	1 274 502	-	1 274 502
Danemark (couronnes)	205 605 333	30 664 900	2 000 000	312 500	236 582 733	69 545 233	167 037 500	-	167 037 500 d/
Dominique (dollars)	82 959	(105)	-	-	82 854	35 642	47 212	47 212	-
Egypte (livres)	421 174	-	-	-	421 174	421 174	-	-	-
El Salvador	721 725	-	-	-	721 725	115 196	606 529	606 529	-
Emirats arabes unis	675 000	600 000	-	-	1 275 000	-	1 275 000	1 275 000	-
Equateur (dollars E.-U.)	685 524	-	-	494 000	1 179 524	312 437	867 087	373 087	494 000
Espagne (pesetas)	4 511 278	250 627	660 000 000	5 892 857	10 654 762	4 761 905	5 892 857	-	5 892 857
Etats-Unis d'Amérique	6 528 750	105 933 640	-	-	112 462 390	108 962 390	3 500 000	3 500 000	-
Ethiopie (birr)	144 928	-	300 000	144 928	289 856	144 928	144 928	-	144 928
Fidji (dollars)	38 938	-	44 000	29 139	68 077	38 938	29 139	-	29 139
Finlande (markkaa)	71 632 653	50 021 079	20 000 000	4 878 049	126 531 781	26 287 879	100 243 902	-	100 243 902 d/
France (francs)	38 203 957	3 980 917	251 000 000	44 424 779	86 609 653	42 184 874	44 424 779	-	44 424 779
Gabon	-	330 000	-	-	330 000	330 000	-	-	-
Gambie (dalasis)	7 833	1 191	-	-	9 024	-	9 024	9 024	-
Ghana (dollars E.-U.)	-	-	-	50 000	50 000	-	50 000	-	50 000
Grèce (drachmes)	872 598	(19 782)	100 000 000	763 359	1 616 175	844 675	771 500	8 141	763 359
Grenade (dollars E.-U.)	70 129	-	-	1 000	71 129	-	71 129	70 129	1 000
Guatemala (dollars E.-U.)	271 437	1 064	-	189 000	461 501	9 383	452 118	263 118	189 000
Guinée	21 000	1 062	-	-	22 062	2 110	19 952	19 952	-
Guinée-Bissau	-	1 868	-	-	1 868	1 856	12	12	-
Guyana (dollars)	148 524	(84 531)	661 500	66 283	130 276	63 126	67 150	867	66 283
Honduras (lempiras)	28 250	62 500	75 000	37 500	128 250	56 064	72 186	34 686	37 500
Hongrie (forint)	717 602	11 611	36 960 000	770 000	1 499 213	729 213	770 000	-	770 000
Iles Cook	10 000	-	-	-	10 000	-	10 000	10 000	-
Iles Salomon	5 000	-	-	-	5 000	-	5 000	5 000	-
Iles Turques et Caïques	-	2 000	-	-	2 000	2 000	-	-	-
Inde (roupies)	5 999 408	127 046	79 000 000	6 124 031	12 250 485	6 126 454	6 124 031	-	6 124 031
Indonésie (dollars E.-U.)	1 100 000	-	-	1 100 000	2 200 000	1 100 000	1 100 000	-	1 100 000
Iran (République islamique d')	50 000	-	-	-	50 000	-	50 000	50 000	-
Irlande	-	1 331 361	-	-	1 331 361	1 331 361	-	-	-
Islande (couronnes)	148 405	2 957	6 900 000	185 235	336 597	151 362	185 235	-	185 235
Israël (dollars E.-U.)	70 000	-	-	70 000	140 000	-	140 000	70 000	70 000
Italie (lires)	51 438 849	3 773 506	71 500 000 000	58 367 347	113 579 702	55 212 355	58 367 347	-	58 367 347
Jamaïque (dollars)	42 802	15 568	327 180	59 923	118 293	58 370	59 923	-	59 923
Jamahiriya arabe libyenne (dollars E.-U.)	-	528 355	-	1 000 000	1 528 355	528 355	1 000 000	-	1 000 000
Japon	-	70 050 072	-	-	70 050 072	70 050 072	-	-	-
Jordanie (dollars E.-U.)	256 937	-	-	280 000	536 937	256 937	280 000	-	280 000
Kampuchea démocratique	1 454	-	-	-	1 454	-	1 454	1 454	-
Kenya (shillings)	147 240	58 731	276 000	16 235	222 206	127 265	94 941	78 706	16 235
Koweït	-	570 000	-	-	570 000	570 000	-	-	-
Lesotho (maloti)	43 540	2 368	45 000	25 843	71 751	29 991	41 760	15 917	25 843

Digitized by Dag Hammarskjold Library

Tableau 1 (suite)

Donateurs a/	Solde à recevoir au 31 décembre 1986	Contributions supplémentaires et ajustements b/	Contributions annoncées pour 1988 c/			Contributions reçues en 1987	Solde à recevoir au 31 décembre 1987	Composition du solde à recevoir	
			Monnaie locale	Equivalent en dollars des Etats-Unis	Total			Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Libéria (dollars E.-U.)	175 000	50 000	-	5 000	230 000	20 550	209 450	204 450	5 000
Luxembourg (francs)	122 619	16 570	5 000 000	144 092	283 281	139 189	144 092	-	144 092
Madagascar	131 689	(16 837)	-	-	114 852	114 852	-	-	-
Malaisie (dollars E.-U.)	385 000	-	-	385 000	770 000	385 000	385 000	-	385 000
Malawi (kwacha)	22 508	(3 173)	43 890	20 801	40 136	19 335	20 801	-	20 801
Maldives (dollars E.-U.)	2 400	-	-	2 700	5 100	2 400	2 700	-	2 700
Malte	-	77 179	-	-	77 179	77 179	-	-	-
Maroc (dirhams)	376 738	21 051	1 675 000	209 375	607 164	188 414	418 750	209 375	209 375
Maurice	-	51 907	-	-	51 907	51 907	-	-	-
Mauritanie	52 951	-	-	-	52 951	-	52 951	52 951	-
Mexique	224 960	(103 724)	-	-	121 236	121 236	-	-	-
Monaco (francs)	6 393	1 041	50 000	8 850	16 284	-	16 284	7 434	8 850
Mongolie (tughriks)	199 557	(3 913)	598 672	210 800	406 444	195 644	210 800	-	210 800
Népal	115 000	5 750	-	-	120 750	120 750	-	-	-
Nicaragua (dollars E.-U.)	84 584	(562)	-	-	84 022	-	84 022	84 022	-
Niger (dollars E.-U.)	-	2 859	-	3 000	5 859	2 859	3 000	-	3 000
Nigéria (naira)	231 214	1 459 305	300 000	70 755	1 761 274	1 638 932	122 342	51 587	70 755
Norvège (couronnes)	178 013 244	26 593 508	49 000 000	7 596 899	212 203 651	65 692 023	146 511 628	-	146 511 628 d/
Nouvelle-Zélande (dollars)	-	1 020 000	-	-	1 020 000	1 020 000	-	-	-
Oman (dollars E.-U.)	100 000	-	-	-	100 000	100 000	-	-	-
Ouganda (shillings)	18 011	398 656	600 000	10 000	426 667	-	426 667	416 667	10 000
Pakistan (roupies)	1 489 362	(29 339)	21 200 000	1 215 597	2 675 620	1 460 023	1 215 597	-	1 215 597
Panama (balboas)	1 047 040	(358 040)	389 000	389 000	1 078 000	450 000	628 000	239 000	389 000
Papouasie-Nouvelle-Guinée	25 641	2 768	-	-	28 409	-	28 409	28 409	-
Paraguay	35 000	-	-	-	35 000	-	35 000	35 000	-
Pays-Bas (florins)	68 000 000	7 868 062	153 000 000	81 818 182	157 686 244	75 868 062	81 818 182	-	81 818 182
Pérou	429 727	-	-	-	429 727	-	429 727	429 727	-
Philippines (pesos)	1 003 063	398 468	7 400 000	362 923	1 764 454	777 176	987 278	624 355	362 923
Pologne (zlotys)	403 418	(10 937)	87 945 320	283 694	676 175	392 481	283 694	-	283 694
Portugal (dollars E.-U.)	154 110	140 404	-	300 000	594 514	294 514	300 000	-	300 000
République arabe syrienne	-	226 820	-	-	226 820	226 820	-	-	-
République centrafricaine	144	23	-	-	167	-	167	167	-
République de Corée (dollars E.-U.)	1 000 000	5 347	-	1 000 000	2 005 347	1 005 347	1 000 000	-	1 000 000
République démocratique allemande (marks)	500 000	49 451	1 000 000	606 061	1 155 512	549 451	606 061	-	606 061
République démocratique populaire lao (dollars E.-U.)	19 600	-	-	19 600	39 200	-	39 200	19 600	19 600
République dominicaine	236 972	-	-	-	236 972	-	236 972	236 972	-
République populaire démocratique de Corée (won)	44 643	-	600 000	273 973	318 616	44 643	273 973	-	273 973

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 1 (suite)

Donateurs a/	Solde à recevoir au 31 décembre 1986	Contributions supplémentaires et ajustements b/	Contributions annoncées pour 1988 c/ Monnaie locale	Contributions annoncées pour 1988 c/ Equivalent en dollars des Etats-Unis	Contributions annoncées pour 1988 c/ Total	Contributions reçues en 1987	Solde à recevoir au 31 décembre 1987	Composition du solde à recevoir Pour 1987 et des exercices antérieurs	Composition du solde à recevoir Pour 1988 et des exercices ultérieurs
République socialiste soviétique de Biélorussie (roubles)	267 544	21 100	183 000	303 987	592 631	288 644	303 987	-	303 987
République socialiste soviétique d'Ukraine (roubles)	668 713	52 738	457 400	759 801	1 481 252	721 451	759 801	-	759 801
République-Unie de Tanzanie (shillings)	30 526	(5 733)	1 203 100	17 957	42 750	35 806	6 944	6 944	-
Roumanie (lei)	-	538 850	8 065 000	574 431	1 113 281	567 567	545 714	-	545 714
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (livres)	30 714 286	5 614 135	24 000 000	43 243 243	79 571 664	36 328 421	43 243 243	-	43 243 243
Iles Caïmanes	10 000	-	-	5 000	15 000	10 000	5 000	-	5 000
Iles Vierges britanniques	-	7 700	-	-	7 700	7 700	-	-	-
Montserrat	23 168	-	-	-	23 168	15 611	7 557	7 557	-
Rwanda (dollars E.-U.)	15 000	-	-	15 000	30 000	15 000	15 000	-	15 000
Saint-Kitts-et-Nevis	27 845	-	-	-	27 845	-	27 845	27 845	-
Sainte-Lucie	74 220	6 999	-	-	81 219	15 167	66 052	66 052	-
Saint-Siège (dollars E.-U.)	2 000	-	-	2 000	4 000	2 000	2 000	-	2 000
Saint-Vincent-et-Grenadines	85 795	-	-	-	85 795	-	85 795	85 795	-
Sénégal (dollars E.-U.)	636 679	-	-	100 000	736 679	-	736 679	636 679	100 000
Seychelles (dollars E.-U.)	600	-	-	600	1 200	600	600	-	600
Sierra Leone	51 467	(46 884)	-	-	4 583	4 583	-	-	-
Singapour	-	220 000	-	-	220 000	220 000	-	-	-
Somalie (shillings)	2 278	(206)	600 000	6 061	8 133	354	7 779	1 718	6 061
Soudan (dollars E.-U.)	600 000	-	-	20 000	620 000	-	620 000	600 000	20 000
Sri Lanka (dollars E.-U.)	1 715 472	-	-	984 640	2 700 112	1 715 472	984 640	-	984 640
Suède (couronnes)	117 391 304	100 315 645	45 000 000	7 438 017	225 144 966	76 384 636	148 760 330	-	148 760 330 d/
Suisse (francs)	28 869 048	2 830 298	51 000 000	37 500 000	69 199 346	31 699 346	37 500 000	-	37 500 000
Suriname	55 000	-	-	-	55 000	-	55 000	55 000	-
Swaziland (emalangeni)	31 532	(19 217)	25 000	12 690	25 005	12 315	12 690	-	12 690
Tchécoslovaquie (couronnes)	500 970	32 413	3 000 000	319 149	852 532	480 192	372 340	53 191	319 149
Territoire de Hong-kong	185 000	-	-	-	185 000	37 000	148 000	-	148 000 d/
Thaïlande (dollars E.-U.)	1 012 976	(11 946)	-	1 001 030	2 002 060	1 001 030	1 001 030	-	1 001 030
Togo (francs CFA)	-	-	1 000 000	3 534	3 534	-	3 534	-	3 534
Tonga	20 000	-	-	-	20 000	20 000	-	-	-
Trinité-et-Tobago	111 111	-	-	-	111 111	-	111 111	111 111	-
Tunisie (dinars)	271 053	-	226 600	282 896	553 949	271 053	282 896	-	282 896
Turquie	2 076 903	-	-	770 000	2 846 903	4 756	2 842 147	2 072 147	770 000
Union des Républiques socialistes soviétiques (roubles)	2 718 713	214 410	1 859 600	3 089 037	6 022 160	2 933 123	3 089 037	-	3 089 037

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 1 (suite)

Donateurs a/	Solde à recevoir au 31 décembre 1986	Contributions supplémentaires et ajustements b/	Contributions annoncées pour 1988 c/ Monnaie locale	Contributions annoncées pour 1988 c/ Equivalent en dollars des Etats-Unis	Total	Contributions reçues en 1987	Solde à recevoir au 31 décembre 1987	Composition du solde à recevoir Pour 1987 et des exercices antérieurs	Composition du solde à recevoir Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Uruguay (dollars E.-U.)	623 000	-	-	263 000	886 000	260 000	626 000	363 000	263 000
Venezuela (dollars E.-U.)	200 000	680 030	-	880 000	1 760 030	880 030	880 000	-	880 000
Viet Nam (dollars E.-U.)	16 996	-	-	15 000	31 996	-	31 996	16 996	15 000
Yémen (dollars E.-U.)	31 151	868	-	13 110	45 129	32 019	13 110	-	13 110
Yémen démocratique	-	13 800	-	15 870	29 670	13 800	15 870	-	15 870
Yougoslavie (dollars E.-U.)	1 131 312	(63 622)	-	825 000	1 892 690	1 059 924	832 766	7 766	825 000
Zambie	3 832	134 821	-	-	138 653	137 372	1 281	1 281	-
Zimbabwe (dollars)	66 513	(1 225)	145 000	86 826	152 114	65 288	86 826	-	86 826
Total	1 006 196 137	443 116 534	-	495 786 605	1 945 099 276	887 118 996	1 057 980 280	19 764 454	1 038 215 826

(Etat I) (Note 6)

a/ La monnaie dans laquelle les contributions pour 1988 ont été annoncées est indiquée entre parenthèses.

b/ Y compris, en plus des ajustements de change, des contributions annoncées en 1987 pour 1988, 1989, 1990 et 1991 ainsi que des ajustements aux contributions annoncées pour 1988, 1989, 1990 et 1991 au cours d'exercices antérieurs par les gouvernements des pays ci-après : Danemark, Finlande, Norvège, Suède et Territoire de Hong-kong.

c/ Contributions annoncées en 1987 seulement.

d/ Y compris les contributions suivantes, qui ont été annoncées pour 1989, 1990 et 1991 dans la monnaie indiquée entre parenthèses :

Donateurs	1989 Monnaie locale	1989 Equivalent en dollars des Etats-Unis	1990 Monnaie locale	1990 Equivalent en dollars des Etats-Unis	1991 Monnaie locale	1991 Equivalent en dollars des Etats-Unis
Danemark (couronnes)	554 040 000	86 568 750	-	-	-	-
Finlande (markkaa)	137 000 000	33 414 634	137 000 000	33 414 634	-	-
Norvège (couronnes)	448 000 000	69 457 364	-	-	-	-
Suède (couronnes)	450 000 000	74 380 165	-	-	-	-
Territoire de Hong-kong (dollars E.-U.)	-	37 000	-	37 000	-	37 000
Total	-	263 857 913	-	33 451 634	-	37 000

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 1 (suite)

Deuxième partie : Etat au 31 décembre 1987 des contributions volontaires au Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés

(En dollars des Etats-Unis)

Donateurs a/	Solde à recevoir au 31 décembre 1986	Contributions supplémentaires et ajustements	Contributions annoncées pour 1988			Contributions reçues en 1987	Solde à recevoir au 31 décembre 1987	Composition du solde à recevoir	
			Monnaie locale	Equivalent en dollars des Etats-Unis	Total			Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Bénin (dollars E.-U.)	-	-	-	1 500	1 500	-	1 500	-	1 500
Bhoutan (dollars E.-U.)	1 900	-	-	1 900	3 800	1 900	1 900	-	1 900
Burundi	7 257	369	-	-	7 626	-	7 626	7 626	-
Egypte (livres)	12 883	-	17 392	7 870	20 753	12 883	7 870	-	7 870
Finlande (markkaa)	1 224 490	108 843	6 000 000	1 463 415	2 796 748	1 333 333	1 463 415	-	1 463 415
Grenade (dollars E.-U.)	-	-	-	500	500	-	500	-	500
Lesotho (maloti)	676	63	1 500	761	1 500	739	761	-	761
Malawi (kwacha)	1 077	(152)	2 100	995	1 920	925	995	-	995
Népal	200	-	-	-	200	200	-	-	-
Norvège (couronnes)	662 252	62 266	5 000 000	775 194	1 499 712	724 518	775 194	-	775 194
République de Corée (dollars E.-U.)	-	-	-	10 000	10 000	-	10 000	-	10 000
République démocratique populaire lao (dollars E.-U.)	1 000	-	-	1 000	2 000	-	2 000	1 000	1 000
République-Unie de Tanzanie (shillings)	10 526	1 338	1 200 000	17 910	29 774	29 774	-	-	-
Sierra Leone	76	33	-	-	109	-	109	109	-
Somalie (shillings)	-	-	100 000	1 010	1 010	-	1 010	-	1 010
Suède	-	7 794 351	-	-	7 794 351	7 794 351	-	-	-
Suisse (francs)	4 166 667	408 496	7 150 000	5 257 353	9 832 516	4 575 163	5 257 353	-	5 257 353
Thaïlande (dollars E.-U.)	-	-	-	1 000	1 000	-	1 000	-	1 000
Togo (francs CFA)	-	-	200 000	707	707	-	707	-	707
Total	6 089 004	8 375 607	-	7 541 115	22 005 726	14 473 786	7 531 940	8 735	7 523 205
						(Etat I)		(Note 6)	

a/ La monnaie dans laquelle les contributions pour 1988 ont été annoncées est indiquée entre parenthèses.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 2

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Etat au 31 décembre 1987 des contributions des gouvernements et d'autres contributants au titre de la participation aux coûts

(En dollars des Etats-Unis)

Gouvernements et autres contributants	Solde à recevoir au 31 décembre 1986	Contributions comptabilisées en 1987			Contributions reçues en 1987			Solde à recevoir au 31 décembre 1987	Composition du solde à recevoir		
		Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour des exercices ultérieurs	Total	Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour des exercices ultérieurs	Total		Pour 1986 et des exercices antérieurs	Pour 1987	Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Académie arabe des transports maritimes	250 000	-	-	250 000	250 000	-	250 000	-	-	-	-
Afghanistan	-	11 902	11 902	23 804	-	-	-	23 804	-	11 902	11 902
Algérie	2 402 676	(338 600)	1 594 132	3 658 208	592 660	581 447	1 174 107	2 484 101	-	1 192 412	1 291 689
Allemagne, République fédérale d'	539 117	(169 408)	169 444	539 153	107 882	60 379	168 261	370 892	152 273	-	218 619
Angola	-	75 000	-	75 000	75 000	-	75 000	-	-	-	-
Anguilla	60 000	-	-	60 000	20 000	-	20 000	40 000	-	-	40 000
Antilles néerlandaises	-	236 266	-	236 266	236 666	-	236 666	-	-	-	-
Arabie saoudite	13 271 049	54 428	1 396 681	14 722 158	3 024 645	5 911 974	8 936 619	5 785 539	-	190 129	5 595 410
Argentine	22 587 636	5 144 155	17 925 615	45 657 406	14 823 817	732 630	15 556 447	30 100 959	2 619 079	6 041 928	21 439 952
Australie	-	-	1 344 828	1 344 828	-	-	-	1 344 828	-	-	1 344 828
Autriche	-	99 991	-	99 991	99 991	-	99 991	-	-	-	-
Bahreïn	50 223	25 606	147 697	223 526	75 829	101 223	177 052	46 474	-	-	46 474
Banque africaine de développement	-	600 000	400 000	1 000 000	250 000	-	250 000	750 000	-	350 000	400 000
Banque interaméricaine de développement	1 276 527	538 096	49 085	1 863 708	1 555 664	-	1 555 664	308 044	35 888	223 071	49 085
Banque mondiale	330 000	736 464	-	1 066 464	736 464	-	736 464	330 000	30 000	300 000	-
Barbade	26 000	(9 000)	-	17 000	8 500	-	8 500	8 500	-	8 500	-
Belgique	4 262	14 629	-	18 891	-	-	-	18 891	-	18 891	-
Belize	-	153 240	-	153 240	153 240	-	153 240	-	-	-	-
Bénin	2 284 138	(56)	56	2 284 138	-	-	-	2 284 138	803 696	1 115 744	364 698
Bolivie	109 003	3 465 426	-	3 574 429	3 478 964	-	3 478 964	95 465	22 205	73 260	-
Botswana	524 388	884 146	-	1 408 534	1 079 946	3 182	1 083 128	325 406	110 490	74 079	140 837
Brésil	1 418 460	6 517 822	24 493 860	32 430 142	5 666 142	1 254 560	6 920 702	25 509 440	355 680	1 914 460	23 239 300
Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe	-	30 000	-	30 000	30 000	-	30 000	-	-	-	-
Cameroun	2 091 699	570 121	2 192 821	4 854 641	822 080	276 332	1 098 412	3 756 229	-	781 492	2 974 737
Canada	2 989 015	575 575	922 679	4 487 269	815 999	130 101	946 100	3 541 169	2 041 573	707 018	792 578
Cap-Vert	-	151 082	-	151 082	151 082	-	151 082	-	-	-	-
Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)	22 200	258 708	72 693	353 601	138 990	-	138 990	214 611	-	141 918	72 693
Chili	1 058 618	184 700	1 030 672	2 273 990	549 658	-	549 658	1 724 332	-	416 100	1 308 232
Chine	1 156 598	3 524 858	2 298 174	6 979 630	2 714 203	1 003 797	3 718 000	3 261 630	2 334	1 218 180	2 041 116
Chypre	240 430	(184 247)	186 422	242 605	(26 592)	26 592	-	242 605	-	2 175	240 430
Colombie	847 967	2 541 422	-	3 389 389	3 038 913	-	3 038 913	350 476	250 977	99 499	-
Congo	1 680 337	(1 007 001)	-	673 336	-	-	-	673 336	673 336	-	-
Costa Rica	192 892	87 637	71 820	352 349	178 841	-	178 841	173 508	-	101 688	71 820
Côte d'Ivoire	155 106	919 878	72 960	1 147 944	491 374	-	491 374	656 570	6 483	577 127	72 960
Danemark	114 070	351 667	65 000	530 737	280 737	-	280 737	250 000	-	185 000	65 000
Divers	176 947	1 791 351	-	1 968 298	1 968 298	-	1 968 298	-	-	-	-
Djibouti	101 546	40 000	14 000	155 546	141 546	-	141 546	14 000	-	-	14 000
Dominique	9 000	(9 000)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Egypte	174 787	349 351	720 000	1 244 138	338 530	1 481	340 011	904 127	-	185 608	718 519
Emirats arabes unis	1 295 396	(42 268)	1 112 133	2 365 261	728 832	310 990	1 039 822	1 325 439	-	165 086	1 160 353
Equateur	2 347 164	1 664 136	2 059 130	6 070 430	2 707 635	1 177 038	3 884 673	2 185 757	-	506 749	1 679 008
Espagne	120 667	(1 496)	-	119 181	74 025	-	74 025	45 156	-	45 156	-
Etats-Unis d'Amérique	1 886 550	426 718	556 992	2 870 260	2 179 286	623 232	2 802 518	67 742	2 573	65 169	-

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 2 (suite)

Gouvernements et autres contribuants	Solde à recevoir au 31 décembre 1986	Contributions comptabilisées en 1987			Contributions reçues en 1987			Solde à recevoir au 31 décembre 1987	Composition du solde à recevoir		
		Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour des exercices ultérieurs	Total	Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour des exercices ultérieurs	Total		Pour 1986 et des exercices antérieurs	Pour 1987	Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Ethiopie	2 000	206 098	-	208 098	-	-	-	208 098	-	208 098	-
Finlande	6 642	439 891	435 000	881 533	446 533	-	446 533	435 000	-	-	435 000
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)	100 000	333 130	1 069 304	1 502 434	320 600	4 800	325 400	1 177 034	-	112 530	1 064 504
Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues	-	200 550	-	200 550	200 550	-	200 550	-	-	-	-
Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)	-	63 487	-	63 487	63 487	-	63 487	-	-	-	-
Fonds spécial de l'OPEP	882 751	102 899	-	985 650	-	-	-	985 650	-	985 650	-
France	-	976 251	-	976 251	976 251	-	976 251	-	-	-	-
Gabon	6 207 446	2 223 793	-	8 431 239	3 665 338	-	3 665 338	4 765 901	3 990 660	516 705	258 536
Ghana	-	532 000	735 000	1 267 000	-	-	-	1 267 000	57 000	475 000	735 000
Grenade	-	(22 905)	49 426	26 521	(22 905)	22 905	-	26 521	-	-	26 521
Guatemala	21 563	203 610	50 000	275 173	224 683	-	224 683	50 490	-	490	50 000
Guinée-Bissau	107 172	-	-	107 172	-	-	-	107 172	107 172	-	-
Guyana	9 000	17 086	-	26 086	26 086	-	26 086	-	-	-	-
Haïti	433 024	126 726	480 530	1 040 280	275 671	-	275 671	764 609	-	237 529	527 080
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)	150 594	(62 700)	-	87 894	-	-	-	87 894	-	87 894	-
Honduras	988 529	644 073	1 103 340	2 735 946	957 560	198 450	1 156 010	1 579 936	36 399	268 720	1 274 817
Iles Caïmanes	-	40 311	2 426	42 737	32 278	-	32 278	10 459	-	8 033	2 426
Iles Cook	85 643	68 524	176 710	330 877	144 682	-	144 682	186 195	5 000	4 485	176 710
Iles Vierges britanniques	-	-	50 000	50 000	-	-	-	50 000	-	-	50 000
Inde	-	16 000	-	16 000	16 000	-	16 000	-	-	-	-
Indonésie	2 900 708	7 219 080	7 355 455	17 075 243	8 713 191	730 869	9 444 060	7 631 183	-	547 605	7 083 578
Institut latino-américain de planification économique et sociale	-	143 517	-	143 517	143 517	-	143 517	-	-	-	-
Iran (République islamique d')	-	130 378	-	130 378	130 378	-	130 378	-	-	-	-
Iraq	738 771	-	463 000	1 201 771	300 000	-	300 000	901 771	54 050	384 721	463 000
Italie	2 148 307	375 861	653 393	3 177 561	1 000 000	-	1 000 000	2 177 561	255 200	1 268 968	653 393
Jamahiriya arabe libyenne	5 241 414	900 915	398 300	6 540 629	4 388 722	1 306 996	5 695 768	844 861	47 375	100 000	697 486
Jamaïque	318 028	2 505 307	126 866	2 950 201	2 764 878	116 866	2 881 744	68 457	42 897	15 560	10 000
Japon	-	1 874 670	1 525 330	3 400 000	1 874 670	1 525 330	3 400 000	-	-	-	-
Jordanie	287 356	627 512	635 153	1 550 021	864 868	468 375	1 333 243	216 778	50 000	-	166 778
Koweït	195 118	425 143	580 831	1 201 092	306 616	443 556	750 172	450 920	-	141 724	309 196
Liban	1 809 389	(240 536)	(114 000)	1 454 853	(144 060)	-	(144 060)	1 598 913	-	15 258	1 583 655
Libéria	195 000	-	-	195 000	195 000	-	195 000	-	-	-	-
Ligue des Etats arabes	-	399 960	-	399 960	399 960	-	399 960	-	-	-	-
Madagascar	81 000	124 200	23 557	228 757	171 000	-	171 000	57 757	-	34 200	23 557
Malaisie	29 380	1 403 011	36 480	1 468 871	1 427 717	-	1 427 717	41 154	-	4 674	36 480
Malawi	139 000	-	-	139 000	-	-	-	139 000	115 000	24 000	-
Mali	73 850	-	-	73 850	73 850	-	73 850	-	-	-	-
Maroc	327 902	102 167	1 933 243	2 363 312	405 163	-	405 163	1 958 149	-	24 906	1 933 243
Maurice	-	-	1 750	1 750	-	1 750	1 750	-	-	-	-
Mexique	204 166	254 839	33 200	492 205	445 143	-	445 143	47 062	-	13 862	33 200
Mozambique	-	-	1 750	1 750	-	1 750	1 750	-	-	-	-
Népal	4 393	654 628	-	659 021	654 628	-	654 628	4 393	4 393	-	-
Nicaragua	298 367	-	-	298 367	-	-	-	298 367	136 903	103 324	58 140
Nigéria	-	523 543	922 675	1 446 218	523 543	-	523 543	922 675	-	-	922 675
Norvège	1 580 000	(166 295)	276 796	1 690 501	948 875	-	948 875	741 626	-	292 830	448 796
Oman	553 960	389 754	100 412	1 044 126	676 256	4 814	681 070	363 056	-	267 458	95 598
Organisation internationale du Travail	80 000	-	-	80 000	-	-	-	80 000	-	80 000	-

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 2 (suite)

Gouvernements et autres contribuants	Solde à recevoir au 31 décembre 1986	Contributions comptabilisées en 1987			Contributions reçues en 1987			Solde à recevoir au 31 décembre 1987	Composition du solde à recevoir		
		Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour des exercices ultérieurs	Total	Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour des exercices ultérieurs	Total		Pour 1986 et des exercices antérieurs	Pour 1987	Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Organisation mondiale de la santé	89 637	-	-	89 637	-	-	-	89 637	-	54 200	35 437
Organisation des Nations Unies	189 000	262 398	106 204	557 602	262 398	106 204	368 602	189 000	73 645	115 355	-
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)	-	1 052 000	326 900	1 378 900	1 045 000	-	1 045 000	333 900	-	7 000	326 900
Organisation non gouvernementale	-	1 500	-	1 500	1 500	-	1 500	-	-	-	-
Ouganda	48 753	(48 753)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pakistan	-	14 000	-	14 000	14 000	-	14 000	-	-	-	-
Panama	720 461	608 576	2 204 096	3 533 133	1 214 104	68 653	1 282 757	2 250 376	20 000	94 933	2 135 443
Papouasie-Nouvelle-Guinée	507 916	191 432	1 508 882	2 208 230	400 662	164 060	564 722	1 643 508	-	16 006	1 627 502
Paraguay	785 194	(104 127)	292 748	973 815	292 327	-	292 327	681 488	130 695	123 069	427 724
Pays-Bas	217 193	1 861 419	2 353 926	4 432 538	1 798 618	983 631	2 782 249	1 650 289	-	279 994	1 370 295
Pérou	591 517	1 514 343	725 838	2 831 698	1 619 447	65 838	1 685 285	1 146 413	-	486 413	660 000
Philippines	291 640	(33 051)	126 147	384 736	150 600	11 827	162 427	222 309	-	-	222 309
Portugal	46 501	(133 373)	145 141	58 269	(114 340)	172 609	58 269	-	-	-	-
Programme arabe du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies	1 746 214	1 000 000	-	2 746 214	564 850	-	564 850	2 181 364	741 364	1 440 000	-
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	-	65 000	-	65 000	65 000	-	65 000	-	-	-	-
Qatar	1 312 494	(594 939)	677 176	1 394 731	307 447	385 190	692 637	702 094	-	379 396	322 698
République arabe syrienne	17 974	167 180	500 000	685 154	168 192	-	168 192	516 962	-	6 962	500 000
République de Corée	401	102 694	279 428	382 523	103 095	-	103 095	279 428	-	-	279 428
République dominicaine	166 952	(49 117)	150 000	267 835	17 835	-	17 835	250 000	-	100 000	150 000
Royaume-Uni	-	533 400	-	533 400	533 400	-	533 400	-	-	-	-
Rwanda	371 855	543 507	361 004	1 276 366	87 170	-	87 170	1 189 196	74 956	711 512	402 728
Saint-Kitts-et-Nevis	69 000	(9 000)	-	60 000	-	-	-	60 000	60 000	-	-
Sainte-Lucie	96 309	(9 000)	-	87 308	53 829	-	53 829	33 474	-	8 014	25 465
Saint-Vincent-et-Grenadines	-	2 400	-	2 400	2 400	-	2 400	-	-	-	-
Samoa	64 000	133 800	138 500	336 300	167 193	-	167 193	169 107	-	30 607	138 500
Sao Tomé-et-Principe	-	33 203	-	33 203	33 203	-	33 203	-	-	-	-
Seychelles	-	10 000	15 000	25 000	10 000	15 000	25 000	-	-	-	-
Sierra Leone	23 940	(5 985)	-	17 955	-	-	-	17 955	-	5 985	11 970
Singapour	653 493	(653 493)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Société financière internationale	275 000	1 000 000	-	1 275 000	1 153 006	-	1 153 006	121 994	-	121 994	-
Soudan	12 568	57 000	228 000	297 568	-	-	-	297 568	-	69 568	228 000
Sri Lanka	55 154	830 495	1 115 604	2 001 253	885 649	-	885 649	1 115 604	-	-	1 115 604
Suède	719 418	176 303	166 336	1 062 057	563 745	-	563 745	498 312	12 912	32 941	452 459
Suisse	217 390	1 441 556	705 000	2 363 946	1 470 000	-	1 470 000	893 946	-	188 946	705 000
Swaziland	13 464	(13 464)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Territoire de Hong-kong	-	3 500	-	3 500	3 500	-	3 500	-	-	-	-
Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique	778 918	-	-	778 918	53 309	48 380	101 689	677 229	183 658	264 670	228 901
Thaïlande	409 500	36 632	-	446 132	316 132	-	316 132	130 000	-	130 000	-
Togo	406	35 132	9 608	45 146	31 123	-	31 123	14 023	406	4 009	9 608
Tunisie	348 982	(81 156)	57 552	325 378	159 626	-	159 626	165 752	58 751	47 059	59 942
Turquie	731 575	(173 806)	923 808	1 481 577	295 029	58 680	353 709	1 127 868	-	95 700	1 032 168
Uruguay	1 348 995	1 234 595	1 491 525	4 075 115	970 796	-	970 796	3 104 319	79 423	933 371	2 091 525
Vanuatu	381	-	-	381	-	-	-	381	381	-	-
Venezuela	1 278 384	(10 820)	1 342 312	2 609 876	905 783	150 585	1 056 368	1 553 508	-	76 211	1 477 297
Yémen	262 045	(295 769)	-	(33 724)	(46 769)	-	(46 769)	13 045	-	13 045	-
Yougoslavie	400 000	-	21 000	421 000	-	-	-	421 000	270 000	130 000	21 000
Zimbabwe	30 267	(1)	-	30 266	30 266	-	30 266	-	-	-	-
TOTAL	102 487 841	64 715 988	93 986 462	261 190 291	98 738 351	19 252 076	117 990 427 (Etat I)	143 199 864	13 714 827 a/	28 913 525 b/	100 571 512

a/ Contributions à recevoir pour 1986 et des exercices antérieurs : 13 714 827

b/ Contributions à recevoir pour 1987 28 913 525

Total 42 628 352

(Note 6)

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 3

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Etat au 31 décembre 1987 des contributions de contrepartie en espèces des gouvernements et d'autres contribuants

(En dollars des Etats-Unis)

Gouvernements et autres contribuants	Solde à recevoir au 31 décembre 1986	Contributions comptabilisées en 1987			Contributions reçues en 1987			Solde à recevoir au 31 décembre 1987	Composition du solde à recevoir		
		Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour des exercices ultérieurs	Total	Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour des exercices ultérieurs	Total		Pour 1986 et des exercices antérieurs	Pour 1987	Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Algérie	4 215 781	(3 132 222)	(116 681)	966 878	154 315	56 775	211 090	755 788	197 257	173 447	385 084
Arabie saoudite	4 847 304	116 962	1 502 472	6 466 738	1 649 390	459 561	2 108 951	4 357 787	-	290 899	4 066 888
Bangladesh	-	98 587	-	98 587	98 587	-	98 587	-	-	-	-
Birmanie	326	15 317	-	15 643	-	-	-	15 643	-	15 643	-
Bolivie	-	1 162 341	58 225	1 220 566	1 065 996	58 225	1 124 221	96 345	96 345	-	-
Brésil	593 584	966 000	1 267 841	2 827 425	1 320 179	14 450	1 334 629	1 492 796	118 761	120 644	1 253 391
Cameroun	417 820	173 335	-	591 155	317 625	-	317 625	273 530	273 530	-	-
Chili	14 613	(316)	224	14 521	12 727	1 794	14 521	-	-	-	-
Colombie	445 403	(36 317)	-	409 086	275 564	-	275 564	133 522	133 522	-	-
Egypte	753 745	262 531	493 271	1 509 547	730 123	-	730 123	779 424	125 793	115 916	537 715
Equateur	-	63 104	45 385	108 489	63 104	24 490	87 594	20 895	-	-	20 895
Gabon	-	63 559	-	63 559	-	-	-	63 559	3 958	59 601	-
Grèce	259 598	(131 335)	-	128 253	-	-	-	128 253	63 206	65 047	-
Guatemala	30 769	(11 525)	31 933	51 177	-	-	-	51 177	-	10 475	40 702
Guyana	-	5 099	-	5 099	5 099	-	5 099	-	-	-	-
Honduras	492 366	400 353	363 090	1 255 809	544 325	125 000	669 325	586 484	218 137	102 312	266 035
Hongrie	9 991	(578)	-	9 413	-	-	-	9 413	-	9 413	-
Inde	43 395	(7 787)	-	35 608	(6 097)	-	(6 097)	41 705	41 705	-	-
Iran (République islamique d')	1 807	203	-	2 010	-	-	-	2 010	2 010	-	-
Jamaïque	278 644	102 353	-	380 997	57 712	-	57 712	323 285	-	312 309	10 976
Kenya	283 459	(106 391)	(53 170)	123 898	122 699	-	122 699	1 199	-	1 199	-
Liban	-	66	-	66	66	-	66	-	-	-	-
Malaisie	10 592	-	-	10 592	-	-	-	10 592	10 592	-	-
Mali	441 170	71 710	-	512 880	-	-	-	512 880	512 880	-	-
Maroc	1 834 130	(779 576)	798 735	1 853 289	360 164	-	360 164	1 493 125	-	187 500	1 305 625
Maurice	7 739	4 339	4 157	16 235	3 745	-	3 745	12 490	-	8 333	4 157
Mozambique	55 329	(35 661)	-	19 668	17 009	-	17 009	2 659	2 659	-	-
Nigéria	47 688	(8 773)	-	38 915	-	-	-	38 915	38 915	-	-
Ouganda	6 988	190 702	-	197 690	36 023	-	36 023	161 667	161 667	-	-
Pakistan	64 244	2 415 191	-	2 479 435	1 571 063	-	1 571 063	908 372	-	908 372	-
Paraguay	42 201	(10 932)	(2 754)	28 515	-	-	-	28 515	10 139	12 637	5 739
Pologne	65 306	11 753	(10 319)	66 740	40 933	-	40 933	25 807	-	8 065	17 742
République centrafricaine	438 152	(218 719)	(7 420)	212 013	-	-	-	212 013	70 671	70 671	70 671
République de Corée	16 271	91 862	-	108 133	108 133	-	108 133	-	-	-	-
Sénégal	80 280	13 049	-	93 329	-	-	-	93 329	93 329	-	-
Somalie	543 790	288 633	574 723	1 407 146	108 964	-	108 964	1 298 182	418 348	305 111	574 723
Soudan	217 306	4 246 175	-	4 463 481	4 429 981	-	4 429 981	33 500	33 500	-	-
Sri Lanka	-	(11 519)	-	(11 519)	(11 519)	-	(11 519)	-	-	-	-
Tchécoslovaquie	-	31 015	10 652	41 667	31 015	10 652	41 667	-	-	-	-
Tunisie	1 194 258	(830 141)	(316 089)	48 028	3 833	-	3 833	44 195	44 195	-	-
Turquie	109 290	105 124	113 131	327 545	133 467	-	133 467	194 078	107	-	193 971
Uruguay	3 529	233	-	3 762	3 762	-	3 762	-	-	-	-
Venezuela	153 391	27 830	194 744	375 965	142 541	5 601	148 142	227 823	-	28 750	199 073
Yougoslavie	-	10 040	-	10 040	10 040	-	10 040	-	-	-	-
Zambie	32 457	(27 326)	(5 131)	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	18 052 706	5 588 348	4 947 019	28 588 073	13 400 568	756 548	14 157 116	14 430 957	2 671 226 a/	2 806 344 b/	8 953 387

(Etat I)

a/ Contributions à recevoir pour 1986 et des exercices antérieurs : 2 671 226
b/ Contributions à recevoir pour 1987 : 2 806 344

5 477 570

(Note 6)

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 4

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Recettes accessoires et dépenses diverses de l'exercice terminé le 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

1986			1987
53 944 562	Revenu des placements		69 860 144
269 935	Intérêts des prêts à la construction		278 211
3 451 154	Recettes accessoires inscrites aux comptes des agences d'exécution (montant net)		2 457 432
(4 895 495)	Intérêts des contributions au titre de la participation aux coûts virés au compte des fonds extra-budgétaires pour l'exercice antérieur		(4 769 720) a/
	Remboursement des intérêts :		
	Des contributions aux fonds d'affectation spéciale	(822 612)	
	Des avances versées lors des accords de fourniture de services de gestion perçus au cours de l'exercice antérieur	(3 581 036)	(4 403 648)
(2 664 394)			
	Recettes (dépenses) diverses (montant net)		
	Economies réalisées à l'occasion du règlement d'engagements de l'exercice biennal antérieur	412 980	
	Frais bancaires	(87 694)	
	Primes d'option de change	(288 830)	
	Créances irrécouvrables diverses	(1 099 125)	
4 014 413	Autres recettes (dépenses)	845 547	(217 122)
	Ajustements pour la réévaluation de devises (montant net) et		
73 816 159	pertes et gains au change	[Note 1 c)]	91 910 700
127 936 334	Total	(Etat I)	155 115 997

a/ Virements au compte des recettes extra-budgétaires pour l'appui administratif et l'appui aux programmes dans les bureaux extérieurs (tableau 7).

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 5

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Dépenses de 1987 par agence d'exécution a/

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Agences d'exécution	Chiffres indicatifs de planification (CIP)					Compléments aux CIP	Ressources spéciales du programme	Services industriels spéciaux	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	Contrepartie en espèces	Total partiel	Dépenses d'appui aux programmes	Total général
	Projets de pays	Projets régionaux	Projets interrégionaux	Projets mondiaux	Total								
ONU	81 025	2 735	426	-	84 186	-	1	-	782	2 905	87 874	11 080	98 954
CEA	-	6 370	-	-	6 370	-	-	-	10	-	6 380	829	7 209
CEE	-	154	-	-	154	-	-	-	-	-	154	21	175
CEPALC	-	1 595	-	-	1 595	-	-	-	-	-	1 595	207	1 802
CESAO	-	401	-	-	401	-	177	-	-	-	578	75	653
CESAP	-	5 504	-	-	5 504	-	-	-	-	-	5 504	716	6 220
ONUDI	62 868	3 443	23	-	66 334	-	-	2 829	265	289	69 717	9 030	78 747
CNUCED	3 117	4 208	911	-	8 236	-	-	-	-	-	8 236	1 073	9 309
CNUEH	11 693	532	-	-	12 225	-	345	-	505	26	13 101	1 701	14 802
OIT	42 848	3 665	243	-	46 756	-	432	-	1 401	533	49 122	6 337	55 459
FAO	116 020	10 454	722	187	127 383	-	757	-	248	1 271	129 659	16 657	146 316
Unesco	21 808	5 141	-	-	26 949	-	3	-	453	5	27 410	3 451	30 861
OACI	24 800	4 476	-	-	29 276	10	15	-	101	403	29 805	3 648	33 453
OMS	10 654	2 285	595	3 709	17 243	-	1 290	-	45	16	18 594	1 904	20 498
Banque mondiale	32 317	9 522	6 459	843	49 141	-	-	-	9	1 282	50 442	5 412	55 854
UPU	779	837	-	-	1 616	-	35	-	-	-	1 651	363	2 014
UIT	18 250	3 634	-	-	21 884	-	472	-	62	33	22 451	2 809	25 260
OMM	7 42	2 600	27	-	10 049	-	-	-	30	23	10 102	1 900	12 002
OMI	2 046	2 848	150	-	5 044	-	-	-	216	-	5 260	1 100	6 360
OMPI	1 073	1 213	-	-	2 286	-	-	-	-	117	2 403	526	2 929
AIEA	1 586	655	-	-	2 241	-	-	-	-	-	2 241	485	2 726
CCI	5 589	2 417	903	-	8 909	-	-	-	254	13	9 176	1 189	10 365
OMT	1 234	396	-	-	1 630	-	-	-	-	-	1 630	358	1 988
BAfD	-	487	-	-	487	-	-	-	-	-	487	63	495
FADES	-	61	-	-	61	-	-	-	-	-	61	8	124
BAsD	6 553	-	-	-	6 553	-	-	-	716	-	7 269	958	8 227
Gouvernements	59 235	4 360	241	-	63 836	873	1 035	-	1 136	278	67 158	846	68 005
Volontaires des Nations Unies	6 328	1 185	41	-	7 554	-	165	-	306	428	8 453 b/	594 b/	9 046
PNUD	33 560	7 699	1 145	12 150	54 554	158	7 404	-	1 315	1 863	65 294 b/	6 569 b/	71 863
TOTAL (y compris participation aux coûts)	550 805	88 877	11 886	16 889	668 457	1 041	12 131	2 829	7 864	9 485	701 807	79 909 c/	781 716
Imputé sur : Fonds indiqués dans chaque rubrique	478 536	85 198	10 482	16 213	590 429 d/	1 041 d/	11 105 d/	2 829 d/	7 755 d/	9 485 d/	622 644	73 574	696 218
Participation aux coûts	72 269	3 679	1 404	676	78 028	-	1 026	-	109	-	79 163 d/	6 335	85 498
TOTAL (y compris participation aux coûts)	550 805	88 877	11 886	16 889	668 457	1 041	12 131	2 829	7 864	9 485	701 807	79 909 d/	781 716

a/ Y compris les dépenses engagées au titre de la participation aux coûts, lorsqu'il y a lieu.

b/ Voir montant indiqué dans l'état V, arrondi au dollar des Etats-Unis le plus proche.

c/ Y compris un montant de 196 343 dollars imputé sur le compte des contributions de contrepartie en espèces.

d/ Voir montant indiqué dans l'état I, arrondi au dollar des Etats-Unis le plus proche.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 6

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Coûts des services administratifs et d'appui aux programmes pour l'exercice biennal 1986-1987

(En dollars des Etats-Unis)

	Crédits ouverts			Dépenses					
	Crédits ouverts (montant brut)	Montant estimatif des recettes	Crédits ouverts (montant net)	Décaissements	Engagements non réglés	Dépenses (montant brut)	Recettes encaissées	Dépenses (montant net)	Solde inutilisé
Activités de base du PNUD	287 985 100	30 257 500	257 727 600	261 195 448	10 088 487	271 283 935 a/	28 712 410	242 571 525	15 156 075
Bureau de l'exécution des projets	20 675 700	20 675 700	-	18 349 372	641 279	18 990 651	18 990 651	-	-
Groupe des services d'achats interorganisations	2 512 600	2 512 600	-	2 345 863	49 878	2 395 741	2 395 741	-	-
Programme des Volontaires des Nations Unies	8 679 900	-	8 679 900	8 550 593	95 759	8 646 352	1 258	8 645 094	34 806
Entreprise commune PNUD(BNUS)/ PNUE (appui institutionnel)	2 000 000	1 000 000	1 000 000	1 874 225	31 905	1 906 130	980 615	925 515	74 485
Système d'orientation pour l'information (coopération technique entre pays en développement)	729 400	-	729 400	629 718	99 421	729 139	-	729 139	261
Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale	900 000	-	900 000	900 000	-	900 000	-	900 000	-
Développement de la région Afrique	1 752 500	-	1 752 500	1 752 527	-	1 752 527	-	1 752 527	(27)
	325 235 200	54 445 800	270 789 400	295 597 746	11 006 729	306 604 475	51 080 675 (Note 16)	255 523 800 b/ (Etat I)	15 265 600

a/ Voir tableau 6.1.

b/ Dont un montant de 121 905 074 dollars imputé sur les ressources de 1986 (état I) et un montant de 133 618 726 dollars imputé sur les ressources de 1987 (état I)

Digitized by Dag Hammarskjold Library

Tableau 6.1

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Dépenses imputées au titre des activités de base du PNUD réparties par grandes catégories pour l'exercice biennal 1986-1987

(En dollars des Etats-Unis)

	Prévisions révisées*	Dépenses			
		Dépenses en 1986	Décaissements en 1987	Engagements non réglés au 31 décembre 1987	Total
Traitements et salaires	135 671 900	61 109 608	65 277 101	639 184	127 025 893
Dépenses communes de personnel	78 537 700	35 957 806	36 086 945	4 294 725	76 339 476
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	7 777 200	3 121 678	2 530 088	547 139	6 198 905
Services contractuels	6 404 900	2 470 083	2 484 376	516 540	5 470 999
Dépenses générales de fonctionnement	40 819 800	17 588 026	17 066 949	1 696 811	36 351 786
Fournitures et accessoires	4 877 900	2 190 780	2 226 020	161 199	4 577 999
Achat de mobilier et de matériel	8 701 200	4 447 922	2 698 109	2 026 761	9 172 792
Part des activités communes du système des Nations Unies à imputer sur les crédits du PNUD	5 194 500	2 786 491	3 153 466	206 128	6 146 085
Total	287 985 100	129 672 394	131 523 054	10 088 487	271 283 935

* Présentées au Conseil d'administration à sa trente-quatrième session en juin 1987.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 7

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Recettes et dépenses extra-budgétaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

	Solde au 31 décembre 1986	Recettes encaissées en 1987	Virements entre les réserves en 1987	Dépenses				Solde disponible au 31 décembre 1987
				Décaissements en 1987	Dépenses non réglées au 31 décembre 1987	Economies résultant du règlement des engagements de l'exercice précédent	Dépenses totales en 1987	
Services d'appui fournis par le PNUD au titre de ses activités de base à d'autres activités du PNUD et aux fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	2 829 541	7 527 003	-	6 712 159	751 238	66 297	7 397 100	2 959 444
Appui administratif aux activités financées par la réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction	31 033	5 253	-	18 707	-	-	18 707	17 579
Services administratifs et d'appui aux programmes : bureaux extérieurs	11 022 759 a/	8 576 831 b/	(506 915) c/	8 601 253	642 373	104 390	9 139 236	9 953 439
Services d'achats dispensés par le Groupe des services d'achats interorganisations	958	123 164	-	121 492	-	-	121 492	2 630
	13 884 291	16 232 251	(506 915)	15 453 611	1 393 611	170 687	16 676 535	12 933 092
		(Etat I)	(Etat IV)				(Etat I)	(Etat II)

a/ Y compris le solde des ressources d'appui administratif aux projets financés dans le cadre des accords de fourniture de services de gestion comptabilisés séparément lors des exercices précédents.

b/ Dont 4 769 720 dollars représentant le virement des intérêts des contributions au titre de la participation aux coûts perçus au cours de l'exercice précédent (tableau 4).

c/ Dont b) un virement au compte des fonds extra-budgétaires de 523 168 dollars prélevés sur les compléments aux CIF; c) un virement au compte des fonds extra-budgétaires de 8 103 dollars au titre des dépenses d'appui au programme ainsi qu'il est prévu aux budgets des projets au titre de la participation aux coûts; a) un virement de 1 020 956 dollars du compte des ressources extra-budgétaires à celui des contributions au titre de la participation aux coûts au titre de l'ajustement des intérêts perçus au titre de l'exercice précédent; d) un virement de 17 230 dollars du compte des ressources extra-budgétaires à celui des ressources générales au titre des contributions aux coûts des conseillers principaux hors siège pour le développement industriel correspondant à l'exercice précédent.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 8

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Dépenses afférentes au financement intérimaire des services d'experts, aux congés de maladie de longue durée et au versement d'indemnités pour l'année terminée le 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

1986			1987
	Financement intérimaire de services d'experts		
10 731	OIT		-
263 645	FAO		178 592
20 992	OACI		10 062
13 598	ONU		20 556
-	ONUDI		739
-	OMS		5 007
308 966			214 956
	Congés de maladie de longue durée		
23 235	ONU		34 369
17 453	ONUDI		-
-	OIT		30 800
153 648	FAO		666 234
(119)	OACI		-
10 044	UIT		-
-	CCI		19 836
21 699	Unesco		-
225 960			751 239
	Versement d'indemnités aux experts - projets entièrement financés		
833	OACI		883
41 491	ONUDI		38 393
42 324			39 276
577 250	Total	(Etat I)	1 005 471

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 9

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Etat des ressources bilatérales et autres reçues dans le cadre des accords de fourniture de services de gestion au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

Source des fonds	Pays bénéficiaire	Solde au 31 décembre 1986	Montants reçus en 1987 a/	Coût des services b/			Solde inutilisé au 31 décembre 1987
				Décaissements en 1987	Engagements non réglés au 31 décembre 1987	Total 1987	
BID	Argentine	-	700 000	-	-	-	700 000
Banque mondiale	Argentine	-	4 000 000	1 994 932	391 661	2 386 593	1 613 407
Banque mondiale	Brésil	-	200 000	16 329	13 616	29 945	170 055
Italie	Tchad	24 531 919	11 007 670 c/	19 788 159	5 650 210	25 438 369	10 101 220
Banque mondiale	Chili	-	161 000	-	-	-	161 000
USAID	Costa Rica	(11 654)	16 443	(83 377)	233 792	150 415	(145 626)
Banque mondiale	Costa Rica	-	1 158 000	909 369	142 378	1 051 747	106 253
IDA	Djibouti	5 324	188 082	114 548	30 730	145 278	48 128
Banque mondiale	Equateur	(9 503)	969 150	112 135	67 590	179 725	779 922
Italie	El Salvador	5 000 000	124 733	965 541	36 152	1 001 693	4 123 040
Italie	Ethiopie	6 452 594	389 808	1 443 852	504 903	1 948 755	4 893 647
IDA	Ethiopie	142 628	546 954	245 137	98 042	343 179	346 403
IDA	Indonésie	-	635 195	275 755	-	275 755	359 440
Italie	Pérou/Guatemala/ Zimbabwe	2 129 000	10 286	645 991	111 321	757 312	1 381 974
Australie	République démocratique populaire lao	11 022	185 222	139 739	7 585	147 324	48 920
IDA	Pakistan	2 953	50 463	61 414	-	61 414	(7 998)
Banque mondiale	Papouasie-Nouvelle-Guinée	(208 572)	1 694 964	808 198	169 857	978 055	508 337
Italie	Afrique	-	655 222	85 908	23 292	109 200	546 022
Italie	Thaïlande	(9 176)	2 400	219 504	3 400	222 904	(229 680)
Italie	Soudan	46 913 215	(8 036 493) c/	13 428 030	2 407 867	15 835 897	23 040 825
Banque mondiale	Turquie	-	450 000	29 010	29 626	58 636	391 364
Japon	Tuvalu	-	500 000	500 000	-	500 000	-
Banque mondiale	Ouganda	563 519	27 501	180 008	48 239	228 247	362 773
Australie	Viet Nam	19 065	533 407	422 582	36 022	458 604	93 868
Banque mondiale	Yémen	-	401 000	44 682	100 770	145 452	255 548
Total		85 532 334	16 571 007	42 347 446	10 107 053	52 454 499	49 648 842

(Etat II)

a/ Ce montant représente : a) les avances de 12 989 971 dollars reçues de pays donateurs conformément aux accords de fourniture de services de gestion conclus par le PNUD pour la fourniture de services à des programmes bilatéraux et à d'autres programmes et b) les intérêts (3 581 036 dollars) perçus sur les avances reçues en 1986.

b/ Ce montant représente le coût des services fournis par le PNUD conformément aux accords de fourniture de services de gestion et comprend 2 880 107 dollars versés au PNUD pour des services d'appui.

c/ Ce montant comprend le virement de 10 millions de dollars versés lors de l'exercice précédent à titre d'avances du compte du Soudan à celui du Tchad, conformément à la demande du gouvernement assurant le financement.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 10

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Placements au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

1986	Type de placement	Monnaie	Taux d'intérêt	1987
	Comptes courants			
21 844		Schilling autrichien	a/	95 676
10 712		Franc belge	a/	124 715
91 842		Dollar canadien	a/	55 357
31 147		Couronne danoise	a/	37 611
665 672		Deutsche mark	a/	231 882
21 330		Markka finlandais	a/	37 927
125 766		Franc français	a/	9 511
8 101		Shekel israélien	a/	30 484
7 711		Lire italienne	a/	105 142
465 230		Yen japonais	a/	495 092
1 009 059		Florin néerlandais	a/	563 076
247 344		Couronne norvégienne	a/	100 473
201 127		Livre sterling	a/	70 060
-		Leu roumain	a/	10 127
1 362		Franc CFA (sénégalais)	a/	-
590 260		Couronne suédoise	a/	488 088
191 046		Franc suisse	a/	8 361
141 991		Dollar des Etats-Unis	a/	-
3 831 544	Total			2 463 582
	Comptes porteurs d'intérêts			
		Dollar des Etats-Unis	6,3750	414 000
		Dollar des Etats-Unis	5,1250	1 400 000
		Dollar des Etats-Unis	5,2500	2 600 000
5 883 682	Total			4 414 000

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 10 (suite)

1986	Type de placement	Monnaie	Taux d'intérêt		1987
	Comptes à vue				
		Dollar australien	a/		224 137
		Schilling autrichien	a/		4 348
		Franc belge	a/		130 259
		Dollar canadien	a/		76 748
		Couronne danoise	a/		235 156
		Deutsche mark	a/		48 485
		Markka finlandais	a/		825 610
		Franc français	a/		52 212
		Livre irlandaise	a/		120 000
		Lire italienne	a/		25 737
		Yen japonais	a/		114 815
		Couronne norvégienne	a/		98 450
		Peseta espagnole	a/		150 848
		Couronne suédoise	a/		742 149
		Franc suisse	a/		73 529
		Livre sterling	a/		225 225
8 003 592	Total				3 147 70[illegible]
	Dépôts à préavis				
1 546 875		Yen japonais	-		-
	Dépôts à terme				
		Dollar des Etats-Unis	7,0000	12 500 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,2500	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	6,7500	5 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	5,2500	200 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,1250	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,0625	5 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	6,8750	15 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,0000	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,2500	5 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,0000	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,3750	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	8,1562	5 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,3750	5 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,0312	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,0000	10 000 000	

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 10 (suite)

1986	Type de placement	Monnaie	Taux d'intérêt		1987
	Dépôts à terme (suite)				
		Dollar des Etats-Unis	7,1250	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,3125	5 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,9375	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,3125	5 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,3125	10 100 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,3125	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	8,1250	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	8,0000	5 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,5000	5 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	8,3125	5 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,3125	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,3750	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,3750	5 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,8125	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,5000	5 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,4375	5 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,4375	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,4375	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,3750	5 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,3750	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,5000	5 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,5000	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	8,1875	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,4375	5 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,5500	5 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	8,6562	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,5625	5 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,5625	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,5000	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,6250	5 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,6250	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	8,1875	5 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,4375	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,5625	5 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,6250	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	7,9375	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	8,2500	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	8,1250	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	8,1875	10 000 000	
285 600 000		Dollar des Etats-Unis	9,5625	5 000 000	437 700 000

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 10 (suite)

1986	Type de placement	Monnaie	Taux d'intérêt		1987
	Dépôts à terme (suite)				
		Dollar australien	11,2300	3 448 276	
		Dollar australien	11,2200	1 034 483	
		Dollar australien	11,2500	1 034 483	
		Dollar australien	11,2500	1 034 483	
		Dollar australien	11,4375	1 034 483	
		Dollar australien	12,9000	1 034 482	
3 225 806		Dollar australien	11,7500	862 069	9 482 759
2 464 789		Schilling autrichien			-
		Franc belge	6,6250	5 043 228	
		Franc belge	6,1250	432 277	
		Franc belge	7,6250	1 008 646	
		Franc belge	6,6250	2 881 844	
		Franc belge	6,6250	2 881 844	
		Franc belge	7,6250	1 008 646	
		Franc belge	6,7500	2 881 844	
		Franc belge	7,6250	1 008 646	
		Franc belge	6,7500	2 881 844	
		Franc belge	6,7500	1 008 646	
		Franc belge	7,0625	1 008 645	
238 095		Franc belge	6,7500	1 008 645	23 054 755
		Dollar canadien	7,0000	541 107	
		Dollar canadien	9,5625	7 633 588	
		Dollar canadien	9,5625	2 290 076	
18 768 116		Dollar canadien	8,7000	3 816 794	14 281 565
		Couronne danoise	9,4375	5 156 250	
		Couronne danoise	10,7500	1 562 500	
		Couronne danoise	9,7500	6 250 000	
		Couronne danoise	9,5000	3 906 250	
		Couronne danoise	10,5625	1 562 500	
		Couronne danoise	9,5000	6 171 875	
		Couronne danoise	10,1250	1 562 500	
10 040 000		Couronne danoise	10,1250	1 562 500	27 734 375

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 10 (suite)

1986	Type de placement	Monnaie	Taux d'intérêt		1987
	Dépôts à terme (suite)				
		Deutsche mark	3,7500	6 272 727	
		Deutsche mark	4,2500	9 090 909	
		Deutsche mark	4,2500	9 090 909	
		Deutsche mark	3,4375	6 060 606	
		Deutsche mark	3,6250	6 060 606	
		Deutsche mark	4,0625	6 060 606	
		Deutsche mark	3,5625	6 060 606	
		Deutsche mark	4,0000	6 060 606	
		Deutsche mark	4,0625	6 060 606	
		Deutsche mark	4,0625	6 060 606	
		Deutsche mark	4,1250	6 060 606	
108 750 001		Deutsche mark	3,6875	6 060 606	78 999 999
		Markka finlandais	9,2500	487 805	
		Markka finlandais	8,7500	423 171	
		Markka finlandais	9,1250	731 708	
		Markka finlandais	8,6250	731 708	
		Markka finlandais	8,7500	731 708	
4 489 796		Markka finlandais	8,7500	731 708	3 837 808
		Franc français	8,1250	2 123 893	
		Franc français	8,4375	5 309 734	
		Franc français	9,3750	1 769 911	
		Franc français	8,5625	5 309 735	
		Franc français	8,5625	5 309 735	
		Franc français	8,5625	5 309 735	
		Franc français	8,6250	5 309 735	
		Franc français	8,5625	4 424 779	
		Franc français	9,0000	3 539 823	
29 375 951		Franc français	9,0625	2 654 867	41 061 947
-		Roupie indienne	3,0000		1 782 946

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 10 (suite)

1986	Type de placement	Monnaie	Taux d'intérêt		1987
	Dépôts à terme (suite)				
		Livre irlandaise	7,8750	240 000	
		Livre irlandaise	7,8750	240 000	
		Livre irlandaise	6,8750	240 000	
		Livre irlandaise	8,1250	200 000	
		Livre irlandaise	6,8750	240 000	1 160 000
		Lire italienne	12,2500	4 081 633	
		Lire italienne	11,2500	1 306 122	
		Lire italienne	11,0000	2 448 980	
		Lire italienne	10,0625	8 163 265	
		Lire italienne	11,2500	4 081 633	
		Lire italienne	10,0625	8 163 265	
		Lire italienne	11,6250	2 448 980	
		Lire italienne	10,2500	8 163 265	
		Lire italienne	11,1250	4 081 633	
		Lire italienne	10,3750	4 081 633	
		Lire italienne	11,1875	4 081 633	
		Lire italienne	11,8125	8 163 265	
		Lire italienne	12,1250	4 081 632	
38 848 921		Lire italienne	12,5000	8 163 265	71 510 204
		Yen japonais	5,5000	7 407 408	
		Yen japonais	4,9375	7 037 037	
		Yen japonais	4,2900	7 407 408	
		Yen japonais	4,5000	7 407 408	
		Yen japonais	4,5625	7 407 408	
		Yen japonais	4,5000	7 407 407	
		Yen japonais	4,3750	7 407 407	
		Yen japonais	5,1250	7 407 407	
		Yen japonais	4,3125	7 407 407	
		Yen japonais	4,3125	7 407 407	
109 531 250		Yen japonais	4,4687	7 407 407	81 111 111

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 10 (suite)

1986	Type de placement	Monnaie	Taux d'intérêt		1987
	Dépôts à terme (suite)				
		Florin néerlandais	4,5000	8 021 390	
		Florin néerlandais	4,5000	5 347 594	
		Florin néerlandais	4,5000	6 417 112	
		Florin néerlandais	4,5625	5 347 594	
		Florin néerlandais	4,5000	5 347 594	
		Florin néerlandais	4,5625	5 347 594	
		Florin néerlandais	4,5625	5 347 594	
		Florin néerlandais	4,6250	5 347 593	
92 888 890		Florin néerlandais	5,3125	10 695 186	57 219 251
		Dollar néo-zélandais	16,5000	625 000	
		Dollar néo-zélandais	15,5000	468 750	
		Dollar néo-zélandais	16,2500	937 500	
		Dollar néo-zélandais	16,5000	500 000	
	-	Dollar néo-zélandais	15,2500	312 500	2 843 750
		Couronne norvégienne	14,0000	852 713	
		Couronne norvégienne	13,5625	1 550 388	
		Couronne norvégienne	14,2500	4 651 163	
		Couronne norvégienne	13,5000	3 875 969	
		Couronne norvégienne	13,5625	1 550 388	
		Couronne norvégienne	14,7500	3 875 969	
		Couronne norvégienne	14,8750	4 341 085	
		Couronne norvégienne	13,5000	2 325 581	
		Couronne norvégienne	13,5000	1 550 388	
		Couronne norvégienne	13,5000	1 550 388	
		Couronne norvégienne	13,5000	1 550 387	
19 602 650		Couronne norvégienne	14,7500	1 550 387	29 224 806
		Peseta espagnole	9,5000	714 286	
		Peseta espagnole	10,2500	892 857	
		Peseta espagnole	10,7500	892 857	
		Peseta espagnole	10,2500	892 857	
3 007 519		Peseta espagnole	10,2500	892 857	4 285 714

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 10 (suite)

1986	Type de placement	Monnaie	Taux d'intérêt		1987
	Dépôts à terme (suite)				
		Couronne suédoise	8,5000	3 500 000	
		Couronne suédoise	9,3750	4 132 231	
		Couronne suédoise	9,8125	8 264 463	
		Couronne suédoise	9,0000	1 652 893	
		Couronne suédoise	9,0000	8 264 463	
		Couronne suédoise	9,2000	8 264 463	
		Couronne suédoise	9,4000	4 132 231	
		Couronne suédoise	9,4500	4 132 231	
		Couronne suédoise	10,1000	8 264 463	
		Couronne suédoise	9,6500	4 132 231	
		Couronne suédoise	9,4375	4 132 232	
60 869 565		Couronne suédoise	10,5500	8 264 463	67 136 364
		Franc suisse	4,5000	1 654 412	
		Franc suisse	3,8750	3 676 471	
		Franc suisse	3,7500	3 308 824	
		Franc suisse	3,8125	2 941 176	
		Franc suisse	4,1250	4 411 765	
		Franc suisse	4,1250	4 411,765	
		Franc suisse	4,1250	4 411,764	
		Franc suisse	4,1875	4 411 765	
27 976 190		Franc suisse	4,1875	4 411 764	33 639 706
		Livre sterling	8,0000	900 900	
		Livre sterling	9,1875	4 504 505	
3 571 429		Livre sterling	8,5000	2 702 703	8 108 108
819 248 968	Total				994 175 168
	Obligations et effets porteurs d'intérêt				
		Dollar des Etats-Unis	8,3100	20 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	6,6400	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	6,7800	7 000 000	
49 771 875		Dollar des Etats-Unis	12,6100	4 771 875	41 771 875

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 10 (suite)

1986	Type de placement	Monnaie	Taux d'intérêt		1987
	Obligations et effets porteurs d'intérêt (suite)				
		Deutsche mark	6,7500	3 030 303	
2 700 063		Deutsche mark	6,7500	242 500	3 272 803
52 471 938	Total				45 044 678
	Monnaies autres que le dollar des Etats-Unis - Autres valeurs				
		Dollar canadien	8,3000	2 283 321	
		Dollar canadien	8,6600	7 556 489	
		Dollar canadien	8,6465	7 648 321	
-		Dollar canadien	8,6700	4 559 028	22 047 159
		Franc suisse	4,3750	3 676 471	
2 976 190		Franc suisse	4,2500	3 676 470	7 352 941
2 976 190	Total				29 400 100
	Placements détenus dans les bureaux extérieurs				
-		Austral argentin	a/		125 000
-		Sucre équatorien	a/		693 878
-		Gabon - franc CFA	a/	565 371	-
-		Gabon - franc CFA	a/	176 678	742 049
641 026		Dollar jamaïquain	a/		91 575
200 000		Dinar tunisien	a/		270 000
841 026	Total				1 922 502
894 803 815	Total général				1 080 567 738

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 10 (suite)

1986	Type de placement	Monnaie	Taux d'intérêt	1987
	Dont :			
398 275 196		PNUD - ressources générales	(Etat II)	562 635 126
278 335 812		PNUD - programmes subsidiaires	(Etat II)	299 485 161
200 000 000		PNUD - réserve opérationelle	(Etat II)	200 000 000
18 192 807		Réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction	(Etat II)	18 447 451
894 803 815				1 080 567 738

a/ Taux d'intérêt variable.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 11

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction : situation au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

	Montant	Solde des engagements de prêts a/
A. Prêts à la construction aux gouvernements b/	6 151 304	2 200 000
B. Travaux de construction exécutés pour le compte du PNUD c/	302 961	2 797 039
C. Plan de location d'appareils ménagers	98 284	551 716
D. Réparation et remise en état de logements - République-Unie de Tanzanie	-	650 000
Total des engagements de prêts	6 552 549	6 198 755
E. Placements d/	18 447 451	
Niveau approuvé de la réserve	25 000 000	

a/ Voir note 1 e).

b/ Voir tableau 11.1.

c/ Voir tableau 11.2.

d/ Voir tableau 10.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 11.1

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Placements de la réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

Emprunteurs	Période de remboursement du prêt	Solde au 31/12/1987	Avances accordées en 1987	Montants reçus en 1987	Solde au 31/12/1987	Analyse du solde		Solde des engagements de prêts
						Montants dus en 1987 et pour des exercices antérieurs	Montants dus pour des exercices ultérieurs	
Botswana	1975-1989	131 104	-	25 319	105 785	-	105 785	-
Malawi								
- Phase I	1975-1990	69 190	-	19 266	49 924	-	49 924	-
- Phase II	1976-1991	63 498	-	13 398	50 100	-	50 100	-
- Phase III	1980-1995	41 551	-	3 306	38 245	-	38 245	-
- Phase IV a/	-	946 129	-	-	946 129	-	946 129	-
Communauté de l'Afrique de l'Est b/	1976-1990	390 279	-	390 279	-	-	-	-
Lesotho	1976-1990	192 407	-	46 169	146 238	-	146 238	-
Rwanda	1976-1990	53 908	-	12 381	41 527	495	41 032	-
Swaziland	1976-1990	144 456	-	35 021	109 435	-	109 435	-
Burundi								
- Phase I	1976-1991	150 824	-	12 395	138 429 a/	-	138 429	-
- Phase II b/	-	948 557	48 630	-	997 187	-	997 187	-
Yémen démocratique	1984-1999	1 018 469	-	63 754	954 715	-	954 715	-
Angola	1984-1999	1 910 718	-	62 498	1 848 220	-	1 848 220	-
Guinée équatoriale	-	746 103	76 946	97 679	725 370	-	725 370	-
Comores	-	-	-	-	-	-	-	400 000
Ouganda	-	-	-	-	-	-	-	500 000
Zambie	-	-	-	-	-	-	-	1 300 000
Total		6 807 193	125 576	781 465	6 151 304	495	6 150 809	2 200 000

(Etat II)

a/ Ce prêt est actuellement réexaminé avec le Gouvernement en raison d'une divergence sur l'interprétation de l'accord. Si l'interprétation du Gouvernement est retenue, des pertes au change d'un montant de 60 651 dollars seront enregistrées.

b/ La période de remboursement des nouveaux prêts au logement commencera après l'achèvement des travaux.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 11.2

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Travaux de construction exécutés pour le compte du PNUD financés par la réserve pour l'octroi de prêts à la construction aux gouvernements au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

	Engagements de prêts	Avances faites en 1987	Solde au 31 décembre 1987	Solde des engements de prêts
Comores	1 200 000	8 218	8 218	1 191 782
Ouganda	1 200 000	228 018	228 018	971 982
Zambie	700 000	66 725	66 725	633 275
	3 100 000	302 961	302 961	2 797 039

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 12

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Programme de formation d'administrateurs auxiliaires

Etat des fonds au 31 décembre 1987

Sources de financement	Solde au 31/12/1986	Recettes	Total partiel	Décaissements	Solde au 31/12/1987
Gouvernements					
Allemagne, République fédérale d'	1 049 503	1 422 700	2 472 203	1 153 121	1 319 082
Autriche	99 028	125 506	224 534	101 913	122 621
Belgique	101 593	302 444	404 037	448 553	(44 516)
Canada	1 323 559	36 060	1 359 619	1 180 210	179 409
Danemark	779 010	728 844	1 507 854	1 466 665	41 189
Finlande	491 849	356 933	848 782	619 403	229 379
France	3 885	816 003	819 888	398 789	421 099
Irlande	-	102 444	102 444	62 556	39 888
Italie	1 115 014	1 223 443	2 338 457	1 496 106	842 351
Japon	510 596	997 028	1 507 624	1 125 280	382 344
Luxembourg	(2 090)	-	(2 090)	244	(2 334)
Norvège	467 243	197 198	664 441	570 527	93 914
Pays-Bas	53 143	2 126 857	2 180 000	1 813 986	366 014
Suède	(13 099)	425 848	412 749	671 852	(259 103)
Suisse	145 810	9 334	155 144	130 408	24 736
Total	6 125 044	8 870 642	14 995 686	11 239 613	3 756 073
					(Etat II)

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 13

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Bureau de l'exécution des projets

Exécution des programmes et dépenses d'appui aux programmes : compte des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

	Exécution des programmes			Recettes provenant du remboursement de dépenses d'appui aux programmes en 1987
	Décaissements en 1987	Engagements non réglés au 31 décembre 1987	Valeur totale des programmes exécutés en 1987	
PNUD				
Chiffres indicatifs de planification et participation aux coûts	37 543 974	15 912 134	53 456 108	5 754 150
Compléments aux chiffres indicatifs de planification	141 481	16 512	157 993	17 379
Ressources spéciales du Programme	4 254 435	2 157 736	6 412 171	701 426
Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	873 996	435 833	1 309 829	144 081
Contributions de contrepartie en espèces	1 530 370	332 969	1 863 339	65 217
	44 344 256	18 855 184	63 199 440 a/	6 682 253
FNUAP	781 470	-	781 470	2 439
FONDS D'AFFECTATION SPECIALE				
Fonds d'équipement des Nations Unies	4 066 994	5 655 678	9 722 672	486 139
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne	6 881 693	2 766 435	9 648 128	978 456
Système de financement des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	4 376 703	685 873	5 062 576	172 500
Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral	(21 906)	61 876	39 970	4 491
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	1 335 881	437 114	1 772 995	94 186

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 13 (suite)

	Exécution des programmes			Recettes provenant du remboursement de dépenses d'appui aux programmes en 1987
	Décaissements en 1987	Engagements non réglés au 31 décembre 1987	Valeur totale des programmes exécutés en 1987	
Compte de l'énergie du PNUD	582 762	195 749	778 511	45 119
Programme initial de lutte contre les invalidités évitables (IMPACT)	52 583	10 841	63 424	-
Fonds d'affectation spéciale pour la formation en URSS de spécialistes des pays en développement	(3 140)	-	(3 140)	(345)
Fonds d'affectation spéciale pour la contribution spéciale des Pays-Bas en faveur des pays les moins avancés	197 454	350 579	548 033	144 895
Fonds d'affectation spéciale du PNUD en faveur des pays en développement victimes de la famine et de la malnutrition	515 025	508 177	1 023 202	-
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la coopération économique et technique entre pays en développement	(99 210)	2 382	(96 828)	(1 231)
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance à des projets de développement des infrastructures dans les zones d'accueil des réfugiés en Afrique	852 963	542 773	1 395 736	153 531
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour lutter contre la faim et la pauvreté en Afrique	688 132	636 797	1 324 929	145 741
Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique au Panama	1 086 332	159 378	1 245 710	49 829
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour une action touchant certains problèmes de développement	1 094 032	37 025	1 131 057	56 553
Programme d'étude des questions de développement (PNUD)	18 112	7 903	26 015	-
Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues	5 466 057	1 249 612	6 715 669	498 736
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le programme d'édification de la nation namibienne du Fonds des Nations Unies pour la Namibie	200 000	-	200 000	10 000

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 13 (suite)

	Exécution des programmes			Recettes provenant du remboursement de dépenses d'appui aux programmes en 1987
	Décaissements en 1987	Engagements non réglés au 31 décembre 1987	Valeur totale des programmes exécutés en 1987	
Fonds d'affectation spéciale pour les programmes d'assistance économique spéciale	-	5 918	5 918	-
	27 290 467	13 314 110	40 604 577	2 838 600
Accords concernant les services de gestion - frais				2 452 093 b/
TOTAL DES RECETTES AU TITRE DES DEPENSES D'APPUI AUX PROGRAMMES				11 975 385
A déduire : Dépenses d'appui aux programmes et dépenses d'administration				10 412 734
				1 562 651
A ajouter : Ajustement des dépenses d'appui aux projets financés par le CIP			[note 11 b)]	40 395
Excédent des recettes sur les dépenses			[note 11 c)]	1 603 046

a/ Voir état V.

b/ Y compris des frais de gestion s'élevant à 1 796 688 dollars pour des services d'un coût de 49 574 392 dollars en 1987 ainsi que des frais de gestion de 655 405 dollars pour des services fournis aux programmes du FIDA.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 14

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Première partie : Etat au 31 décembre 1987 des contributions volontaires annoncées

(En dollars des Etats-Unis)

Fonds d'affectation spéciale et contribuants	Solde à recevoir au 31 décembre 1986	Contributions supplémentaires et ajustements a/	Contributions annoncées pour 1988 b/		Total	Contributions reçues en 1987	Solde à recevoir au 31 décembre 1987	Composition du solde à recevoir	
			En monnaie locale	En dollars des Etats-Unis				Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux									
Zaïre	-	-	-	500	500	-	500	-	500
	-	-	-	500	500	-	500	-	500
Fonds d'équipement des Nations Unies									
Afghanistan	2 000	-	-	2 000	4 000	2 000	2 000	-	2 000
Algérie	1 634	-	-	-	1 634	-	1 634	1 634	-
Angola	-	-	-	1 000	1 000	-	1 000	-	1 000
Argentine	3 997	35 000	-	-	38 997	38 297	700	700	-
Autriche	21 127	2 873	300 000	26 087	50 087	24 000	26 087	-	26 087
Bangladesh	4 848	-	-	4 848	9 696	-	9 696	4 848	4 848
Belgique	1 190 476	223 575	35 000 000	1 008 646	2 422 697	405 405	2 017 292	1 008 646	1 008 646
Bénin	-	-	-	500	500	-	500	-	500
Bhoutan	2 190	-	-	2 190	4 380	2 190	2 190	-	2 190
Birmanie	5 000	-	-	-	5 000	-	5 000	5 000	-
Botswana	5 495	529	-	-	6 024	6 024	-	-	-
Burkina Faso	1 520	247	-	-	1 767	-	1 767	1 767	-
Burundi	2 419	123	-	-	2 542	-	2 542	2 542	-
Cameroun	1 520	247	-	-	1 767	-	1 767	1 767	-
Chine	81 301	(438)	-	80 863	161 726	80 863	80 863	-	80 863
Chypre	-	1 200	-	-	1 200	1 200	-	-	-
Cuba	25 221	957	20 000	25 873	52 051	26 178	25 873	-	25 873
Danemark	10 400 001	2 266 759	28 500 000	4 453 125	17 119 885	3 760 510	13 359 375	-	13 359 375 c/
Etats-Unis d'Amérique	-	861 000	-	-	861 000	861 000	-	-	-
Finlande	1 836 735	163 265	13 000 000	3 170 732	5 170 732	2 000 000	3 170 732	-	3 170 732
France	456 621	47 581	3 500 000	619 469	1 123 671	504 202	619 469	-	619 469
Grèce	20 000	-	-	10 000	30 000	-	30 000	20 000	10 000
Iran (République islamique d')	15 000	-	-	-	15 000	-	15 000	15 000	-
Italie	2 877 698	211 105	5 000 000 000	4 081 633	7 170 436	3 088 803	4 081 633	-	4 081 633
Jamaïque	8 800	-	-	-	8 800	-	8 800	8 800	-
Japon	-	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000	-	-	-
Kampuchea démocratique	1 234	-	-	-	1 234	-	1 234	1 234	-
Lesotho	2 252	106	2 500	1 269	3 627	2 358	1 269	-	1 269
Libéria	10 000	-	-	-	10 000	-	10 000	10 000	-
Malawi	4 718	(536)	9 200	4 360	8 542	4 182	4 360	-	4 360
Maldives	1 000	-	-	1 200	2 200	1 000	1 200	-	1 200
Mali	500	-	-	-	500	-	500	500	-
Maroc	11 248	-	-	-	11 248	11 248	-	-	-
Maurice	-	1 046	-	-	1 046	1 046	-	-	-

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Fonds d'affectation spéciale et contribuants	Solde à recevoir au 31 décembre 1986	Contributions supplémentaires et ajustements a/	Contributions annoncées pour 1988 b/ En monnaie locale	Contributions annoncées pour 1988 b/ En dollars des Etats-Unis	Total	Contributions reçues en 1987	Solde à recevoir au 31 décembre 1987	Composition du solde à recevoir Pour 1987 et des exercices antérieurs	Composition du solde à recevoir Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Fonds d'équipement des Nations Unies (suite)									
Niger	50 152	9 104	-	1 000	60 256	953	59 303	58 303	1 000
Nigéria	1 084	5 710	-	-	6 794	6 794	-	-	-
Norvège	3 973 510	47 938	27 750 000	4 302 326	8 323 774	4 021 448	4 302 326	-	4 302 326
Nouvelle-Zélande	52 083	60 606	-	-	112 689	122 689	-	-	-
Ouganda	-	-	60 000	1 000	1 000	-	1 000	-	1 000
Pays-Bas	5 155 556	973 689	12 500 000	6 684 492	12 813 737	6 129 245	6 684 492	-	6 684 492
République démocratique populaire lao	1 500	-	-	1 500	3 000	-	3 000	1 500	1 500
République-Unie de Tanzanie	421	228	58 300	870	1 519	1 519	-	-	-
Rwanda	1 000	1 000	-	1 000	3 000	2 000	1 000	-	1 000
Sénégal	262 347	-	-	10 410	272 757	-	272 757	262 347	10 410
Sierra Leone	76	33	-	-	109	-	109	109	-
Somalie	494	298	-	-	792	343	449	449	-
Suède	-	6 235 481	-	-	6 235 481	6 235 481	-	-	-
Suisse	2 678 571	466 854	4 600 000	3 382 353	6 527 778	3 145 425	3 382 353	-	3 382 353
Togo	-	-	200 000	707	707	-	707	-	707
Tunisie	1 303	-	2 530	3 085	4 388	2 991	1 397	-	1 397
Turquie	124 211	-	-	-	124 211	-	124 211	124 211	-
Viet Nam	166	-	-	-	166	-	166	166	-
Yémen	11 740	-	-	3 320	15 060	11 740	3 320	-	3 320
Yémen démocratique	-	2 130	-	2 450	4 580	2 130	2 450	-	2 450
Yougoslavie	46 [illegible]04	(4 475)	20 000 000	15 468	57 397	41 929	15 468	-	15 468
Zaïre	500	-	-	500	1 000	-	1 000	500	500
Zambie	1 875	3 486	-	-	5 361	1 970	3 391	3 391	-
Zimbabwe	4 649	(85)	10 000	5 988	10 552	4 564	5 988	-	5 988
Total du Fonds d'affectation spéciale	29 362 197	12 616 636		27 910 264	69 889 097	31 541 727 (Etat VII)	38 347 370	1 533 414 (Note 7)	36 813 956

a/ Y compris, outre les ajustements de change, les contributions annoncées en 1987 pour 1989 et 1990; ainsi que les ajustements des contributions annoncées lors d'exercices antérieurs par le Gouvernement danois pour 1987 et 1988.

b/ Contributions annoncées en 1987 uniquement.

c/ Y compris les contributions suivantes annoncées pour 1989 et 1990 :

	Contributions annoncées pour 1989		Contributions annoncées pour 1990	
	En monnaie locale	Equivalent en dollars E.-U.	En monnaie locale	Equivalent en dollars E.-U.
Danemark	28 500 000	4 453 125	28 500 000	4 453 125
Total		4 453 125		4 453 125

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 14 (suite)

Fonds d'affectation spéciale et contribuants	Solde à recevoir au 31 décembre 1986	Contributions supplémentaires et ajustements a/	Contributions annoncées pour 1988 b/ En monnaie locale	Contributions annoncées pour 1988 b/ En dollars des Etats-Unis	Total	Contributions reçues en 1987	Solde à recevoir au 31 décembre 1987	Composition du solde à recevoir: Pour 1987 et des exercices antérieurs	Composition du solde à recevoir: Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles									
Bangladesh	1 210	-	-	1 210	2 420	-	2 420	1 210	1 210
Bénin	-	-	-	500	500	-	500	-	500
Burundi	806	41	-	-	847	-	847	847	-
Chili	5 000	-	-	5 000	10 000	-	10 000	5 000	5 000
Indonésie	10 000	-	-	10 000	20 000	10 000	10 000	-	10 000
Iraq	21 290	-	-	-	21 290	-	21 290	21 290	-
Japon	2 000 000	2 000 000	-	-	4 000 000	4 000 000	-	-	-
Kenya	20 000	-	-	20 000	40 000	-	40 000	20 000	20 000
Norvège	397 351	4 794	2 000 000	310 078	712 223	402 145	310 078	-	310 078
Nouvelle-Zélande	260 417	303 030	-	-	563 447	563 447	-	-	-
Panama	1 000	-	-	-	1 000	-	1 000	1 000	-
Rwanda	500	-	-	-	500	-	500	500	-
Sainte-Lucie	5 000	-	-	-	5 000	-	5 000	5 000	-
Sierra Leone	76	33	-	-	109	-	109	109	-
Togo	-	-	200 000	707	707	-	707	-	707
Zaïre	500	-	-	500	1 000	-	1 000	500	500
Total du Fonds d'affectation spéciale	2 723 150	2 307 898		347 995	5 379 043	4 975 592	403 451	55 456	347 995
						(Etat VIII)		(Note 7)	

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 14 (suite)

Fonds d'affectation spéciale et contribuants	Solde à recevoir au 31 décembre 19[illegible]	Contributions supplémentaires et ajustements a/	Contributions annoncées pour 1988 b/ En monnaie locale	Contributions annoncées pour 1988 b/ En dollars des Etats-Unis	Total	Contributions reçues en 1987	Solde à recevoir au 31 décembre 1987	Composition du solde à recevoir: Pour 1987 et des exercices antérieurs	Composition du solde à recevoir: Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne									
Algérie	20 000	-	-	-	20 000	-	20 000	20 000	-
Bénin	-	-	-	500	500	-	500	-	500
Cameroun	21 539	3 501	-	-	25 040	-	25 040	25 040	-
Chili	25 000	-	-	5 000	30 000	-	30 000	25 000	5 000
Danemark	2 000 001	604 926	6 000 000	937 500	3 542 427	729 927	2 812 500	-	2 812 500 c/
Finlande	408 163	36 281	2 000 000	487 805	932 249	444 444	487 805	-	487 805
Italie	863 309	63 332	1 000 000 000	816 327	1 742 968	926 641	816 327	-	816 327
Mali	500	-	-	-	500	-	500	500	-
Niger	-	953	-	1 000	1 953	953	1 000	-	1 000
Nigéria	10 000	-	-	-	10 000	10 000	-	-	-
Norvège	-	1 571 882	-	-	1 571 882	1 571 882	-	-	-
Ouganda	-	-	300 000	5 000	5 000	-	5 000	-	5 000
Philippines	1 000	-	-	1 000	2 000	-	2 000	1 000	1 000
Portugal	10 000	-	-	10 000	20 000	10 000	10 000	-	10 000
Sénégal	46 000	-	-	13 000	59 000	-	59 000	46 000	13 000
Somalie	-	-	50 000	505	505	-	505	-	505
Soudan	6 000	-	-	-	6 000	-	6 000	6 000	-
Suède	-	3 117 740	-	-	3 117 740	3 117 740	-	-	-
Togo	-	-	200 000	707	707	-	707	-	707
Yougoslavie	8 121	(783)	3 500 000	2 707	10 045	7 338	2 707	-	2 707
Zaïre	1 000	-	-	1 000	2 000	-	2 000	1 000	1 000
Total du Fonds d'affectation spéciale	3 420 633	5 397 832		2 282 051	11 100 516	6 818 925 (Etat IX)	4 281 591	124 540 (Note 7)	4 157 051

a/ Y compris, outre les ajustements de change, les contributions annoncées en 1987 pour 1989 et 1990; y compris également les ajustements des contributions annoncées par le Gouvernement danois lors d'exercices antérieurs pour 1988 et 1989.

b/ Contributions annoncées en 1987 uniquement.

c/ Y compris les contributions suivantes annoncées pour 1989 et 1990 :

	Contributions annoncées pour 1989		Contributions annoncées pour 1990	
	En monnaie locale	Equivalent en dollars E.-U.	En monnaie locale	Equivalent en dollars E.-U.
Danemark	6 000 000	937 500	6 000 000	937 500
Total		937 500		937 500

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Fonds d'affectation spéciale et contribuants	Solde à recevoir au 31 décembre 1986	Contributions supplémentaires et ajustements a/	Contributions annoncées pour 1988 b/ En monnaie locale	Contributions annoncées pour 1988 b/ En dollars des Etats-Unis	Total	Contributions reçues en 1987	Solde à recevoir au 31 décembre 1987	Composition du solde à recevoir Pour 1987 et des exercices antérieurs	Composition du solde à recevoir Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Fonds de contributions volontaires spécial pour le programme des Volontaires des Nations Unies									
Allemagne, République fédérale d'	150 000	22 414	300 000	181 818	354 232	172 414	181 818	-	181 818
Autriche	10 000	-	-	10 000	20 000	10 000	10 000	-	10 000
Bangladesh	1 210	-	-	1 210	2 420	-	2 420	1 210	1 210
Belgique	523 809	34 645	8 000 000	230 548	789 002	270 270	518 732	288 184	230 548
Bhoutan	1 090	-	-	1 090	2 180	1 090	1 090	-	1 090
Botswana	5 495	529	-	-	6 024	6 024	-	-	-
Brésil	20 000	-	-	8 000	28 000	10 000	18 000	10 000	8 000
Cameroun	60 790	9 881	-	-	70 671	-	70 671	70 671	-
Chine	20 000	-	-	20 000	40 000	20 000	20 000	-	20 000
Danemark	260 001	(64 778)	700 000	109 375	304 598	93 660	210 938	-	210 938 c/
Etats-Unis d'Amérique	-	100 000	-	-	100 000	-	100 000	100 000	-
Inde	7 500	-	-	10 000	17 500	7 500	10 000	-	10 000
Italie	287 770	21 110	450 000 000	367 347	676 227	308 880	367 347	-	367 347
Lesotho	2 252	106	2 500	1 269	3 627	2 358	1 269	-	1 269
Maroc	10 000	-	-	-	10 000	10 000	-	-	-
Niger	-	953	-	1 000	1 953	953	1 000	-	1 000
Norvège	132 450	1 599	1 000 000	155 039	289 088	134 043	155 045	6	155 039
Philippines	2 000	-	-	1 000	3 000	2 000	1 000	-	1 000
République arabe syrienne	-	4 052	-	-	4 052	4 052	-	-	-
République de Corée	9 333	-	-	-	9 333	9 333	-	-	-
Soudan	2 000	-	-	-	2 000	-	2 000	2 000	-
Sri Lanka	3 000	-	-	3 000	6 000	3 000	3 000	-	3 000
Suisse	160 714	26 544	310 000	227 941	415 199	187 258	227 941	-	227 941
Togo	-	-	200 000	707	707	-	707	-	707
Thaïlande	1 500	-	-	1 500	3 000	1 500	1 500	-	1 500
Tunisie	9 182	225	3 377	4 216	13 623	4 039	9 584	5 368	4 216
Turquie	10 000	-	-	10 000	20 000	9 771	10 229	229	10 000
Zaïre	500	-	-	500	1 000	-	1 000	500	500
Total du Fonds d'affectation spéciale	1 690 596	157 280		1 345 560	3 193 436	1 268 145	1 925 291	478 168	1 447 123
						(Etat X)		(Note 7)	

(Voir notes page suivante)

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

(Notes du tableau précédent)

a/ Y compris les ajustements de change et les ajustements des contributions annoncées lors d'exercices antérieurs pour 1988 par le Gouvernement danois.

b/ Contributions annoncées en 1987 uniquement.

c/ Y compris les contributions suivantes annoncées pour 1989 :

	Contributions annoncées pour 1989	
	En monnaie locale	Equivalent en dollars E.-U.
Danemark	650 000	101 563
Total		101 563

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Fonds d'affectation spéciale et contribuants	Solde à recevoir au 31 décembre 1986	Contributions supplémentaires et ajustements	Contributions annoncées pour 1988		Total	Contributions reçues en 1987	Solde à recevoir au 31 décembre 1987	Composition du solde à recevoir	
			En monnaie locale	En dollars des Etats-Unis				Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Système de financement des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement									
Algérie	100 000	-	-	-	100 000	-	100 000	100 000	-
Argentine	-	-	-	200 000	200 000	-	200 000	-	200 000
Bangladesh	5 200	-	-	2 600	7 800	2 600	5 200	2 600	2 600
Bhoutan	1 900	-	-	-	1 900	1 900	-	-	-
Cameroun	-	6 565	-	-	6 565	6 565	-	-	-
Chine	250 000	-	-	-	250 000	250 000	-	-	-
Colombie	-	-	-	500	500	-	500	-	500
Chypre	500	-	-	500	1 000	500	500	-	500
Congo	3 040	494	-	-	3 534	-	3 534	3 534	-
Cuba	25 000	-	-	-	25 000	-	25 000	25 000	-
Equateur	30 000	-	-	-	30 000	-	30 000	30 000	-
Ethiopie	60 000	-	-	-	60 000	-	60 000	60 000	-
Fidji	885	-	1 000	662	1 547	885	662	-	662
Grèce	-	20 000	-	20 000	40 000	20 000	20 000	-	20 000
Guyana	4 651	(2 647)	4 410	442	2 446	-	2 446	2 004	442
Honduras	-	-	4 000	2 000	2 000	-	2 000	-	2 000
Inde	100 000	-	-	30 000	130 000	69 121	60 879	30 879	30 000
Indonésie	15 000	-	-	15 000	30 000	15 000	15 000	-	15 000
Italie	-	-	400 000 000	326 531	326 531	-	326 531	-	326 531
Jamaïque	1 904	3 096	-	1 903	6 903	6 903	-	-	-
Kenya	236 580	(4 048)	800 000	47 059	279 591	49 210	230 381	183 322	47 059
Lesotho	1 802	188	2 000	1 015	3 005	1 990	1 015	-	1 015
Madagascar	2 685	(127)	-	-	2 558	2 558	-	-	-
Malawi	1 322	(101)	2 940	1 393	2 614	-	2 614	1 221	1 393
Mongolie	333	(6)	1 000	352	679	327	352	-	352
Ouganda	-	-	120 000	2 000	2 000	-	2 000	-	2 000
Pakistan	106 382	(2 094)	-	-	104 288	104 288	-	-	-
Panama	4 000	-	-	-	4 000	2 000	2 000	2 000	-
Paraguay	3 500	-	-	-	3 500	-	3 500	3 500	-
Philippines	5 000	-	-	-	5 000	5 000	-	-	-
République de Corée	30 000	-	-	30 000	60 000	30 000	30 000	-	30 000
République démocratique populaire lao	1 000	-	-	1 000	2 000	-	2 000	1 000	1 000
République-Unie de Tanzanie	1 264	(756)	30 000	448	956	956	-	-	-
Sénégal	9 000	-	-	2 000	11 000	-	11 000	9 000	2 000
Seychelles	409	-	-	-	409	-	409	409	-
Sierra Leone	3 277	(3 245)	-	-	32	32	-	-	-
Somalie	2 000	-	-	-	2 000	-	2 000	2 000	-
Soudan	10 000	-	-	-	10 000	-	10 000	10 000	-
Sri Lanka	7 000	-	-	-	7 000	3 500	3 500	3 500	-
Suède	300 000	-	-	-	300 000	300 000	-	-	-

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 14 (suite)

Fonds d'affectation spéciale et contribuants	Solde à recevoir au 31 décembre 1987	Contributions supplémentaires et ajustements	Contributions annoncées pour 1988		Total	Contributions reçues en 1987	Solde à recevoir au 31 décembre 1987	Composition du solde à recevoir	
			En monnaie locale	En dollars des Etats-Unis				Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Système de financement des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement (suite)									
Togo	-	-	200 000	707	707	-	707	-	707
Tunisie	1 725	-	-	-	1 725	-	1 725	1 725	-
Turquie	5 000	-	-	-	5 000	-	5 000	5 000	-
Yougoslavie	25 000	-	20 000 000	15 468	40 468	25 000	15 468	-	15 468
Zaïre	2 000	-	-	1 000	3 000	-	3 000	2 000	1 000
Zambie	7 226	9 786	-	-	17 012	2 941	14 071	14 071	-
Zimbabwe	5 738	-	12 500	7 485	13 223	5 738	7 485	-	7 485
Total du Fonds d'affectation spéciale	1 370 323	27 105		710 065	2 107 493	907 014	1 200 479	492 765	707 714
						(Etat XI)		(Note 7)	
Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral									
Bolivie	3 000	(3 000)	-	-	-	-	-	-	-
Burundi	3 225	(3 225)	-	-	-	-	-	-	-
Jamahiriya arabe libyenne	50 000	(50 000)	-	-	-	-	-	-	-
Lesotho	676	(676)	-	-	-	-	-	-	-
Malawi	659	(659)	-	-	-	-	-	-	-
Népal	2 000	(2 000)	-	-	-	-	-	-	-
Pérou	1 000	(1 000)	-	-	-	-	-	-	-
Philippines	516	(516)	-	-	-	-	-	-	-
Sénégal	21 754	(21 754)	-	-	-	-	-	-	-
Swaziland	450	(450)	-	-	-	-	-	-	-
Tunisie	431	(431)	-	-	-	-	-	-	-
Zambie	188	(188)	-	-	-	-	-	-	-
Zimbabwe	3 750	(3 750)	-	-	-	-	-	-	-
Total du Fonds d'affectation spéciale	87 649	(87 649)		-	-	-	-	-	-

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 14 (suite)

Fonds d'affectation spéciale et contribuants	Solde à recevoir au 31 décembre 1986	Contributions supplémentaires et ajustements	Contributions annoncées pour 1988		Total	Contributions reçues en 1987	Solde à recevoir au 31 décembre 1987	Composition du solde à recevoir	
			En monnaie locale	En dollars des Etats-Unis				Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'édification de la nation namibienne du Fonds des Nations Unies pour la Namibie									
Organisation des Nations Unies	-	1 890 678	-	-	1 890 678	1 890 678	-	-	-
Total du Fonds d'affectation spéciale	-	1 890 678		-	1 890 678	1 890 678	-	-	-
						(Etat XIII)			
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme									
Algérie	-	5 000	-	5 000	10 000	5 000	5 000	-	5 000
Angola	-	-	-	500	500	-	500	-	500
Allemagne, République fédérale d'	50 000	4 945	100 000	60 606	115 551	54 945	60 606	-	60 606
Australie	-	-	250 000	172 414	172 414	-	172 414	-	172 414
Autriche	21 000	-	-	21 000	42 000	21 000	21 000	-	21 000
Barbade	-	1 000	-	-	1 000	1 000	-	-	-
Belgique	190 476	32 906	3 000 000	86 455	309 837	108 108	201 729	115 274	86 455
Botswana	5 494	643	-	-	6 137	3 012	3 125	3 125	-
Burkina Faso	-	-	-	500	500	-	500	-	500
Burundi	806	41	-	-	847	-	847	847	-
Cameroun	3 040	494	-	-	3 534	-	3 534	3 534	-
Canada	797 101	23 795	1 150 000	877 863	1 698 759	820 896	877 863	-	877 863
Chine	20 000	-	-	30 000	50 000	20 000	30 000	-	30 000
Colombie	2 482	(16)	-	2 000	4 466	2 442	2 024	24	2 000
Congo	13 159	1 976	-	-	15 135	-	15 135	15 135	-
Danemark	150 000	-	-	150 000	300 000	150 000	150 000	-	150 000
Egypte	-	-	-	3 000	3 000	(2 000)	5 000	2 000	3 000
Equateur	2 000	-	-	-	2 000	-	2 000	2 000	-
Espagne	121 155	(105 432)	-	-	15 723	15 723	-	-	-
Etats-Unis d'Amérique	-	219 000	-	-	219 000	200 000	19 000	19 000	-
Finlande	408 163	36 281	3 100 000	756 098	1 200 542	444 444	756 098	-	756 098
France	45 662	3 843	300 000	53 097	102 602	49 505	53 097	-	53 097
Grèce	3 500	-	-	3 000	6 500	3 500	3 000	-	3 000
Guinée	2 000	-	-	-	2 000	-	2 000	2 000	-
Guyana	2 968	(1 689)	6 863	688	1 967	655	1 312	624	688
Honduras	-	-	2 000	1 000	1 000	-	1 000	-	1 000
Inde	20 000	-	-	20 000	40 000	20 000	20 000	-	20 000
Indonésie	5 000	-	-	5 000	10 000	5 000	5 000	-	5 000
Iraq	3 000	-	-	-	3 000	-	3 000	3 000	-

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 14 (suite)

Fonds d'affectation spéciale et contribuants	Solde à recevoir au 31 décembre 1986	Contributions supplémentaires et ajustements	Contributions annoncées pour 1988		Total	Contributions reçues en 1987	Solde à recevoir au 31 décembre 1987	Composition du solde à recevoir	
			En monnaie locale	En dollars des Etats-Unis				Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (suite)									
Irlande	-	37 250	-	-	37 250	37 250	-	-	-
Italie	271 799	18 471	350 000 000	285 714	575 984	270 270	305 714	20 000	285 714
Jamahiriya arabe libyenne	50 000	-	-	-	50 000	-	50 000	50 000	-
Jamaïque	733	-	-	-	733	-	733	733	-
Japon	330 000	4 020	-	-	334 020	334 020	-	-	-
Lesotho	2 982	208	2 200	1 117	4 307	2 190	2 117	1 000	1 117
Madagascar	-	577	-	-	577	577	-	-	-
Malaisie	2 000	-	-	-	2 000	-	2 000	2 000	-
Maldives	1 000	-	-	1 000	2 000	1 000	1 000	-	1 000
Maroc	25 000	-	-	-	25 000	25 000	-	-	-
Mexique	404	(252)	-	-	152	-	152	152	-
Niger	-	953	-	1 000	1 953	953	1 000	-	1 000
Nigéria	-	6 179	10 000	2 358	8 537	6 179	2 358	-	2 358
Nouvelle-Zélande	-	29 200	26 594	15 025	44 225	44 225	-	-	-
Norvège	1 059 603	12 783	8 000 000	1 240 310	2 312 696	1 072 386	1 240 310	-	1 240 310
Ouganda	2 161	47 839	120 000	2 000	52 000	-	52 000	50 000	2 000
Pakistan	7 388	(221)	125 000	7 167	14 334	-	14 334	7 167	7 167
Panama	500	-	-	-	500	-	500	500	-
Paraguay	500	-	-	-	500	-	500	500	-
Pays-Bas	266 667	455 111	1 500 000	802 139	1 523 917	721 778	802 139	-	802 139
Philippines	15 039	-	-	1 000	16 039	1 000	15 039	14 039	1 000
République arabe syrienne	500	-	-	-	500	-	500	500	-
République de Corée	3 734	-	-	2 000	5 734	3 734	2 000	-	2 000
République démocratique populaire lao	1 500	-	-	1 500	3 000	-	3 000	1 500	1 500
République dominicaine	1 635	(525)	-	-	1 110	-	1 110	1 110	-
République-Unie de Tanzanie	2 442	-	-	-	2 442	-	2 442	2 442	-
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	72 317	10 328	50 000	90 090	172 735	82 645	90 090	-	90 090
Sénégal	15 113	-	-	1 500	16 613	-	16 613	15 113	1 500
Seychelles	272	-	-	-	272	-	272	272	-
Sri Lanka	-	2 000	-	-	2 000	2 000	-	-	-
Suède	-	236 556	-	-	236 556	236 556	-	-	-
Thaïlande	-	3 000	-	-	3 000	3 000	-	-	-
Togo	-	-	200 000	707	707	-	707	-	707
Trinité-et-Tobago	672	-	-	-	672	-	672	672	-
Turquie	12 500	-	-	10 000	22 500	-	22 500	12 500	10 000
Yougoslavie	17 500	-	-	4 000	21 500	-	21 500	17 500	4 000
Zaïre	1 000	-	-	500	1 500	-	1 500	1 000	500
Zambie	626	646	-	-	1 272	-	1 272	1 272	-
Zimbabwe	-	-	8 750	5 240	5 240	-	5 240	-	5 240
Total du Fonds d'affectation spéciale	4 037 616	1 086 910		4 724 819	9 849 345	4 767 993	5 081 352	371 558	4 709 794
						(Etat XIV)		(Note 7)	

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 14 (suite)

Fonds d'affectation spéciale et contribuants	Solde à recevoir au 31 décembre 1986	Contributions supplémentaires et ajustements	Contributions annoncées pour 1988		Total	Contributions reçues en 1987	Solde à recevoir au 31 décembre 1987	Composition du solde à recevoir	
			En monnaie locale	En dollars des Etats-Unis				Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Compte de l'énergie du PNUD									
Autriche	70 423	(62 173)	-	-	8 250	8 250	-	-	-
Nouvelle-Zélande	-	30 303	-	-	30 303	30 303	-	-	-
Togo	-	-	200 000	707	707	-	707	-	707
Zaïre	-	-	-	500	500	-	500	-	500
Total du Fonds d'affectation spéciale	70 423	(31 870)		1 207	39 760	38 553	1 207	-	1 207
						(Etat XV)			
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les programmes opérationnels au Lesotho									
Suède	144 928	20 361	-	-	165 289	-	165 289	165 289	-
Total du Fonds d'affectation spéciale	144 928	20 361	-	-	165 289	-	165 289	165 289	-
								(Note 7)	
Programme d'étude des questions de développement (PNUD)									
Autriche	-	-	-	50 000	50 000	-	50 000	-	50 000
Hongrie	22 114	358	1 500 000	31 250	53 722	22 472	31 250	-	31 250
Turquie	60 000	-	-	30 000	90 000	-	90 000	60 000	30 000
Total du Fonds d'affectation spéciale	82 114	358		111 250	193 722	22 472	171 250	60 000	111 250
						(Etat XXVI)		(Note 7)	

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 14 (suite)

Deuxième partie : Etat au 31 décembre 1987 des contributions aux fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur

(En dollars des Etats-Unis)

Gouvernements et autres contribuants	Solde à recevoir au 31 décembre 1986	Contributions comptabilisées pendant l'exercice considéré			Contributions reçues en 1987			Solde au 31 décembre 1987	Composition du solde à recevoir		
		Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour des exercices ultérieurs	Total	Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour des exercices ultérieurs	Total		Pour 1986 et des exercices antérieurs	Pour 1987	Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Programme initial de lutte contre les invalidités évitables (IMPACT)											
Organisations non gouvernementales et particuliers	-	99 940	-	99 940	99 940	-	99 940	-	-	-	-
Total du Fonds d'affectation spéciale	-	99 940	-	99 940	99 940	-	99 940	-	-	-	-
							(Etat XVI)				
Fonds d'affectation spéciale pour la formation en URSS de spécialistes des pays en développement											
Union des Républiques socialistes soviétiques	2 631 579	198 912	2 990 033	5 820 524	2 830 491	-	2 830 491	2 990 033	-	-	2 990 033
Total du Fonds d'affectation spéciale	2 631 579	198 912	2 990 033	5 820 524	2 830 491	-	2 830 491	2 990 033	-	-	2 990 033
							(Etat XVII)				

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Gouvernements et autres contribuants	Solde à recevoir au 31 décembre 1986	Contributions comptabilisées pendant l'exercice considéré			Contributions reçues en 1987			Solde au 31 décembre 1987	Composition du solde à recevoir		
		Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour des exercices ultérieurs	Total	Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour des exercices ultérieurs	Total		Pour 1986 et des exercices antérieurs	Pour 1987	Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance à des projets de développement des infrastructures dans les zones d'accueil de réfugiés en Afrique											
Australie	4 173	288	-	4 461	-	-	-	4 461	4 461	-	-
Total du Fonds d'affectation spéciale	4 173	288	-	4 461	-	-	-	4 461	4 461	-	-
									(Note 7)		
Fonds d'affectation spéciale pour la contribution de la Norvège au Centre angolais de formation pétrolière de Sumbe											
Norvège	927 152	117 624	-	1 044 776	1 044 776	-	1 044 776	-	-	-	-
Total du Fonds d'affectation spéciale	927 152	117 624	-	1 044 776	1 044 776	-	1 044 776	-	-	-	-
							(Etat XXIII)				
Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique à des projets de la Banque mondiale											
Panama	686 387	341 224	-	1 027 611	729 760	-	729 760	297 851	-	297 851	-
Total du Fonds d'affectation spéciale	686 387	341 224	-	1 027 611	729 760	-	729 760	297 851	-	297 851	-
							(Etat XXIV)			(Note 7)	

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Gouvernements et autres contribuants	Solde à recevoir au 31 décembre 1986	Contributions comptabilisées pendant l'exercice considéré: Pour 1987 et des exercices antérieurs	Contributions comptabilisées pendant l'exercice considéré: Pour des exercices ultérieurs	Total	Contributions reçues en 1987: Pour 1987 et des exercices antérieurs	Contributions reçues en 1987: Pour des exercices ultérieurs	Total	Solde au 31 décembre 1987	Composition du solde à recevoir: Pour 1986 et des exercices antérieurs	Composition du solde à recevoir: Pour 1987	Composition du solde à recevoir: Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour le programme relatif à la capacité du Bangladesh en matière d'enquêtes nationales sur les ménages											
Canada	-	1 337 346	-	1 337 346	192 308	-	192 308	1 145 038	-	1 145 038	-
Total du Fonds d'affectation spéciale	-	1 337 346	-	1 337 346	192 308	-	192 308	1 145 038	-	1 145 038	-
							(Etat XXV)			(Note 7)	
Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour le programme pakistanais de mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages											
Canada	914 590	-	-	914 590	-	-	-	914 590	914 590	-	-
Total du Fonds d'affectation spéciale	914 590	-	-	914 590	-	-	-	914 590	914 590	-	-
									(Note 7		
Fonds d'affectation spéciale pour la réception de paiements effectués par les utilisateurs du Service de promotion et de développement des investissements des Caraïbes											
Organisations non gouvernementales	-	28 130	-	28 130	28 130	-	28 130	-	-	-	-
Total du Fonds d'affectation spéciale	-	28 130	-	28 130	28 130	-	28 130	-	-	-	-
							(Etat XXV)				

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Gouvernements et autres contribuants	Solde à recevoir au 31 décembre 1986	Contributions comptabilisées pendant l'exercice considéré: Pour 1987 et des exercices antérieurs	Contributions comptabilisées pendant l'exercice considéré: Pour des exercices ultérieurs	Total	Contributions reçues en 1987: Pour 1987 et des exercices antérieurs	Contributions reçues en 1987: Pour des exercices ultérieurs	Total	Solde au 31 décembre 1987	Composition du solde à recevoir: Pour 1986 et des exercices antérieurs	Composition du solde à recevoir: Pour 1987	Composition du solde à recevoir: Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Fonds d'affectation spéciale pour une action touchant certains problèmes de développement											
Japon	-	800 000	-	800 000	800 000	-	800 000	-	-	-	-
Népal	-	4 695	-	4 695	4 695	-	4 695	-	-	-	-
Organisations non gouvernementales	-	182 264	-	182 264	182 264	-	182 264	-	-	-	-
Suède	-	49 092	-	49 092	49 092	-	49 092	-	-	-	-
Total du Fonds d'affectation spéciale	-	1 036 051	-	036 051	1 036 051	-	1 036 051	-	-	-	-
							(Etat XXV)				
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui aux programmes du Ministère de la planification du Costa Rica											
Costa Rica	449 052	-	-	449 052	-	-	-	449 052	449 052	-	-
Total du Fonds d'affectation spéciale	449 052	-	-	449 052	-	-	-	449 052	449 052	-	-
										(Note 7)	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance au Fonds de coopération technique entre le Pérou et l'Argentine pour la question de l'aide alimentaire											
Pérou	-	428 028	-	428 028	428 028	-	428 028	-	-	-	-
Total du Fonds d'affectation spéciale	-	428 028	-	428 028	428 028	-	428 028	-	-	-	-
							(Etat XXV)				

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 14 (suite)

Gouvernements et autres contribuants	Solde à recevoir au 31 décembre 1986	Contributions comptabilisées pendant l'exercice considéré			Contributions reçues en 1987			Solde au 31 décembre 1987	Composition du solde à recevoir		
		Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour des exercices ultérieurs	Total	Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour des exercices ultérieurs	Total		Pour 1986 et des exercices antérieurs	Pour 1987	Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Fonds d'affectation spéciale France/PNUD pour le Programme PNUD/Banque mondiale d'évaluation des ressources énergétiques											
France	608 828	51 238	-	660 066	660 066	-	660 066	-	-	-	-
Total du Fonds d'affectation spéciale	608 828	51 238	-	660 066	660 066	-	660 066	-	-	-	-
							(Etat XXV)				
Plan-cadre de Nicosie : phase d'exécution											
Allemagne	-	57 625	60 606	118 231	27 322	-	27 322	90 909	-	30 303	60 606
Total du Fonds d'affectation spéciale	-	57 625	60 606	118 231	27 322	-	27 322	90 909	-	30 303	60 606
							(Etat XXV)			(Note 7)	
Fonds d'affectation spéciale Finlande/PNUD pour la construction d'une école agro-vétérinaire à Rushashi											
Finlande	-	977 778	2 996 018	3 973 796	977 778	-	977 778	2 996 018	-	-	2 996 018
Total du Fonds d'affectation spéciale	-	977 778	2 996 018	3 973 796	977 778	-	977 778	2 996 018	-	-	2 996 018
							(Etat XXV)				

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Gouvernements et autres contribuants	Solde à recevoir au 31 décembre 1986	Contributions comptabilisées pendant l'exercice considéré			Contributions reçues en 1987			Solde au 31 décembre 1987	Composition du solde à recevoir		
		Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour des exercices ultérieurs	Total	Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour des exercices ultérieurs	Total		Pour 1986 et des exercices antérieurs	Pour 1987	Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Fonds d'affectation spéciale pour l'aide d'urgence à la République populaire du Mozambique											
Norvège	-	500 000	-	500 000	500 000	-	500 000	-	-	-	-
Organisations non gouvernementales	-	90 570	-	90 570	90 570	-	90 570	-	-	-	-
Total du Fonds d'affectation spéciale	-	590 570	-	590 570	590 570	-	590 570	-	-	-	-
							(Etat XXV)				
Fonds d'affectation spéciale de la Finlande pour les activités d'analyse et de programmation nationales de la coopération technique (NATCAP)											
Finlande	-	2 149 321	-	2 149 321	2 149 321	-	2 149 321	-	-	-	-
Total du Fonds d'affectation spéciale	-	2 149 321	-	2 149 321	2 149 321	-	2 149 321	-	-	-	-
							(Etat XXV)				
Fonds d'affectation spéciale PNUD/ACDI pour le Service de promotion et de développement des investissements de l'Afrique											
Canada	724 638	38 720	-	763 358	381 679	-	381 679	381 679	381 679	-	-
Total du Fonds d'affectation spéciale	724 638	38 720	-	763 358	381 679	-	381 679	381 679	381 679	-	-
							(Etat XXV)		(Note 7)		

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 14 (suite)

Fonds d'affectation spéciale et contribuants	Solde à recevoir au 31 décembre 1986	Contributions supplémentaires et ajustements	Contributions annoncées pour 1988		Total	Contributions reçues en 1987	Solde à recevoir au 31 décembre 1987	Composition du solde à recevoir	
			En monnaie locale	En dollars des Etats-Unis				Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Fonds d'affectation spéciale PNUD/ACDI pour le soutien du projet intitulé "Développement des ressources en eaux souterraines au Mali"									
Canada	-	166 272	-	166 292	65 914	-	65 914	100 378	-	100 378	-
Total du Fonds d'affectation spéciale	-	166 272	-	166 292	65 914	-	65 914	100 378	-	100 378	-
							(Etat XXV)			(Note 7)	
Fonds d'affectation spéciale des Pays-Bas pour le programme d'action spécial pour l'administration et la gestion (SAPAM)									
Pays-Bas	-	1 336 899	5 347 594	6 684 493	1 203 486	-	1 203 486	5 481 007	-	133 413	5 347 594
Total du Fonds d'affectation spéciale	-	1 336 899	5 347 594	6 684 493	1 203 486	-	1 203 486	5 481 007	-	133 413	5 347 594
							(Etat XXV)			(Note 7)	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la participation de fonctionnaires de pays en développement aux travaux du Groupe de travail du Comité plénier									
Suisse	-	25 000	-	25 000	25 000	-	25 000	-	-	-	-
Total du Fonds d'affectation spéciale	-	25 000	-	25 000	25 000	-	25 000	-	-	-	-
							(Etat XXV)				

Digitized by Dag Hammarskjold Library

Tableau 14 (suite)

Fonds d'affectation spéciale et contribuants	Solde à recevoir au 31 décembre 1986	Contributions supplémentaires et ajustements	Contributions annoncées pour 1988			Contributions reçues en 87	Solde à recevoir au 31 décembre 1987	Composition du solde à recevoir	
			En monnaie locale	En dollars des Etats-Unis	Total			Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Fonds d'affectation spéciale pour les programmes d'assistance économique spéciale									
Organisation des Nations Unies	-	282 355	-	282 355	282 355	-	282 355	-	-	-	-
Total du Fonds d'affectation spéciale	-	282 355	-	282 355	282 355	-	282 355	-	-	-	-

(Etat XXV)

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 15

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Première partie : Etat au 31 décembre 1987 des contributions des gouvernements et d'autres contribuants au titre de la participation aux coûts

(En dollars des Etats-Unis)

Fonds d'affectation spéciale et contribuants	Solde au 31 déc. 1986	Contributions comptabilisées pendant l'exercice considéré : Pour 1987 et des exercices antérieurs	Contributions comptabilisées pendant l'exercice considéré : Pour des exercices ultérieurs	Contributions comptabilisées pendant l'exercice considéré : Total	Contributions reçues en 1987 : Pour 1987 et des exercices antérieurs	Contributions reçues en 1987 : Pour des exercices ultérieurs	Contributions reçues en 1987 : Total	Solde au 31 déc. 1987	Composition du solde à recevoir : Pour 1986 et des exercices antérieurs	Composition du solde à recevoir : Pour 1987	Composition du solde à recevoir : Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Fonds d'équipement des Nations Unies											
Programme du Golfe arabe pour les organismes de développement des Nations Unies	1 327 420	450 000	-	1 777 420	757 420	-	757 420	1 020 000	570 000	450 000	-
Communauté économique européenne	271 537	-	-	271 537	-	-	-	271 537	271 537	-	-
Total du Fonds d'affectation spéciale	1 598 957	450 000	-	2 048 957	757 420	-	757 420	1 291 537	841 537	450 000	-
					(Etat VII)				(Note 7)	(Note 7)	
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne											
Programme du Golfe arabe pour les organismes de développement des Nations Unies	900 000	-	-	900 000	360 000	-	360 000	540 000	540 000	-	-
Canada	49 355	9 359	-	58 714	-	-	-	58 714	21 069	37 645	-
Cap-Vert	-	27 722	-	27 722	27 722	-	27 722	-	-	-	-
Communauté économique européenne	197 567	-	-	197 567	132 637	-	132 637	64 930	64 930	-	-
Danemark	16 398 231	3 739 607	-	20 137 838	2 721 610	-	2 721 610	17 416 228	2 255 768	15 152 460	8 000
Finlande	3 395 336	(3 568 671)	-	326 665	326 665	-	326 665	-	-	-	-
Gambie	680 446	-	-	680 446	-	-	-	680 446	255 342	425 104	-
Niger	322 279	(322 279)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Norvège	5 604 342	665 559	669 036	6 [illegible] 937	2 639 101	552 185	3 191 286	3 747 651	389 147	465 891	2 892 613
Programme des Nations Unies pour l'environnement	133 057	(3 954)	-	129 103	129 103	-	129 103	-	-	-	-
Pays-Bas	4 824 252	988 902	170 657	5 983 811	1 762 255	-	1 762 255	4 221 556	2 529 273	681 818	1 010 465
Développement de l'Afrique de l'Ouest	-	361 164	-	361 164	361 164	-	361 164	-	-	-	-
Total du Fonds d'affectation spéciale	33 004 865	1 897 409	839 693	35 741 967	8 460 257	552 185	9 012 442	26 729 525	6 055 529	16 762 918	3 911 078
							(Etat IX)		(Note 7)	(Note 7)	
Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement											
Jamaïque	-	68 129	-	68 129	68 129	-	68 129	-	-	-	-
Organisation des pays exportateurs de pétrole	204 800	(241 044)	241 244	205 000	(36 244)	36 244	-	205 000	-	-	205 000
Total du Fonds d'affectation spéciale	204 800	(172 915)	241 244	273 129	31 885	36 244	68 129	205 000	-	-	205 000
							(Etat XI)				

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 15 (suite)

Fonds d'affectation spéciale et contributants	Solde au 31 déc. 1986	Contributions comptabilisées pendant l'exercice considéré			Contributions reçues en 1987			Solde au 31 déc. 1987	Composition du solde à recevoir		
		Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour des exercices ultérieurs	Total	Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour des exercices ultérieurs	Total		Pour 1986 et des exercices antérieurs	Pour 1987	Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme											
Italie	231 000	-	-	231 000	-	-	-	231 000	231 000	-	-
Organisation des Nations Unies	-	50 000	-	50 000	50 000	-	50 000	-	-	-	-
Total du Fonds d'affectation spéciale	231 000	50 000	-	281 000	50 000	-	50 000 (Etat XIV)	231 000	231 000 (Note 7)	-	-
Compte de l'énergie du PNUD											
Australie	-	56 434	172 414	228 848	56 434	14 648	71 082	157 766	-	-	157 766
Autriche	-	71 000	-	71 000	71 000	-	71 000	-	-	-	-
Communauté économique européenne	219 558	-	-	219 558	-	-	-	219 558	219 558	-	-
Danemark	238 049	-	-	238 049	-	-	-	238 049	-	238 049	-
Organisation des pays exportateurs de pétrole	1 498 605	50 000	-	1 548 605	1 320 120	-	1 220 120	328 485	165 058	163 427	-
Organisations non gouvernementales	-	215 233	-	215 233	215 233	-	215 233	-	-	-	-
Pays-Bas	15 556	2 638 519	2 470 891	5 124 966	2 635 358	-	2 635 358	2 489 608	18 717	-	2 470 891
Suède	-	1 156 138	1 124 170	2 280 308	15 333	1 051 076	1 066 409	1 213 899	-	1 140 805	73 094
Suisse	-	666 666	-	666 666	666 666	-	666 666	-	-	-	-
Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche	495 000	(495 000)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total du Fonds d'affectation spéciale	2 466 768	4 358 990	3 767 475	10 593 233	4 880 144	1 065 724	5 945 868 (Etat XV)	4 647 365	403 333 (Note 7)	1 542 281 (Note 7)	2 701 751

Deuxième partie : Etat au 31 décembre 1987 des contributions des gouvernements et d'autres contribuants au titre de la participation aux coûts (contributions à des fonds d'affectation spéciale créés par l'Administrateur)

Fonds d'affectation spéciale du PNUD en faveur des pays en développement victimes de la famine et de la malnutrition											
Botswana	30 000	-	-	30 000	-	-	-	30 000	30 000	-	-
Canada	-	52 239	-	52 239	52 239	-	52 239	-	-	-	-
Pays-Bas	-	320 421	-	320 421	320 421	-	320 421	-	-	-	-
Total du Fonds d'affectation spéciale	30 000	372 660	-	402 660	372 660	-	372 660 (Etat XIX)	30 000	30 000 (Note 7)	-	-

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 16

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Etat au 31 décembre 1987 des contributions aux fonds d'affectation ponctuelle constitués par l'Administrateur

(En dollars des Etats-Unis)

Fonds d'affectation spéciale et contribuants	Solde au 31 déc. 1986	Contributions comptabilisées pendant l'exercice considéré			Contributions reçues en 1987			Solde au 31 déc. 1987	Composition du solde à recevoir		
		Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour des exercices ultérieurs	Total	Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour des exercices ultérieurs	Total		Pour 1986 et des exercices antérieurs	Pour 1987	Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Fonds d'équipement des Nations Unies											
Irrigation de rizières dans la province de Tombouctou											
Autriche	332 746	68 409	-	401 155	85 938	-	85 938	315 217	315 217	-	-
Total	332 746	68 409	-	401 155	85 938	-	85 938	315 217	315 217	-	-
Fonds d'affectation spéciale pour des experts belges											
Belgique	119 048	16 087	-	135 135	135 135	-	135 135	-	-	-	-
Total	119 048	16 087	-	135 135	135 135	-	135 135	-	-	-	-
Projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement communautaire au Népal											
Bischöfliches Hilfswerk Misereor E.V.	31 000	959	-	31 959	31 959	-	31 959	-	-	-	-
Total	31 000	959	-	31 959	31 959	-	31 959	-	-	-	-
Remise en état de réservoirs d'eau en zone rurale											
Italie	773 000	-	-	773 000	-	-	-	773 000	584 264	188 736	-
Total	773 000	-	-	773 000	-	-	-	773 000	584 264	188 736	-
Centrale hydro-électrique sur le Sor											
Italie	8 048 000	-	-	8 048 000	-	-	-	8 048 000	8 040 000	-	-
Total	8 048 000	-	-	8 048 000	-	-	-	8 048 000	8 048 000	-	-
Petits barrages en terre											
Norvège	-	1 493 437	-	1 493 437	1 469 335	-	1 469 335	24 102	-	24 102	-
Total	-	1 493 437	-	1 493 437	1 469 335	-	1 469 335	24 102	-	24 102	-
Ponts suspendus (phase II)											
Suisse	68 000	-	-	68 000	-	-	-	68 000	68 000	-	-
Total	68 000	-	-	68 000	-	-	-	68 000	68 000	-	-
Total, Fonds d'équipement des Nations Unies	9 371 794	1 578 892	-	10 950 685	1 722 367	-	1 722 367 (Etat XXVII)	9 228 319	9 015 481 (Note 7)	212 836 (Note 7)	-

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Fonds d'affectation spéciale et contribuants	Solde au 31 déc. 1986	Contributions comptabilisées pendant l'exercice considéré: Pour 1987 et des exercices antérieurs	Contributions comptabilisées pendant l'exercice considéré: Pour des exercices ultérieurs	Contributions comptabilisées pendant l'exercice considéré: Total	Contributions reçues en 1987: Pour 1987 et des exercices antérieurs	Contributions reçues en 1987: Pour des exercices ultérieurs	Contributions reçues en 1987: Total	Solde au 31 déc. 1987	Composition du solde à recevoir: Pour 1986 et des exercices antérieurs	Composition du solde à recevoir: Pour 1987	Composition du solde à recevoir: Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement											
Réseau régional de contrôle non destructif pour l'Amérique latine et les Caraïbes (phase II)											
Italie	1 171 600	-	-	1 171 611	1 171 600	-	1 171 600	-	-	-	-
Total	1 171 600	-	-	1 171 611	1 171 600	-	1 171 600	-	-	-	-
Application de techniques appropriées aux zones rurales (phase II)											
Italie	280 500	-	-	280 500	-	-	-	280 500	-	280 500	-
Total	280 500	-	-	280 500	-	-	-	280 500	-	280 500	-
Système pilote d'information technologique (phase de démonstration)											
Italie	1 670 300	440 000	-	2 110 300	-	-	-	2 110 300	1 670 300	440 000	-
Total	1 670 300	440 000	-	2 110 300	-	-	-	2 110 300	1 670 300	440 000	-
Programme de formation à la gestion informatisée											
Norvège	592 905	588 677	87 000	1 268 582	1 010 382	86 295	1 096 677	171 905	-	-	171 905
Total	592 905	588 677	87 000	1 268 582	1 010 382	86 295	1 096 677	171 905	-	-	171 905
Renforcement de la capacité de l'Institut asiatique de technologie en matière d'enseignement de l'informatique et de traitement de l'information											
Norvège	2 093 005	-	-	2 093 005	1 134 000	-	1 134 000	959 005	-	-	959 005
Total	2 093 005	-	-	2 093 005	1 134 000	-	1 134 000	959 005	-	-	959 005
Total, Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	5 808 310	1 028 677	87 000	6 923 987	3 315 982	86 295	3 402 277 (Etat XXVII)	3 521 710	1 670 300 (Note 7)	720 500 (Note 7)	1 130 910
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne											
Etablissement d'une cartographie thématique pour les opérations de bonification des terres salines dans la région du Diné-Saloum											
Canada	30 000	-	-	30 000	-	-	-	30 000	30 000	-	-
Total	30 000	-	-	30 000	-	-	-	30 000	30 000	-	-

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 16 (suite)

Fonds d'affectation spéciale et contribuants	Solde au 31 déc. 1986	Contributions comptabilisées pendant l'exercice considéré: Pour 1987 et des exercices antérieurs	Contributions comptabilisées pendant l'exercice considéré: Pour des exercices ultérieurs	Contributions comptabilisées pendant l'exercice considéré: Total	Contributions reçues en 1987: Pour 1987 et des exercices antérieurs	Contributions reçues en 1987: Pour des exercices ultérieurs	Contributions reçues en 1987: Total	Solde au 31 déc. 1987	Composition du solde à recevoir: Pour 1986 et des exercices antérieurs	Composition du solde à recevoir: Pour 1987	Composition du solde à recevoir: Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Production de boulets combustibles et promotion de cuisinières améliorées à usage ménager											
Danemark	145 790	-	-	145 790	143 630	2 160	145 790	-	-	-	-
Total	145 790	-	-	145 790	143 630	2 160	145 790	-	-	-	-
Utilisation de l'énergie éolienne à des fins d'électrification											
Danemark	1 332 620	-	-	1 332 620	307 000	-	307 000	1 025 620	-	804 580	221 040
Total	1 332 620	-	-	1 332 620	307 000	-	307 000	1 025 620	-	804 580	221 040
Appui aux institutions nationales et création de plantations de bois de feu à Dessie											
Finlande	1 503	-	-	1 503	-	-	-	1 503	1 503	-	-
Total	1 503	-	-	1 503	-	-	-	1 503	1 503	-	-
Construction, réfection et entretien de routes secondaires (IIe brigade du Niger)											
Italie	1 500 000	-	-	1 500 000	1 500 000	-	1 500 000	-	-	-	-
Total	1 500 000	-	-	1 500 000	1 500 000	-	1 500 000	-	-	-	-
Construction, réfection et entretien de routes secondaires (IIe brigade du Sénégal)											
Italie	2 000 000	-	-	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-	-
Total	2 000 000	-	-	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-	-
Création de terrains familiaux boisés dans les provinces de Boulkiemde et Sanguie											
Suède	114 199	517 455	1 421 488	2 053 142	631 654	-	631 654	1 421 488	-	-	1 421 488
Total	114 199	517 455	1 421 488	2 053 142	631 654	-	631 654	1 421 488	-	-	1 421 488
Promotion et production de cuisinières à bois améliorées (phase I)											
Suède	-	(37 394)	-	(37 394)	(37 394)	-	(37 394)	-	-	-	-
Total	-	(37 394)	-	(37 394)	(37 394)	-	(37 394)	-	-	-	-
Promotion et production de cuisinières à bois améliorées (phase II)											
Suède	-	164 003	892 562	1 056 565	164 003	-	164 003	892 562	-	-	892 562
Total	-	164 003	892 562	1 056 565	164 003	-	164 003	892 562	-	-	892 562
Reboisement dans le sud-est du Niger											
Suède	276 784	17 980	-	294 764	197 965	-	197 965	96 799	96 799	-	-
Total	276 784	17 980	-	294 764	197 965	-	197 965	96 799	96 799	-	-

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 16 (suite)

Fonds d'affectation spéciale et contribuants	Solde au 31 déc. 1986	Contributions comptabilisées pendant l'exercice considéré: Pour 1987 et des exercices antérieurs	Contributions comptabilisées pendant l'exercice considéré: Pour des exercices ultérieurs	Total	Contributions reçues en 1987: Pour 1987 et des exercices antérieurs	Contributions reçues en 1987: Pour des exercices ultérieurs	Total	Solde au 31 déc. 1987	Composition du solde à recevoir: Pour 1986 et des exercices antérieurs	Composition du solde à recevoir: Pour 1987	Composition du solde à recevoir: Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Projets pilotes de développement agro-forestier à Dosso											
Suède	-	-	991 736	991 736	-	-	-	991 736	-	-	991 736
Total	-	-	991 736	991 736	-	-	-	991 736	-	-	991 736
Total, Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne	5 400 896	662 044	3 305 786	9 368 726	4 906 858	2 160	4 909 018 (Etat XXVII)	4 459 708	128 302 (Note 7)	804 580 (Note 7)	3 526 826
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme											
Fonds d'affectation spéciale ACDI/UNIFEM pour les femmes et les techniques du cycle alimentaire en Afrique											
Canada	-	572 519	572 519	1 145 038	572 519	-	572 519	572 519	-	-	572 519
Total	-	572 519	572 519	1 145 038	572 519	-	572 519	572 519	-	-	572 519
Contribution au Centre pour le développement social et les affaires humanitaires											
Japon	-	115 000	-	115 000	115 000	-	115 000	-	-	-	-
Total	-	115 000	-	115 000	115 000	-	115 000	-	-	-	-
Total, UNIFEM	-	687 519	572 519	1 260 038	687 519	-	687 519 (Etat XXVII)	572 519	-	-	572 519

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 17

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Première partie : Etat au 31 décembre 1987 des contributions servant à financer les activités extra-budgétaires

(En dollars des Etats-Unis)

Fonds d'affectation spéciale et contribuants	Solde au 31 déc. 1986	Contributions comptabilisées pendant l'exercice considéré			Contributions reçues en 1987			Solde au 31 déc. 1987	Composition du solde à recevoir		
		Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour des exercices ultérieurs	Total	Pour 1987 et des exercices antérieurs	Pour des exercices ultérieurs	Total		Pour 1986 et des exercices antérieurs	Pour 1987	Pour 1988 et des exercices ultérieurs
Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles											
Italie	-	100 000	-	100 000	100 000	-	100 000	-	-	-	-
Total	-	100 000	-	100 000	100 000	-	100 000	-	-	-	-
							(Etat VIII)				

Deuxième partie : Etat au 31 décembre 1987 des contributions servant à financer les activités extra-budgétaires des fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur

Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour lutter contre la faim et la pauvreté en Afrique											
Italie	1 022 000	-	-	1 022 000	-	-	-	1 022 000	1 022 000	-	-
Total	1 022 000	-	-	1 022 000	-	-	-	1 022 000	1 022 000	-	-
							(Etat XXII)		(Note 7)		

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 18

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Placements au 31 décembre 1987

(En dollars des Etats-Unis)

Fonds d'affectation spéciale	Monnaie	Taux d'intérêt	Montant	Total
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies en faveur des pays et des peuples coloniaux				
Comptes courants	Dollar des Etats-Unis	a/		3 425
Total				3 425
				(état VI)
Fonds d'équipement des Nations Unies				
Comptes courants	Florin néerlandais	a/	3 030	
	Couronne suédoise	a/	63 577	
	Livre turque	a/	224	66 831
Comptes porteurs d'intérêts	Dollar des Etats-Unis	a/	514 000	
	Franc français	a/	323 894	837 894
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	8,0000	3 500 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,2500	3 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,4375	4 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,7500	2 500 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,4375	5 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,0625	5 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,6250	4 500 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,4375	4 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,0625	4 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,4062	4 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,7500	5 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,3750	5 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,3750	2 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	8,0000	5 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	8,0000	5 000 000	

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Fonds d'affectation spéciale	Monnaie	Taux d'intérêt	Montant	Total
Comptes de dépôt à terme (suite)	Dollar des Etats-Unis	7,5500	5 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,2500	5 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,2500	8 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,6875	5 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,5500	8 500 000	
	Dollar des Etats-Unis	8,2500	4 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	8,4375	2 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	8,4375	3 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	9,1250	5 000 000	
	Florin néerlandais	4,5000	1 711 230	
	Couronne suédoise	8,1250	3 388 430	112 099 660
Obligations de la Banque mondiale	Dollar des Etats-Unis	8,3100	10 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	6,6400	10 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	6,7800	5 000 000	25 000 000
Total				138 004 385
Dont :	Ressources inutilisées du Fonds d'équipement des Nations Unies		(Etat VII)	105 004 385
	Réserve opérationnelle du Fonds d'équipement des Nations Unies		(Etat VII)	33 000 000
				138 004 385
Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles				
Comptes porteurs d'intérêts	Dollar des Etats-Unis	a/		961 000
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	7,8750	2 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,0000	2 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	8,1875	1 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,2900	2 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,9375	2 000 000	

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Fonds d'affectation spéciale	Monnaie	Taux d'intérêt	Montant	Total
Comptes de dépôt à terme (suite)	Dollar des Etats-Unis	7,5625	2 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,8125	1 000 000	12 000 000
Total				12 961 000
				(Etat VIII)
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne				
Comptes porteurs d'intérêts	Dollar des Etats-Unis	a/		582 000
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	8,2500	2 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,2500	4 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	8,2500	2 500 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,1250	2 500 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,9375	2 500 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,6875	2 500 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,9000	5 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	9,0000	3 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,5000	3 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	8,0000	5 000 000	32 000 000
Total				32 582 000
				(Etat IX)
Programme des Volontaires des Nations Unies				
Comptes courants	Dollar des Etats-Unis	a/		177 807
Comptes porteurs d'intérêts	Dollar des Etats-Unis	a/		225 000

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Fonds d'affectation spéciale	Monnaie	Taux d'intérêt	Montant	Total
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	7,5625	750 000	
	Dollar des Etats-Unis	8,1875	1 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,7000	750 000	2 500 000
Total				2 902 807
				(Etat X)
Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement				
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	8,7500	1 500 000	
	Dollar des Etats-Unis	8,1875	1 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,6875	2 500 000	5 000 000
Total				5 000 000
				(Etat XI)
Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral				
Comptes porteurs d'intérêts	Dollar des Etats-Unis	a/		320 000
Total				320 000
				(Etat XII)

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Fonds d'affectation spéciale	Monnaie	Taux d'intérêt	Montant	Total
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'édification de la nation namibienne du Fonds des Nations Unies pour la Namibie				
Comptes porteurs d'intérêts	Dollar des Etats-Unis	a/		296 000
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	7,2500	1 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	8,3125	1 000 000	2 000 000
Total				2 296 000
				(Etat XIII)
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme				
Comptes porteurs d'intérêts	Dollar des Etats-Unis	a/		828 500
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	7,2500	750 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,0000	1 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	8,1875	4 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,2500	1 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,6875	1 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	9,2500	1 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,2500	500 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,6875	1 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	8,1250	1 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,7500	1 000 000	12 250 000
Total				13 078 500
				(Etat XIV)

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Fonds d'affectation spéciale	Monnaie	Taux d'intérêt	Montant	Total
Compte de l'énergie du PNUD				
Comptes porteurs d'intérêts	Dollar des Etats-Unis	a/		752 000
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	8,5000	2 500 000	
	Dollar des Etats-Unis	8,0000	1 500 000	4 000 000
Total				4 752 000
				(Etat XV)
Fonds d'affectation spéciale du PNUD en faveur des pays en développement victimes de la famine et de la malnutrition				
Comptes porteurs d'intérêts	Dollar des Etats-Unis	a/		433 000
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	7,2500	1 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,0625	1 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	8,0312	2 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,3750	2 500 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,7500	2 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	8,1250	2 500 000	11 000 000
Total				11 433 000
				(Etat XIX)
Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération économique et technique entre pays en développement				
Comptes porteurs d'intérêts	Dollar des Etats-Unis	a/		1 022 000

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Fonds d'affectation spéciale	Monnaie	Taux d'intérêt	Montant	Total
Comptes de dépôts à terme	Dollar des Etats-Unis	8,1000	1 200 000	
	Dollar des Etats-Unis	8,4000	2 000 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,1250	1 500 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,7500	1 000 000	5 700 000
Total				6 722 000
				(Etat XX)
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance à des projets de développement des infrastructures dans les zones d'accueil des réfugiés en Afrique				
Comptes porteurs d'intérêts	Dollar des Etats-Unis	a/		834 167
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	7,9375	2 500 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,3750	2 500 000	
	Dollar des Etats-Unis	7,7500	2 000 000	7 000 000
Total				7 834 167
				(Etat XXI)
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les programmes opérationnels au Lesotho				
Comptes courants	Dollar des Etats-Unis	a/		12 068
Comptes porteurs d'intérêts	Dollar des Etats-Unis	a/		120 000
Total				132 068
				(Etat XXVI)

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Fonds d'affectation spéciale	Monnaie	Taux d'intérêt	Montant	Total
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'envoi de personnel d'exécution (OPEX) au Swaziland				
Comptes courants	Dollar des Etats-Unis	a/		4 255
Total				4 255
				(Etat XXVI)

a/ Taux d'intérêt variable.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Tableau 19

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERE PAR LE PNUD

Crédits ouverts et dépenses pour l'exercice biennal 1986-1987 des dépenses

(En dollars des Etats-Unis)

Fonds d'affectation spéciale	Montant net révisé des crédits ouverts pour 1986-1987	Dépenses			Solde inutilisé
		Décaissements en 1986-1987	Engagements non réglés au 31 décembre 1987	Dépenses totales en 1986-1987	
Fonds d'équipement des Nations Unies	6 309 100	5 752 917	176 942	5 929 859 a/	379 241
Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles	3 076 600	2 744 010	35 603	2 779 613 b/	296 987
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne	4 345 300	3 909 211	163 335	4 072 546 c/	272 754
Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	2 439 200	1 419 287	18 221	1 437 508 d/	1 001 692
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	2 288 600	2 134 822	34 198	2 169 020 e/	119 580

(Voir notes page suivante)

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

(Notes du tableau 19)

a/ Dont : 2 789 307 imputés sur les ressources de 1986
3 140 552 imputés sur les ressources de 1987

5 929 859

b/ Dont : 1 400 721 imputés sur les ressources de 1986
1 378 892 imputés sur les ressources de 1987

2 779 613

c/ Dont : 1 638 653 imputés sur les ressources de 1986
2 433 893 imputés sur les ressources de 1987

4 072 546

d/ Dont : 672 582 imputés sur les ressources de 1986
764 926 imputés sur les ressources de 1987

1 437 508

e/ Dont : 979 429 imputés sur les ressources de 1986
1 189 591 imputés sur les ressources de 1987

2 169 020

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

NOTES EXPLICATIVES DES ETATS FINANCIERS

Note 1. Résumé des principales pratiques comptables

Les états financiers sont établis selon les principales pratiques comptables ci-après :

a) Recettes

Le revenu des placements est comptabilisé comme recettes pour l'exercice auquel il se rapporte. Toutes les autres recettes sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Les contributions des gouvernements à recevoir pour l'exercice considéré et celles reçues pour les exercices antérieurs sont récapitulées dans les notes du bilan du PNUD (état II) et des états relatifs aux fonds d'affectation spéciale (états VI à XXVII). Les contributions annoncées pour des exercices ultérieurs sont indiquées en détail dans les tableaux 1 à 3 pour le PNUD et 16 à 19 pour les fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD.

A sa trente et unième session, le Conseil d'administration a autorisé l'Administrateur à appliquer, à compter du 1er janvier 1985, une méthode de comptabilité des contributions volontaires (y compris les contributions volontaires aux dépenses des programmes) et des contributions aux dépenses locales des bureaux extérieurs consistant à les comptabiliser d'abord comme contributions aux dépenses locales des bureaux extérieurs au cas où ces dernières seraient insuffisantes. Le montant total du virement (état I) effectué en application de cette méthode apparaît dans le tableau 6 et est expliqué à la note 16.

b) Dépenses

Toutes les dépenses du PNUD sont comptabilisées sur la base des engagements, à l'exception de celles concernant les paiements des droits des fonctionnaires et les projets exécutés par les gouvernements qui sont comptabilisées sur la base des décaissements. Les dépenses relatives aux projets comprennent les engagements non réglés des agences d'exécution (autres que les gouvernements correspondant à des biens et services dont le financement était prévu aux budgets des projets pour 1987 et pour lesquels des marchés avaient été passés avant la fin de cet exercice.

c) Taux de change

La règle de gestion financière 104.2 du PNUD dispose que les contributions volontaires reçues des gouvernements sont converties en dollars des Etats-Unis au taux de change fixé pour les opérations de l'Organisation des Nations Unies qui est en vigueur à la date du versement.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Conformément à la règle 104.3, les ajustements de change (2 339 468 dollars) résultant du versement de contributions par les gouvernements ont été comptabilisés en déduction desdites contributions et sont inscrits dans l'état I. Tous les autres ajustements de change ont été comptabilisés comme recettes (ou dépenses) accessoires et sont indiqués au tableau 4.

Aux fins de la comptabilisation de l'actif, du passif et des transactions du PNUD et de l'établissement des rapports à ce sujet ainsi que de la tenue des autres états financiers, la règle de gestion financière 116.5 du PNUD dispose que les autres monnaies sont converties en dollars des Etats-Unis sur la base du taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU en vigueur à la date du rapport ou de la transaction (voir la note 26).

d) Dépenses d'équipement

Le coût du matériel durable utilisé à des fins administratives est imputé en totalité sur le budget biennal du PNUD pour l'exercice durant lequel ce matériel est acheté. Tout le matériel durable (en l'occurrence le matériel dont la valeur unitaire est égale ou supérieure à 500 dollars et dont la durée utile est d'au moins cinq ans, ainsi que le matériel figurant sur des listes spéciales et faisant l'objet d'une comptabilité matières officielle) est inventorié.

En 1986, l'Administrateur a autorisé une exception à cette pratique afin d'échelonner sur cinq ans, par parts égales, l'amortissement des dépenses d'aménagement des locaux du siège. En 1987, cette exception a été annulée sur recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de ce fait le solde des dépenses, qui s'élevait à 1 288 419 dollars a été imputé au budget biennal cette année-là.

e) Engagements de prêt

Le montant total des engagements de prêt figurant au tableau 11 comprend des accords de prêt signés avec les différents gouvernements pour des prêts à la construction ainsi qu'au montant autorisé des fonds disponibles au titre du plan de location d'appareils ménagers et de la remise en état des logements.

Note 2. Ressources spéciales du Programme

A sa trente-troisième session, en juin 1986, le Conseil d'administration a autorisé le report du solde inutilisé des ressources spéciales du Programme au 31 décembre 1986, comme supplément au montant autorisé des ressources spéciales du Programme pour le quatrième cycle de programmation (1987-1991). Conformément à cette autorisation, les allocations non utilisées des ressources spéciales du Programme, évaluées à 20 983 102 dollars au 31 décembre 1986, ont été ajoutées aux allocations approuvées pour le quatrième cycle de programmation, qui s'élèvent à 76 400 dollars. Au 31 décembre 1987, l'état des fonds de cette réserve était le suivant :

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

		Dollars des Etats-Unis
Montant reporté des allocations inutilisées pendant le troisième cycle de programmation		20 983 102
Montant alloué par le Conseil d'administration		76 400 000
		97 383 102
A déduire :		
Dépenses de 1987	(tableau 5)	11 104 876
Solde des ressources spéciales du Programme au 31 décembre 1987		86 278 226

Note 3. Lettre de crédit des gouvernements

Le montant indiqué à l'état II correspond à une lettre de crédit représentant des contributions faites au PNUD par un gouvernement, comme suit :

	Dollars des Etats-Unis
Soutien des activités en faveur de la survie de l'enfant en Afrique	1 107 439
Projet de pays pour un pays d'Asie	111 000
Projet régional dans la région Afrique	1 500 000
Total	2 718 439

Le montant indiqué à l'état VII correspond à une lettre de crédit représentant une contribution versée au FENU pour le soutien des activités en faveur de la survie de l'enfant en Afrique.

Note 4. Fonds d'exploitation fournis par le PNUD aux agences d'exécution et engagements non réglés de celles-ci

On trouvera ci-dessous un tableau de concordance des fonds d'exploitation fournis par le PNUD aux agences d'exécution et des fonds d'exploitation payables à ces agences :

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

	Fonds d'exploitation fournis par le PNUD aux agences d'exécution	Fonds d'exploitation payables aux agences d'exécution
	(En dollars des Etats-Unis)	
Soldes indiqués par les agences d'exécution	(85 362 285)	(10 635 052)
Engagements non réglés des agences d'exécution	130 098 024	7 389 415
Solde net des fonds d'exploitation	44 735 739	(3 245 637)
A ajouter : Bordereaux interservices et autres frais non encore comptabilisés par les agences	9 894 056	558 148
Bordereaux interservices comptabilisés ultérieurement	(810 311)	(216 726)
	9 083 745	341 422
Soldes de clôture indiqués à l'état II	53 819 484	(2 904 215)

Les engagements non réglés des agences d'exécution, qui sont indiqués séparément dans l'état II, s'élèvent à 157 630 602 dollars et se décomposent comme suit : 137 487 440 dollars pour les organisations auxquelles le PNUD fournit des fonds d'exploitation et 20 143 162 dollars pour le PNUD en tant qu'agence d'exécution de ses propres projets, comme indiqué l'état V.

Les soldes communiqués par les agences d'exécution se décomposent comme suit : liquidités, sommes disponibles en banque et en transit (38 301 333 dollars), sommes à recevoir (62 348 545 dollars) et sommes à payer (59 159 777 dollars).

Note 5. Sommes à payer et à recevoir pour le compte des fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD

Le PNUD avance et reçoit des fonds pour le compte des fonds d'affectation spéciale qu'il est chargé de gérer. Le solde de ces opérations au 31 décembre 1987 est indiqué dans les états financiers relatifs aux divers fonds d'affectation spéciale (états VI à XXVI) et se décompose comme suit :

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Soldes dus par des fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD

(En dollars des Etats-Unis)

1986		1987
-	Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux (état VI)	2 589
-	Fonds d'équipement des Nations Unies (état VII)	4 886 237
51 750	Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles (état VIII)	2 741 852
-	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne (état IX)	4 774 101
463 299	Programme des Volontaires des Nations Unies	-
-	Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement (état XI)	1 675 521
-	Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral (état XII)	21 372
-	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le programme d'édification de la nation namibienne du Fonds des Nations Unies pour la Namibie (état XIII)	17 855
-	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (état XIV)	1 340 647
1 274	Programme initial de lutte contre les invalidités évitables (IMPACT)	-
51 393	Fonds d'affectation spéciale du PNUD en faveur des pays en développement victimes de la famine et de la malnutrition (état XIX)	5 245 774
-	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance aux projets de développement des infrastructures dans les zones d'accueil de réfugiés en Afrique (état XXI)	1 225 137
16 448	Fonds d'affectation spéciale pour la formation en Bulgarie de spécialistes des pays en développement	-
-	Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour le programme de mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages au Bangladesh (état XXV)	79 983
3 474	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'envoi de personnel d'exécution (OPEX) au Swaziland (état XXVI)	3 474
587 678	Total (état II)	22 014 336

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Soldes dus à des fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD

(En dollars des Etats-Unis)

1986		1987
65 262	Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux	-
133 482	Fonds d'équipement des Nations Unies	-
82 284	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne	-
-	Programme des Volontaires des Nations Unies (état X)	1 476 954
34 993	Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	-
22 423	Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral	-
53 772	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le programme d'édification de la nation namibienne du Fonds des Nations Unies pour la Namibie	-
185 552	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	-
22 416	Compte de l'énergie du PNUD (état XV)	1 841 804
-	Programme initial de lutte contre les invalidités évitables (IMPACT) (état XVI)	33 217
2 001 920	Fonds d'affectation spéciale pour la formation en URSS de spécialistes des pays en développement (état XVII)	2 935 750
3 976 130	Fonds d'affectation spéciale constitué par l'Administrateur - Contribution spéciale des Pays-Bas en faveur des pays les moins avancés (état XVIII)	3 342 307
203 697	Fonds d'affectatic spéciale Perez-Guerrero pour la coopération économique et technique entre pays en développement (état XX)	243 358
51 761	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance aux projets de développement des infrastructures dans les zones d'accueil de réfugiés en Afrique	-

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

1986		1987
5 130 169	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour lutter contre la faim et la pauvreté en Afrique (état XXII)	4 197 582
338 434	Fonds d'affectation spéciale pour la contribution de la Norvège au Centre angolais de formation pétrolière à Sumbe (état XXIII)	667 042
57 727	Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique aux projets de la Banque mondiale en Jamaïque (état XXIV)	44 879
892 618	Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique aux projets de la Banque mondiale au Panama (état XXIV)	218 847
6 823	Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique aux projets de la Banque mondiale en Zambie (état XXIV)	115
548 173	Fonds d'affectation spéciale du Bureau australien d'aide au développement et du PNUD (état XXV)	89 278
179 709	Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour le Service de promotion et de développement des investissements des Caraïbes (état XXV)	191 570
-	Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour le programme pakistanais de mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages (état XXV)	6 540
-	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les paiements des usages du Service de promotion et de développement des investissements des Caraïbes (état XXV)	29 776
223 524	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour une action touchant certains problèmes de développement (état XXV)	14 619
401 684	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui aux programmes du Ministère de la planification du Costa Rica (état XXV)	373 611
221 066	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance au Fonds de coopération technique entre le Pérou et l'Argentine pour la gestion de l'aide alimentaire (état XXV)	460 793
93 939	Fonds d'affectation spéciale PNUD/Fondation Live Aid (état XXV)	30 309

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

1986		1987
903 294	Fonds d'affectation spéciale PNUD/United Support of Artists for Africa (état XXV)	358 220
-	Fonds d'affectation spéciale du Gouvernement français pour le programme PNUD/Banque mondiale d'évaluation du secteur de l'énergie	664 806
-	Plan-cadre de Nicosie : phase d'exécution (état XXV)	27 322
-	Fonds d'affectation spéciale Finlande/PNUD pour la construction d'une école agro-vétérinaire à Rushashi (état XXV)	977 778
-	Fonds d'affectation spéciale pour l'aide d'urgence à la République populaire du Mozambique (état XXV)	590 570
-	Fonds d'affectation spéciale de la Finlande pour les activités d'analyse et de programmation nationales de la coopération technique (NATCAP) (état XXV)	2 149 321
-	Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour le Service de promotion et de développement des investissements en Afrique (état XXV)	381 679
-	Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour appuyer le projet intitulé "Développement des ressources en eaux souterraines au Mali" (état XXV)	65 914
-	Fonds d'affectation spéciale des Pays-Bas pour le programme d'action spécial pour l'administration et la gestion (SAPAM) (état XXV)	1 203 486
-	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la participation de fonctionnaires de pays en développement aux travaux du Groupe de travail du Comité plénier (état XXV)	23 837
-	Fonds d'affectation spéciale pour les programmes d'assistance économique spéciale (état XXV)	282 355
96 517	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les programmes opérationnels au Lesotho (état XXVI)	113 213
210 098	Programme d'étude des questions de développement (PNUD) (état XXVI)	227 069
16 137 467	Total (état II)	23 263 921

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Note 6. Contributions annoncées par les gouvernements et par d'autres contribuants - Compte du PNUD

Les contributions annoncées par les gouvernements et par d'autres contribuants pour l'exercice considéré et pour des exercices antérieurs qui n'avaient pas été versées au 31 décembre 1987 se répartissaient comme suit :

	Contributions volontaires	Contributions volontaires au Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	Contributions au titre de la participation aux coûts	Contributions de contre-partie en espèces	Total
			(En dollars des Etats-Unis)		
1983 et exercices antérieurs	2 625 629	2 542	906 054	937 152	4 471 377
1984	1 109 468	4 237	400 476	235 740	1 749 921
1985	1 819 454	109	3 348 799	650 176	5 818 538
1986	4 096 402	847	9 059 498	848 158	14 004 905
1987	10 113 501	1 000	28 913 525	2 806 344	41 834 370
Total	19 764 454	8 735	42 628 352	5 477 570	67 879 111
	(Tableau 1)	(Tableau 1)	(Tableau 2)	(Tableau 3)	

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Note 7. Contributions annoncées par les gouvernements et par d'autres contribuants - Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD

Les contributions annoncées par les gouvernements et par d'autres contribuants pour l'exercice considéré et pour des exercices antérieurs qui n'avaient pas été versées au 31 décembre 1987 (voir tableaux 14 à 17) se répartissaient comme suit :

	Fonds d'équipement des Nations Unies	Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne	Programme des Volontaires des Nations Unies	Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	Compte de l'énergie du PNUD	Fonds d'affectation spéciale du PNUD en faveur des pays en développement victimes de la famine et de la malnutrition	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance aux projets de développement des infrastructures dans les zones d'accueil de réfugiés en Afrique	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour lutter contre la faim et la pauvreté en Afrique
Contributions volontaires										
1983 et exercices antérieurs	313 378	22 290	10 000	5 368	277 604	113 494	-	-	-	-
1984	18 803	-	18 000	1 000	65 126	18 537	-	-	-	-
1985	16 177	109	31 173	71 671	56 905	28 960	-	-	4 461	-
1986	97 885	6 847	39 000	500	82 075	48 431	-	-	-	-
1987	1 087 171	26 210	26 367	399 629	10 054	162 136	-	-	-	-
Total (tableau 14)	1 533 414	55 456	124 540	478 168	492 765	371 558	-	-	4 461	-
Contributions au titre de la participation aux coûts										
1986 et exercices antérieurs	841 537	-	6 055 529	-	-	231 000	403 333	30 000	-	-
1987	450 000	-	16 762 918	-	-	-	1 542 281	-	-	-
Total (tableau 15)	1 291 537	-	22 818 447	-	-	231 000	1 945 614	30 000	-	-
Contributions volontaires et contributions au titre de la participation aux coûts, total	2 824 951	55 456	22 942 987	478 168	492 765	602 558	1 945 614	30 000	4 461	-
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle										
1986 et exercices antérieurs	9 015 481	-	128 302	-	1 670 300	-	-	-	-	-
1987	212 838	-	804 580	-	720 500	-	-	-	-	-
Total (tableau 16)	9 228 319	-	932 882	-	2 390 800	-	-	-	-	-
Contributions au titre des activités extra-budgétaires										
1986 et exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1987	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 022 000
Total (tableau 17)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 022 000

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Note 7 (suite)

	Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique aux projets de la Banque mondiale au Panama	Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour le programme de mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages au Bangladesh	Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour le programme pakistanais de mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui aux programmes du Ministère de la planification au Costa Rica	Plan-cadre de Nicosie : phase d'exécution	Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour le Service de promotion et de développement des investissements en Afrique	Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour appuyer le projet intitulé "Développement des ressources en eaux souterraines au Mali"	Fonds d'affectation spéciale des Pays-Bas pour le programme d'action spécial pour l'administration et la gestion (SAPAM)	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les programmes opérationnels au Lesotho	Programme d'étude des questions du développement
Contributions volontaires										
1983 et exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1984	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1985	-	-	-	109 894	-	-	-	-	-	-
1986	-	-	914 590	339 158	-	381 679	-	-	165 289	30 000
1987	297 851	1 145 038	-	-	30 303	-	100 378	133 413	-	30 000
Total (tableau 14)	297 851	1 145 038	914 590	449 052	30 303	381 679	100 378	133 413	165 289	60 000
Contributions au titre de la participation aux coûts										
1986 et exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1987	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total (tableau 15)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contributions volontaires et contributions au titre de la participation aux coûts, total	297 851	1 145 038	914 590	449 052	30 303	381 679	100 378	133 413	165 289	60 000
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle										
1986 et exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1987	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total (tableau 16)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contributions au titre des activités extra-budgétaires										
1986 et exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1987	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total (tableau 17)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Note 8. Montant estimatif des indemnités à verser comme suite à l'accident aérien survenu en République-Unie de Tanzanie

Le 5 décembre 1980, quatre fonctionnaires du PNUD ont trouvé la mort dans une catastrophe aérienne survenue en République-Unie de Tanzanie. Comme suite à cet accident, le PNUD a reçu de la compagnie d'assurance une somme s'élevant à 623 948 dollars devant servir à payer des indemnités aux bénéficiaires des victimes de la catastrophe. Au 31 décembre 1987, la situation de l'indemnisation était la suivante :

	Dollars des Etats-Unis
Montant estimatif des indemnités	2 000 584
A déduire : solde des sommes versées par la compagnie d'assurance	437 491
Montant estimatif des indemnités à prélever sur les ressources du PNUD	1 563 093

Note 9. Sommes à payer et à recevoir

a) Sommes à recevoir et charges payées d'avance

Le solde de 28 106 681 dollars indiqué dans l'état II se décompose comme suit :

	Dollars des Etats-Unis
Sommes avancées aux fonctionnaires et consultants	3 500 995
Fonds placés auprès des centres d'information des Nations Unies	81 139
Charges payées d'avance	9 263 397
Sommes à recevoir des agences	6 990 646
Sommes accessoires à recevoir des bureaux extérieurs	6 168 326
Sommes accessoires à recevoir	901 236
Total	26 905 739

b) Sommes à payer

Le solde de 77 971 888 dollars indiqué dans l'état financier II se décompose comme suit :

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

	Dollars des Etats-Unis
Sommes reçues pour les programmes d'autres organismes des Nations Unies	33 309 240
Engagements non réglés	25 886 904
Régime d'assurance maladie	230 355
Charges à payer correspondant à des engagements non classés comme engagements non réglés	4 089 608
Indemnités versées par la compagnie d'assurance pour l'accident aérien survenu en République-Unie de Tanzanie	437 491
Sommes accessoires à payer	14 018 290
Total	77 971 888

Note 10. Ajustements des dépenses relatives aux programmes et des dépenses d'appui aux programmes d'exercices antérieurs (montants nets)

Les états financiers et les tableaux comprennent les dépenses des agences d'exécution. Ces données proviennent, dans la mesure du possible, des états vérifiés des agences en question ou, si ces états n'étaient pas disponibles à la clôture des comptes, des états soumis aux vérificateurs des comptes ou encore des états provisoires non vérifiés. Les changements qui ont été éventuellement apportés à ces données au terme de la vérification des comptes des agences d'exécution sont incorporés à l'état I de l'exercice budgétaire suivant. Les agences d'exécution ont signalé que les changements suivants avaient été apportés à leurs comptes de 1986.

a) Ajustements des dépenses relatives aux programmes d'exercices antérieurs (montants nets)

Le montant de 1 472 916 dollars indiqué dans l'état I se décompose comme suit :

		Dollars des Etats-Unis
Virement aux fonds d'affectation spéciale appropriés de dépenses précédemment imputées sur les chiffres indicatifs de planification par les organismes suivants :		
CNUEH	(129 472)	
CNUCED	(73 780)	
CCI	42 491	(160 761)
Ajustement des dépenses relatives aux exercices antérieurs signalé par la CESAP		(364 234)
Ajustement relatif à un projet exécuté par un gouvernement		(947 921)
Total		(1 472 916)

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

En 1985, les montants vérifiés des dépenses relatives aux programmes de la FAO étaient inférieurs de 5 millions de dollars aux montants signalés au PNUD. Ce montant n'a pas été comptabilisé en 1986 comme un ajustement des dépenses relatives aux exercices antérieurs, la FAO ayant procédé à un ajustement du taux d'exécution pour 1986.

b) Ajustements des dépenses d'appui aux programmes d'exercices antérieurs (montants nets)

Le montant de 549 810 dollars indiqué dans l'état I se décompose comme suit :

		Dollars des Etats-Unis
Ajustements signalés par les agences d'exécution suivantes :		
Département de la coopération technique pour le développement (ONU)	(311)	
OMM	364 164	
PNUD (Bureau de l'exécution des projets)	(104 970)	
Programme des Volontaires des Nations Unies	5 945	
ONUDI	632 247	
UPU	(146 270)	
CEPALC	(2 811)	
CESAP	(47 350)	700 644
Montants provenant de projets comportant une participation aux coûts, pour lesquels les agences suivantes ont renoncé au remboursement de leurs dépenses d'appui ou demandé un remboursement supplémentaire de celles-ci :		
Département de la coopération technique pour le développement (ONU)	28 249	
FAO	(121 310)	
UIT	5 199	
ONUDI	(47 133)	
CNUCED	(622)	
OMPI	1 614	(134 003)
Virement aux fonds d'affectation appropriés des dépenses d'appui aux programmes précédemment imputées sur les chiffres indicatifs de planification par le CNUEH:		(16 831)
Total		(549 810)

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Note 11. Bureau de l'exécution des projets

a) Fonds versés au titre des dépenses d'appui par le Bureau de l'exécution des projets du PNUD à des organisations associées, pour des projets du PNUD

En 1987, le Bureau de l'exécution des projets du PNUD a remboursé les dépenses d'appui engagées par des organisations associées pour des travaux qu'elles avaient exécutés pour son compte dans le cadre d'accords interorganisations, et a été remboursé des services qu'il avait fournis en qualité d'organisme coopérateur à des projets exécutés par les gouvernements. Le montant net des sommes versées s'élève au total à 126 022 dollars, comme il est indiqué à l'état V, et se décompose comme suit :

	Dollars des Etats-Unis
Fonds versés à des organisations associées au titre des dépenses d'appui	262 565
A déduire : Dépenses d'appui remboursées au titre des projets exécutés par les gouvernements	136 543
Total	126 022

b) Ajustement des recettes du Bureau de l'exécution des projets au titre des dépenses d'appui

Lorsque le Bureau de l'exécution des projets fait appel à une organisation associée pour exécuter un projet du PNUD, les dépenses d'appui payables à cette organisation peuvent être supérieures au taux théorique de remboursement du Bureau, qui est de 11 %. Le report de l'excédent des recettes sur les dépenses a fait l'objet d'un ajustement de 40 395 dollars, comme il est indiqué au tableau 13, afin de tenir compte de cette différence.

c) Report de l'excédent des recettes du Bureau de l'exécution des projets au titre des dépenses d'appui

A sa trentième session, le Conseil d'administration a autorisé le report, d'un exercice biennal à l'autre, des recettes au titre des dépenses d'appui aux programmes jusqu'à concurrence de 10 % du montant brut des crédits ouverts pour l'exercice suivant. La situation quant au report pour l'exercice 1986-1987 est la suivante :

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

	Dollars des Etats-Unis
Solde de début d'exercice au 1er janvier 1986	932 415
Excédent des recettes sur les dépenses en 1986	1 302 236
Excédent des recettes sur les dépenses en 1987	1 603 046
	2 905 282
Solde de fin d'exercice au 31 décembre 1987	3 837 697
Report maximal autorisé pour l'exercice 1988-1989 en vertu de la décision 83/30 du Conseil d'administration	2 209 230

Note 12. Fonds gérés par des services autres que le Bureau de l'exécution des projets

Le montant de 2 095 510 dollars figurant à l'état V sous le titre "Fonds gérés par des services autres que le Bureau de l'exécution des projets" pour 1987 se décompose comme suit :

	Dollars des Etats-Unis
Dépenses au titre des missions effectuées pour le mécanisme de mise au point des projets	844 340
Dépenses au titre des projets de l'Entreprise commune BNUS-PNUD/PNUE (appui aux programmes)	46 370
Pertes au change imputables aux transactions effectuées en monnaie locale au taux de change du gouvernement plutôt qu'au taux de change en vigueur le plus favorable	70 890
Fonds d'urgence destinés aux représentants résidents en Afrique, et projets divers	1 133 910
Total	2 095 510

Note 13. Dépenses d'appui aux programmes du PNUD

A l'état I, les dépenses d'appui supplémentaires d'un montant de 107 900 dollars encourues par la Division des finances étaient classées comme dépenses d'appui aux programmes d'une part, et comme recettes et dépenses extra-budgétaires d'autre part.

Le montant versé par le Bureau de l'exécution des projets au titre des services d'appui fournis par le PNUD (1 813 300 dollars) a été comptabilisé comme faisant partie des dépenses d'administration totales du Bureau - 10 412 734 dollars - financées au titre des dépenses d'appui aux programmes

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

du PNUD ainsi que par les fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD, le FNUAP, le FNULAD et au titre des accords relatifs aux services de gestion. Dans le cas où une partie du coût des services d'appui aurait été couverte par les dépenses d'appui aux programmes du PNUD, elle serait comptabilisée comme dépenses d'appui aux programmes du PNUD et comme recettes et dépenses extra-budgétaires.

Note 14. Contributions des gouvernements aux dépenses au titre des conseillers principaux hors siège pour le développement industriel et de l'appui sectoriel

a) Contributions des gouvernements aux dépenses au titre des conseillers principaux hors siège pour le développement industriel

A sa trentième session, le Conseil d'administration a invité les Etats Membres à fournir des contributions volontaires pour le programme des conseillers principaux hors siège pour le développement industriel afin de maintenir et d'augmenter le nombre des postes de conseiller dans le monde entier. La somme de 27 604 dollars indiquée à l'état I correspond aux contributions reçues en 1987.

b) Appui sectoriel

A sa trente-troisième session, le Conseil d'administration a également approuvé le report de tout montant économisé au cours d'exercices antérieurs, de façon à couvrir le coût net pour le PNUD des services des conseillers principaux hors siège pour le développement industriel dans le cadre du quatrième cycle de programmation. A sa trente-quatrième session, le Conseil d'administration a approuvé l'ouverture d'un crédit de 6,4 millions de dollars, crédit qu'il avait bloqué lors de sa trente-troisième session. En application de ces décisions, le solde de 115 891 dollars a été ajouté au crédit de 25 millions de dollars ouvert pour le quatrième cycle de programmation (1987-1991) au titre de l'appui sectoriel. Comme il est indiqué dans l'état I, les dépenses pour l'année 1987 sont élevées à 3 797 009 dollars.

Note 15. Dépenses d'appui aux activités extra-budgétaires du programme des Volontaires des Nations Unies

A sa trente-troisième session, le Conseil d'administration a approuvé l'ouverture d'un crédit de 791 630 dollars au titre des activités extra-budgétaires du programme des Volontaires des Nations Unies. Ce montant, qui sera imputé sur les ressources du PNUD prévues pour les dépenses d'appui, doit permettre de renforcer rapidement les moyens administratifs du programme des Volontaires des Nations Unies pour la période allant du 1er septembre 1986 au 31 décembre 1987. Conformément à cette décision, le montant de 593 724 dollars a été comptabilisé dans les dépenses d'appui de 1987, comme l'indique l'état V.

Note 16. Recettes provenant du budget pour l'exercice biennal

Le montant de 51 080 675 dollars, qui figure au tableau 6 dans les recettes de l'exercice 1986-1987, se décompose comme suit :

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

	Activités de base du PNUD	Bureau de l'exécution des projets	Groupe des services d'achats inter-organisations	Volontaires des Nations Unies	Entreprise commune du BNUS-PNUD/ PNUE	Total
			(En dollars des Etats-Unis)			
Contributions en espèces des gouvernements hôtes	28 503 420 a/	-	-	-	-	28 503 420
Remboursement des dépenses d'appui des agences d'exécution :						
Activités financées par le PNUD	-	9 947 770 b/	2 395 741 c/	-	-	12 343 511
Activités financées par le FENU	-	1 023 505	-	-	-	1 023 505
Activités financées par le BNUS	-	1 737 584	-	-	-	1 737 584
Accords relatifs à des services de gestion	-	2 862 251	-	-	-	2 862 251
Autres activités	-	3 419 541	-	-	-	3 419 541
Remboursement au titre de l'entreprise commune BNUS-PNUD/PNUE	-	-	-	-	953 065	953 065
Recettes diverses	208 990	-	-	1 258	27 550 d/	237 798
Total	28 712 410	18 990 651	2 395 741	1 258	980 615	51 080 675

a/ Se décomposent comme suit :

	1986	1987
Contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs	10 175 592	8 488 975
Virements du compte de contributions volontaires	3 384 517	6 454 336
	13 560 109	14 943 311

b/ Se décomposent comme suit - 4 828 [illegible]9 dollars imputés sur les ressources de 1986 (état V)
- 5 119 601 dollars imputés sur les ressources de 1987 (état V)

c/ Se décomposent comme suit - 1 072 413 dollars imputés sur les ressources de 1986 (état V)
- 1 323 328 dollars imputés sur les ressources de 1987 (état V)

d/ Remboursement par le BNUS d'un excédent de dépenses engagées en 1986.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Note 17. Fonds d'équipement des Nations Unies

a) Les dépenses au titre des projets indiquées à l'état VII s'élèvent à 30 899 244 dollars et se composent de deux éléments : 13 471 694 dollars représentent des décaissements faits ou à faire en faveur des gouvernements des pays les moins avancés dans le cadre des accords de don passés avec le FENU pour l'exécution de projets ou la prestation de services d'exécution par ces gouvernements; et 17 427 550 dollars représentent les dépenses au titre des projets engagées par les organismes coopérateurs pour fournir, avec l'accord des gouvernements concernés, des services d'achats internationaux pour le matériel ou les fournitures prévus dans les accords de don.

b) Le montant de 723 604 dollars indiqué à l'état VII à la rubrique "Dépenses d'appui aux programmes remboursées aux agences d'exécution" comprend 466 135 dollars payés au Bureau de l'exécution des projets. En outre, 7 095 dollars ont été versés au Bureau pour les fonds d'affectation ponctuelle du FENU ainsi que 12 909 dollars pour les services d'appui aux programmes du FENU. Le montant total de 486 139 dollars est compris dans le montant de 1 023 505 dollars indiqué au tableau 6.

c) Le montant de 1 051 737 dollars indiqué à l'état VII à la rubrique "Fonds extra-budgétaires pour les dépenses d'appui" correspond au solde non utilisé au 31 décembre 1987 des sommes imputées sur le FENU au titre des coûts indirects de ses projets. L'état de ce compte est le suivant :

	Dollars des Etas-Unis
Solde au 31 décembre 1986 (état VII)	642 446
Sommes imputées pendant l'année sur le FENU au titre de ses projets	1 453 728
Sommes utilisées pendant l'année	(1 044 437)
Solde au 31 décembre 1987 (état VII)	1 051 737

d) A sa vingt-sixième session, le Conseil d'administration a décidé que le FENU devrait constituer et maintenir une réserve opérationnelle représentant au moins 20 % des engagements du Fonds au titre des projets. Conformément à cette décision, la réserve opérationnelle entièrement versée en 1979 a été portée à 33 millions de dollars au 31 décembre 1987; elle comprend 256 606 dollars qui représentent 20 % du total du passif éventuel à cette date au titre des cautions données par le FENU pour des prêts bancaires accordés par les gouvernements. Elle ne comprend pas les engagements concernant les fonds d'affectation spéciale et les arrangements au titre de la participation aux coûts qui, de par leur nature, doivent être financés entièrement.

e) A sa vingt-sixième session, le Conseil d'administration a approuvé, pour une période d'essai ne s'étendant pas au-delà de la session ordinaire du Conseil de 1981, l'adoption du financement partiel n'entraînant pas de dépenses supplémentaires. A sa vingt-neuvième session, le Conseil d'administration a décidé que le Fonds devait continuer à appliquer le système de financement partiel. A sa trente-quatrième session, le Conseil d'administration a, par sa décision 87/37, modifié la formule utilisée pour fixer le plafond autorisé des engagements non

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

réglés. Conformément à cette décision, les allocations de fonds effectives au titre des projets se sont élevées en 1987 à 58,9 millions de dollars, non compris les fonds d'affectation ponctuelle mais y compris les arrangements au titre de la participation aux coûts; ainsi qu'il est indiqué dans la note a) de l'état VII, l'excédent des allocations sur les ressources était de 65,1 millions de dollars au 31 décembre 1987.

Note 18. Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles

a) L'encaisse des bureaux extérieurs représente les soldes détenus par les directeurs de projet et destinés au financement des projets exécutés par le Fonds.

b) Le montant de 1 214 976 dollars figurant à l'état VIII à la rubrique "Sommes à payer" comprend les engagements non réglés d'un montant total de 1 100 233 dollars, au titre de l'exécution par le Fonds de ses propres projets.

c) Le montant de 637 145 dollars figurant dans l'état VIII à la rubrique "Accords relatifs aux services de gestion" représente le solde inutilisé des fonds prévus dans l'accord entre le Gouvernement de Sainte-Lucie et le Fonds autorenouvelable relatif aux services de gestion dispensés par le Fonds et financés par l'USAID. L'état de ce compte est le suivant :

	Dollars des Etats-Unis
Solde au 31 décembre 1986 (état VIII)	595 392
Avances reçues de l'USAID pendant l'année	2 117 104
Dépenses au cours de l'exercice	(2 075 351)
Solde au 31 décembre 1987 (état VIII)	637 145

Note 19. Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne

a) Le montant de 1 038 294 dollars indiqué à l'état IX en tant que "Remboursement aux agences d'exécution des dépenses d'appui aux programmes" comprend un montant de 748 969 dollars versé au Bureau de l'exécution des projets du PNUD, au titre de l'exécution directe et un montant de 34 504 dollars constituant des recettes du Bureau en tant qu'organisme coopérateur. En outre, 185 339 dollars ont été versés au Bureau de l'exécution des projets par les fonds d'affectation ponctuelle du BNUS et 9 644 dollars par l'entreprise commune PNUD/PNUE. Le montant total, qui s'élève à 978 456 dollars, est compris dans le montant de 1 737 584 dollars indiqué dans la note 16.

b) Le montant de 46 370 dollars indiqué à l'état IX en tant que "Sommes dues par le PNUE au titre de projets de l'entreprise commune PNUD/PNUE" représente le solde net à recevoir au 31 décembre 1987 des contributions dues au Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne par le PNUE au titre des dépenses d'appui aux programmes entrepris dans le cadre du Plan d'action pour lutter contre la désertification dans la région soudano-sahélienne. Au 31 décembre 1987, l'état des contributions versées et des dépenses effectuées était le suivant :

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

		Dollars des Etats-Unis
Solde à recevoir au 31 décembre 1986 (état IX)		361 626
Contributions reçues du PNUE en 1987		
Pour 1986		(361 626)
Contributions reçues du PNUD		(46 370)
Dépenses		
Pour le PNUE	46 370	
Pour le PNUD	46 370	92 740
Solde à recevoir du PNUE au 31 décembre 1987 (état IX)		46 370

Le montant correspondant à la part du PNUD dans les dépenses d'appui aux programmes de l'entreprise commune est compris dans le montant total indiqué au tableau 5 des dépenses engagées par le PNUD en tant qu'agence d'exécution. Les dépenses engagées au titre de l'appui institutionnel figurent au tableau 6.

c) Le montant de 396 032 dollars indiqué à l'état IX à la rubrique "Fonds extra-budgétaires pour les dépenses d'appui" correspond au solde non utilisé au 31 décembre 1987 des sommes imputées sur les fonds d'affectation ponctuelle du BNUS au titre des dépenses d'appui. L'état de ce compte est le suivant :

	Dollars des Etats-Unis
Solde au 31 décembre 1986 (état IX)	555 372
Sommes imputées sur les fonds d'affectation ponctuelle pendant l'année	124 975
Sommes utilisées pendant l'année	(284 315)
Solde au 31 décembre 1987 (état IX)	396 032

Note 20. Programme des Volontaires des Nations Unies

a) Les montants de 599 733 dollars et de 28 433 dollars correspondent au solde inutilisé au 31 décembre 1987 des ressources fournies respectivement par les gouvernements donateurs et par le HCR pour financer certains projets. Les dépenses relatives aux projets effectuées en 1987 au titre de ces arrangements se sont élevées respectivement à 342 039 dollars et 407 084 dollars.

b) Dans l'état X, la somme de 25 104 dollars, figurant à la rubrique "Fonds extra-budgétaires pour les dépenses d'appui" correspond au solde non utilisé de ce compte au 31 décembre 1987. Ont été portés au crédit de ce compte un montant de 593 724 dollars représentant les sommes portées au débit du PNUD conformément au

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

paragraphe 4 de la décision 86/43 du Conseil d'administration, en date du 27 juin 1986, et un montant de 24 631 dollars représentant les dépenses d'appui portées au débit des projets financés par le HCR et l'Agence suédoise pour le développement international (SIDA). L'état de ce compte est le suivant :

			Dollars des Etats-Unis
Solde au 31 décembre 1986 (état X)			169 930
Sommes imputées :	PNUD	593 724	
	HCR/SIDA	24 631	618 355
			788 285
Sommes utilisées pendant l'année			(763 181)
Solde au 31 décembre 1987 (état X)			25 104

c) Les fonds inutilisés, d'un montant de 6 470 661 dollars, représentent le montant estimatif des engagements pour couvrir les indemnités d'affectation, les frais de rapatriement et les indemnités de réinstallation pour les postes pourvus ou devant l'être en 1988.

Note 21. Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement

a) Le montant de 13 368 dollars indiqué à l'état XI à la rubrique "Fonds extra-budgétaires pour les dépenses d'appui" correspond au solde, au 31 décembre 1987, des sommes inutilisées imputées, au titre des dépenses d'appui, par le Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement sur ses fonds d'affectation ponctuelle. L'état de ce compte est le suivant :

	Dollars des Etats-Unis
Solde au 31 décembre 1986 (état XI)	74 535
Sommes imputées sur des fonds d'affectation ponctuelle pendant l'année	70 892
Sommes utilisées pendant l'année	(132 059)
Solde au 31 décembre 1987 (état XI)	13 368

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

b) L'évolution de la réserve du Programme a été la suivante en 1987 :

	Dollars des Etats-Unis
Solde au 31 décembre 1986 (état XI)	59 247
Sommes utilisées pendant l'année	(15 696)
Virement à la réserve du Programme	(43 551)
Solde au 31 décembre 1987 (état XI)	-

On a jugé que la réserve du Programme n'était plus nécessaire; le solde des sommes inutilisées a été viré aux ressources générales du Programme au cours de l'année.

c) Le montant de 171 665 dollars indiqué à l'état XI en tant que ressources inutilisées prévues pour des activités extra-budgétaires représente le solde inutilisé d'une contribution versée par un gouvernement donateur pour couvrir les dépenses encourues aux fins d'accélérer la concrétisation des annonces de contribution en nature émanant du secteur privé. En 1987, les dépenses se sont élevées à 28 335 dollars.

d) L'évolution du solde inutilisé des ressources générales a été la suivante en 1987 :

	Dollars des Etats-Unis
Solde au 31 décembre 1986 (état XI)	4 892 266
Virement à la réserve du Programme	(43 551)
Excédent des dépenses sur les recettes	(1 758 680)
Solde au 31 décembre 1987 (état XI)	3 177 137

Note 22. Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral

Dans sa décision 40/448 A, en date du 17 décembre 1985, l'Assemblée générale, à sa quarantième session, ayant pris acte de la décision 85/32 du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, en date du 28 juin 1985, a prié le Secrétaire général de prendre les mesures voulues pour dissoudre progressivement le Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral avant le 31 décembre 1986 et d'en transférer tous les fonds non engagés aux ressources générales du Programme.

Au 31 décembre 1987, les fonds non engagés du Fonds spécial s'élevaient à 16 837 dollars. En 1988, ce montant sera viré aux ressources générales du Programme des Nations Unies pour le développement.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Note 23. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'édification de la nation namibienne du Fonds des Nations Unies pour la Namibie

Le montant de 143 308 dollars indiqué à l'état XIII correspond au virement à l'Organisation des Nations Unies des intérêts perçus par le Fonds, conformément aux directives régissant le fonctionnement du Fonds.

Note 24. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour lutter contre la faim et la pauvreté en Afrique

Les ressources inutilisées prévues pour des activités extra-budgétaires au titre de ce fonds d'affectation spéciale, indiquées à l'état XXII, se rapportent au Programme destiné à des administrateurs hors classe et à des fonctionnaires de rang supérieur. Les administrateurs hors classe sont affectés à des pays déterminés en Afrique et renforcent l'équipe d'économistes du Bureau régional pour l'Afrique chaque fois que le PNUD en établit la nécessité.

En 1987, aucune contribution n'ayant été reçue ni aucune dépense encourue, le solde des ressources inutilisées est de 487 dollars.

Note 25. Provision au titre de la réduction de la valeur comptable des sommes à recevoir et des charges payées d'avance

La provision d'un montant de 2 454 680 dollars constituée en 1986 pour réduire la valeur comptable des sommes à recevoir et charges payées d'avance a été contre-passée en 1987 et les montants représentant des charges valables ont été comptabilisés en 1987 aux lignes de dépenses appropriées. En 1987, une provision supplémentaire de 1 million de dollars a été constituée en vue de réduire le déficit opérationnel de la flotille de pêche de la FAO.

Note 26. Placements libellés en monnaies autres que les dollars des Etats-Unis

Les placements dont il est rendu compte dans le bilan et le tableau 10 comprennent l'équivalent en dollars des Etats-Unis des placements libellés en d'autres monnaies, calculé en utilisant le taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU en vigueur depuis le 1er décembre 1987. En utilisant le taux pratiqué pour les opérations de l'ONU en vigueur au 1er janvier 1988, qui reflète mieux le taux de change du marché au 31 décembre 1987, ces placements s'élèvent à environ 27,1 millions de plus que le montant indiqué.

Note 27. Reclassements

Certains postes ont été reclassés dans les états financiers de 1987, par rapport aux états financiers du PNUD pour 1986. Les chiffres relatifs à ces mêmes postes qui figurent pour 1986 dans ces états financiers ont donc été reclassés.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library